

BIBLIOTHÈQUE DE LA SELAF

49-50

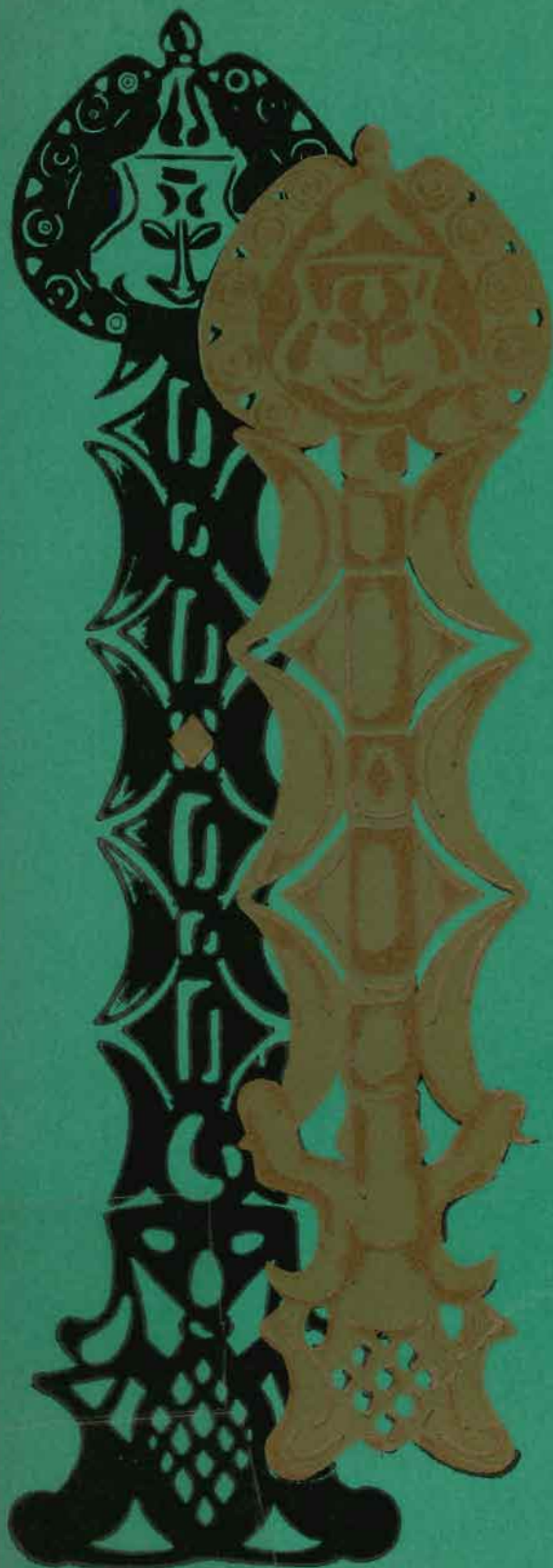
CHRISTIANE PAULIAN

# LE KUKUYA

langue teke du Congo

PHONOLOGIE

CLASSES NOMINALES



SELAF

5 rue de Marseille

75010 Paris

1975

**En couverture :**

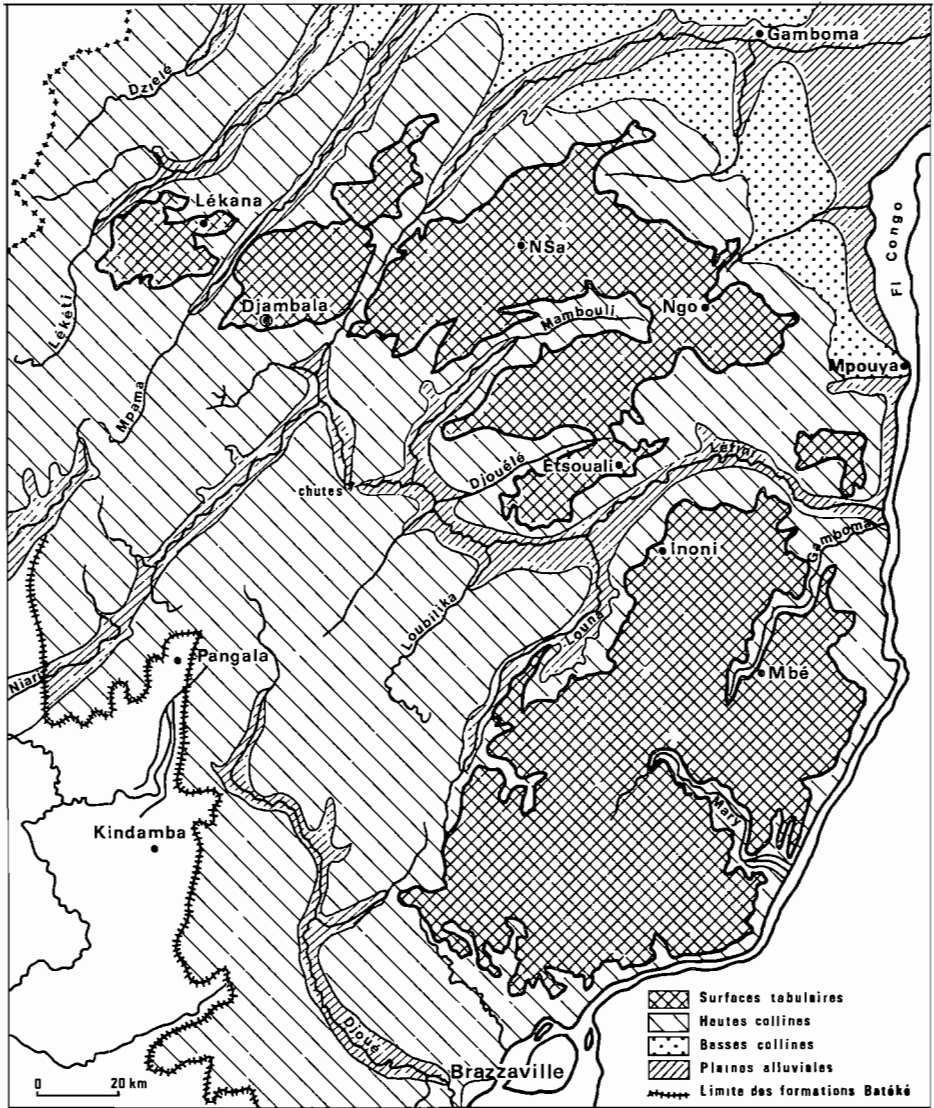
**Dessin de Corinne VENOT, d'après une figurine yoruba du Nigéria représentant un couple d'Edan (Musée des Arts Africains et Océaniens ; n° M.N.A.N. 69.8.1.).**





# **LE KUKUYA**

**PHONOLOGIE – CLASSES NOMINALES**



**Les grandes unités morphologiques des pays Batéké**  
 (Auteur: B. Guillot)

**Christiane PAULIAN**

**LE KUKUYA**

**langue teke du Congo**

**PHONOLOGIE – CLASSES NOMINALES**

Publié avec le concours du

**CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

1975

Cet ouvrage a été réalisé avec la collaboration technique de  
Françoise LANDEAU et Anne du PARC. Cartes : Renée POKOJ

---

ISBN 2-85297-008-2

© SELAF-PARIS, 2ème trimestre 1975

## RESUMES

Christiane PAULIAN - Le kukuya (langue teke du Congo-Brazzaville) :  
Phonologie et classes nominales  
1975, PARIS, SELAF (Bibliothèque 48-49)

Le kukuya appartient au groupe teke de la famille des langues bantou. Il est parlé au Congo, dans la région des plateaux batéké, par environ 14.000 locuteurs.

Après une rapide présentation de l'ethnie kukuya et de la région qu'elle habite, l'étude qui suit traite successivement de la phonologie et du système des classes nominales de la langue.

L'originalité du système phonologique vient :

- d'une part de l'utilisation simultanée des hauteurs mélodiques dans tous les segments des énoncés, et d'un accent d'intensité dans certains de ceux-ci ;

- d'autre part de l'existence de deux séries parallèles de consonnes accentuées qui s'opposent l'une à l'autre par la présence ou l'absence d'une marque que l'auteur appelle "constriction".

Par ailleurs la langue fait un usage systématique d'un nombre réduit de combinaisons : les unités minimales accentuelles peuvent présenter cinq formes distinctes : *ev* (*v/ev*) (*ev*) ; les deux registres pertinents donnent naissance à cinq schèmes, tous superposables à chacun des cinq types d'unités ; les six consonnes de l'inventaire intervocalique (30 à l'initiale) permettent six combinaisons  $e_2-e_3$  ; enfin on relève onze combinaisons  $v_1-v_f$ ,  $v_2$  étant de timbre non pertinent quand il n'est pas final.

Le système des classes nominales est en revanche typiquement bantou. Le chapitre qui lui est consacré traite, dans une première partie, des préfixes nominaux (formes segmentables et cas d'amalgames), du regroupement des classes en genres et de l'utilisation du principe des

genres dans la formation des unités lexicales de type nominal. Dans la seconde partie sont présentées les formes d'accord caractéristiques de chaque classe.

Christiane PAULIAN - Kukuya (A Teke Language spoken in the Congo-Brazzaville) : Phonology and Noun Classes  
1975, PARIS, SELAF (Bibliothèque 48-49)

Kukuya belongs to the Teke group of Bantu languages. It is spoken by about 14 000 people in the region of the Bateke plateaus of the Congo.

After a few remarks concerning the Kukuya ethnic group and the region inhabited by it, a study of the phonology and noun class system of the group's language is presented.

The phonological system is original :

- in the simultaneous use of pitch levels on all utterance segments and of stress on some of these ;
- in the existence of two parallel series of stressed consonants whose opposition is based on the presence or absence of a feature which the author calls "constriction".

Furthermore, the language uses systematically a limited number of combinations : the minimal stress groups may take one of five forms :  $cv$  ( $v/cv$ )  $cv$  ; the two distinctive pitch levels produce five tone patterns which may be applied to each of these five types of groups ; the six consonants found intervocalically (against 30 in initial position) allow six  $c_2-c_3$  combinations ; finally, eleven possible  $v_1-v_f$  combinations are to be found (no oppositions exist in position  $v_2$  if not final).

The noun class system is, however, typically Bantu. The first part of the chapter dealing with this subject takes up the noun prefixes (segmentable and amalgamated forms), the classification of the classes by gender, and the use of the gender criterion in the formation of nominal lexical items. The second part presents the agreement forms which characterize each class.

Christiane PAULIAN - Die Sprache kukuya (Sprache teke vom Kongo-Brazzaville) : Phonologie und Namensgruppen  
1975, PARIS, SELAF (Bibliothèque 48-49)

Die Sprache kukuya gehört zur Gruppe teke der Familie der Sprachen bantu. Sie ist im Kongostaat, in der Gegend der Hochebenen bateke,

von ungefähr 14 000 Personen gesprochen.

Nach einer schnellen Darstellung der Sprachgemeinschaft und der Gegend, die sie bewohnt, behandelt das Studium nacheinander der Phonetik und das System der Namensgruppen der Sprache.

Die Eigentümlichkeit des phonologischen Systems stammt ab :

- einerseits von der gleichzeitigen Verwendung der wohlklingenden Höhen in allen Gliedern der Texte und einer Intensitätsbetonung in gewissen Gliedern,

- andererseits von der Existenz von zwei parallelen Folgen von betonten Konsonanten, die durch die An- oder Abwesenheit eines Zeichens gegeneinandergestellt sind, das der Verfasser "Verengung" nennt.

Übrigens verwendet die Sprache systematisch eine verkleinerte Anzahl von Kombinationen : die minimalen Betonungseinheiten können fünf verschiedene Formen darstellen : Konsonanten-Vokale  $KV$  ( $V/KV$ ) ( $KV$ ) ; die zwei passenden Stimmlagen verursachen fünf Schemen, die man auf jeden der fünf Einheitsgrundformen überlagern kann ; die sechs Konsonanten des zwischenvokalischen Verzeichnisses (30 am Anfang) erlauben sechs Kombinationen  $K_2-K_3$  ; endlich notiert man elf Kombinationen  $V_1-V_5$ , da  $V_2$  einen nicht passenden Klang hat, wenn er nicht Endbuchstabe ist.

Das System der Namensgruppen ähnelt dagegen typisch dem der Sprache bantu. Das ihm gewidmete Kapitel behandelt in einem ersten Teil die Namensvorsilben (Segmentsformen und Amalgamsfälle), die Umgruppierung der Gruppen nach den Geschlechtern und die Verwendung vom Geschlechtsprinzip in der Bildung der lexikalischen Einheiten, die einen nominalen Typ besetzen. Im zweiten Teil sind die Formen des bezeichnenden Akkords von jeder Gruppe dargestellt.

Christiane PAULIAN - El kukúya (lengua teke del Congo-Brazzaville) :  
Fonología y clases nominales  
1975, PARIS, SELAF (Bibliothèque 48-49)

El kukuya pertenece al grupo teke de la familia de lenguas bantú. Se habla por alrededor de 14.000 personas en el Congo, en la región de las mesetas bateke.

Después de una rápida presentación de la etnia kukuya y de la región habitada por ella, esta obra trata sucesivamente de la fonología y de las clases nominales de la lengua.

La originalidad del sistema fonológico se debe :

- por una parte, a la utilización simultánea de los niveles melódicos en todos los segmentos de los enunciados y de un acento de in-

теснотой в некоторых из них,

- по другой части, к существованию двух параллельных рядов согласных, которые противопоставлены друг другу наличием или отсутствием гласного, названного "сужением".

По другой части, язык представляет собой систематическое использование небольшого числа комбинаций: наименьшие единицы ударения могут представлять пять различных форм:  $ev$  ( $v/ev$ ) ( $ev$ ); два тональных уровня соответствующих дают пять схем, которые могут накладываться на каждый из пяти типов единиц; шесть согласных инвентаря интервокального (30 в начальном положении) позволяют шесть комбинаций  $c_2-c_3$ ; наконец наблюдаются одиннадцать комбинаций  $v_1-v_f$ , где  $v_2$  не является соответствующим, когда не является конечным.

Напротив, система классов номиналов является типично банту. Глава, посвященная ей, рассматривает, в первую очередь, префиксы номиналов (формы сегментируемые и случаи амальгамы), группировку классов в роды и использование принципа родов в образовании единиц лексики. Во второй части представляются формы согласности, характерные для каждого класса.

Христиан ПОЛЪЯН - *Le kukuya (langue teke du Congo-Brazzaville) : phonologie et classes nominales*  
 Нукуья (язык теке Конго-Браззавиль) : фонология и именные классы  
 1975, Paris, SELAF (Bibliothèque 48-49)

На языке нукуья, принадлежащем к группе теке семьи языков банту, говорят приблизительно 14000 человек в области плоскогорья батене, в Конго. Кратко представив народность нукуья и область, в которой она проживает, следующий очерк исследует один за другим фонологию и именные классы.

Оригинальность фонологической системы происходит с одной стороны от одновременного употребления высот мелодии во всех сегментах высказываний и акцента интенсивности в некоторых из них, с другой стороны от существования двух параллельных серий ударяемых согласных, противопоставляющихся друг другу присутствием или отсутствием маркера, названного "сужением" автором. К тому же язык систематически употребляет уменьшенное число комбинаций: минимальные ударенные единства могут представлять пять различных форм:  $cv$  ( $v/cv$ ) ( $cv$ ) = согласный-гласный. Обе релевантные регистры порождают пять схем, всех накладываемых на каждом из пяти типов единиц. Шесть согласных интервокального инвентаря (30 в начальном положении) дают шесть комбинаций C2-C3. Наконец отмечены 11 комбинаций между первым и последним гласным.

За то типично банту является система именных классов. В первой части глава ей посвященная обсуждает именные префиксы (формы сплосных к сегментации и случаи амальгамы), перегруппировку классов в роды, и использование принципа родов в формировании лексических единиц именного типа. Во второй части представлены формы соединения соответствующих каждого класса.

# LE KUKUYA

langue teke du Congo

## PHONOLOGIE – CLASSES NOMINALES

### SOMMAIRE

I. INTRODUCTION

II. PHONOLOGIE

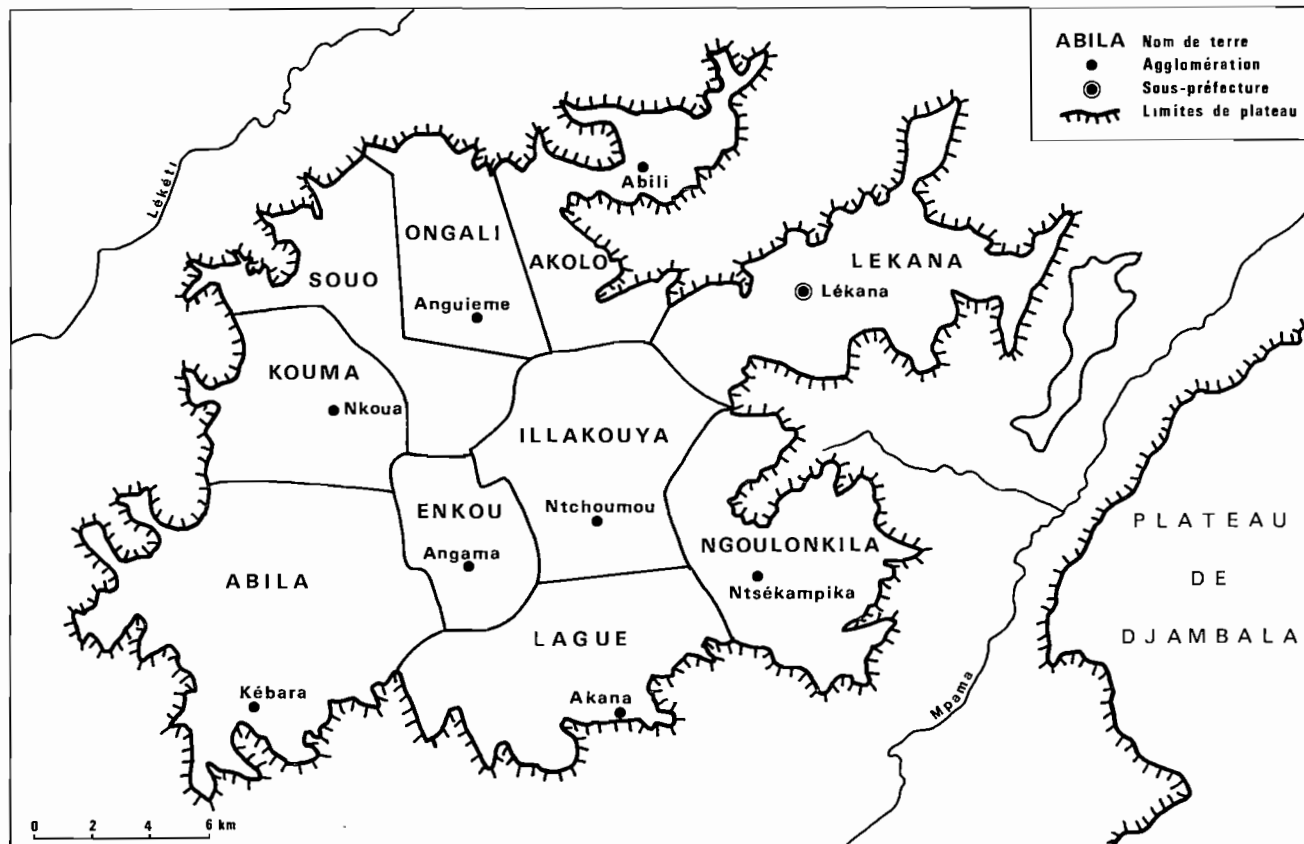
- . Préliminaires
- . Consonnes initiales
- . Consonnes intervocaliques
- . Système vocalique
- . Système tonal
- . Accent

III. LES CLASSES NOMINALES

- . Le préfixe nominal et le nominal
- . Les accords

# PLATEAU KOUKOUYA

(Croquis communiqué par B. Guillot)



## AVANT - PROPOS

Les matériaux qui servent de base à cette étude ont été recueillis au cours de plusieurs séjours successifs sur le plateau koukouya et exploités au Centre O.R.S.T.O.M. de Brazzaville entre 1967 et 1973 avec le concours de divers informateurs.

Sur le plateau nous avons toujours rencontré, auprès des habitants, intérêt et sympathie pour nos recherches et regrettons que cette étude ne puisse leur être utile. Nous pensons en particulier au juge MAWA de Lifourou, décédé depuis, qui est venu spontanément nous réciter, lors de notre deuxième séjour, les proverbes dont il était un des rares spécialistes et qu'il accompagnait de commentaires très vivants.

Nous voudrions remercier tout particulièrement notre informateur principal Pierre-Claver MBOUSI, instituteur-adjoint âgé de 26 ans, dont la collaboration, malheureusement épisodique en raison de ses fonctions, nous a été précieuse ; nous rendons ici hommage à sa patience inlassable, à son intérêt constant pour sa langue et à sa compréhension du fait que la connaissance du patrimoine culturel ne saurait être un obstacle au progrès, bien au contraire.

Nos remerciements vont aussi aux autorités congolaises qui ont bien voulu nous laisser entreprendre ce travail, à la Direction Générale de l'O.R.S.T.O.M. qui nous en a donné les moyens matériels, aux Directeurs du Centre de Brazzaville qui l'ont facilité sur place et à André JACQUOT qui nous a conseillé le choix de notre terrain.

Nous devons notre formation de linguiste au professeur André MARTINET qui a su nous donner le désir de continuer dans une voie qui n'était pas la nôtre au départ.

Les séminaires de la R.C.P. 121 et de l'E.R. 74, sous la direction de Jacqueline M.C. THOMAS, nous ont été fort utiles lorsque notre présence occasionnelle en France nous permettait d'y assister.

Luc BOUQUIAUX en acceptant de diriger cette thèse l'a rendue possible.

Nous voudrions dire aussi notre gratitude à tous ceux de nos amis linguistes avec lesquels nous avons pu discuter, et cela toujours avec profit, des problèmes posés par la langue que nous tentons de présenter ici, et à ceux, sociologue et géographe, qui nous avaient précédée sur le plateau et qui n'ont pas hésité à nous faire part de leur connaissance de la région et de ses habitants.

## I INTRODUCTION

Le [kì'kú'kçüā] est la langue parlée en République Populaire du Congo par les [bà'kú'kçüā] habitants du plateau [kçüā] ; nous emploierons dorénavant le terme "kukouya", conformément à la dénomination officielle, mais en le transcrivant kukuya lorsqu'il désigne la langue.

Nous ne donnerons ici qu'une rapide présentation de l'ethnie et du territoire qu'elle occupe : les études récentes et approfondies du géographe B. GUILLOT et du sociologue P. BONNAFÉ rendent en effet superflue toute tentative d'un non-spécialiste pour s'aventurer sur un terrain qui n'est pas le sien.

### LOCALISATION

Le plateau kukouya fait partie de l'ensemble géologique appelé "plateaux batéké" qui s'étend de Brazzaville au sud jusqu'à 450 km au nord et du fleuve Congo à l'est jusqu'à 250 km à l'ouest.

Cet ensemble aux limites nettes est uniforme de par la nature de son sous-sol (grès recouverts de sables ocres), son altitude moyenne (de 680 à 820 m.) et son type de végétation (savane arbustive) ; le peuplement y est homogène et ancien mais de faible densité, malgré une organisation étatique attestée depuis 1491.

Les "plateaux batéké" constituent un bloc morcelé, par des dépressions profondes où coulent des rivières, en une série de surfaces tabulaires aux contours plus ou moins découpés ; le plateau koukouya est la plus septentrionale, la plus petite (450 km<sup>2</sup>) et la plus élevée de toutes. Il est limité par deux rivières parallèles, la Lékéti et la Mpama, qui coulent, 400 m en contrebas, du sud-ouest au nord-est.

Le climat est caractérisé par une température constante et une humidité forte en dépit d'une saison sèche marquée (kì.sù) qui dure en général de juin à septembre mais est parfois coupée de pluies violentes en août.

Malgré des précipitations abondantes, qui se situent autour de 2 m. par an, et en raison de la perméabilité du sol, le ravitaillement en eau pose un grave problème aux habitants ; il n'y a pas de rivières et les quelques "mari-gots" (yòkó), situés en général à la périphérie du plateau, sont souvent à sec avant le retour des pluies.

Pays de savane, le plateau koukouya est néanmoins parsemé de nombreux bosquets peu étendus ; les uns correspondent à des forêts anciennes (mì.sútù), les autres sont d'origine humaine : ils se sont développés sur l'emplacement de villages abandonnés depuis longtemps (mà.búkù) ou plus récemment (mà.kúlá).

## POPULATION ET OCCUPATION DU SOL

La zone des plateaux est habitée depuis une époque fort ancienne par ceux que l'on nomme les "Batéké" ; ils constituent une ethnie homogène malgré des différences régionales certaines et ont connu une organisation étatique signalée par les voyageurs dès le XV<sup>ème</sup> siècle.

Les pouvoirs de leur "roi", le Makoko, semblent avoir été surtout d'ordre magico-religieux ; le territoire sur lequel il régnait était très étendu puisqu'à l'arrivée de Savorgnan de Brazza il s'étendait des deux côtés du fleuve et englobait la région de l'actuelle Brazzaville ; depuis les Teke ont dû reculer devant la poussée des Laadi. La décadence du royaume a commencé au XIX<sup>ème</sup> siècle, lorsque le Makoko cessa de percevoir les droits de passage sur les marchandises qui allaient du nord vers la côte et se mit à vendre ses sujets pour sauver sa fortune, et donc son prestige.

Aujourd'hui la région est devenue un véritable désert humain, la densité de la population étant de l'ordre de 1. à 2 habitants au km<sup>2</sup>. Le plateau kou-

kouya fait pourtant exception : en 1965, on y recensait 13.274 habitants (auxquels il faut ajouter environ 1500 personnes vivant dans la capitale) ce qui donne 33 au km<sup>2</sup>, densité exceptionnelle pour le Congo, et ceci malgré des conditions physiques et climatiques identiques à celles des autres plateaux. Aucune explication satisfaisante n'a encore été proposée pour rendre compte de cette anomalie.

Les Koukouya affirment avoir toujours habité le plateau qui porte leur nom et n'ont gardé aucun souvenir de migrations antérieures.

Leur grand héros est Moubié (mù.bhèè) : à une époque ancienne, raconte-t-on, le pays, gouverné par une hiérarchie de chefs rattachés au Makoko, connu par la faute des "panthères"<sup>1</sup>, une période de terreur et de famine ; le Chef Supérieur d'alors fit appel à un homme venu du nord, Moubié, qui "avait de grands pouvoirs" ; Moubié chassa les "panthères" et ramena la prospérité, mais il resta et peu à peu les membres de sa famille établirent leur autorité sur l'ensemble du plateau. Depuis lors, deux hiérarchies de chefs aux pouvoirs politico-magiques coexistent et chaque "terre" possède son mfúmú àà yùlù (chef d'en haut) et son mfúmú àà nshèè (chef d'en bas) et donc deux lignages nobles distincts. Ceci aboutit à une organisation socio-politique d'autant plus compliquée que le système de parenté, et donc le mode de succession et le lieu de résidence, ne sont pas les mêmes dans les deux cas.

Les habitants vivent en hameaux familiaux construits un peu en retrait des routes et entourés d'une ceinture d'arbres : bananiers, palmiers à huile, etc. Quand, à la suite d'un décès ou du vieillissement des constructions, les occupants quittent un village, la forêt repousse sur l'emplacement abandonné et fertilisé par les déchets de toutes sortes. Elle regagne ainsi ce que lui font perdre les défrichements par feux de brousse et l'équilibre se maintient entre forêt et savane, ou plutôt se maintenait car les maisons "en dur" se multiplient et freinent la mobilité de l'habitat.

De ces hameaux part tout un réseau de sentiers qui conduisent aux plantations des hommes et aux parcelles des femmes.

Le village traditionnel est construit autour d'un espace central (mbàlfi) ; la case de l'ancien, entourée de celles de ses femmes, est tout au bout, en face de l'allée d'accès à la route ; des deux côtés de la cour se trouvent les habitations des autres hommes et derrière, perpendiculaires à elles, celles de leurs épouses. Beaucoup de hameaux actuels sont très réduits et peuvent mêm-

---

<sup>1</sup> Probablement des "hommes-panthères".

me ne comporter qu'un ménage polygame, mais le plan général est respecté.

Les constructions sont toujours rectangulaires ; les plus simples sont entièrement en matériaux végétaux avec un toit à deux pans en chaume ; d'autres ont des murs en pisé ; les habitations des hommes sont de plus en plus souvent en "dur" avec un toit à quatre pans. Autrefois il n'existait qu'une ouverture, la porte, située sur la longueur dans les cases d'hommes et sur la largeur dans les cases de femmes qui comportent deux pièces : la cuisine sur le devant, la chambre où dorment la mère et ses jeunes enfants, derrière.

Le plateau est traditionnellement divisé en 10 terres et si les Koukouya se marient le plus souvent entre eux (la coutume est encore presque toujours respectée, même dans la capitale) en revanche on n'épouse qu'exceptionnellement une femme de sa propre terre. La polygamie est la règle mais seuls les hommes d'un certain âge peuvent avoir plusieurs épouses car, si celles-ci sont source d'enrichissement (par leurs activités agricoles), encore faut-il pouvoir payer la compensation matrimoniale qui est très élevée et comporte toute une série de versements successifs. La résidence est virilocale : la jeune femme quitte sa famille pour venir s'installer chez son mari ; l'homme, lui, peut demeurer dans le village de son père, mais à la mort de ce dernier il risque de s'y sentir étranger, et par conséquent menacé, car c'est à la famille de sa mère qu'il appartient et il ne dispose d'aucun appui dans le hameau où il est né ; il est donc fréquent qu'un homme préfère rejoindre sa famille maternelle ou créer son propre campement.

Exogamie entre les terres, résidence virilocale et patrilocale, mais système de parenté matrilineaire, favorisent la mobilité des personnes et le déplacement des hameaux.

## AGRICULTURE

Les Koukouya sont essentiellement un peuple d'agriculteurs mais la répartition des tâches entre les sexes montre un déséquilibre évident.

### Les cultures commerciales

D'introduction récente, elle sont le fait des hommes et concernent, par ordre d'importance, le tabac et les haricots. Le café a été abandonné après quelques essais malheureux, la production n'ayant pu être écoulée.

Les champs sont toujours situés en forêt (c'est là que les hommes plantaient autrefois les palmiers raphia destinés à la fabrication des pagnes) c'est-à-dire sur les meilleurs sols et à proximité des hameaux. La terre "appartient" à celui qui la cultive ; vente et location de terrains sont impossibles car les forêts sont liées au système familial et à la structure politique : elles constituent un bien inaliénable.

Une parcelle est généralement cultivée plusieurs années de suite, d'abord en tabac, ensuite, après une interruption assez brève, en haricots ; après quoi un temps de jachère plus ou moins long, de 5 à 7 ans, est nécessaire pour que le sol se reconstitue et soit à nouveau utilisable. Les hommes exécutent eux-mêmes défrichage, plantation et récolte. En revanche, labour, sarclage et construction des buttes avec enfouissement des herbes, sont confiés aux femmes, seules aptes à manier la houe (d'où l'intérêt économique de la polygamie).

Le séchage du tabac demande quelque soin car les feuilles, d'abord étalées au soleil, sont ensuite suspendues sous l'auvent des cases où elles sèchent lentement et risquent de pourrir. La production est vendue sur place lors des marchés du S.E.I.T.A. en avril-mai.

Les revenus annuels obtenus par la vente du tabac et des haricots restent faibles, de l'ordre de 2.000 Frs. C.F.A. par personne (en 1964-65), d'après B. GUILLOT.

L'ensemble des tâches masculines n'occupe qu'une partie de l'année. Le défrichage a lieu en saison sèche, la mise en pépinière du tabac se fait en octobre ; les haricots, qui seront récoltés en décembre, sont plantés dès le début de la saison des pluies ; le tabac est mis en terre un peu plus tard, lorsque les femmes ont eu le temps de labourer ; sa récolte commence en février et dure environ un mois. Même pendant les périodes d'activité on ne travaille ni tous les jours ni plus de quelques heures par jour. Les hommes disposent ainsi de loisirs importants qu'ils consacrent... à se rendre visite et à fumer la pipe devant leurs cases.

#### Les cultures vivrières

En plus des travaux effectués sur les champs des hommes, des tâches ménagères, des corvées de bois et surtout d'eau qui, en saison sèche, nécessitent souvent une journée de marche avec, au retour, une lourde charge, les femmes ont de tout temps eu la responsabilité exclusive des cultures vivrières. C'est grâce à leur travail et à leur ingéniosité qu'une population pourtant nombreuse dispose, toute l'année, d'une alimentation suffisante, sinon toujours très équilibrée. Les femmes koukouya ont en effet remarquablement su

tirer parti des terres disponibles, varier leur production et l'échelonner dans le temps en tenant compte des saisons, bien sûr, mais aussi de leurs aléas.

Les cultures vivrières se font toujours en savane ; les parcelles sont souvent situées assez loin des villages car la zone qui entoure ceux-ci ne peut être utilisée en raison de la présence des animaux domestiques, toujours laissés en liberté, qui causeraient de trop gros dégâts aux cultures ; de plus elles sont dispersées car chaque plante réclame un type de sol donné que l'on reconnaît à l'aspect de la végétation spontanée qui le recouvre ; malgré l'alternance des cultures, la jachère reste le seul mode de reconstitution du sol et l'agriculture est nécessairement itinérante.

En savane, plus encore qu'en forêt, la terre appartient à celle qui la cultive. Quand la jeune femme vient s'installer dans le village de son mari, ses compagnes lui attribuent des terrains et elle s'intègre à un groupe de travail (bhùlùlà) ; ces groupes, constitués en général de quelques voisines, sont peu structurés : ils s'établissent en fonction des affinités et on peut toujours quitter l'un et se faire admettre dans un autre.

Les cultures sont variées et permettent, dans une certaine mesure, de compenser l'absence de viande : si la base de l'alimentation demeure le manioc sous ses deux formes, tubercules et feuilles, on y ajoute en effet plusieurs variétés d'arachides et de courges (dont seules les graines sont consommées) ; on cultive aussi d'autres tubercules, différents légumes, du maïs, des oignons, des bananiers (bananes à cuire), du tabac local (les femmes comme les hommes fument la pipe) et enfin des Calebasses qui fournissent les divers récipients nécessaires à la vie domestique.

L'ensemble du savoir des femmes koukouya en matière agricole peut être résumé de la façon suivante :

- choix d'un sol et des successions de cultures qui lui conviennent ;
- emploi des techniques appropriées à chacune d'elles : champ plat avec fossé de drainage, billons avec enfouissement des herbes, buttes écobuées ;
- échelonnement des opérations dans le temps et modification des proportions des différents types de culture en fonction des variations des saisons ;
- connaissance des temps de jachère nécessaires dans chaque cas.

Il n'y a pas pour les femmes de saison creuse : les activités agricoles occupent toute l'année. Défrichage, labour, préparation des différents types de champs, construction des buttes et des billons, plantation, sarclage, récolte, alternent ou se chevauchent. Le travail est particulièrement intense au moment des premières pluies et en mai. En saison sèche, période de

récolte et de défrichement, un certain ralentissement se manifeste mais les corvées d'eau prennent alors le relais.

La semaine traditionnelle comportait 4 jours dont un (mpikà) où il était interdit d'aller aux champs et que les femmes consacraient à la préparation du manioc, à différentes occupations ménagères et aux visites ; ce quatrième jour est maintenant souvent passé dans les plantations des hommes et les femmes sont ainsi employées à temps complet.

La croissance démographique a beau être faible, les surfaces disponibles diminuent. Si la disette a pu être évitée jusqu'à présent, il n'en sera peut-être par toujours ainsi.

#### AUTRES ACTIVITES

Si les Koukouya sont aujourd'hui avant tout des agriculteurs, d'autres activités, moins importantes qu'autrefois, se sont néanmoins maintenues sur le plateau.

La chasse est en nette régression depuis que le gibier s'est fait rare et il est maintenant exceptionnel qu'un groupe de chasseurs quitte le plateau et s'enfonce dans les collines, mais on pratique encore, en saison sèche, la chasse collective au feu et de très nombreux pièges, adaptés à chaque type de gibier, continuent à être utilisés.

La cueillette ne représente qu'une activité marginale, cependant fruits sauvages et insectes, en particulier termites, sauterelles et "vers de palmier" (larves de charençons du palmier) restent très appréciés.

L'élevage est pratiquement inexistant : les animaux domestiques, poules, chèvres naines et porcs, sont rarement nourris ; livrés à eux-mêmes, ils arrivent assez bien à survivre, mais c'est parfois au détriment des cultures. Leur apport en viande est peu important. Depuis quelque temps l'administration encourage les tentatives d'élevage de bovins, mais cette expérience ne peut être que limitée en raison du manque d'eau.

L'artisanat, moins florissant que naguère, n'a pas tout à fait disparu : si la vannerie se limite au tressage des paniers de tête, le travail du fer (fer de récupération) a été et est encore assez répandu : les forgerons locaux fournissent houes, haches, pipes, objets rituels, etc. Le tissage du raphia, art dans lequel les Koukouya étaient passés maîtres, et qui était une source de revenus, disparaît peu à peu ; le métier vertical est rudimentaire,

il permet d'obtenir des carrés d'environ 60 cm de côté que l'on assemble par 12 ou par 16 ; la technique, elle, est très élaborée : en plus du tissage classique à deux nappes, quelques tisserands pratiquent encore un tissage que nous dirons "à trois nappes" faute d'une meilleure définition, et qui permet d'obtenir les ntá à ngò réservés à l'usage exclusif des lignages nobles, dont les dessins en couleur et en relief sont fort beaux.

Le commerce a longtemps été important : le plateau était un lieu d'échanges et servait de relais entre le nord et le sud, l'est et l'ouest ; en saison sèche les hommes entreprenaient de longues expéditions commerciales ; les carrés de pagne tenaient lieu de monnaie. Aujourd'hui, malgré le bitumage récent d'un tiers de la route au départ de Brazzaville, la longueur et le mauvais état de l'unique piste reliant le plateau à la capitale sont un obstacle certain à l'exportation des produits agricoles : seul le tabac, acheté sur place et expédié par les camions du S.E.I.T.A., est régulièrement commercialisé. Quant aux denrées et objets d'importation, ils sont en général vendus à un prix deux fois plus élevé qu'à Brazzaville.

#### SITUATION LINGUISTIQUE

Le plateau koukouya présente, pour un linguiste, une situation privilégiée : la région a des limites naturelles nettes et est entourée par un désert géographique et humain : la zone des collines de sable ; tous les habitants, si l'on excepte quelques représentants de l'administration, sont koukouya et parlent koukouya car les mariages en dehors de l'ethnie sont exceptionnels ; enfin l'exogamie au niveau des terres et la mobilité de l'habitat assurent un brassage constant de la population et favorisent l'homogénéité de la langue.

Il existe cependant des variantes locales mais elles sont essentiellement d'ordre phonétique (voyelle finale des accentogènes, réalisation nasale de certains préfixes de classe) ou lexical : vocabulaire zoologique et botanique ; signalons aussi le cas un peu particulier du parler de Kébara au sud-ouest, dû sans doute aux relations commerciales que ses habitants entretiennent depuis très longtemps avec la région de Zanaga.

Le taux de scolarisation est élevé aussi bien chez les filles que chez les garçons et l'enseignement est donné en français dès la première année de l'école primaire. Si, en conséquence, les hommes jeunes parlent tous plus ou

moins cette langue, en revanche les femmes, reprises par le milieu traditionnel, en ont très vite oublié jusqu'aux rudiments et la génération des aînés n'en a pas ou n'en a plus la moindre connaissance. Chacun pourtant fait un usage fréquent des termes du genre "bon", "alors", "ensuite" et les jeunes commencent, comme en ville, à intercaler dans leur discours des expressions françaises stéréotypées.

Pratiquement tous les hommes possèdent, sans doute en raison des traditions commerciales des gens du plateau, une bonne connaissance du lingala qui est l'une des deux langues véhiculaires du Congo, mais ils ne l'utilisent qu'avec les étrangers.

Les emprunts sont rares. Il est en général facile de les déceler, même quand ils sont morphologiquement bien intégrés (préfixes de classe), à cause de la structure phonologique très particulière des termes kukuya. Ils proviennent surtout du français et du lingala mais certains noms de plantes ont été empruntés à d'autres groupes linguistiques.

Les voisins les plus proches des Koukouya, de l'autre côté des collines, appartiennent tous, comme eux, au groupe teke et l'intercompréhension est immédiate : chacun utilise son propre parler mais comprend celui de l'autre. Comme dans toute situation du même genre, ceci devient moins vrai, à l'intérieur de la zone teke, quand la distance entre les ethnies considérées augmente. Cependant le fumu, parlé par un îlot teke des environs de Brazzaville à plus de 400 km de là, paraît très proche du kukuya, tout au moins sur le plan lexical (comme le montre le vocabulaire fumu recueilli par J.P. MAKOUTA-MBOUKOU). On pense évidemment à l'isolement relatif des deux groupes humains en cause : isolement géographique chez les Koukouya, isolement ethnique et linguistique dans le cas des Fumu.

#### Classification

Les langues du groupe teke, comme la plupart de celles parlées en République Populaire du Congo, appartiennent à la famille bantoue. Les critères retenus par M. GUTHRIE<sup>1</sup> pour définir cette famille sont les suivants :

---

<sup>1</sup> *The Classification of the Bantu Languages*, Oxford University Press, 1948, p. 11-12.

*Critères principaux*

"1. A system of grammatical genders, usually at least five, with these features :

a. The sign of gender is a prefix by means of which words may be assorted into a number of classes varying roughly from ten to twenty.

b. There is a regular association of pairs of classes to indicate the singular and plural of the genders. In addition to these two-class genders, there are also one-class genders where the prefix is sometimes similar to one of the singular prefixes occurring in a two-class gender and sometimes to one of the plural prefixes.

c. When a word has an independent prefix as the sign of its class, any other word which is subordinate to it has to agree with it as to class by means of a dependant prefix.

d. There is no correlation of the gender with sex reference or any other clearly defined idea.

2. A vocabulary, part of which can be related by fixed rules to a set of hypothetical common roots."

*Critères subsidiaires*

"3. A set of invariable cores or radicals from which almost all words are formed by an agglutinative process, these radicals having the following features :

a. they are composed of consonant-vowel-consonant.

b. when a grammatical suffix is attached to the radical, there is formed a "base" on which words identifiable as "verbals" are built.

c. when a non-grammatical or lexical suffix is attached to the radical, there is formed a "stem" on which words identifiable as "nominals" are built. When a nominal belongs to a two-class gender, the sounds and tones of the stem are the same in both classes.

d. a radical may be extended by an element found between it and the suffix. Such elements termed "extensions" are composed either of vowel-consonant or of a single vowel.

e. the only case of a radical occurring without a prefix of any kind occurs in verbals used as interjections.

4. A balanced vowel system in the radicals, consisting of one open vowel "a" with an equal number of back and front vowels."

Les parlers teke sont classés par GUTHRIE dans la zone B qui comprend, d'après le dernier ouvrage de cet auteur (*Comparative Bantu*), les groupes suivants :

|      |                   |                        |
|------|-------------------|------------------------|
| B.10 | Myene cluster     | Gabon                  |
| B.20 | Kele group        | Cameroun, Congo, Gabon |
| B.30 | Tsogo group       | Gabon                  |
| B.40 | Shira-Punu group  | Congo, Gabon           |
| B.50 | Njabi group       | Congo, Gabon           |
| B.60 | Mbete group       | Congo                  |
| B.70 | Teke group        | Congo, Zaïre           |
| B.80 | Tende-Yanzi group | Zaïre                  |

Le groupe teke comporterait les langues suivantes :

|        |                     |              |
|--------|---------------------|--------------|
| B.71 a | Tεεε-Kalj           | Congo        |
| B.71 b | Njɨɨɨɨ              | Congo        |
| B.72 a | Ngungwel (Ngungulu) | Congo        |
| B.72 b | Mpɨmpɨ              | Congo        |
| B.73 a | Tsaayi              | Congo        |
| B.73 b | Laali               | Congo        |
| B.73 c | Yaa (Yaka)          | Congo        |
| B.73 d | Kwe                 | ?            |
| B.74 a | Ndzindziu           | Congo        |
| B.74 b | Bog (Boma)          | Congo        |
| B.75   | Bali (Tio, Teke)    | Congo, Zaïre |
| B.76 a | Mosieno             | Zaïre        |
| B.76 b | ɲee                 | Zaïre        |
| B.77 a | Kukwa               | Congo        |
| B.77 b | Fumu                | Congo        |
| B.78   | Wumu (Wumbu)        | Congo        |

Le kukuya figure donc dans cette classification sous la rubrique B. 77a, mais avec une transcription phonétique inexacte : [kukwa], au lieu de [kükçua]. Son rattachement au sous-ensemble B.70 ne laisse place à aucun doute. Nous avons signalé plus haut l'unité ethnique et historique certaine des populations des plateaux batéké ; cette unité existe aussi sur le plan linguistique : interrogés sur la langue qu'ils parlent, un Koukouya, un Tio, un Lali répondent d'abord : "je parle kiteke", et effectivement ils se comprennent entre eux sans apprentissage préalable du parler de l'autre. (Nous n'avons pas eu l'occasion d'interroger les Teke du Zaïre.)

## ENQUETE ET CORPUS

Les langues (ou les dialectes ?) B.70 sont fort peu et fort mal connues: aucune étude n'a jamais été entreprise sur le kukuya, et rien n'a encore été publié sur les autres parlers téké du Congo-Brazzaville si l'on excepte le "Vocabulaire français-ifumu" du R.P. CALLOC'H paru en 1911 et qui, malgré ses mérites, ne peut être considéré comme un document linguistique valable.

Nous avons commencé notre enquête à Brazzaville avec des informateurs d'origines diverses, ne sachant que fort peu de français et mélangeant constamment kukuya et lingala. Le caractère ingrat du travail que nous leur demandions les décourageait vite d'ailleurs. Cette première période a surtout été consacrée à la traduction de listes de mots et de phrases très simples.

Nos différentes missions sur le terrain nous ont amenée à séjourner successivement à Lagué, Ngoulonkila et Lékana, c'est-à-dire dans toute la moitié ouest du plateau. Afin de vérifier l'homogénéité de la langue, nous avons testé, dans les dix terres qui composent l'aire koukouya, un questionnaire essentiellement lexical mais qui permettait d'établir le tableau des classes nominales. Ces séjours sur le plateau nous ont permis d'effectuer de nombreux enregistrements et de recueillir: des contes, des proverbes, des devinettes, des chants (chants de miyali et de jumeaux en particulier), des récits historiques, plusieurs versions de la légende de Moubié, des textes de cérémonies rituelles et des descriptions de la vie matérielle. Nous avons pu également entreprendre des enquêtes sur les plantes médicinales auprès de deux féticheurs qui nous ont permis de les accompagner lors de leur collecte et nous ont expliqué les vertus et le mode d'emploi de plus de 100 variétés végétales dont ils se servent. Une collection d'insectes et d'oiseaux a également été entreprise mais les résultats ont été assez décevants: soit que les connaissances se perdent en ce domaine, soit que les variantes locales soient fort nombreuses, les recoupements effectués nous ont obligée à éliminer les trois quarts de nos matériaux.

A Brazzaville nous avons constitué un fichier lexical, entrepris la transcription et la traduction des enregistrements et commencé l'analyse de la langue avec le concours d'informateurs toujours éphémères et peu enthousiastes jusqu'à notre rencontre avec P.C. МБОУВІ, originaire du coeur du plateau (terre Enkou). Bien qu'il ait quitté sa région natale dès la fin de

l'école primaire, il possède une bonne connaissance de sa langue et s'intéresse à tout ce qui concerne son ethnie. Nous avons repris avec lui l'ensemble de notre documentation et poursuivi notre analyse dans des conditions qui auraient été bonnes si nous avions pu disposer de son aide à temps complet, ce qui a été impossible par manque de crédits.

Le corpus qui sert de base à cette étude ne représente qu'une partie de la documentation recueillie ; il se compose d'un lexique de plus de 4000 termes (monèmes et synthèmes), de questionnaires grammaticaux, de phrases diverses et de dix-huit contes.

Le travail qui va être présenté ne concerne que la première partie des résultats obtenus et se limitera à l'exposé des problèmes phonologiques et à une esquisse de la morphologie nominale. Il doit être suivi de la publication du lexique, des contes, et de l'étude du syntagme verbal.



## II PHONOLOGIE

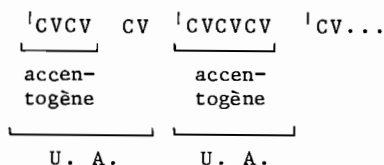
### PRELIMINAIRES

La description qui va suivre est établie à partir d'énoncés en élocution délibérée qui se présentent sous la forme de successions CVCVCV ... Le parler auquel nous nous référons est celui de notre informateur principal, originaire de la terre Enkou. Etant donné l'homogénéité de la langue (malgré certaines variantes que nous signalerons), il peut être considéré comme représentatif de toute la région kukuya.

#### UNITE DE BASE

C'est en général dans le cadre du monème que l'on établit l'inventaire des unités distinctives d'une langue afin d'endégager le système. Cette unité minimale de première articulation ne permet pas, en kukuya, de décrire les faits phonologiques de façon adéquate et économique ; nous ne l'avons donc pas retenue et utiliserons une unité définie en termes prosodiques.

Tout énoncé kukuya peut être segmenté en unités accentuelles, chaque fraction phonique accentuée marquant le début d'une nouvelle unité. La notion de pause, matérialisée ou matérialisable, permet de définir, au sein de ces unités accentuelles, une unité accentuelle minimale qui servira de base à notre description et que nous appellerons accentogène :



(Notons qu'on réalise une brève pause avant chaque syllabe accentuée).

L'accentogène est le seul cadre opérationnel que nous ayons pu trouver pour décrire la langue : toutes les règles qui seront établies : positions privilégiées, successions, combinaisons, harmonie vocalique, schèmes tonals, jouent au sein de cette unité et ne jouent que là.

Les segments compris entre une pause et un accent seront appelés non-accentogènes ; ils sont de structure simple, présentent un inventaire phonématique très réduit et le jeu des tons y est particulier ; nous en traiterons au chapitre de l'accent.

Le "mot phonologique" accentué peut :

- coïncider avec le monème,

Ex. : /kì.dzìkì/ [kì'dzìgì] "corbeille"  
/dzìkì/ n'est composé que d'un seul monème ;

- comporter deux monèmes liés,

Ex. : /kì.pítà/ [kì'pírà] "entrecroiser"  
/pítà/ est formé du radical verbal pít- et du suffixe -à ;

- se composer de deux monèmes amalgamés,

Ex. : /ᵐáànà/ [¹ᵐáànà] "enfant"  
cette unité est constituée par l'indice de classe m̀- et la base nominale -áànà.

Il peut aussi parfois coïncider avec le mot, ce terme étant pris dans son sens traditionnel :

Ex. : /ndé/ [¹ndĒ] "il, le (cl. 1 et 3)"

Ce cas est rare, mais ce seront toujours des mots que nous rapprocherons car les accentogènes n'ont pas d'existence sur le plan sémantique. Les commutations étant effectuées exclusivement au sein des accentogènes. quand accentogène et mot ne coïncident pas, la partie du second qui n'appartient pas au premier figurera entre parenthèses :

Ex. : /(kì).dzìkì/ "corbeille"

## PLAN

Nous traiterons successivement des consonnes, des voyelles, des tons et de l'accent.

### 1. Consonnes

Les accentogènes ayant pour forme canonique :

CV(V)  
 CV(V)CV  
 CVCVCV

les consonnes sont soit initiales, soit internes, jamais finales.

L'inventaire des consonnes en  $C_1$  comporte trente phonèmes ; ceux-ci peuvent être affectés d'une modification articulatoire pertinente mais difficile à définir, que nous envisagerons après avoir établi l'inventaire des consonnes "simples".

Les phonèmes intervocaliques sont au nombre de six et forment un sous-système très réduit mais cohérent. S'il y a non une, mais deux consonnes internes (CVCVCV), seules six combinaisons  $C_2-C_3$  sont admises. Ces particularités nous ont amenée à présenter séparément les deux positions, initiale et interne. Nous terminerons en comparant les deux inventaires et en montrant comment le deuxième peut être déduit du premier.

## 2. Voyelles

Il n'y a pas de voyelles initiales. Nous définirons les phonèmes vocaliques en première position (position accentuée), envisagerons ensuite les combinaisons entre première et dernière voyelle en CVCV et CVCVCV ( $V_2$  étant neutre dans ce cas), puis présenterons les successions vocaliques en CVV et CVVCV, et enfin les problèmes liés aux "semi-voyelles".

## 3. Tons

Les niveaux pertinents sont : le ton haut et le ton bas. Chaque accentogène peut être affecté de l'un des cinq schèmes admis par la langue ; ce schème se superpose à lui et doit être considéré comme une unité de même niveau que lui, formée comme lui d'unités discrètes.

## 4. Accent

L'existence de l'accent d'intensité constitue une des originalités de la langue. C'est lui qui nous a permis de définir le cadre au sein duquel le système phonologique va être décrit, et nous verrons qu'il intervient à chaque niveau de la description : consonnes, voyelles, tons.

Nous en traiterons en dernier lieu car il nous a paru préférable de présenter d'abord les éléments sur lesquels il joue.

## CONSONNES INITIALES

## I. Articulations simples

A. INVENTAIRE DES CONSONNES EN C<sub>1</sub>

## 1. /p/

Son identité phonologique ressort des rapprochements suivants

## p/b

|                                  |                                      |
|----------------------------------|--------------------------------------|
| / (kì) .pà / "champ d'arachides" | / (kì) .bà / "tue-sauterelles"       |
| / (kì) .pítà / "entrecroiser"    | / (kì) .bítà / "porter"              |
| / (kì) .pùtùkà / "devenir mou"   | / (kì) .bùtùkà / "grandir, vieillir" |

## p/w

|   |   |
|---|---|
| / (kì) .pèè / "morceau de canari"                 | / (kì) .wèè / "serpent ( <i>non dét.</i> )" |
| / (kì) .pítà / "entrecroiser"                     | / (kì) .wítà / "passer ( <i>intrans.</i> )" |
| / (kì) .pátakà <sup>1</sup> / "pousser en nombre" | / (kì) .wátakà / "consolider, soutenir"     |

## p/mp

|                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| / (kì) .pèè / "partie, moitié"      | / (kì) .mpèè / "hache de cérémonie"        |
| / pàkí / "trace de passage"         | / mpakí / "branche"                        |
| / (kì) .pítikà / "presser, écraser" | / (kì) .mpítikà / " <i>Loranthus sp.</i> " |

## p/m

|                                  |  |
|----------------------------------|--|
| / (kì) .pàà / "faire sortir"     | / (kì) .màà / "enlever"                |
| / (kì) .pìnà / "coïncer"         | / (kì) .mìnà / "avaler"                |
| / (kì) .pítikà / "planter serré" | / (kì) .mítikà / "mépriser, dédaigner" |

## p/t

|                                 |                                    |
|---------------------------------|------------------------------------|
| / (mù) .pàà / "housse en coton" | / (mù) .tàà / "piège à roussettes" |
| / (kì) .pìnà / "coïncer"        | / (kì) .tìnà / "rater"             |
| / (kì) .pètèkè / "s'accroupir"  | / (kì) .tètèkè / "trembler"        |

## p/pf

|   |   |
|---|---|
| / (kì) .pú / "chapeau"                          | / (kì) .pfú / "comportement, caractère" |
| / (kì) .píkà / "se détacher"                    | / (kì) .pfíkà / "être à l'abandon"      |
| / (kì) .púnùmà / "renverser sans le<br>vouloir" | / (kì) .pfúnùmà / "recouvrir avec"      |

/p/ se réalise comme une occlusive bilabiale, sourde, non nasale, légèrement aspirée.

<sup>1</sup> Lorsque le ton d'une voyelle n'est pas indiqué c'est qu'il est déterminé par le contexte tonal (cf. "Système tonal").

## 2. /b/

Son identité phonologique ressort des rapprochements suivants :

b/p déjà envisagé à propos de /p/

b/w

|                                 |  |
|---------------------------------|--|
| /(kì).báà/ "couper les cheveux" | /(kì).wáà/ "envisager"                   |
| /(kì).bítà/ "porter"            | /(kì).wítà/ "passer ( <i>intrans.</i> )" |
| /(kì).bólókò/ "casser"          | /(kì).wólokò/ "castrer"                  |

b/mb

|   |                                |
|---|--------------------------------|
| /bǒ/ "crosse de fougère"                | /mbǒ/ "anneau de corde"        |
| /béké/ "fagot"                          | /mbeke/ "bosse"                |
| /bulukú/ " <i>Spilanthès acemella</i> " | /mbúlukú/ "bâton pour chasser" |

b/m

|                                    |                                     |
|------------------------------------|-------------------------------------|
| /(kì).bèè/ "écarter les tisons"    | /(kì).mèè/ "faire pousser"          |
| /(kì).bààlà/ "déchirer, fendre"    | /(kì).mààlà/ "achever le reste de"  |
| /(kì).bítikà/ "être très nombreux" | /(kì).mítikà/ "mépriser, dédaigner" |

b/d

|                                  |                                    |
|----------------------------------|------------------------------------|
| /(mù).bè/ " <i>Ficus sp.</i> "   | /(kì).dè/ "creux, cassis"          |
| /(kì).báaná/ "commencer"         | /(kì).dáaná/ "gonfler"             |
| /(kì).bàlàkà/ "changer de route" | /(kì).dàlàkà/ "marcher avec peine" |

b/bv

|                                  |                                    |
|----------------------------------|------------------------------------|
| /bé/ "vous"                      | /bvé/ "eux, ils ( <i>o.l. 8</i> )" |
| /(kì).bààmà/ "coudre"            | /(kì).bvààmà/ "parler d'abondance" |
| /(kì).bùnùmà/ "couper à la base" | /(kì).bvùnùmà/ "se rassembler"     |

/b/ se réalise comme une occlusive bilabiale, sonore, non nasale, d'articulation énergique : l'occlusion est plus ferme et plus tenue que pour le b du français.

## 3. /w/

Son identité phonologique ressort des rapprochements suivants :

w/p déjà envisagé à propos de /p/

w/b déjà envisagé à propos de /b/

## w/mp

|                                  |                                     |
|----------------------------------|-------------------------------------|
| /(kì).wǎ/ "tabanide"             | /(kì).mpǎ/ "petite enflure"         |
| /wólò/ "guêpier à gorge blanche" | /mpólò/ "chance"                    |
| /(mà).wuluku/ "ébahissement"     | /(kì).mpuluku/ "saletés des plaies" |

## w/mb

|                              |                        |
|------------------------------|------------------------|
| /wàà/ "mise en quarantaine"  | /mbàà/ "feu"           |
| /wátá/ "clochette"           | /mbátá/ "tabouret"     |
| /(mà).wúlukú/ "ébahissement" | /(mà).mbúlukú/ "bâton" |

## w/m

|                           |                                   |
|---------------------------|-----------------------------------|
| /wè/ "tu, toi, te"        | /mè/ "je, me, moi"                |
| /(kì).wànà/ "grossir"     | /(kì).mànà/ "achever"             |
| /(kì).wìnìmà/ "se tordre" | /(kì).mìnìmà/ "manger avec excès" |

## w/s

|   |   |
|---|---|
| /(kì).wâ/ "donner"                        | /(kì).sâ/ "faire"                               |
| /(mù).wòlì/ "serpent ( <i>non dét.</i> )" | /(mù).sòlì/ "coeur fibreux des tubercu-<br>les" |
| /(kì).wìnìmà/ "être tordu,<br>se tordre"  | /(kì).sìnìmà/ "essuyer, frotter"                |

## w/y

|  |   |
|--|---|
| /(kì).wòò/ "aider"                       | /(kì).yòò/ "faire cuire sous la cendre" |
| /(kì).wámà/ "être fort"                  | /(kì).yámà/ "faire sécher au feu"       |
| /(kì).wìnìmà/ "être tordu,<br>se tordre" | /(kì).yìnìmà/ "scruter"                 |

## w/f

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| /(kì).wâ/ "donner"                | /(kì).fâ/ "cesser"                      |
| /(kì).wífimà/ "préparer un piège" | /(kì).ffimà/ "répondre avec impatience" |
| /(kì).wànàmà/ "discuter vivement" | /(kì).fànàmà/ "transpirer, déborder"    |

/w/ est réalisé comme une spirante sonore, labio-vélaire devant les voyelles d'arrière et /a/, labio-palatale devant les voyelles d'avant :

|              |                           |
|--------------|---------------------------|
| [kì  wá]     | "donner"                  |
| [  wólò]     | "guêpier à gorge blanche" |
| [mà  wūlūgū] | "ébahissement"            |

|        |              |             |
|--------|--------------|-------------|
| mais : | [kì  wìnèmà] | "se tordre" |
|        | [bù  wélè]   | "pauvreté"  |

## 4. /mp/

Son statut phonologique ressort des rapprochements suivants :

## mp/mb

|   |                             |
|---|-----------------------------|
| /mpú/ "pouvoir du chef"                     | /mbú/ "jumeau"              |
| /mpáamì/ "cloche"                           | /mbáamì/ "varan"            |
| /mpùlukú/ "intermédiaire dans les mariages" | /mbùlukú/ "bâton de chasse" |

mp/p déjà envisagé à propos de /p/

mp/w déjà envisagé à propos de /w/

## mp/m

|   |                          |
|---|--------------------------|
| /mpìí/ "vide"                           | /mìí/ "urine"            |
| /(kì).mpaka/ "évanouissement"           | /(kì).maka/ "preuve"     |
| /(kì).mpítiká/ " <i>Loranthus sp.</i> " | /(kì).mítiká/ "mépriser" |

## mp/nt

|                                 |                                   |
|---------------------------------|-----------------------------------|
| /(kì).mpá/ "abcès"              | /(kì).ntá/ "piège suspendu"       |
| /(mù).mpítí/ "fientes d'oiseau" | /(kì).ntítí/ "élément d'un piège" |

## mp/mf

|                              |                            |
|------------------------------|----------------------------|
| /(kì).mpá/ "abcès"           | /(kì).mfá/ "forme, aspect" |
| /(kì).mpùlá/ "fruit non mûr" | /(kì).mfùlá/ "punaise"     |

/mp/ se réalise comme une occlusive bilabiale, sourde, pré-nalisée, légèrement aspirée [ <sup>m</sup>p<sup>h</sup> ]; les vibrations nasales qui accompagnent l'occlusion cessent avant le relâchement complet de cette dernière.

## 5. /mb/

Son statut phonologique ressort des rapprochements suivants :

mb/mp déjà envisagé à propos de /mp/

mb/b déjà envisagé à propos de /b/

mb/w déjà envisagé à propos de /w/

## mb/m

|                        |                             |
|------------------------|-----------------------------|
| /mbee/ "village royal" | /mee/ "pierre de forge"     |
| /mbàlì/ "le lendemain" | /màlì/ "boisson alcoolisée" |

## mb/nd

/mbǒ/ "anneau de corde"

/ndǒ/ "oiseau (*non dét.*)"

/mbìlì/ "éloge funèbre"

/ndìlì/ "limite"

## mb/mv

/mbá/ "noix de palme"

/mvá/ "chien"

/mbútá/ "poisson (*non dét.*)"

/mvútá/ "feu de brousse"

/mb/ se réalise comme une occlusive bilabiale sonore prénasalisée [<sup>m</sup>b], articulée avec énergie ; le relâchement de l'occlusion, commencé nasal, s'achève oral mais au même point d'articulation.

## 6. /m/

Son identité phonologique ressort des rapprochements déjà effectués à propos de : /p/, /b/, /w/ /mp/, /mb/ et des suivants :

## m/n

/(kì).mèè/ "faire pousser"

/(mù).nèè/ "ricin"

/(kì).mànà/ "achever"

/(kì).nànà/ "redresser, tendre"

## m/ŋ

/mí/ "urine"

/ŋí/ "yeux"

/(kì).mààlà/ "achever le reste de"

/(kì).ŋààlà/ "se moquer"

/m/ se réalise comme une occlusive nasale, bilabiale, toujours sonore ; prononcée avec énergie, elle paraît gémisée ; sa présence nasalise partiellement la voyelle suivante, en particulier dans les structures CVV.

## 7. /pf/

Son statut phonologique ressort des rapprochements suivants :

## pf/bv

/(mù).pfú/ "esprit maléfique"

/(mù).bvú/ "saison"

/(kì).pfútà/ "tromper"

/(kì).bvútà/ "rafler"

/(kì).pfùnùmà/ "faisander"

/(kì).bvùnùmà/ "se rassembler"

## pf/f

/(lì).pfú/ "la mort"

/(lì).fú/ "cheveu"

/(kì).pfútà/ "tromper"

/(kì).fútà/ "payer"

/(kì).pfùnùmà/ "faisander"

/(kì).fùnùmà/ "arracher plumes  
ou cheveux"

## pf/mf

|            |                      |            |                      |
|------------|----------------------|------------|----------------------|
| /(bà).pfú/ | "esprits maléfiques" | /(bà).mfú/ | "barbus à bec denté" |
| /pfúlá/    | "carrefour"          | /mfúlá/    | "vent violent"       |

## pf/ɲ

|               |                               |              |               |
|---------------|-------------------------------|--------------|---------------|
| /pfíí/        | "petite ouverture"            | /ɲíí/        | "yeux"        |
| /(kì).pfáakà/ | "trancher de plusieurs coups" | /(kì).ɲáakà/ | "éclabousser" |

pf/p déjà envisagé à propos de /p/

## pf/t

|                |                 |               |                         |
|----------------|-----------------|---------------|-------------------------|
| /(bù).pfi/     | "petite taille" | /(bù).tí/     | "fétiche"               |
| /(kì).pffilà/  | "abandonner"    | /(kì).tffilà/ | "attendre impatiemment" |
| /(kì).pfùnùmà/ | "faisander"     | /(kì).tùnùmà/ | "errer"                 |

## pf/ts

|                |  |                |                   |
|----------------|--|----------------|-------------------|
| /(kì).pfákà/   | "blesser"                              | /(kì).tsákà/   | "trancher"        |
| /(kì).pfúnumà/ | "retourner un con-tenant au-dessus de" | /(kì).tsúnumà/ | "mourir en série" |

/pf/ est réalisé comme une affriquée labio-dentale, sourde, légèrement aspirée ; au moment de l'occlusion, les deux lèvres sont en contact et les dents supérieures touchent l'intérieur de la lèvre inférieure ; quand la désocclusion a lieu, il se produit une friction labio-dentale ; la durée de /pf/ n'est pas sensiblement supérieure à celle de /p/. Ce phonème n'a jamais été rencontré devant les voyelles de deuxième degré d'aperture /e/ et /o/.

## 8. /bv/

Son identité phonologique ressort des rapprochements suivants :

bv/pf déjà envisagé à propos de /pf/

## bv/f

|                |                     |               |                       |
|----------------|---------------------|---------------|-----------------------|
| /(kì).bvìà/    | "enlever une femme" | /(kì).fìà/    | "fouiller"            |
| /(kì).bvìimà/  | "salir l'eau"       | /(kì).fìimà/  | "être enfreint"       |
| /(kì).bvètèkè/ | "chipoter"          | /(kì).fètèkè/ | "faire un petit trou" |

## bv/mv

|         |                       |         |                  |
|---------|-----------------------|---------|------------------|
| /bvùtà/ | "chenille (non dét.)" | /mvùtà/ | "feu de brousse" |
|---------|-----------------------|---------|------------------|

Ce rapprochement est le seul que nous ayons pu trouver en raison de la rareté de /mv/.

bv/ŋ

/bvé/ "ils, eux (c.l. 8)"

/ŋé/ "ils, eux (c.l. 4)"

/bvàkà../ "affalé"

/ŋàkà ../ "pêle-mêle"

/(kì).bvànàmà/ "trembler de peur"

/(kì).ŋànàmà/ "se réjouir"

bv/b déjà envisagé à propos de /b/

bv/d

/(kì).bvékè/ "saisir brusquement"

/(kì).dékè/ "tituber"

/(kì).bvàana/ "aller à la rencontre"

/(kì).dàana/ "gonfler"

/d/ étant un phonème très rare, nous n'avons pu trouver de paire parfaite pour l'opposer à /bv/.

bv/dz

/(mù).bvá/ "ceinture"

/(mù).dzá/ "racine"

/(kì).bvùkà/ "faire un mélange"

/(kì).dzùkà/ "devenir mou, tendre"

/(kì).bvàtàkà/ "devenir trop gros"

/(kì).dzàtàkà/ "piétiner, tasser"

/bv/ est réalisé comme une affriquée labio-dentale, sonore articulée avec énergie ; ce qui a été dit de l'articulation de /pf/ vaut aussi pour /bv/ qui est son partenaire sonore. Ce phonème n'a été rencontré qu'une fois devant /o/ (gémîné) mais, contrairement à /pf/, il est bien attesté devant /e/.

9. /f/

Son statut phonologique ressort des rapprochements suivants :

f/pf déjà envisagé à propos de /pf/

f/bv déjà envisagé à propos de /bv/

f/mf

/(kì).fìì/ "débris, copeau"

/(mù).mfìì/ "plante (non dét.)"

/fùlà/ "coton"

/mfùlà/ "grosse calabasse à musique"

f/mv

/fùlà/ "bulle"

/mvùlà/ "pluie, année"

Cette opposition est la seule que nous ayons pu trouver, en raison de la rareté de /mv/.

f/ŋ

/fè/ "ampoule"

/ŋé/ "ils, eux (c.l. 4)"

/(kì).fáalà/ "fouetter"

/(kì).ŋáalà/ "asperger, éclabousser"

/(kì).fànàmà/ "transpirer"

/(kì).ŋànàmà/ "se réjouir"

f/w déjà envisagé à propos de /w/

f/s

/(kì).fìf/ "piège à oiseaux"      /(kì).sìf/ "tendon"  
 /(kì).fìfà/ "répondre avec impatience"      /(kì).sfimà/ "respirer avec peine"  
 /(kì).fètèkè/ "faire un petit tour"      /(kì).sètèkè/ "se déplacer"

f/y

/(lì).fú/ "cheveu"      /(mà).yú/ "marchés"  
 /(kì).félè/ "se pousser"      /(kì).yéjà/ "grandir, devenir adulte"  
 /(kì).fànàmà/ "transpirer, déborder"      /(kì).yànàmà/ "commencer à mûrir, rougir"

/f/ est réalisé comme une fricative labio-dentale, sourde, légèrement aspirée ; les dents effleurent la partie interne de la lèvre inférieure. Ce phonème n'a jamais été rencontré devant /o/.

10. /mf/

Son identité phonologique ressort des rapprochements suivants :

mf/mv

/mfí/ "célibataire"      /mví/ "cheveux blancs"  
 /mfùlù/ "grosse calebasse"      /mvùlù/ "pluie, année"

mf/pf déjà envisagé à propos de /pf/

mf/f déjà envisagé à propos de /f/

mf/ŋ

/mfe/ "le froid"      /ŋe/ "ils, eux (c. 4)"  
 /mfát(ápá)/ "aisselle"      /ŋàt(ìkí)/ "frère cadet"

Ces rapprochements peu satisfaisants sont les seuls possibles : /mf/ et /ŋ/ sont tous deux des phonèmes rares et présentent tous deux des lacunes dans leur distribution.

mf/mp déjà envisagé à propos de /mp/

mf/nt

/(kì).mfá/ "forme, aspect"      /(kì).ntá/ "nasse à collet"  
 /mfúlù/ "tortue"      /ntúlù/ "toux"

## mf/ns

|            |                    |            |                           |
|------------|--------------------|------------|---------------------------|
| /(kì).mfá/ | "forme, aspect"    | /(kì).nsà/ | "chenille non comestible" |
| /mfín(ì)/  | "ibis falcinelle"  | /nsfn(à)/  | "position assise"         |
| /mfùl(à)/  | "grosse calabasse" | /nsùl(ì)/  | "odeur"                   |

/mf/ se réalise comme une affriquée labio-dentale, sourde, prénasalisée, légèrement aspirée [<sup>m</sup>pf<sup>h</sup>]. La bouche étant fermée, les dents supérieures sont en contact avec l'intérieur de la lèvre inférieure mais le voile du palais se relève plus tôt que dans la fricative nasale. Ce phonème n'a été rencontré que deux fois devant /e/ et il n'est pas attesté devant /o/.

## 11. /mv/

Son statut phonologique ressort des rapprochements suivants :

mv/mf déjà envisagé à propos de /mf/

mv/bv déjà envisagé à propos de /bv/

mv/f déjà envisagé à propos de /f/

## mv/ŋ

|                                   |              |                             |                                      |
|-----------------------------------|--------------|-----------------------------|--------------------------------------|
| /mváá/                            | "intervalle" | /ŋáá/                       | "trou entre des incisives<br>limées" |
| /(mà). <sup>(\ \)</sup> mvaan(ì)/ | "rencontre"  | / <sup>(\ \)</sup> maa/     | "petite saison sèche"                |
|                                   |              | / <sup>(\ \)</sup> maan(a)/ | "enfant"                             |

Ces rapprochements peu satisfaisants sont les seuls possibles (rareté des deux phonèmes et lacunes dans leur distribution).

mv/mb déjà envisagé à propos de /mb/

## mv/nd

|              |                   |              |                         |
|--------------|-------------------|--------------|-------------------------|
| /(mà).mvùtà/ | "feux de brousse" | /(kì).ndùtà/ | "sauterelle (non dét.)" |
|--------------|-------------------|--------------|-------------------------|

## mv/nz

|                       |                    |                       |                |
|-----------------------|--------------------|-----------------------|----------------|
| /mv <sup>(v)</sup> i/ | "cheveux blancs"   | /nz <sup>(\)</sup> i/ | "argent"       |
| /mvùlì/               | "bataille, combat" | /nzùlì/               | "chat sauvage" |

Le phonème /mv/ se réalise comme une affriquée labio-dentale, sonore, pré-nasalisée, d'articulation énergique [<sup>m</sup>bv]. C'est le partenaire sonore de /mf/. Comme le montrent le petit nombre de rapprochements cités et leur caractère souvent peu satisfaisant, /mv/ est un phonème très rare : il apparaît en avant-



t/n

|   |                            |
|---|----------------------------|
| /(mù).tàà/ "piège à roussettes"           | /(mù).nàà/ "orgueilleux"   |
| /(kì).tókò/ "donner un pouvoir"           | /(kì).nókò/ "pleuvoir"     |
| /(kì).tànàmà/ "s'écarter l'un de l'autre" | /(kì).nànàmà/ "s'allonger" |

t/p déjà envisagé à propos de /p/

t/pf déjà envisagé à propos de /pf/

t/k

|                                 |                                       |
|---------------------------------|---------------------------------------|
| /(kì).tà/ "piquer"              | /(kì).kà/ "cueillir"                  |
| /(kì).tìmà/ "tendre un piège"   | /(kì).kìmà/ "se demander la cause de" |
| (kì).ténèmè/ "se mettre debout" | /(kì).kénèmè/ "refuser de croire"     |

t/ts

|   |                                   |
|---|-----------------------------------|
| /(kì).tóò/ "faire parvenir"               | /(kì).tsóò/ "distinguer, choisir" |
| /(kì).tìmà/ "tendre un piège"             | /(kì).tsìmà/ "penser"             |
| /(kì).tànàmà/ "s'écarter l'un de l'autre" | /(kì).tsànàmà/ "louer, glorifier" |

/t/ est réalisé comme une occlusive apico-alvéolaire, sourde, non nasale, légèrement aspirée.

## 14. /d/

Son identité phonologique ressort des rapprochements suivants :

d/t déjà envisagé à propos de /t/

d/y

|  |                                   |
|--|-----------------------------------|
| /(kì).dè/ "creux, cassis"                  | /(kì).yè/ "aller"                 |
| /(kì).dámà/ "parler fort"                  | /(kì).yámà/ "faire sécher au feu" |
| /(kì).dákapà/ "respirer imperceptiblement" | /(kì).yákapà/ "se rouvrir"        |

d/nd

|                              |   |
|------------------------------|---|
| /(kì).dàlà/ "se débattre"    | /(mù).ndàlà/ "lien fixant le métier à tisser" |
| /(kì).daka/ "piège à collet" | /ndaka/ "affaire, parole"                     |

Nous n'avons pu trouver aucune paire parfaite, /nd/ étant presque aussi rare que /d/.

d/n

/(kì).dè/ "creux, cassis"

/(mù).nè/ "*Pteridium aquilinum*"

/(kì).daaná/ "gonfler"

/(kì).naana/ "étaier"

d/bv déjà envisagé à propos de /bv/

d/k

/(kì).daaná/ "gonfler"

/(kì).káaná/ "s'entêter"

/(kì).dàlàkà/ "marcher avec  
difficulté"

/(kì).kàlàkà/ "se retourner"

d/dz

/(kì).dùmà/ "protester"

/(kì).dzùmà/ "s'éveiller en sursaut"

/(kì).dàkà/ "piège à collet"

/(kì).dzàkà/ "vieillesse"

/d/ est réalisé comme une occlusive apico-alvéolaire, sonore, non nasale ; l'occlusion est plus ferme et plus tenue que pour le d du français. Ce phonème n'est pas attesté devant la voyelle postérieure de deuxième degré /o/ ; il arrive en dernière position des consonnes initiales, avec moins de 0,5 % des entrées du lexique.

15. /s/

Son statut phonologique ressort des rapprochements suivants :

s/y

/(kì).sèè/ "rétrécir (*tr.*)"

/(kì).yéè/ "conseiller"

/(kì).símà/ "s'exclamer"

/(kì).yímà/ "chanter"

/(kì).sìnìmà/ "frotter"

/(kì).yìnìmà/ "scruter"

s/t déjà envisagé à propos de /t/

s/ts

/(kì).sè/ "goût agréable"

/(kì).tsè/ "tortillon de terre"

/(kì).símà/ "s'étonner, envier"

/(kì).tsímà/ "penser, regretter"

/(kì).sànàmà/ "être actif"

/(kì).tsànàmà/ "louer, glorifier"

s/nt

/(kì).sù/ "saison sèche"

/(kì).ntú/ "ananas"

/(kì).sèmé/ "plante à vertus  
magiques"

/(kì).ntèmé/ "pâte d'arachides"

## s/ns

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| /kì).sàà/ "abri provisoire"       | /kì).nsàà/ "main de bananes"                |
| /nsèlè/ "enfant né par les pieds" | /sèlè/ "lisses ( <i>métier à tisser</i> )"  |
| /(mù).s(ùnumá)/ "jeune plant"     | /(mù).ns(ùnumá)/ " <i>Celosia trigyna</i> " |

## s/n

|                               |                             |
|-------------------------------|-----------------------------|
| /(mù).sàà/ "lamelle, lambeau" | /(mù).nàà/ "orgueilleux"    |
| /kì).s(ínà)/ "se dire adieu"  | /kì).n(ínà)/ "souffrir"     |
| /kì).s(ènèmè)/ "se hausser"   | /kì).n(ènèmè)/ "se flétrir" |

## s/n

|                         |                                |
|-------------------------|--------------------------------|
| /kì).sàà/ "dépecer"     | /(mù).nàà/ "lèser"             |
| /kì).s(ìkà)/ "écraser"  | /kì).n(ìkà)/ "se remuer"       |
| /kì).s(ètèkè)/ "bouger" | /kì).n(ètèkè)/ "se décomposer" |

## s/f déjà envisagé à propos de /f/

/s/ est réalisé comme une fricative apico-prépalatale, sourde, légèrement aspirée (on utilise le dessus de la pointe de la langue); elle est sifflante devant V et VV, chuintante devant wV.

## 16. /y/

Son statut phonologique ressort des rapprochements suivants :

y/s déjà envisagé à propos de /s/

y/d déjà envisagé à propos de /d/

## y/dz

|                               |                                  |
|-------------------------------|----------------------------------|
| /(mù).yà/ "série, collection" | /(mù).dzà/ "racine"              |
| /kì).y(ímà)/ "chanter"        | /kì).dz(ímà)/ "s'éteindre"       |
| /kì).y(ìnìtà)/ "scruter"      | /kì).dz(ìnìtà)/ "se réconcilier" |

## y/nd

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| /yó/ "ils, eux (Cl. 9, 10)" | /ndó/ "deuxième issue de certains terriers" |
| /y(ókó)/ "marigot"          | /nd(ókó)/ "malchance"                       |

## y/nz

|  |   |
|--|---|
| /yó/ "ils, eux (Cl. 9, 10)"                | /nzó/ "maison, famille"                       |
| /kì).y(íní/ "habitude"                     | /kì).nz(íní/ "entêtement"                     |
| /(mà)y(ónímí/ "lézard ( <i>non dét.</i> )" | /(mù).nz(ónímí/ " <i>Markhamia sessilis</i> " |

y/n

|                                   |                                   |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| /(mù).yàà/ "bande de terrain"     | /(mù).nàà/ "orgueilleux"          |
| /(kì).yíinà/ "appuyer"            | /(kì).níinà/ "souffrir"           |
| /(kì).yànàmà/ "commencer à mûrir" | /(kì).nànàmà/ "se mettre en file" |

y/ŋ

|                               |   |
|-------------------------------|---|
| /(mù).yaa/ "bande de terrain" | /(mù).naa/ "chasse-mouches"                 |
| /(kì).yíikà/ "enseigner"      | /(kì).níikà/ "insister"                     |
| /(kì).yátakà/ "se fendre"     | /(kì).nátakà/ "marcher comme sur des oeufs" |

y/f déjà envisagé à propos de /f/

y/w déjà envisagé à propos de /w/

/y/ est réalisé : - tantôt comme une fricative apico-prépalatale, sonore, d'articulation énergique, plutôt sifflante devant V et VV, plutôt chuintante devant wV (un seul cas) ;

- tantôt comme une spirante, sonore, prépalatale [y].

Ces deux réalisations sont en variantes libres avec prédominance de l'une ou de l'autre selon les individus et les régions ; il existe cependant un terme pour lequel seule la variante continue est attestée : [yà] "avec"

## 17. /nt/

Son statut phonologique ressort des rapprochements suivants :

nt/nd

|                   |   |
|-------------------|---|
| /ntó/ "fin, bout" | /ndó/ "deuxième issue de certains terriers" |
| /ntùmá/ "sangue"  | /ndùmá/ "Fagara sp."                        |

nt/t déjà envisagé à propos de /t/

nt/s déjà envisagé à propos de /s/

nt/n

|                                 |                                 |
|---------------------------------|---------------------------------|
| /(bà).ntaa/ "pagnes de raphia"  | /(bà).naa/ "orgueilleux (nom.)" |
| /(kì).ntémé/ "pâte d'arachides" | /(mù).nèmé/ "jeune feuille"     |

nt/mf déjà envisagé à propos de /mf/

nt/nk

/(mù).ntĩ/ "mauvais plaisant"

/(mù).nkĩ/ "noyau"

/ntámá/ "fourmi noire"

/nkámá/ "centaine"

nt/ns

/(bà).ntáá/ "pagnes de raphia"

/(mà).nsáá/ "pleurs"

/ntámá/ "fourmi noire"

/nsámá/ "*Curcuma longa*"

/nt/ se réalise comme une occlusive apico-alvéolaire, sourde, prénasalisée, légèrement aspirée [nt<sup>h</sup>]; le relâchement de l'occlusion s'achève oral mais sans changement de point d'articulation.

## 18. /nd/

Son statut phonologique ressort des rapprochements suivants :

nd/nt déjà envisagé à propos de /nt/

nd/d déjà envisagé à propos de /d/

nd/y déjà envisagé à propos de /y/

nd/n

/(kì).ndà/ "machin"

/(kì).nà/ "moment"

/ndòkò/ "malchance"

/(mù).nòkò/ "rosée"

nd/mv déjà envisagé à propos de /mv/

nd/ng

/ndo<sup>(v)</sup>/ "oiseau (*non dét.*)"/ngo<sup>(v)</sup>/ "panthère"

/ndilí/ "limite"

/ngilí/ "interdit"

nd/nz

/ndó/ "deuxième issue de certains terriers"

/nzó/ "maison, famille"

/ndòkò/ "malchance"

/nzòkò/ "éléphant"

/nd/ est réalisé comme une occlusive apico-alvéolaire, sonore, prénasalisée, d'articulation énergique [nd].

## 19. /n/

Son statut phonologique ressort des rapprochements déjà effectués à propos de /t/, /d/, /s/, /y/, /nt/, /nd/, /ŋ/ et des suivants :

n/ŋ

/(mù).nèè/ "ricin"

/(kì).ŋèè/ "fruit acide"

/(mù).nani/ "*Drymaria cordata*"

/(mù).ŋani/ "défilé"

/(kì).nànàmà/ "s'allonger"

/(kì).ŋànàmà/ "mûrir, rougir"

n/ɲ

/(mù).nàà/ "orgueilleux (nom.)"

/(mù).ɲàà/ "chasse-mouches"

/(kì).námàmà/ "être à l'aplomb"

/(kì).ɲámàmà/ "crachiner"

/(kì).nànàmà/ "se mettre en file"

/(kì).ɲànàmà/ "détacher, défaire"

/n/ est réalisé comme une occlusive nasale, apico-alvéolaire, toujours sonore ; articulée avec énergie, elle paraît géminée ; sa présence nasalise partiellement la voyelle suivante, en particulier dans les structures de type CVV. Ce phonème n'a jamais été rencontré devant la voyelle postérieure de premier degré d'aperture /u/.

20. /l/

Son identité phonologique ressort des rapprochements suivants :

l/t

/(mà).lá/ "villages"

/(mà).tá/ "arbalètes"

/(kì).líbà/ "flairer"

/(kì).tíbà/ "se vanter"

/(kì).lélekè/ "suspendre"

/(kì).télekè/ "faire cuire à l'eau"

l/d

/(kì).lè/ "lassitude"

/(kì).dè/ "creux, cassis"

/(kì).làlàkà/ "s'étendre"

/(kì).dàlàkà/ "marcher avec difficulté"

l/s

/(kì).lè/ "lassitude"

/(kì).sè/ "goût agréable"

/(kì).lìlà/ "pleurer"

/(kì).sìlà/ "admettre"

/(mù).lìnìmà/ "plume de queue"

/(mù).sìnìmà/ "liane"

l/y

/lì/ "ce (al. 5)"

/yì/ "ce (al. 9 et 10)"

/(kì).lìlì/ "larme"

/(kì).yìlì/ "piège pour gros gibier"

/(kì).létekè/ "goûter"

/(kì).yétekè/ "mordre"

l/nt

/(mù).lű/ "*Albizzia adiantifolia*"/(mù).ntű/ "*Myrianthus arboreus*"

|   |                                |
|---|--------------------------------|
| /kì).lòkò/ "sorcellerie"                | /kì).ntòkò/ "mets particulier" |
| /mù).lélekè/ "tout ce qui est suspendu" | /bà).ntélekè/ "ensouples"      |

l/nd

|                       |                                    |
|-----------------------|------------------------------------|
| /lò/ "aujourd'hui"    | /ndò/ "oiseau ( <i>non dét.</i> )" |
| /lòbì/ "cri d'alarme" | /ndòbì/ "terre ocre"               |

l/n

|                                    |                                 |
|------------------------------------|---------------------------------|
| /mì).là/ "intestins"               | /bì).nà/ "moments"              |
| /kì).láanà/ "préparer le repas"    | /kì).náanà/ "être à l'aplomb"   |
| /kì).látapa/ "chercher à attraper" | /kì).natapa/ "être fixé, collé" |

/l/ est réalisé comme une latérale apico-alvéolaire, toujours sonore ; articulée avec énergie, elle paraît géminée.

## 21. /ts/

Son statut phonologique ressort des rapprochements suivants :

ts/dz

|                                    |  |
|------------------------------------|--|
| /kì).tsù/ "groupe, foule"          | /kì).dzù/ "mortier en bois"            |
| /kì).tsimà/ "penser, regretter"    | /kì).dzimà/ "prêter, emprunter"        |
| /kì).tsínimà/ "envoyer pour nuire" | /kì).dzínimà/ "se perdre, disparaître" |

ts/s déjà envisagé à propos de /s/

ts/ns

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| /kì).tsàà/ "partage du gibier" | /kì).nsàà/ "main de bananes"           |
| /tsfnà/ "voisinage"            | /nsfnà/ "position assise"              |
| /tsalapa/ "mare"               | /nsalapa/ "oiseau ( <i>non dét.</i> )" |

ts/p

|   |                                     |
|---|-------------------------------------|
| /kì).tswá/ "piler, couper"              | /kì).pwá/ "boire"                   |
| /kì).tsèkè/ "tapoter pour faire tomber" | /kì).pèkè/ "se détendre, s'élargir" |
| /kì).tsànàmà/ "louer, glorifier"        | /kì).pànàmà/ "ouvrir, défaire"      |

ts/t déjà envisagé à propos de /t/

ts/pf déjà envisagé à propos de /pf/

## ts/k

/(kì).tsóò/ "distinguer, choisir"      /(kì).kóò/ "bercer"  
 /(kì).tsìmà/ "penser, regretter"      /(kì).kìmà/ "s'étonner, s'interroger"  
 /(kì).tsfìnimà/ "envoyer pour nuire"      /(kì).kfìnimà/ "se rouler par terre"

/ts/ est réalisé comme une affriquée, apico-prépalatale, sourde ; c'est le dessus de la pointe de la langue qui se rapproche de la région prépalatale ; la friction qui accompagne la désocclusion est peu marquée, très brève ; comme toutes les consonnes initiales sourdes, /ts/ est légèrement aspiré : il est sifflant devant V et VV quel qu'en soit le timbre, mais chuintant devant wV.

## 22. /dz/

Son statut phonologique ressort des rapprochements suivants :

dz/ts déjà envisagé à propos de /ts/

dz/y déjà envisagé à propos de /y/

## dz/nz

/(dzìkì) "patrimoine hériditaire"      /(nzìkì) "chimpanzé"  
 /(kì).dzùl(ùpì)/ "porte"      /(bà).nzùl(ìkì) "fourmi magnan"

Il n'a pas été possible de trouver des rapprochements plus satisfaisants.

## dz/ɲ

/(kì).dzìkì/ "corbeille"      /(kì).ɲìkì/ "poisson électrique"  
 /(kì).dzfìnimà/ "se perdre, disparaître"      /(kì).ɲfìnimà/ "se dissimuler"

dz/d déjà envisagé à propos de /d/

dz/bv déjà envisagé à propos de /bv/

## dz/k

/(kì).dzìmà/ "prêter, emprunter"      /(kì).kìmà/ "s'étonner, s'interroger"  
 /(kì).dzìnìmà/ "se réconcilier"      /(kì).kìnìmà/ "essuyer la sueur"

/dz/ est réalisé comme une affriquée apico-prépalatale, sonore, articulée avec énergie ; ce qui a été dit de la réalisation de /ts/ vaut aussi pour celle de /dz/, son partenaire sonore.

## 23. /ns/

Son statut phonologique ressort des rapprochements suivants :

ns/nz

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| /nsɪpɪ/ "oiseau ( <i>non dét.</i> )" | /nzɪpɪ/ "rat ( <i>non dét.</i> )"                 |
| /(bà).nsɪlip(ɪ)/ "aulacode"          | /(bà).nzɪlip(a)/ "fils non maillés<br>aux lisses" |

ns/ts déjà envisagé à propos de /ts/

ns/s déjà envisagé à propos de /s/

ns/p

|                     |   |
|---------------------|---|
| /(lì).nsáá/ "larme" | /(mù).páá/ "chasse-mouches"                   |
| /nsɪmɪ/ "souvenir"  | /pɪmɪ/ "fruit comestible ( <i>non dét.</i> )" |

ns/nt déjà envisagé à propos de /nt/

ns/mf déjà envisagé à propos de /mf/

ns/nk

|                        |                              |
|------------------------|------------------------------|
| /nsàà/ "notoriété"     | /nkàà/ "poison des ordalies" |
| /nsétè/ "clou, pointe" | /nkétè/ "grain de poivre"    |

/ns/ est réalisé comme une affriquée apico-prépalatale, sourde, prénasalisée, légèrement aspirée: [n<sup>h</sup>ts<sup>h</sup>] devant V et VV, [n<sup>h</sup>t<sup>h</sup>] devant wV. Les vibrations nasales qui accompagnent l'occlusion cessent avant le relâchement complet de cette dernière.

## 24. /nz/

Son statut phonologique ressort des rapprochements suivants :

nz/ns déjà envisagé à propos de /ns/

nz/dz déjà envisagé à propos de /dz/

nz/y déjà envisagé à propos de /y/

nz/p

|                                     |                                    |
|-------------------------------------|------------------------------------|
| /nzɪmɪ/ "beaucoup"                  | /pɪmɪ/ "fruit ( <i>non dét.</i> )" |
| /(mù).nzɔnɪmɪ/ "Markhamia sessilis" | /(pɔnɪmɪ/ "solitaire"              |

nz/nd déjà envisagé à propos de /nd/



## k/ng

/kéé/ "poisson (*non dét.*)"/ngéé/ "petit mammifère (*non dét.*)"

/(mù).kèlè/ "paquet"

/(mù).ngèlè/ "*Riccinodendron africanum*"

/kinima/ "peine, souffrance"

/nginimà/ "bicyclette"

## k/ŋ

/(kì).kéè/ "sécher"

/(kì).ŋéè/ "mépriser"

/(kì).kélè/ "prendre soin de"

/(kì).ŋélè/ "briller (*soleil*)"/(kì).kátakà/ "s'accrocher, s'ob-  
stiner"/(kì).ŋátakà/ "chauffer (*soleil*)"

k/t déjà envisagé à propos de /t/

k/ts déjà envisagé à propos de /ts/

k/dz déjà envisagé à propos de /dz/

/k/ se réalise comme une occlusive dorso-vélaire, orale, toujours sourde, légèrement aspirée ; le caractère antérieur ou postérieur de la voyelle qui le suit ne modifie pas son articulation.

## 27. /h/ ?

Ce son n'a été rencontré que dans un seul terme, d'ailleurs peu fréquent: [hé] "aussi", qui ne s'emploie qu'avec les substituts nominaux. Etant donné la nature grammaticale de ce terme, aucun rapprochement satisfaisant n'est possible. Citons cependant :

h/k déjà envisagé à propos de /k/

## h/ŋ

/hé/ "aussi"

/ŋé/ "étincelle"

/h/ se réalise comme une continue glottale, sourde, peu marquée. Son intégration au système ne fait pas problème et c'est pourquoi nous le maintenons dans la liste des phonèmes.

## 28. /nk/

Son statut phonologique ressort des rapprochements suivants :

## nk/ng

/nkàà/ "poison des ordalies"

/ngàà/ "féticheur"

/nkálá/ "araignée"                      /ngálá/ "Abrus precatorius"  
 /kì.nkinima/ "plante (non dét.)"      /kì.nginima/ "insecte (non dét.)"

nk/k    déjà envisagé à propos de /k/

nk/h    aucun rapprochement possible

nk/ŋ

/nkèè/ "mauvaise humeur"              /ŋèè/ "goût acide"

nk/nt    déjà envisagé à propos de /nt/

nk/ns    déjà envisagé à propos de /ns/

/nk/ se réalise comme une occlusive vélaire, sourde, prénasalisée, légèrement aspirée [<sup>h</sup>k<sup>h</sup>]. Le caractère antérieur ou postérieur de la voyelle qui le suit ne modifie pas son articulation.

#### 29.        /ng/

Son statut phonologique ressort des rapprochements effectués à propos de : /k/, /h/, /nk/, /nd/, /nz/ et du suivant :

ng/ŋ

/(mù).ngèè/ "manche de sagaie"              /(mù).ŋèè/ "arbre à fruits comestibles"  
 /ngaani/ "groupe"                              /ŋaani/ "petit crocodile à tête pointue"

/ng/ se réalise comme une occlusive vélaire, sonore, prénasalisée [<sup>h</sup>g]; son articulation est énergique et le caractère antérieur ou postérieur de la voyelle qui le suit ne modifie pas sa réalisation.

#### 30.        Le phonème /ŋ/

Son identité phonologique ressort des rapprochements effectués à propos de : /k/, /h/, /nk/, /ng/, /n/ et /ŋ/.

/ŋ/ se réalise comme une occlusive nasale, vélaire, toujours sonore, énergique ; son point d'articulation n'est pas modifié en fonction de la voyelle qui le suit mais celle-ci en revanche est franchement nasalisée bien que ne devenant pas nasale.

Ce phonème n'a été rencontré qu'une fois devant /i/, et ceci dans un dérivé par redoublement qui n'entre pas dans le corpus réduit des accentogènes simples qui sert de base à cette description. Devant /u/ il n'est attesté que dans un terme donné par un seul informateur : /kì.ŋùnùmà/ "enlever le reste de".

## B. DISCUSSION

Dans l'inventaire précédent nous avons présenté comme étant des phonèmes consonantiques un certain nombre de réalisations qui pouvaient faire l'objet d'une autre interprétation. Nous allons essayer de justifier cette prise de position.

Signalons tout d'abord l'existence de semi-voyelles [w] et [y] dont le statut ne sera envisagé qu'au chapitre des voyelles, mais auxquelles nous serons amenée à faire allusion dans la discussion qui va suivre. Elles apparaissent dans les contextes suivants :

|     |  |
|-----|--|
| CwV | C = consonne centrale, prépalatale ou postérieure.<br>V = i, e, a. |
| CyV | C = occlusive orale: bilabiale ou vélaire.<br>V = a.               |

## 1. Les phonèmes /w/ et /y/

Distincts des "semi-voyelles" dont il vient d'être question, ils appartiennent sans conteste à l'inventaire des consonnes de la langue :

- ils ne sont pas porteurs de tons ;
- ils peuvent l'un et l'autre être suivis de toutes les voyelles, alors

que seul un petit nombre de successions vocaliques sont admises en kukuya.

Ex. : / (kì).yòò/ "cuire sous la cendre"  
/ (kì).wòò/ "aider"

(Les successions /io/ et /uo/ sont toutes deux impossibles) ;

- ils ne peuvent commuter qu'avec des consonnes ou l'un avec l'autre, jamais avec des voyelles ou avec zéro. (Rappelons ici que la structure canonique des accentogènes est CV(CV)(CV) ;

- enfin nous avons vu que /y/ était réalisé [z] par de nombreux locuteurs, ce qui confirme son statut de consonne et, par analogie, celui de /w/.

## 2. Les affriquées /pf/, /bv/, /ts/, /dz/.

a) phonèmes uniques ou groupes consonantiques ?

Malgré la transcription adoptée, nous considérons qu'il ne s'agit pas de séquences CC, et ceci pour les raisons suivantes :

- Réalisation :

occlusion et friction ont lieu au même point d'articulation, la seconde se produisant au moment de la désocclusion, et étant à peine marquée.

- Fréquence :

Si /pf/ et /bv/ arrivent respectivement en vingtième et en dix-huitième position et sont donc relativement mal représentés, en revanche /ts/ occupe la huitième place des consonnes initiales et /dz/ la onzième alors que /d/, dont il serait une combinaison dans l'hypothèse CC, n'apparaît qu'en vingt-neuvième.

(L'écart entre la fréquence de la sourde /ts/ et celle de la sonore /dz/ est caractéristique des ordres central et postérieur : quand l'opposition voisé/non-voisé y existe, c'est toujours la sourde qui est la mieux représentée).

- Type spécifique des séquences supposées :

aucune autre consonne que /f/ ne peut apparaître après /p/, aucune autre que /p/ avant /f/, et il en est de même pour /bv/, /ts/, /dz/ ; aucun autre groupe de consonnes n'est attesté.

- absence d'un phonème /v/ :

puisque /v/ n'existe pas, /bv/ ne peut correspondre à un groupe b + v et doit être considéré comme un phonème unique ; de son existence en tant que tel, on peut conclure au statut monophonématique de /pf/ (malgré les commutations possibles entre /pf/ et /p/, /pf/ et /f/) qui apparaît comme son partenaire sourd, sans quoi /bv/ serait isolé dans le système. Dès lors /ts/ et /dz/, qui participent aussi à la corrélation de sonorité, ont toutes chances d'être des phonèmes uniques.

b) phonèmes indépendants ou variantes combinatoires des occlusives correspondantes ?

La question peut en effet se poser :

- /pf/ et /bv/, nous l'avons vu, sont beaucoup moins fréquents que les occlusives du même ordre (antérieur) et présentent tous deux des lacunes dans leur distribution : le premier n'est attesté ni devant /e/, ni devant /o/, le second ne l'est pas devant /o/ ;

- /d/ est extrêmement rare et /dz/ pourrait en être une réalisation ;

- ce que, faute d'un terme plus précis, nous avons appelé la "marque" (cf. II. "Articulations marquées") est impossible en combinaison avec /t/ et /d/ qui n'ont pas non plus été rencontrés devant la séquence wV, alors que /ts/ et /dz/ admettent l'une et l'autre : il y a donc complémentarité partielle entre alvéolaires et prépalatales. D'autre part si cette "marque" se combine

aussi bien avec /p/ et /b/ qu'avec /pf/ et /bv/, nous n'avons trouvé qu'un cas d'opposition entre occlusive bilabiale et affriquée labiodentale marquées :

/kì.phììnà/ "noircir"            /kì.pfhììnà/ "manger peu"

En revanche, nous avons relevé plusieurs termes où les deux variantes, occlusive ou affriquée, sont admises :

Ex. : /phùùkù/ ou /pfhùùkù/ "battement de mains paumes creusées"

On pourrait à la limite supposer que la variante occlusive est figée dans certains cas et la variante affriquée dans d'autres, et qu'il n'y a pas plus opposition entre les deux que dans le cas des centrales. (Comparer avec les variantes possibles [y] et [z] du phonème /y/ et l'existence d'un terme où la première réalisation est obligatoire : /yà/ "avec").

Ces faits ne sont cependant pas suffisants pour remettre en cause l'existence des affriquées :

- /f/, /mf/, /mv/, /ɱ/ présentent la même lacune que /bv/ : l'absence de la voyelle postérieure de deuxième degré /o/ après ces phonèmes semble être une caractéristique de l'ordre labiodental ;

- /ts/ et /dz/ ont une grande fréquence et sont attestés devant tous les timbres vocaliques ;

- /d/ et /dz/, quelle que soit la rareté du premier, peuvent apparaître devant les mêmes voyelles bien que nous n'ayons pu trouver qu'une paire parfaite pour les opposer l'un à l'autre ;

- les oppositions occlusives / affriquées sont nombreuses, en particulier devant voyelle de premier degré ou de troisième degré.

Nous considérons donc les affriquées comme des phonèmes indépendants, mais nous allons voir, en examinant les nasales /ɱ/ et /ɲ/, qu'une autre interprétation serait envisageable.

### 3. Les nasales ɱ et ɲ

#### a) ɱ

Ce phonème est rare puisqu'il apparaît en vingt-cinquième position des consonnes avec vingt-neuf occurrences seulement (il est vrai que certains des termes dont il est l'initiale sont relativement fréquents dans le discours). Par ailleurs il n'est attesté que devant les voyelles antérieures /i/ et /e/, et avec /a/ devant laquelle il se réalise [ɱw].

Or les séquences [wV] n'ont été rencontrées que pour V = /i/, /e/, /a/. On pourrait donc considérer [ɱ] comme la réalisation de /m/ devant [wV]

et transcrire : /mwi/, /mwe/, /mwa/ ce que nous avons supposé être /m̥i/, /m̥e/, /m̥a/.

Nous voyons deux objections à cette interprétation :

- d'une part /m̥/ est bien intégré au système si nous admettons l'existence de /pf/ et de /bv/ ;

- d'autre part /m/ serait le seul phonème de son ordre à pouvoir être suivi de la séquence wV qui n'apparaît jamais avec les consonnes antérieures, qu'elles soient bilabiales ou labio-dentales.

Pour que ces objections tombent, il faudrait considérer que si [m̥] est en réalité /mw/, [pf] et [bv] sont eux-mêmes /pw/ et /bw/ ; dans ce cas, toutes les occlusives antérieures, qui ne comprendraient alors que des bilabiales, admettraient wV ; mais nous avons dit que /pf/ et /bv/ étaient attestés devant la voyelle d'arrière /u/, alors que dans tous les cas de wV que nous avons relevés, V était toujours une voyelle d'avant ou /a/. Il semble donc difficile d'interpréter [pf] et [bv] comme étant /pw/ et /bw/ et nous maintenons /m̥/ comme phonème indépendant à distribution incomplète.

Du reste /m̥/ n'est ni la seule nasale à ne pas admettre /u/, puisque /n/ est dans le même cas, ni la seule consonne de son ordre à être absente devant /o/, puisque cette particularité est commune à toutes les labio-dentales.

Quant au [w] des réalisations de /m̥/ devant /a/, il peut être considéré comme son de passage : l'articulation de cette nasale est toujours accompagnée, chez nos informateurs, d'une forte avancée des lèvres, mais l'arrondissement qui devrait en résulter entre en conflit avec le caractère étiré de /i/ et de /e/ et ne se manifeste pleinement que devant /a/, voyelle pour laquelle la position des lèvres n'est pas pertinente.

#### b) /ɲ/

En raison de sa fréquence et de l'absence de toute lacune dans sa distribution /ɲ/ présente un cas un peu différent du précédent et si nous en parlons ici, c'est que sa position dans le système est comparable à celle de /m/ et son existence liée, comme pour ce dernier, à celle des affriquées de son ordre.

En effet [ɲ] pourrait ne pas être un phonème unique et serait alors interprété comme n + y tout comme nous avons suggéré de considérer [m̥] comme étant m + w.

Les objections sont les suivantes :

- /ɲ/ est plus fréquent que /n/, le premier arrivant en dix-septième position et le second en vingt-troisième ;

- il est attesté devant toutes les voyelles alors que la séquence yV n'a été rencontrée que pour V = a ;

- il est bien intégré au système si l'on admet l'existence de /ts/ et de /dz/ en tant que phonèmes indépendants ;

- /n/ serait le seul phonème de son ordre à admettre yV qui n'apparaît ailleurs qu'après consonne bilabiale ou postérieure.

Aux arguments donnés en faveur de l'existence d'un phonème /ŋ/ s'ajoutent donc, pour /ɲ/, ceux que l'on peut tirer de sa fréquence et de sa distribution, et ces derniers demeurent si, pour rétablir une certaine régularité dans le système et y intégrer n + y, nous interprétons /ts/ et /dz/ comme étant eux-mêmes t + y et d + y ; en effet :

- d'une part il faudrait admettre que, après les apicales, yV est possible avec en V n'importe quelle voyelle, alors que dans les séquences de ce type que nous avons rencontrées, V était toujours /a/.

- d'autre part il semble peu vraisemblable que C + y soit plus fréquent que C, or [ɲ] et [dz] sont nettement mieux représentés que /n/ et /d/ :

|          |        |
|----------|--------|
| ɲ = 80   | n = 42 |
| dz = 136 | d = 14 |

Nous considérons donc /tz/, /dz/ et /ɲ/ comme des phonèmes.

#### 4. Un système consonantique réduit ?

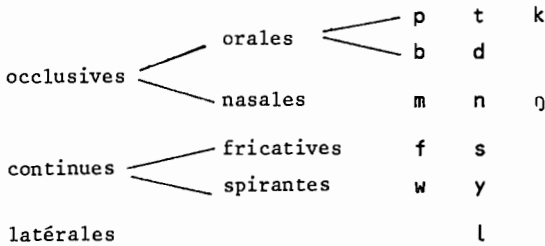
De ce qui vient d'être dit des affriquées et des nasales /ŋ/ et /ɲ/, il semble ressortir que deux systèmes consonantiques différents pourraient être envisagés :

- ou bien on considère ces réalisations comme des phonèmes indépendants, et c'est ce que nous avons fait ;

- ou bien on interprète affriquées et nasales de même point d'articulation comme des réalisations des occlusives correspondantes devant wV et yV :

|                         |                            |                        |
|-------------------------|----------------------------|------------------------|
| [pfV] = /pwV/ (i, a, u) | [bvV] = /bwV/ (i, e, a, u) | [ŋV] = /mwV/ (i, e, a) |
| [tsV] = /tyV/           | [dzV] = /dyV/              | [ɲV] = /nyV/           |

on aboutit alors au tableau suivant (les mi-nasales, qui seront discutées plus loin, n'y apparaissent pas) :



Dans ce système les séquences CWV et CyV seraient attestées dans les conditions suivantes :

a) CWV

- est possible et fréquent quand C est une occlusive antérieure, orale ou nasale, et V n'importe quelle voyelle sauf /o/. On aboutit alors aux réalisations [pf], [bv], [ŋ] ;

- est possible, mais beaucoup plus rare, quand C est une consonne d'un autre ordre (sauf /l/), V ne pouvant être alors que /i/, /e/ ou /a/ ;

Ex. : twi [tʃw̄i], swi [ʃw̄i], kwi [kw̄i]

- est impossible quand C est /f/ ou /l/.

b) CyV

- est possible et très fréquent quand C est une occlusive centrale, orale ou nasale, quel que soit le timbre de V. On a alors les réalisations [ts], [dz], [ɾ] ;

- est possible mais rare (douze cas en tout) quand C est une occlusive orale, antérieure ou postérieure, et que V est /a/ ;

Ex. : pya [pya] kya [kya]

- est impossible quand C est l'un des phonèmes suivants : /m/, /f/, /w/, /s/, /l/, /ŋ/.

Une remarque s'impose aussitôt : certaines séquences supposées C  $\left\{ \begin{smallmatrix} w \\ y \end{smallmatrix} \right\}$  V ont un caractère systématique, elles ont une grande fréquence, sont attestées quel que soit le timbre de V et aboutissent à des réalisations dans lesquelles l'articulation propre du deuxième élément perd son identité. Ce sont :

occlusive antérieure + wV

occlusive centrale + yV

Il paraît impossible de les mettre sur le même plan que les séquences  $Cw_e^i$  et  $Cya$  dont la distribution est tout autre et dans lesquelles  $w$  et  $y$  sont phonétiquement présents. On est ainsi amené, pour rendre compte des premières, à postuler une série d'occlusives antérieures labialisées et une série d'occlusives centrales palatalisées.

Cette interprétation aboutit donc à un tableau comparable (dédoublément des occlusives antérieures et centrales) à celui que l'on obtient en considérant  $[pf]$ ,  $[bv]$ ,  $[m]$  et  $[ts]$ ,  $[dz]$ ,  $[r]$  comme des phonèmes, mais elle nous semble plus arbitraire, moins proche des faits et difficilement compatible avec l'existence de la "marque" dont il sera question plus loin. Nous ne la retiendrons pas.

*Remarque* - Du point de vue diachronique, si l'on se réfère aux racines du bantou commun, les affriquées actuelles sont l'aboutissement d'occlusives devant voyelles de premier degré ou successions  $V_1V_2$  dans un système à sept phonèmes vocaliques. Signalons que  $[pf]$  ne vient pas de  $[p]$  mais de  $[k]$ .

##### 5. Les mi-nasales

Avant d'envisager le statut phonologique des réalisations mi-nasales, nous présenterons rapidement les conditions de leur apparition.

a) Complexes NC et frontières de monèmes.

(Le kukuya étant une langue bantoue, le nominal et le verbal sont formés d'une base précédée d'un préfixe obligatoire, non-accentogène, qui peut être de forme CV,  $\emptyset$  ou N.)

On rencontre trois types de séquences NC :

- mi-nasales radicales :

Ex. :  $/kì.mpá/$  "abcès"  
 $/mù.ntù/$  "Myricanthus arboreus"

$/mpá/$  et  $/ntù/$  sont des monèmes, il ne peut y avoir pause, même virtuelle, entre élément N et élément C.

Notons que le préfixe est toujours réalisé long avant NC :  $[k]:^1mpā]$ , mais qu'on rencontre aussi des préfixes longs avant des thèmes en consonne simple :  $[bà:^1pèrè]$  "pois de terre".

- réalisations NC de nature ambiguë :

Ex. :  $/nzó/$  "maison, famille"  
 $/mbàtà/$  "siège traditionnel"

Ces signifiants peuvent être interprétés comme comportant

soit deux monèmes :       |N-dzó| (ou |N-yó|)  
                                  |N- bàtà|

soit un monème (précédé  
d'un monème à signifiant  
zéro):                   |∅-nzó|  
                                  |∅-mbàtà|

En effet, les accords gouvernés par ces nominaux sont en N, ce qui semble aller dans le sens de la première interprétation : |N-dzó|

Ex. : /nzó yì.mvé/ "une belle maison"  
          |N-dzó yì-N-bvé|

à côté de : /lì.bá lì.lì.bvé/ "une belle noix"  
          |lì-bá lì-lì-bvé|

Mais l'opposition de nombre se fait de la façon suivante :

          /nzó/ "maison"       /mà.nzó/ "maisons"  
à côté de : /kì.kò/ "pagne"   /bì.kò/ "pagnes"

Autrement dit, N demeure au pluriel comme s'il faisait partie du radical.

De même, dans la formation des diminutifs (dérivés par redoublement de la première syllabe et substitution d'un préfixe ki- au préfixe de base), on aura :

          /kì.nzó.nzó/ "petite maison" (/nzó/ "maison")  
à côté de : /kì.bú.bà/ "petite noix" (/lì.bá/ "noix")

Là encore, /nzó/ est traité comme formant une seule unité et ceci confirmerait la deuxième interprétation : |∅-nzó|

- Combinaison d'un préfixe N et d'une consonne initiale de radical :

α) les accords que nous venons de voir

Ex. : /nzó.yì.mvé/           |yì-N-bvé|  
à côté de : /lì.bá lì.lì.bvé/   |lì-lì-bvé|

β) certains pluriels (Cl. 10)

Ex. : /ntó/ "cuillères"   |N-tó|  
à côté de : /lì.tó/ "cuillère" |lì-tó|

γ) le préfixe de première personne

Ex. : /mè mpàlî/ "je sors"   |mè N-pàl-î|

à côté de : /wè pàlɪ/ "tu sors" |wè Ø-pàl-ɪ|  
 /bó bá.pàlɪ/ "ils sortent" |bó bá-pàl-ɪ|

En α) comme en β) et γ), il y a frontière de monèmes entre Net C. Signalons que lorsque le préfixe N se trouve devant un radical en nasale, il est élidé : /mè múnɪ/, "je vois" |mè N-mún-ɪ|

b) Existence de mi-nasales monophonématiques

Du point de vue phonologique, plusieurs arguments parlent en faveur de l'interprétation monophonématique des mi-nasales en kukuya :

- même point d'articulation pour la partie nasale et la partie orale des réalisations entre lesquelles il existe donc une solidarité très forte ;

- absence de tout autre groupe de consonnes, puisque nous avons vu que les affriquées devaient être considérées comme des phonèmes ;

- fréquence assez élevée de chacun des complexes (calculée seulement à partir des types 1 et 2) ; [nd] en particulier est attesté vingt-six fois, alors que /d/ n'a été rencontré que dans quatorze termes.

- participation de ces séquences à la corrélation de sonorité par ailleurs bien attestée dans la langue :

mp, mf, nt, ns, nk

mb, mv, nd, nz, ng

- enfin, absence d'un phonème /g/ et de toute réalisation qui pourrait être rattachée à un tel phonème. Dès lors, [ŋg] qui, lui, est attesté et qui ne saurait être une réalisation de /ŋ/ auquel il s'oppose, doit être interprété comme un phonème unique. Son existence en tant que tel rend vraisemblable et même nécessaire celle d'une série mi-nasale sans laquelle il serait isolé dans le système.

Ce dernier argument nous paraissant décisif, nous admettrons l'existence de mi-nasales monophonématiques.

*Remarque*

Les mi-nasales n'ont pas été rencontrées à l'intervocalique, mais ceci ne peut être utilisé ni en faveur ni au détriment de l'interprétation monophonématique : l'initiale est la position de différenciation maximale ; l'intervocalique ne présente qu'un inventaire très réduit avec neutralisation de l'opposition de sonorité, de celle de plosion-friction et de celle qui lie les ordres apparentés. Si NC est un phonème unique, son absence en C<sub>2</sub> s'explique par la neutralisation de second niveau entre nasales totales et mi-nasales ; s'il s'agit d'un groupe, on conçoit qu'il n'apparaisse qu'en position accentuée.

c) des mi-nasales et des groupes N + C ?

Nous venons de voir qu'il y avait des mi-nasales monophonématiques, mais doit-on interpréter tous les complexes NC de façon identique ou faut-il postuler :

- d'une part une série de mi-nasales,
- d'autre part des groupes N + C correspondant au troisième type du premier paragraphe (p. 61,  $\alpha$ ),  $\beta$ ) et  $\gamma$ ) ?

Dans la mesure où il y a identité de réalisation entre toutes les occurrences NC et où seul le recours à la morphologie permettrait, en face de l'une d'entre elles, de décider si elle doit être considérée comme un groupe  $C_1C_2$  ou comme un phonème unique, nous considérons qu'il n'y a, au niveau phonologique, que des mi-nasales monophonématiques.

Lorsque ces mi-nasales sont le résultat de la rencontre d'un préfixe N et d'un radical commençant par une consonne, il y a amalgame et apparition, non d'un groupe de consonnes, mais d'un nouveau phonème ; l'élément nasal n'est jamais porteur de ton, alors que tout préfixe non amalgamé est intoné, et la séquence NCV(CV) à laquelle on aboutit constitue un accentogène c'est-à-dire une unité de base, accentuée sur l'initiale, identique à celles qui ont servi à établir cette description.

Ex. : [kì:mpā] "abcès"  
 [ndzɔ̃] "maison"  
 [ntɔ̃] "cuillères" ([lì'tɔ̃] "cuillère")

On aurait de même /ŋáanà/, "enfant", formé de deux monèmes, un préfixe mû- et une base nominale, mais constituant un seul accentogène de structure phonologiquement identique à celle de /kì).ŋáàkà/, "éclabousser", où /ŋ/ est initiale de monème.

Ajoutons que lorsque le préfixe N se trouve devant une initiale en nasale on a [<sup>1</sup>NV(CV)], et non NNV(CV).

#### Remarque

On pourrait considérer [ŋg] comme la réalisation d'un phonème /g/ partenaire sonore de /k/. Dans ce cas, il y aurait, non des mi-nasales, mais des groupes N + C dans lesquels N représenterait l'archiphonème résultant de la neutralisation devant C de toutes les oppositions d'ordre dans la série nasale, cet archiphonème se réalisant comme une occlusive nasale de même point d'articulation que la consonne suivante :

N + p > [mp]  
 N + d > [nd]  
 N + k > [ŋk]

Cette interprétation nous paraît moins vraisemblable que la précédente, tant du point de vue phonétique qu'au niveau du système.

Dans ces combinaisons N + C on constaterait une neutralisation en C de l'opposition occlusive / continue, l'archiphonème étant réalisé occlusif :

|         |       |   |       |
|---------|-------|---|-------|
| N + p,  | N + w | > | [mp]  |
| N + pf, | N + f | > | [mpf] |
| N + ts, | N + s | > | [nts] |
| N + dz, | N + y | > | [ndz] |

Par ailleurs, N + l se réalise [nd], mais on ne peut ici parler de neutralisation l/d puisque les traits communs aux deux phonèmes - le point d'articulation, la sonorité et le caractère oral - ne sont pertinents, dans le système, que pour le deuxième.

#### C. DEFINITION ET CLASSEMENT DES PHONEMES. FREQUENCE.

Les rapprochements donnés dans la première partie permettent de dégager les traits pertinents des phonèmes consonantiques, de définir ceux-ci phonologiquement et de les classer.

##### 1. Définition

|      |             |           |      |             |                     |
|------|-------------|-----------|------|-------------|---------------------|
| /p/  | - antérieur | (p/t)     | /b/  | - antérieur | (b/d)               |
|      | bilabial    | (p/pf)    |      | bilabial    | (b/bv)              |
|      | - oral      | (p/mp, m) |      | - oral      | (b/mb, m)           |
|      | - occlusif  | (p/w)     |      | - occlusif  | (b/w)               |
|      | sourd       | (p/b)     |      | sonore      | (b/p)               |
|      |             |           | /w/  | - antérieur | (w/s, y)            |
|      |             |           |      | bilabial    | (w/f)               |
|      |             |           |      | - continu   | (w/p, b, mp, mb, m) |
| /mp/ | - antérieur | (mp/nt)   | /mb/ | - antérieur | (mb/nd)             |
|      | bilabial    | (mp/mf)   |      | bilabial    | (mb/mv)             |
|      | - mi-nasal  | (mp/p, m) |      | - mi-nasal  | (mb/b, m)           |
|      | sourd       | (mp/mb)   |      | sonore      | (mb/mp)             |
|      |             |           | /m/  | - antérieur | (m/n)               |
|      |             |           |      | bilabial    | (m/m̥)              |
|      |             |           |      | - nasal     | (m/p, b, w, mp, mb) |

|      |             |                            |                           |             |                            |
|------|-------------|----------------------------|---------------------------|-------------|----------------------------|
| /pf/ | - antérieur | (pf/t, ts)                 | /bv/                      | - antérieur | (bv/d, dz)                 |
|      | labiodental | (pf/p)                     |                           | labiodental | (bv/b)                     |
|      | - oral      | (pf/mf, ŋ)                 |                           | - oral      | (bv/mv, ŋ)                 |
|      | - occlusif  | (pf/f)                     |                           | - occlusif  | (bv/f)                     |
|      | sourd       | (pf/bv)                    |                           | sonore      | (bv/pf)                    |
|      | /f/         | - antérieur                | (f/s, y)                  |             |                            |
|      |             | labiodental                | (f/w)                     |             |                            |
|      |             | - continu                  | (f/pf, bv, mf, mv, ŋ)     |             |                            |
| /mf/ | - antérieur | (mf/nt, ns)                | /mv/                      | - antérieur | (mv/nd, nz)                |
|      | labiodental | (mf/mp)                    |                           | labiodental | (mv/mb)                    |
|      | - mi-nasal  | (mf/pf, f, ŋ)              |                           | - mi-nasal  | (mv/bv, f, ŋ)              |
|      | sourd       | (mf/mv)                    |                           | sonore      | (mv/mf)                    |
|      | /ŋ/         | - antérieur                | (ŋ/n, ɲ)                  |             |                            |
|      |             | labiodental                | (ŋ/m)                     |             |                            |
|      |             | - nasal                    | (ŋ/pf, bv, f, mf, mv)     |             |                            |
| /t/  | - central   | (t/pf, t/k)                | /d/                       | - central   | (d/bv, k)                  |
|      | alvéolaire  | (t/ts)                     |                           | alvéolaire  | (d/dz)                     |
|      | - oral      | (t/nt, n)                  |                           | - oral      | (d/nd, n)                  |
|      | - occlusif  | (t/s)                      |                           | - occlusif  | (d/y)                      |
|      | sourd       | (t/d)                      |                           | sonore      | (d/t)                      |
| /s/  | - central   | (s/f, (h))                 | /y/                       | - central   | (y/f, (h))                 |
|      | - continu   | (s/t, ts, nt,<br>ns, n, ɲ) |                           | - continu   | (y/d, dz, nd,<br>nz, n, ɲ) |
|      | sourd       | (s/y)                      |                           | sonore      | (y/s)                      |
| /nt/ | - central   | (nt/mf, nk)                | /nd/                      | - central   | (nd/mv, ng)                |
|      | alvéolaire  | (nt/ns)                    |                           | alvéolaire  | (nd/nz)                    |
|      | - mi-nasal  | (nt/t, s, n)               |                           | - mi-nasal  | (nd/d, y, n)               |
|      | sourd       | (nt/nd)                    |                           | sonore      | (nd/nt)                    |
|      | /n/         | - central                  | (n/ŋ, ɲ)                  |             |                            |
|      |             | alvéolaire                 | (n/ɲ)                     |             |                            |
|      |             | - nasal                    | (n/t, d, s, y, nt, nd)    |             |                            |
|      | /l/         | - latéral                  | (l/t, d, s, y, nt, nd...) |             |                            |

|      |              |                                  |      |              |                |
|------|--------------|----------------------------------|------|--------------|----------------|
| /ts/ | - central    | (ts/pf, k)                       | /dz/ | - central    | (dz/bv, k)     |
|      | prépalatal   | (ts/t)                           |      | prépalatal   | (dz/d)         |
|      | - oral       | (ts/ns, ɲ)                       |      | - oral       | (dz/nz, ɲ)     |
|      | - occlusif   | (ts/s)                           |      | - occlusif   | (dz/y)         |
|      | sourd        | (ts/dz)                          |      | sonore       | (dz/ts)        |
| /ns/ | - central    | (ns/mf, nk)                      | /nz/ | - central    | (nz/mv, ng)    |
|      | prépalatal   | (ns/nt)                          |      | prépalatal   | (nz/nd)        |
|      | - mi-nasal   | (ns/ts, s, ɲ)                    |      | - mi-nasal   | (nz/dz, y, ɲ)  |
|      | sourd        | (ns/nz)                          |      | sonore       | (nz/ns)        |
|      | /ɲ/          | - central (ɲ/m, ɲ)               |      |              |                |
|      |              | prépalatal (ɲ/n)                 |      |              |                |
|      |              | - nasal (ɲ/ts, dz, s, y, ns, nz) |      |              |                |
|      | /k/          | - postérieur (k/ts, dz)          |      |              |                |
|      |              | - oral (k/nk, ɲ)                 |      |              |                |
|      |              | (- occlusif (k/h))               |      |              |                |
| /nk/ | - postérieur | (nk/ns)                          | /ng/ | - postérieur | (ng/nz)        |
|      | - mi-nasal   | (nk/k, ɲ, (h))                   |      | - mi-nasal   | (ng/k, ɲ, (h)) |
|      | sourd        | (nk/ng)                          |      | sonore       | (ng/nk)        |
|      | /ŋ/          | - postérieur (ŋ/ɲ)               |      |              |                |
|      |              | - nasal (ŋ/k, nk, ng, h)         |      |              |                |
|      | (/h/         | - postérieur                     |      |              |                |
|      |              | - continu (h/k, ɲ)               |      |              |                |

#### Commentaire

- Dans les définitions données plus haut, le trait "occlusif" et le trait "oral" sont toujours associés, nous ne retiendrons que le premier.

- Le phonème /h/ figure entre parenthèses : il n'a été rencontré que dans un terme et, étant donné la catégorie grammaticale de ce dernier, il n'a pas été possible de trouver des oppositions satisfaisantes pour prouver son statut phonologique, mais il s'intègre très bien au système consonantique.

- /l/ est défini par un seul trait, la latéralité, qu'il est seul à posséder ; il est donc tout à fait isolé.

- /s/ et /y/ sont données comme "centrales", cela implique que l'on conserve /h/ dans la liste des phonèmes, sinon elles seraient seulement "non antérieures" du point de vue de leur localisation.

- /f/, /w/ et /s/, /y/ ne sont pas traités de la même manière ; nous en donnerons les raisons plus loin.

- certains traits apparaissent comme seconds, ce sont :

- . du point de vue de la localisation : bilabial et labiodental, alvéolaire et prépalatal ;
- . du point de vue du mode d'articulation : sourd et sonore.

Nous reviendrons sur ce point en discutant le classement proposé.

## 2. *Classement*

a) En regroupant les phonèmes qui présentent un trait pertinent commun, on constate que les consonnes initiales se répartissent en cinq séries fondamentales définies par les caractéristiques de mode d'articulation ; trois d'entre elles présentent un clivage partiel ou total entre sourdes et sonores ; la dernière ne comporte qu'un seul phonème. Ce sont :

|                    |    |    |     |    |         |         |
|--------------------|----|----|-----|----|---------|---------|
| la série occlusive | p  | pf | t   | ts | sourdes |         |
|                    | b  | bv | d   | dz | sonores |         |
|                    | k  |    |     |    |         |         |
| la série continue  | s  |    |     |    | sourdes |         |
|                    | y  |    |     |    | sonores |         |
|                    | w  | f  | (h) |    |         |         |
| la série mi-nasale | mp | mf | nt  | ns | nk      | sourdes |
|                    | mb | mv | nd  | nz | ng      | sonores |
| la série nasale    | m  | ɱ  | n   | ɲ  | ŋ       |         |
| la série latérale  | l  |    |     |    |         |         |

Les sourdes et les sonores forment une corrélation de sonorité à laquelle participent vingt des trente phonèmes consonantiques de la langue :

|           |   |    |   |    |   |    |    |    |    |    |
|-----------|---|----|---|----|---|----|----|----|----|----|
| sourdes : | p | pf | t | ts | s | mp | mf | nt | ns | nk |
| sonores : | b | bv | d | dz | y | mb | mv | nd | nz | ng |

Par ailleurs, occlusives sourdes et mi-nasales sourdes d'une part, occlusives sonores et mi-nasales sonores d'autre part, sont en rapport exclusif deux à deux dans les ordres antérieur et central. Ces oppositions sont proportionnelles.

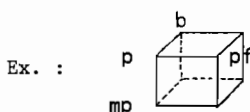
b) Le même principe de regroupement fait apparaître trois ordres principaux définis en termes de localisation avec, pour deux d'entre eux, un déroulement en deux ordres apparentés. Ce sont :

|                      |    |     |    |    |    |   |               |
|----------------------|----|-----|----|----|----|---|---------------|
| l'ordre antérieur :  | p  | b   | w  | mp | mb | m | bilabiales    |
|                      | pf | bv  | f  | mf | mv | ɱ | labiodentales |
| l'ordre central :    | t  | d   | nt | nd | n  |   | alvéolaires   |
|                      | ts | dz  | ns | nz | ɲ  |   | prépalatales  |
|                      | s  | y   |    |    |    |   |               |
| l'ordre postérieur : | k  | (h) | nk | ng | ŋ  |   |               |

Les phonèmes des ordres apparentés se trouvent en rapport d'opposition bilatérale :

|   |                 |    |    |    |    |    |                  |                  |
|---|-----------------|----|----|----|----|----|------------------|------------------|
| { | bilabiales :    | p  | b  | w  | mp | mb | m                | soit 12 phonèmes |
|   | labiodentales : | pf | bv | f  | mf | mv | ɱ                |                  |
| { | alvéolaires :   | t  | d  | nt | nd | n  | soit 10 phonèmes |                  |
|   | prépalatales :  | ts | dz | ns | nz | ɲ  |                  |                  |

Sur les trente phonèmes consonantiques de la langue, vingt-six participent au moins à l'une des oppositions bilatérales proportionnelles que nous avons signalées, seize entrant dans trois d'entre elles :



En revanche /k/, qui est pourtant le phonème le mieux représenté, ne participe à aucune opposition de ce type et il en est de même pour /h/ et /ŋ/. Tous trois cependant s'opposent deux à deux : ils ne sont définis que par deux traits pertinents dont l'un est commun aux trois.

/l/, fréquent lui aussi, n'est en rapport privilégié avec aucun autre phonème.

Ce classement des consonnes en séries et en ordres peut être représenté dans le tableau suivant :

|  | ANTERIEURES     |                 | CENTRALES        |                   | POSTE-<br>RIEURES |
|--|-----------------|-----------------|------------------|-------------------|-------------------|
|  | bila-<br>biales | labio-<br>dent. | alvéo-<br>laires | prépa-<br>latales |                   |
| Occlusives $\left\{ \begin{array}{l} S^d \\ S^r \end{array} \right.$ | p<br>b          | pf<br>bv        | t<br>d           | ts<br>dz          | k                 |
| Continues $\left\{ \begin{array}{l} S^d \\ S^r \end{array} \right.$  | w               | f               |                  | s<br>y            | h                 |
| Mi-nasales $\left\{ \begin{array}{l} S^d \\ S^r \end{array} \right.$ | mp<br>mb        | mf<br>mv        | nt<br>nd         | ns<br>nz          | nk<br>ng          |
| Nasales  | m               | ɱ               | n                | ɲ                 | ŋ                 |
| Latérales  |                 |                 |                  | l                 |                   |

### Commentaire

Le tableau proposé ci-dessus pour les consonnes initiales n'est pas établi seulement à partir des rapprochements donnés en première partie, mais aussi en tenant compte du fonctionnement du système : alternance entre phonèmes, possibilité ou impossibilité pour certains d'admettre la "marque", neutralisation en position intervocalique, etc.

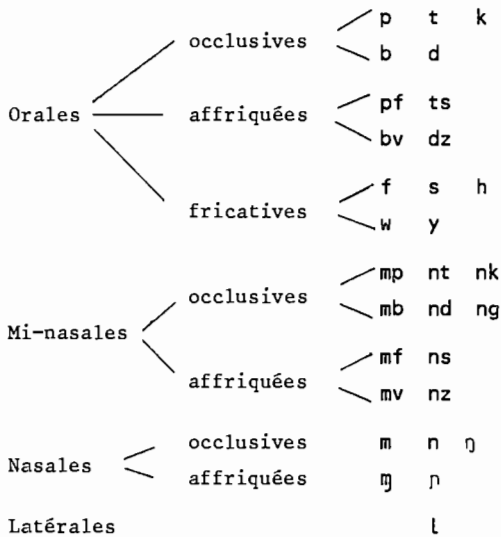
#### a) Les ordres apparentés

Pourquoi avoir choisi de présenter trois ordres principaux avec, pour deux d'entre eux, une subdivision en ordres apparentés, et non cinq ordres équivalents ?

Le premier argument, non décisif cependant, est d'ordre phonétique : toutes les antérieures sont des labiales, toutes les centrales des apicales ; la parenté entre bilabiales et labiodentales d'une part, alvéolaires et prépalatales d'autre part, est beaucoup plus grande que celle existant entre antérieures et centrales, ou centrales et postérieures.

Le deuxième tient au fonctionnement du système : à l'intervocalique on constate la disparition totale des labiodentales et des prépalatales ; il ne reste plus que trois ordres que l'on peut définir comme labial, apical et vélaire, ou encore : antérieur, central et postérieur. Il y a donc neutralisation au niveau des ordres, et celle-ci n'est possible que si les oppositions entre bilabiales et labiodentales, alvéolaires et prépalatales, sont bilatérales, d'où le classement présenté ici.

Les différences articulatoires entre les phonèmes de ce qui a été appelé "ordres apparentés" pourraient être envisagées comme relevant, nonde la localisation, mais du mode d'articulation, et ceci d'autant plus que ce qui distingue /p/ de /pf/ semble être identique à ce qui oppose /t/ à /ts/. On aurait alors une neutralisation de séries et non d'ordres, et des occlusives s'opposant à des affriquées. Cette interprétation n'a pas été retenue : il paraît difficile en effet de considérer /ŋ/ comme une affriquée ; de plus, le tableau ainsi obtenu ne ferait plus apparaître les caractéristiques communes à certains groupes de phonèmes : lacunes, "marque", etc. Ce tableau serait le suivant :



#### b) Les séries continue et latérale

Dans le tableau proposé, le phonème /l/ n'est pas intégré aux continues et la présentation qui est faite de celles-ci est peu homogène, et donc discutable.

- /s/ et /y/ étant donnés comme participant à la corrélation de sonorité, on s'attendrait à ce qu'il en soit de même pour /f/ et /w/. Or, ceux-ci sont définis respectivement comme labiodental et bilabial. Les raisons en sont les suivantes :

. Réalisation : /w/ est bilabial et /f/ labiodental ; cet argument, quoique non décisif, est important dans la mesure où il existe dans la langue un ordre bilabial et un ordre labiodental.

. Distribution : /w/ apparaît devant toutes les voyelles mais /f/ présente une lacune devant /o/, et cette particularité est commune à tous les phonèmes définis comme labiodentaux.

. Alternance : bien que l'alternance soit un phénomène morphologique, il paraît vraisemblable que le partenaire avec lequel une consonne alterne ait avec lui un trait commun ; or /w/ alterne avec /mp/ qui est défini comme bilabial et sourd. Tout porte donc à croire que ce qui est pertinent en /w/ est son caractère bilabial et non sa réalisation sonore.

- Si /f/ et /w/ ne s'opposent pas comme une sourde à une sonore mais comme deux phonèmes appartenant à des ordres apparentés, on pourrait envisager le même traitement pour /s/ et /y/ afin de rétablir une certaine cohérence dans la série continue. L'examen des faits déjà utilisés pour la définition de /f/ et de /w/ prouve cependant que /s/ et /y/ ne s'opposent par par leur point d'articulation mais par la présence ou l'absence de la marque sonore :

. toutes deux sont réalisées comme des prépalatales ;

. toutes deux admettent à la fois les séquences wV et la "marque", caractéristiques qu'elles ont en commun avec les prépalatales, et qui ne sont pas compatibles avec les alvéolaires ;

. toutes deux alternent avec des prépalatales, /s/ avec la sourde /ns/, et /y/ avec la sonore /nz/.

La sonorité peut donc être considérée comme le trait qui oppose /s/ à /y/.

- Ces phonèmes, malgré ce qui vient d'en être dit, sont définis comme des centrales et non comme des prépalatales car ils ne s'opposent pas, dans leur série, à une ou des alvéolaires : il n'y a pas d'opposition entre ordres apparentés au niveau des continues dans l'ordre central. Pour que cette opposition existe, il faudrait définir /l/ comme une continue alvéolaire. Or son comportement montre que cette consonne n'est intégrée

. ni à l'ordre alvéolaire, puisqu'elle admet la "marque" qui est incompatible avec tous les phonèmes définis comme alvéolaires ;

. ni à la série continue, puisqu'elle est bien attestée à l'intervocalique, alors que les phonèmes définis comme continus n'y sont pas représentés.

Ces deux faits nous semblent prouver suffisamment le caractère isolé de /l/, et c'est pourquoi nous le faisons apparaître dans une série dont il est le seul représentant.

## c) Autres classements possibles :

Nous venons d'en rejeter trois comportant, pour les continues :

. le premier, deux antérieures et deux centrales participant à la corrélation de sonorité :

|   |   |     |
|---|---|-----|
| f | s | (h) |
| w | y |     |

. le deuxième, un phonème par ordre apparenté :

|   |   |   |   |     |
|---|---|---|---|-----|
| w | f | s | y | (h) |
|---|---|---|---|-----|

. le troisième, l'intégration de /l/ :

|   |   |   |                |     |
|---|---|---|----------------|-----|
| w | f | l | <sup>s</sup> y | (h) |
|---|---|---|----------------|-----|

Nous en proposons un autre dans lequel les continues, puisque ce sont elles qui font problème, ne sont plus traitées comme formant un tout. Ce classement est le suivant :

|            |   |    |    |    |   |    |   |     |
|------------|---|----|----|----|---|----|---|-----|
| Orales     | — | p  | pf | f  | t | ts | s | k   |
|            | — | b  | bv |    | d | dz |   |     |
|            |   |    | /  |    |   | /  |   |     |
| Mi-nasales | — | mp | mf | nt |   | ns |   | nk  |
|            | — | mb | mv | nd |   | nz |   | ng  |
| Nasales    |   | m  | ŋ  | n  |   | ɲ  |   | ŋ   |
| Continues  |   | w  |    | l  |   | y  |   | (h) |

Dans ce système, comme dans celui que nous avons retenu, les consonnes après lesquelles /o/ n'est pas attesté se trouvent regroupées et les phonèmes présentant une alternance apparaissent dans le même ordre que ceux avec lesquels ils alternent. D'autre part, les trois ordres de base, représentés aussi à l'intervocalique, ressortent assez nettement : ce sont ceux qui ne sont pas partiellement dédoublés, c'est-à-dire les labiales, les apicales, les vélares.

Ceci implique qu'on ne considère plus les trois ordres qui apparaissent en C<sub>2</sub> comme résultant de la neutralisation d'oppositions existant seulement à l'initiale, mais qu'on admet qu'il y a cinq ordres en C<sub>1</sub> et que trois seulement d'entre eux sont représentés en C<sub>2</sub>, sans qu'il soit possible d'expliquer le caractère systématique de la non-représentation des deux autres. Quant à /l/, nous avons vu que rien ne justifiait son regroupement avec /w/ et /y/. Enfin se pose le problème de la définition de /f/ et de /s/ : créer deux ordres supplémentaires comportant chacun un seul phonème est une solution peu économique, et envisager /p/, /pf/, /f/ et /t/, /ts/, /s/ comme trois

degrés différents du mode de franchissement nous ramènerait au tableau proposé au § a), p. 70, et dont nous avons dit qu'il nous paraissait peu satisfaisant.

Nous n'avons donc pas retenu non plus ce dernier classement et pensons que celui qui a été choisi présente, malgré ses inconvénients, plus d'avantages que ceux qui ont ensuite été discutés.

### 3. *Fréquence.*

Celle-ci a été calculée non à partir de la totalité des items du lexique, mais seulement dans les unités minimales définies en termes d'accent et de pause, qui ont servi de base à cette description. (On exclut donc les composés, les dérivés par redoublement total ou partiel, les non-accentogènes.)

Les pourcentages sont les suivants :

|    |     |    |      |    |     |    |      |     |      |
|----|-----|----|------|----|-----|----|------|-----|------|
| p  | 4,1 | pf | 1,75 | t  | 5,8 | ts | 4,4  | k   | 13,1 |
| b  | 9   | bv | 2,2  | d  | 0,4 | dz | 4,1  |     |      |
|    |     |    |      | s  | 8,6 |    |      |     |      |
| w  | 4,5 | f  | 2,6  | y  | 4,7 |    |      | (h) |      |
| mp | 3   | mf | 1    | nt | 1,1 | ns | 3,5  | nk  | 4,1  |
| mb | 2,8 | mv | 0,45 | nd | 0,8 | nz | 1,75 | ng  | 2,5  |
| m  | 2   | η  | 0,9  | n  | 1,3 | η  | 2,4  | η   | 1,3  |
|    |     |    |      | l  | 5,7 |    |      |     |      |

On remarquera la très grande fréquence de /k/ qui représente à lui seul presque autant d'entrées que les quatre occlusives qui lui correspondent dans chacun des deux autres ordres.

La fréquence, par séries et par ordres, est la suivante :

|              |      |   |           |      |
|--------------|------|---|-----------|------|
| Occlusives : | 44,8 | { | Sourdes : | 37,3 |
| Continues :  | 20,4 |   | Sonores : | 28,7 |
| Mi-nasales : | 21   |   |           |      |
| Nasales :    | 7,9  |   |           |      |
| Latérales :  | 5,7  |   |           |      |

On constate une relative faiblesse des nasales qui sont au contraire bien attestées en  $C_2$ , et une fréquence assez forte des continues qui, elles, n'apparaissent pas dans cette position (voir : "système initial et système intervocalique").

|               |        |   |               |        |
|---------------|--------|---|---------------|--------|
| antérieures   | : 34,3 | } | bilabiales    | : 25,4 |
| (12 phonèmes) |        |   | labiodentales | : 8,9  |
| centrales     | : 44,5 | } | alvéolaires   | 9,4    |
| (13 phonèmes) |        |   | prépalatales  | 16,1   |
|               |        |   | centrales     | 19     |
| postérieures  | : 21   |   |               |        |
| (4 phonèmes)  |        |   |               |        |

Le classement : centrales, antérieures, postérieures, restera le même en  $C_2$ .

## II. Articulations marquées

Nous allons traiter ici d'un phénomène très particulier qui n'apparaît qu'avec C<sub>1</sub> et que nous appellerons "constriction" ou "marque" ; nous utiliserons, pour représenter celle-ci, le signe h qu'il ne faut confondre, ni avec le phonème /h/ (exceptionnel nous l'avons vu), ni avec l'aspiration des sourdes initiales, que nous omettrons dans les transcriptions phonétiques afin de ne pas créer de confusions.

Le choix de h peut paraître arbitraire, et il l'est assurément car le phénomène que nous allons décrire n'est pas une aspiration, mais comment symboliser cette "marque" qui modifie à la fois consonnes et voyelles, et donne lieu à presque autant de réalisations différentes qu'il y a de phonèmes concernés ?

### A. LES FAITS

#### 1. Généralités

##### a) Description

La "constriction" est caractérisée par le rétrécissement du passage de l'air entre C et VV; ce rétrécissement est toujours antérieur : il se produit entre C et V une sorte de friction qui s'achève en [w] devant les voyelles d'arrière (arrondies) et en [y] devant les voyelles d'avant (éti-rées).

Le trait de constriction est pertinent : Ch s'oppose à C dans les mêmes contextes ; ces contextes sont :

C = n'importe quelle consonne initiale d'un accentogène, sauf les centrales-alvéolaires t, d, nt, n.

VV = une succession de deux voyelles dont la première est n'importe lequel des cinq phonèmes vocaliques sauf /a/.

h semble affecter non un phonème unique mais un segment d'énoncé comportant une consonne initiale accentuée suivie de deux voyelles.

##### b) Exemples

Nous les donnerons avec la postérieure /k/ ; les réalisations sont alors particulièrement nettes, ne risquent pas de se confondre avec d'autres phonèmes de la langue (absence d'affriquées postérieures) et permettent de mieux cerner les faits :

- Devant succession VV à premier élément antérieur :

|      |  |                          |             |
|------|--|--------------------------|-------------|
| /ii/ | ' [kì:]  | "pipe"                   | /kìì/       |
|      | et [k <sup>y</sup> ì:] ou [k <sup>sy</sup> ì:]       | "cire d'abeille"         | /khìì/      |
| /ia/ | [kì'kíà]   | "boucher un gros trou"   | /kì.kíà/    |
|      | et [lì'k <sup>y</sup> íà] ou [lì'k <sup>sy</sup> íà] | "crin de palmier"        | /lì.khíà/   |
| /ee/ | [kì'kéè]   | "sécher, "être sec"      | /kì.kéè/    |
|      | et [kì'k <sup>y</sup> íè] ou [kì'k <sup>sy</sup> íè] | "essayer"                | /kì.khéè/   |
|      | [kì'kè:lè]   | "se mettre en embuscade" | /kì.kèèlè/  |
|      | et [kì'kyè:lè] ou [kì'k <sup>s</sup> yè:lè]          | "rumeur, clameur"        | /kì.khèèlè/ |

- Devant succession VV à premier élément postérieur :

|      |  |                        |             |
|------|--|------------------------|-------------|
| /uu/ | [kì'kúulà]   | "être l'aîné"          | /kì.kúulà/  |
|      | et [kì'k <sup>w</sup> úulà] ou [kì'k <sup>fw</sup> úulà] | "dépendre"             | /kì.khúulà/ |
| /ua/ | [kì'kúà]   | "élever un enfant"     | /kì.kúà/    |
|      | et [kì'k <sup>w</sup> úà] ou [kì'k <sup>fw</sup> úà]     | "ramasser les herbes"  | /kì.khúà/   |
| /oo/ | [kì'kò:]   | "apaiser, calmer"      | /kì.kòò/    |
|      | et [kì'k <sup>w</sup> úò] ou [kì'k <sup>fw</sup> úò]     | "manioc préparé"       | /kì.khóò/   |
|      | [kì'kò:lò]   | "émietter, casser"     | /kì.kòòlò/  |
|      | et [kì'kwò:lò] ou [kì'k <sup>f</sup> wò:lò]              | "cueillir en quantité" | /kì.khòòlò/ |

### c) Le système consonantique

Si la constriction s'accompagne d'une réalisation affriquée de /k/ (et des autres postérieures /nk/ et /ng/), la différence entre "occlusives" et "affriquées" est néanmoins maintenue dans l'ordre antérieur :

|     |                               |             |              |
|-----|-------------------------------|-------------|--------------|
| ex. | ph [kì'p <sup>y</sup> ì:nà]   | "noircir"   | /kì.phìinà/  |
|     | pfh [kì'pf <sup>y</sup> ì:nà] | "grignoter" | /kì.pfhìinà/ |

On note cependant une incertitude entre bilabiale et labiodentale dans un certain nombre de termes :

|    |                           |          |              |
|----|---------------------------|----------|--------------|
|    | [mù'p <sup>y</sup> ĩ:lĩ]  |          | /mù.phíilí/  |
| ou | [mù'pf <sup>y</sup> ĩ:lĩ] | "veuf"   | /mù.pfhíilí/ |
|    | [mb <sup>y</sup> ì:nì]    |          | /mbhìinì/    |
| ou | [mbv <sup>y</sup> ì:nì]   | "crasse" | /mvhìinì/    |

Dans l'ordre central, h n'a pas été rencontré avec les alvéolaires, mais il est attesté et distinctif avec les prépalatales, quoique les paires

parfaites soient rares lorsqu'on veut opposer la consonne simple à la consonne marquée :

|      |   |                            |              |
|------|---|----------------------------|--------------|
| /ts/ | [kì <sup>1</sup> tsúùmà]                  | "ourdir"                   | /kì.tsúùmà/  |
|      | et [kì <sup>1</sup> t[ù:mù]               | "rat arboricole"           | /kì.tshùùmù/ |
| /dz/ | [kì <sup>1</sup> dzì:nà]                  | "regarder, examiner"       | /kì.dzììnà/  |
|      | et [kì <sup>1</sup> dz <sup>y</sup> ì:nà] | "s'enfoncer dans l'eau"    | /kì.dzhììnà/ |
| /ŋ/  | [kì <sup>1</sup> ŋù:là]                   | "réveiller"                | /kì.ŋùl'à/   |
|      | et [kì <sup>1</sup> ŋ <sup>w</sup> ù:gà]  | "se détacher d'une grappe" | /kì.ŋhùùk'à/ |

Ainsi l'existence de la marque a pour effet de doubler le système consonantique, une consonne simple s'opposant à une consonne marquée dans tous les ordres sauf l'ordre apical, et dans toutes les séries, latérale comprise.

## 2. Réalisations phonétiques

### a) Les consonnes

Les modifications les plus importantes qui ont été rencontrées au niveau des consonnes lorsque h intervient, sont les suivantes :

- /b/ et /mb/ sont réalisés [b<sup>Z</sup>] et [m<sup>bZ</sup>] devant voyelle d'avant de premier ou de deuxième degré d'aperture

ex. [kì<sup>1</sup>b<sup>Z</sup>yì:mà] "cadavre" /kì.bhìim'à/

Les sourdes correspondantes, /p/ et /mp/, sont parfois réalisées [p<sup>S</sup>] et [m<sup>pS</sup>] dans les mêmes conditions, mais ceci est plus rare. Devant les voyelles d'arrière les réalisations attendues [b<sup>V</sup>] et [p<sup>f</sup>] sont rendues impossibles par l'existence des phonèmes /bv/ et /pf/ qui restent distincts de /bh/ et /ph/.

- /w/ est réalisé [v] devant voyelle d'arrière de premier degré:

ex. [mù<sup>1</sup>vúùmì] "souffle" /mù.whúumì/

Quand /w/ précède une voyelle d'avant, il est réalisé fricatif et on entend [ɥ] entre C et V au lieu de [y]

ex. [kì<sup>1</sup>w<sup>y</sup>ì:nà] "tordre le cou d'un poulet" /kì.whììnà/

[lì<sup>1</sup>w<sup>y</sup>ē:rē] "Hymenocardia acida" /lì.whéeté/

- /ts/, /dz/, /ns/, /nz/, /s/ sont réalisés chuintants devant voyelle d'arrière de premier ou de deuxième degré d'aperture :

|  |                       |              |
|--|-----------------------|--------------|
| ex. [kì <sup>l</sup> tʃù:mù]   | "rat arboricole"      | /kì.tshùùmù/ |
| [mù <sup>l</sup> dʒwõ:gõ]  | " <i>Crinum sp.</i> " | /mù.dzhóókó/ |
| - /y/ est réalisé [z] devant voyelle d'avant et [ʒ] devant voyelle d'arrière:  |                       |              |
| ex. [kì <sup>l</sup> z <sup>y</sup> ì:là]  | "tarder, durer"       | /kì.yhììlà/  |
| [ <sup>l</sup> ʒwõ:mì]   | "criquet"             | /yhdòmì/     |
| - /k/ et /nk/ sont réalisés [k <sup>s</sup> ] et [⁰k <sup>s</sup> ] devant voyelle d'avant, [k <sup>f</sup> ] et [⁰k <sup>f</sup> ] devant voyelle d'arrière : |                       |              |
| ex. [ <sup>l</sup> k <sup>s</sup> yè:lè]   | "rumeur, clameur"     | /khèèlè/     |
| [kì <sup>l</sup> k <sup>f</sup> wù:là]   | "enlever, dépendre"   | /kì.khúulà/  |
| La sonore /ng/ subit les mêmes modifications :   |                       |              |
| ex. [ <sup>l</sup> ⁰g <sup>z</sup> yè:m̄]  | "roussette"           | /nghèémé/    |
| [ <sup>l</sup> ⁰g <sup>w</sup> ù:n̄]   | "champ de forêt"      | /nghùnù/     |

La friction qui accompagne les occlusives marquées est donc labio-dentale si la voyelle qui suit est arrondie, prépalatale si elle est étirée (à condition toutefois qu'il ne risque pas d'y avoir confusion avec un autre phonème de la langue). Les sifflantes sont réalisées chuintantes devant voyelle arrondie, ce qui n'était pas le cas des consonnes simples et les continues deviennent fricatives. Les phonèmes consonantiques les moins modifiés sont ceux de la série nasale et ceux de l'ordre labio-dental.

#### b) Les voyelles

Les modifications qui affectent les voyelles après h sont fonction du type de l'accentogène dont elles font partie et de son schème tonal.

- accentogène de type CVV

|                             |                        |                       |   |
|-----------------------------|------------------------|-----------------------|---|
| . voyelles de premier degré |                        |                       |   |
|                             | /kìì/                  | "pipe"                | est réalisé [kì:]                               |
| mais                        | /khìì/                 | "cire d'abeille"      | est réalisé [k <sup>y</sup> ì:]                 |
| et                          | /kì.ṛhìì/              | "en équilibre"        | est réalisé [kì <sup>ṛ</sup> yì]                |
|                             | /kì.bfà/               | "refuser"             | est réalisé [kì <sup>b</sup> fà]                |
| mais                        | /kì.bh <sup>f</sup> à/ | "ne pas être réussi"  | est réalisé [kì <sup>b<sup>y</sup></sup> fà]    |
|                             | /mù.kùù/               | "rat de brousse"      | est réalisé [mù <sup>l</sup> kù:]               |
| mais                        | /bhúù/                 | "arguments, défense"  | est réalisé [ <sup>l</sup> b <sup>w</sup> ù:]   |
| et                          | /kì.khúù/              | "hâche"               | est réalisé [kì <sup>l</sup> k <sup>f</sup> wù] |
|                             | /kì.kúà/               | "élever un enfant"    | est réalisé [kì <sup>l</sup> kúà]               |
| mais                        | /kì.khúà/              | "ramasser des herbes" | est réalisé [kì <sup>l</sup> k <sup>w</sup> úà] |

|                             |                              |                                   |             |  |
|-----------------------------|------------------------------|-----------------------------------|-------------|--|
|                             | . voyelles de deuxième degré |                                   |             |  |
|                             | /kì.bèè/                     | "écarter les tisons"              | est réalisé | [kì <sup>l</sup> bè:]                  |
| mais                        | /kì.bhèè/                    | "mûrir, rougir"                   | est réalisé | [kì <sup>l</sup> b <sup>y</sup> hè]    |
|                             | /kì.kòò/                     | "apaiser, calmer"                 | est réalisé | [kì <sup>l</sup> kò:]                  |
| mais                        | /kì.khóó/                    | "manioc préparé"                  | est réalisé | [kì <sup>l</sup> k <sup>fw</sup> uó]   |
| - accentogène de type CVVCV |                              |                                   |             |  |
|                             | . voyelles de premier degré  |                                   |             |  |
|                             | /kì.kíinà/                   | "éloigner de soi"                 | est réalisé | [kì <sup>l</sup> k'íinà]               |
| mais                        | /kì.khíinà/                  | "se boucher"                      | est réalisé | [kì <sup>l</sup> k <sup>sy</sup> íinà] |
|                             | /kì.kùùnà/                   | "verser le reste<br>d'un liquide" | est réalisé | [kì <sup>l</sup> kù:nà]                |
| mais                        | /kì.khùùnà(mù rúútù)/        | "grossir"                         | est réalisé | [kì <sup>l</sup> k <sup>w</sup> ù:nà]  |
|                             | . voyelles de deuxième degré |                                   |             |  |
|                             | /kì.lèèbè/                   | "détendre une<br>corde"           | est réalisé | [kì <sup>l</sup> llè:bè]               |
| mais                        | /kì.lhèèmè/                  | "devenir clair"                   | est réalisé | [kì <sup>l</sup> llhè:mè]              |
| et                          | /kì.bhéènè/                  | "frapper"                         | est réalisé | [kì <sup>l</sup> b <sup>y</sup> hèènè] |
|                             | /kì.kòòlò/                   | "émietter, casser"                | est réalisé | [kì <sup>l</sup> kò:lò]                |
| mais                        | /kì.khòòlò/                  | "cueillir en quan-<br>tité"       | est réalisé | [kì <sup>l</sup> k <sup>w</sup> ò:lò]  |
| et                          | /kì.khóólò/                  | "chanter (oq)"                    | est réalisé | [kì <sup>l</sup> k <sup>w</sup> óólò]  |

On constate les faits suivants :

- les voyelles de premier degré sont réalisées très fermées après h :  
/hii/ est réalisé [y<sup>i</sup>:] ou [y<sup>i</sup>i] selon que les deux voyelles ont ou non le même ton, alors que /ii/ est réalisé [i:] ou [ii].

/huu/ est réalisé [w<sup>u</sup>:] ou [w<sup>u</sup>u] alors que /uu/ est réalisé [u:] ou [uu].

- les voyelles de deuxième degré présentent des modifications plus importantes :

. en CVV /hee/ est réalisé [y<sup>i</sup>ie] quel que soit le schème tonal  
/hoo/ est réalisé [w<sup>u</sup>uo]

- . en CVVCV les réalisations précédentes n'apparaissent que si les deux voyelles n'ont pas le même ton, dans le cas contraire on a :

/hee/ réalisé [ye:]

/hoo/ réalisé [wo:]

## c) les successions Cüv(CV)

Il n'existe pas de phonème /ü/ en kukuya mais on rencontre cette voyelle (en dehors de quelques termes où elle apparaît dans la syllabe redoublée d'un dérivé, comme par exemple dans le nom de la langue : [kì'kú'kçüā]) entre C et V dans 1,1 % des accentogènes.

La consonne peut être n'importe laquelle de celles qui admettent [w], c'est-à-dire les centrales, les centrales-prépalatales, les postérieures ; quant à la voyelle, elle est nécessairement /i/, /e/, ou /a/, c'est-à-dire l'une des voyelles qui peuvent apparaître après [w] (cf. "Système vocalique").

On constate que, lorsqu'elles sont suivies de üV, les postérieures /k/, /nk/ et /ng/ présentent une réalisation affriquée et les sifflantes une réalisation chuintante ; comme lorsque h intervient.

Par ailleurs nous avons dit que h ne peut figurer que devant une succession de deux voyelles dont la première peut être /i/, /e/, /o/ ou /u/.

L'ensemble de ces faits nous amène à interpréter CÜV comme étant ChwV et on aura :

Cüi = /Chwii/

Cüe = /Chwee/

Cüa = /Chwia/ et non Chwaa puisque h n'apparaît jamais devant /a/ et que, d'ailleurs, rien n'expliquerait alors la réalisation ü que seules des voyelles antérieures peuvent provoquer. De plus, Cüa n'est pas attesté dans les structures de type CVVCV où nous verrons que les successions de deux voyelles de timbre différent sont impossibles et ceci confirme l'interprétation wia ; cependant, comme nous n'avons jamais rencontré Cwia, seule l'articulation des postérieures nous amène à transcrire Ch plutôt que C, et dans le cas des centrales il est impossible de trancher ; peut-être pourrait-on parler d'une neutralisation de l'opposition C/Ch devant wia ?

|               |                         |                            |
|---------------|-------------------------|----------------------------|
| ex. [kì't[üi] | "abri à cabris"         | /kì.tshwíí/                |
| [t'jù'nā]     | "pus"                   | /tshwíinā/                 |
| [mù'jüē]      | "coliou strié du Congo" | /mù.shwèé/                 |
| [kì'jùgè]     | "cacher"                | /kì.shwèèkè/               |
| [lì'kçüā]     | "tuile de palmier"      | /lì.khwíá/<br>ou /lì.kwiá/ |

|                       |               |                            |
|-----------------------|---------------|----------------------------|
| [ <sup>l</sup> dzúā]  | "trou"        | /dzhwíá/<br>ou /dzwíá/     |
| [kì <sup>l</sup> ɾúà] | "faire boire" | /kì.ɾhwíá/<br>ou /kì.ɾwíá/ |

*Remarque* - Nous avons signalé l'existence de la voyelle ü dans la syllabe redoublée de certains dérivés ; nous l'interpréterons comme étant la réalisation de /wi/ dans ce contexte particulier :

|  |                    |                              |
|--|--------------------|------------------------------|
| ex. [kì <sup>l</sup> kú <sup>l</sup> kçúā] | "le kukuya"        | /kì.kwí.khwíá/               |
| [kì <sup>l</sup> dzú <sup>l</sup> dzwā:lī] | "blessure"         | /kì.dzwí.dzwáalí/            |
| [ <sup>l</sup> ɾkwú <sup>l</sup> ɾkwèémè]  | "mante religieuse" | /nkwi <sup>l</sup> .nkwèémè/ |

Dans le dernier exemple la variante [ɾkwí<sup>l</sup>ɾkwèémè] est attestée ; de plus lorsqu'une syllabe radicale a pour voyelle /i/, /e/ ou /a/ (après certaines consonnes seulement), celle-ci est remplacée par /i/ dans la syllabe redoublée.

### 3. Fréquence

La marque h apparaît dans 18,54 % des accentogènes, mais dans 43,9 % de ceux qui sont de structure CVV(CV) ; c'est dire que Ch est presque aussi fréquent que C devant VV.

On rencontre 28,15 % des Ch en CVV (soit dans 41,4 % de ceux-ci)  
et 71,85 % des Ch en CVVCV (soit dans 44,6 % de ceux-ci)

En fonction des voyelles le classement serait le suivant :

|                     |                 |
|---------------------|-----------------|
| Chuu (ua, ui)       | = 30,4 % des Ch |
| Chii (ia, wii, wia) | = 27,6 %        |
| Chee (ei, wee)      | = 23,6 %        |
| Choo (oi)           | = 18,4 %        |

Les voyelles antérieures figurent donc dans 51,2 % des cas de consonne marquée et les postérieures dans 48,8 %.

Les voyelles de premier degré représentent 58 % des occurrences de Ch et celles de second degré 42 %.

## B. DISCUSSION

### 1. Qu'est-ce que h ?

Nous avons rassemblé ci-dessus un certain nombre de réalisations pho-

nétiques et choisi de les mettre au compte d'un "phénomène de constriction" assez mal défini et qui ne semble entrer dans aucune catégorie.

La marque h est assurément distinctive puisque de nombreux termes ne s'opposent l'un à l'autre que par sa présence ou son absence, mais est-elle réellement segmentable ? On voit mal en tous cas quels pourraient être les traits pertinents d'un "phonème h". Si on veut en faire un trait de la consonne, le problème n'en est pas pour cela résolu puisqu'il ne s'agit ni d'une aspiration (toutes les sourdes initiales sont aspirées), ni d'une palatalisation, ni d'une labialisation ; de plus les modifications des voyelles, en particulier celles de deuxième degré, sont plus apparentes que celles des consonnes et il semble difficile de les imputer à un trait consonantique.

Résumons la situation :

- l'apparition de h est liée à l'accent (consonne initiale)
  - à la consonne (les alvéolaires ne l'admettent pas)
  - à la voyelle (h n'apparaît pas devant a)
- sa présence modifie à la fois consonne et voyelle, mais la modification de la consonne dépend du timbre de la voyelle :
  - ex. /k/ est réalisé [k<sup>s</sup>] devant /i/ et /e/
  - mais [k<sup>f</sup>] devant /u/ et /o/
- enfin h ne peut se manifester que dans le contexte CVV(CV).

Si certaines des caractéristiques précédentes apparentent la "marque" aux "semi-voyelles" de la langue (cf. "Système vocalique"), par d'autres elle s'en distingue nettement et nous ne voyons pas comment la définir autrement que comme un trait pertinent qui peut affecter les initiales accentuées.

*Remarque* - On notera que diachroniquement h peut, dans de nombreux cas, être rattaché à la chute de l'occlusive d'un groupe intervocalique de type NC (ou du groupe tout entier dans le cas de \*nj et de \*ng)

|     |              |                      |             |
|-----|--------------|----------------------|-------------|
| ex. | bantu commun |                      | kukuya      |
|     | *-b̀mbà      | "cadavre"            | /kì.bhì̀mà/ |
|     | *-c̀mb-      | "attraper"           | /kì.shì̀mà/ |
|     | *-béndé      | "rat rayé"           | /mbhééné/   |
|     | *-gèmbú      | "roussette"          | /nghèémé/   |
|     | *-d̀omb-     | "demander, supplier" | /kì.lhóomò/ |

|              |                 |              |
|--------------|-----------------|--------------|
| bantu commun |                 | kukuya       |
| *-dònd-      | "suivre"        | /kì.lhòònò/  |
| *-cúmb-      | "acheter"       | /kì.shúumà/  |
| *-dùmbí      | "crachin"       | /mù.dzhùumí/ |
| *-bám̀b̀ì    | "varan"         | /mbáam̀ì/    |
| *-b̀àn`j̀í   | "latte, flèche" | /lì.báí/     |
| *-dòngò      | "rangée"        | /mù.lhòò/    |

On remarquera que, lorsque la voyelle radicale est \*a, il y a redoublement de cette voyelle, mais pas de marque h.

Dans d'autres cas h semble provenir de l'amalgame du préfixe de classe avec un radical en y

|     |         |          |           |
|-----|---------|----------|-----------|
| ex. | *-ỳb̀ì | "voleur" | /mhíib̀ì/ |
|     | *-yókò  | "bras"   | /khóokò/  |

Signalons enfin que, pour un terme, il existe en kukuya deux variantes différentes, l'une avec h et l'autre sans :

|    |           |                   |
|----|-----------|-------------------|
|    | /mpítípà/ |                   |
| ou |           | "nuit, obscurité" |
|    | /mphìípà/ |                   |

Ici aussi la "marque" semble être due à la chute d'une consonne (et à la mise en contact de deux voyelles).

## 2. Une autre interprétation ?

Puisqu'il est impossible de définir h et que ses manifestations supposées sont diverses, on peut se demander si ce n'est pas une erreur de vouloir regrouper l'ensemble des réalisations signalées plus haut et les rattacher à un même phénomène.

Une première hypothèse consisterait à poser des "semi-voyelles" [w] et [y], que la transcription phonétique du reste suggère ; cependant puisque [y] n'apparaîtrait que devant les voyelles antérieures /i/ et /e/ et [w] que devant les postérieures /u/ et /o/, il s'agirait de deux variantes combinatoires d'un même phonème, ce qui ramène à une interprétation unique des faits. Par ailleurs il existe dans la langue des réalisations [y] et [w] que nous envisagerons au chapitre des voyelles ; elles apparaissent dans des contextes bien définis qui ne sont pas forcément ceux où nous avons postulé l'existence de h, ne modifient en rien l'articulation des voyelles qui les suivent et ne provoquent pas de réalisation affriquée des consonnes. Cette première hypothèse ne peut donc être retenue.

La seconde hypothèse envisageable est d'un autre ordre : ce qui est le plus apparent lorsqu'on entend des termes comme

|                |                            |
|----------------|----------------------------|
| /kì.phììnà/    | "noircir"                  |
| ou /kì.phùùkà/ | "se détacher d'une grappe" |

est le caractère très fermé des voyelles i et u. On pourrait alors proposer un système vocalique à sept phonèmes et non cinq (identique à celui du bantou commun) :

|  |   |  |   |
|--|---|--|---|
|  | ì |  | ù |
|  | í |  | ú |
|  | e |  | o |
|  | a |  |   |

Les voyelles les plus fermées provoqueraient une friction entre C et V et entraîneraient une réalisation affriquée de la consonne quand celle-ci ne risque pas de se confondre avec un phonème existant.

On interpréterait - Chii et Chuu comme étant  
 Cìì et Cùù  
 - Chee et Choo comme étant  
 Cìe et Cùo

Cette interprétation nous paraît nettement plus satisfaisante que la précédente ; elle permet d'éviter le recours à une hypothétique marque h tout en rendant compte des faits de façon précise ; nous y voyons pourtant deux objections : la première est le fait que ì et ù ne sont attestés que dans des structures de type CVV(CV) et ne peuvent jamais apparaître seuls : on ne peut avoir Cì(CV) ou Cù(CV) ; la seconde, moins décisive, vient de ce que les successions ìe et ùo ne correspondent à aucune combinaison ì-e ou ù-o or nous verrons que toutes les successions attestées sont la réplique d'une combinaison existante.

Nous garderons donc, tout au moins à titre provisoire, la marque h pour rendre compte des faits exposés dans la section précédente.

## CONSONNES INTERVOCALIQUES

Les choix possibles ne sont pas les mêmes en position initiale accentuée du signe minimal et en position interne, c'est pourquoi l'intervocalique est traitée à part, mais il faut encore distinguer deux cas : les unités de type CVCV et celles de forme CVCVCV.

### I. Les structures de type CVCV

Elles représentent 67,6 % des accentogènes, et plus de 60 % des items du lexique.

#### A. INVENTAIRE DES CONSONNES EN C<sub>2</sub>

##### 1. /p/

Son identité phonologique ressort des rapprochements suivants :

p/m

/(kì).wáapà/ "renforcer"

/(kì).wáamà/ "être rare"

p/t

/(kì).wáapà/ "renforcer"

/(kì).wáatà/ "être bien calé"

/p/ se réalise comme une occlusive bilabiale sonore non nasale, parfois dévoisée ou relâchée. De toutes les consonnes attestées en C<sub>2</sub>, c'est la moins fréquente.

/p/ se définit comme : labial p/t  
non nasal p/m

##### 2. /m/

Son identité phonologique ressort des rapprochements suivants :

m/p déjà envisagé à propos de /p/

m/n

/(kì).wáamà/ "être rare"

/(kì).wáanà/ "se raidir"

/m/ se réalise comme une occlusive nasale, bilabiale, toujours sonore ; sa présence nasalise partiellement la voyelle suivante. Ce phonème arrive en troisième position des consonnes intervocaliques dans les unités de type CVCV.

Il se définit comme : bilabial m/n  
nasal m/p

## 3. /t/

Son identité phonologique ressort des rapprochements suivants :

t/p déjà envisagé à propos de /p/

t/k

/(kì).wáatà/ "être bien calé"      /(kì).wáakà/ "maigrir un peu"

t/n

/(kì).wáatà/ "être bien calé"      /(kì).wáanà/ "se raidir"

t/l

/(kì).wáatà/ "être bien calé"      /(kì).wáalà/ "enlever une femme"

/t/ se réalise comme une vibrante apicale à plusieurs battements [r]. Ce phonème arrive en cinquième et avant-dernière position des consonnes attestées en C<sub>2</sub>.

Il se définit comme :

|             |          |
|-------------|----------|
| apical      | t/p, t/k |
| non nasal   | t/n      |
| non latéral | t/l      |

## 4. /n/

Son statut phonologique ressort des rapprochements suivants :

n/t déjà envisagé à propos de /t/

n/l

/(kì).wáanà/ "se raidir"      /(kì).wáalà/ "enlever une femme"

n/m déjà envisagé à propos de /m/

/n/ se réalise comme une occlusive nasale, apico-alvéolaire, toujours sonore ; sa présence nasalise partiellement la voyelle suivante. Ce phonème arrive en quatrième position des consonnes attestées en C<sub>2</sub>, juste avant /t/ et après /m/.

Il se définit comme :

|             |     |
|-------------|-----|
| apical      | n/m |
| nasal       | n/t |
| non latéral | n/l |

## 5. /l/

Son statut phonologique ressort des rapprochements suivants :

l/t déjà envisagé à propos de /t/

l/n déjà envisagé à propos de /n/

/l/ se réalise comme une latérale sonore, d'articulation apico-alvéolaire. De toutes les consonnes attestées en C<sub>2</sub>, /l/ est la plus fréquente.

Ce phonème se définit comme latéral : l/n, l/t, etc.

#### 6. /k/

Son statut phonologique ressort des rapprochements suivants :

k/t déjà envisagé à propos de /t/

k/p

/(kì).wáakà/ "maigrir un peu"      /(kì).wáapà/ "renforcer, soutenir"

Ce phonème, d'articulation vélaire, toujours oral, se réalise de façons différentes selon les locuteurs et la rapidité du débit ; en élocution délibérée, on rencontre le plus souvent l'occlusive vélaire sourde [k] ; en débit plus rapide, on a tantôt la sonore correspondante [g], tantôt une occlusive relâchée de même point d'articulation.

/k/ arrive en deuxième position des consonnes attestées en C<sub>2</sub>.

Ce phonème se définit comme vélaire : k/t, k/p.

#### B. DEFINITION ET CLASSEMENT. FREQUENCE.

Les rapprochements effectués ci-dessus permettent de donner des phonèmes intervocalique la définition et le classement suivants :

1. *Définition*

|     |         |                   |
|-----|---------|-------------------|
| /p/ | labial  | p/t, p/k          |
|     | oral    | p/m               |
| /m/ | labial  | m/n               |
|     | nasal   | m/p               |
| /t/ | apical  | t/p, t/k          |
|     | oral    | t/n               |
|     |         | (non latéral t/l) |
| /n/ | apical  | n/m               |
|     | nasal   | n/t               |
|     |         | (non latéral n/l) |
| /l/ | latéral | l/t, l/n, ...     |
| /k/ | vélaire | k/t, k/p          |



. soit comme "orale", et elle participe alors à une série orale représentée en  $C_2$  dans les trois ordres ; labial, apical et vélaire.

Cette dernière définition semble préférable puisqu'elle aboutit à une meilleure intégration de l'ensemble des phonèmes attestés en  $C_2$ . Dans le premier cas on aurait en effet :

|   |   |
|---|---|
| p | k |
| m | n |
|   | l |
|   | r |

ce qui donne un système dispersé et des phonèmes mal intégrés.

Quant à la transcription, elle n'a été choisie que pour faire ressortir le trait commun aux trois orales et éviter le recours à un signe supplémentaire. Dans les textes cependant, nous transcrivons toujours le phonème apical, oral, par *r* afin de rester plus près des faits phonétiques.

### 3. *Fréquence des consonnes en $C_2$*

Les phonèmes sont donnés par ordre de fréquence décroissante :

|   |        |                     |
|---|--------|---------------------|
| l | 26,9 % | des structures CVCV |
| k | 19,7   |                     |
| m | 16,4   |                     |
| n | 15,8   |                     |
| t | 15     |                     |
| p | 6,2    |                     |

Compte tenu du caractère certainement incomplet du lexique à partir duquel ces chiffres ont été calculés, on peut considérer que /m/, /n/ et /t/ ont une fréquence à peu près égale et voisine de la moyenne ; en revanche /l/ est nettement plus fréquent et /p/ est nettement moins bien représenté que tous les autres phonèmes intervocaliques dans les unités de type CVCV.

En regroupant les résultats par ordres et par séries, on obtient :

|   |           |        |               |
|---|-----------|--------|---------------|
| } | apicales  | 57,7 % | en 3 phonèmes |
|   | labiales  | 22,6 % | en 2 phonèmes |
|   | vélaires  | 19,7 % | en 1 phonème  |
| } | orales    | 40,9 % | en 3 phonèmes |
|   | nasales   | 32,2 % | en 2 phonèmes |
|   | latérales | 26,9 % | en 1 phonème  |

soit un classement identique à celui obtenu pour les consonnes initiales (voir III. "Système initial et système intervocalique") si on appelle centrales les apicales, antérieures les labiales et postérieures les vélaires, et si on regroupe sous la rubrique "orales" les occlusives et les continues de l'initiale, et sous le terme "nasales" les mi-nasales et les nasales de cette même position.

Par ailleurs on remarquera qu'il y a trois ordres et trois séries, que les trois ordres comprennent respectivement un, deux et trois phonèmes et qu'il en est de même pour les trois séries.

#### *Incompatibilités entre C<sub>1</sub> et C<sub>2</sub>*

Nous n'avons pu établir aucune règle d'incompatibilité entre consonne en C<sub>1</sub> et consonne en C<sub>2</sub>. Cependant, certains des phonèmes initiaux les moins fréquents ne sont pas suivis de tous les phonèmes intervocaliques, et ce ne sont pas toujours les moins fréquents de ces derniers qui ne sont pas attestés ; ainsi :

/l/ n'apparaît pas après /n/ mais arrive en première position des C<sub>2</sub>

/k/ n'apparaît pas après /ŋ/ mais arrive en deuxième position des C<sub>2</sub>

/m/ n'apparaît pas après /mv/ et /m/

/t/ n'apparaît pas après /d/

/p/ n'apparaît pas après /bv/, /m/, /n/, /ŋ/

en revanche, /n/ qui, à l'intervocalique, a une fréquence moyenne, a été rencontré après toutes les initiales.

## II. Les structures de type CVCVCV

Elles représentent 12 % des accentogènes et 10 % des items du lexique.

### A. COMBINAISONS

Les phonèmes attestés en C<sub>2</sub> et en C<sub>3</sub> appartiennent tous à l'inventaire des consonnes établi pour la position C<sub>2</sub> des structures de type CVCV mais seul un très petit nombre de combinaisons C<sub>2</sub>-C<sub>3</sub> est possible, comme le montre le tableau suivant :

| $C_2 \backslash C_3$ | p | m | t | n | l | k |
|----------------------|---|---|---|---|---|---|
| p                    |   |   |   |   |   |   |
| m                    |   |   |   |   |   |   |
| t                    | + |   |   |   |   | + |
| n                    |   | + |   |   |   |   |
| l                    | + |   |   |   |   | + |
| k                    | + |   |   |   |   |   |

Ne sont donc attestées que :

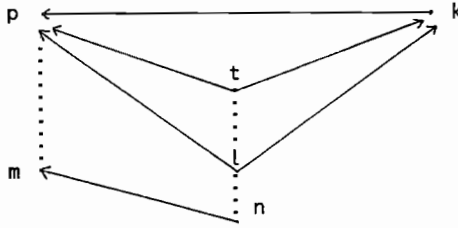
|       |                     |                             |
|-------|---------------------|-----------------------------|
| t - p | Ex. : /<kì>.nàtàpà/ | "être fixé, collé"          |
| t - k | /<kì>.bítikà/       | "être nombreux"             |
| n - m | /<kì>.púnùmà/       | "renverser sans le vouloir" |
| l - p | /<kì>.lèlèpè/       | "ralentir"                  |
| l - k | /<kì>.bólokò/       | "casser"                    |
| k - p | /<kì>.pákapà/       | "craquer, se déchirer"      |

soit six combinaisons sur trente-six, tout comme il n'y avait que six consonnes possibles en position interne dans les structures de type CVCV, au lieu de trente à l'initiale. Les phonèmes intervocaliques se répartissent entre les positions  $C_2$  et  $C_3$  : trois ne sont possibles qu'en  $C_2$ , deux ne le sont qu'en  $C_3$ , le sixième peut occuper l'une ou l'autre position mais pas l'une et l'autre. Les règles sont les suivantes :

- en fonction des ordres,
  - . les centrales n'apparaissent qu'en  $C_2$
  - . les antérieures n'apparaissent qu'en  $C_3$
  - . la postérieure peut apparaître soit en  $C_2$ , soit en  $C_3$ , mais pas dans les deux positions en même temps
- en fonction des séries,
  - . une nasale ne peut être suivie que d'une nasale
  - . un phonème autre que nasal (oral ou latéral) ne peut être suivi que d'une orale.

On pourrait ajouter une règle de "non-répétition" : quand un phonème figure en  $C_2$ , il ne peut apparaître en  $C_3$ , mais cela ressort des règles de distribution en fonction des ordres.

Les différentes combinaisons  $C_2-C_3$  apparaissent dans le schéma suivant :



Le rôle central des apicales ressort nettement, puisque les phonèmes de l'ordre apical sont le point de départ de cinq combinaisons sur six, trois vers les deux phonèmes de l'ordre labial et deux vers l'unique phonème de l'ordre vélaire.

La sixième combinaison,  $k-p$ , est intéressante, car elle montre que le système est en quelque sorte fermé sur lui-même : on peut partir de  $/k/$  pour revenir à  $/p/$ . C'est d'ailleurs pour cela que, pour identifier  $/k/$ , nous avons donné un rapprochement  $k/p$ .

Des règles données plus haut, il ressort que :

- d'une part, la possibilité pour un phonème intervocalique d'apparaître soit en  $C_2$ , soit en  $C_3$ , est liée à son appartenance à un ordre donné ;
- d'autre part, à cette réduction de l'inventaire des consonnes possibles en l'une ou l'autre position s'ajoute une limitation des choix en  $C_3$  en fonction de la série à laquelle appartient  $C_2$  : si celui-ci est nasal, seule une nasale peut le suivre, s'il est "non-nasal", seule une orale peut apparaître.

Ce sont ces règles conditionnant l'apparition des phonèmes en  $C_2$  et en  $C_3$  qui nous ont fait considérer que, dans le système des consonnes internes,  $/l/$  était intégré à l'ordre des apicales et  $/k/$  à la série des orales, malgré l'absence d'opposition de point d'articulation pour le premier, et de mode d'articulation pour le deuxième. En effet, si  $/k/$  ne fonctionnait pas comme une "orale", le parallélisme entre  $t-p$ ,  $l-p$  et  $t-k$ ,  $l-k$  d'une part, et l'absence de combinaison  $n-k$  d'autre part, s'expliqueraient mal. Quant à  $/l/$ , son appartenance à l'ordre des centrales apparaît clairement sur le schéma : il est - et n'est que - point de départ, tout comme  $/t/$  et  $/n/$ , et il ne se combine qu'avec la labiale  $/p/$  et la vélaire  $/k/$ , tout comme  $/t/$ .

### B. FREQUENCE DES DIFFERENTES COMBINAISONS

Les six combinaisons  $C_2-C_3$  qui sont attestées sont très inégalement représentées ; nous les donnons ici par ordre de fréquence décroissante :

|       |                               |
|-------|-------------------------------|
| n - m | 34,57 % des structures CVCVCV |
| t - k | 26,33                         |
| l - k | 19,15                         |
| l - p | 9,84                          |
| k - p | 6,92                          |
| t - p | 3,19                          |

On a donc 34,57 % de combinaisons impliquant des nasales, et 65,43 % n'impliquant que des non-nasales.

Si on considère la fréquence des différents ordres en chaque position, on obtient :

- . en  $C_2$  93,08 % de centrales, dont 34,57 % de /n/  
29,52 % de /t/  
28,99 % de /l/  
6,92 % de postérieures
- . en  $C_3$  54,52 % d'antérieures, dont 34,57 % de /m/  
19,95 % de /p/  
45,48 % de postérieures

On voit que si les centrales constituent la presque totalité des  $C_2$ , en revanche antérieures et postérieures se partagent de façon presque égale la position  $C_3$ .

Les probabilités d'apparition des différents phonèmes intervocaliques dans les unités de type CVCVCV donneraient le classement suivant :

- . /k/ arrive nettement en tête (comme à l'initiale) ;
- . /n/ et /m/ occupent la deuxième position (ils n'apparaissent jamais l'un sans l'autre) ;
- . /t/ et /l/ arrivent ensuite avec un très léger avantage pour le premier ;
- . /p/, enfin, est le moins fréquent de tous.

Par rapport au classement établi pour les consonnes en position  $C_2$  dans les unités CVCV, on ne constate qu'une modification : /l/, qui était en tête, passe en cinquième position. (Rappelons qu'il s'agit de fréquences dans le lexique et non de probabilités d'apparition dans l'énoncé).

C. INCOMPATIBILITES ENTRE  $C_1$  ET  $C_2-C_3$ 

Aucune des six combinaisons  $C_2-C_3$  n'a été rencontrée après toutes les consonnes initiales, et seuls les phonèmes /w/, /t/, /l/, /s/, /k/, admettent les six. Exemples :

|            |               |                                       |       |
|------------|---------------|---------------------------------------|-------|
| . avec /w/ | /(kì).wìnìmà/ | "être tordu, se tordre"               | n - m |
|            | /(kì).wátakà/ | "soutenir, consolider avec"           | t - k |
|            | /(kì).wòlòkò/ | "être terni, flétri"                  | l - k |
|            | /(kì).wúlupà/ | "enlever un barrage"                  | l - p |
|            | /(kì).wékepè/ | "aller à l'écart"                     | k - p |
|            | /(kì).wùtùpà/ | "harceler"                            | t - p |
| . avec /t/ | /(kì).tìnìmà/ | "accoucher d'un mort-né"              | n - m |
|            | /(kì).tètèkè/ | "trembler"                            | t - k |
|            | /(kì).tálakà/ | "construire une charpente"            | l - k |
|            | /(kì).tùlùpà/ | "déraciner, arracher"                 | l - p |
|            | /(kì).tókopò/ | "éclater (pour un abcès)"             | k - p |
|            | /(kì).tftipà/ | "se souvenir d'une chose désagréable" | t - p |
| . avec /k/ | /(kì).kìnìmà/ | "essuyer la sueur"                    | n - m |
|            | /(kì).kátakà/ | "s'accrocher, s'obstiner"             | t - k |
|            | /(kì).kàlàkà/ | "se retourner"                        | l - k |
|            | /(kì).kúlupà/ | "secouer"                             | l - p |
|            | /(kì).kòkòpò/ | "se calmer"                           | k - p |
|            | /(kì).kétepè/ | "entrevoir, apercevoir"               | t - p |

Notons qu'il s'agit là de consonnes initiales très fréquentes :

- /k/ arrive en première position en  $C_1$
- /s/ en troisième
- /t/ en quatrième
- /l/ en cinquième
- /w/ en septième

Les structures de type CVCVCV ne représentant que 10% du stock lexical de la langue - ce qui est peu - on ne saurait s'étonner de ne rencontrer toutes les combinaisons  $C_2-C_3$  qu'après les consonnes initiales les mieux représentées, et on peut s'attendre à ce que les combinaisons les plus rares ne soient pas attestées après les initiales les moins fréquentes. En fait, la

répartition des  $C_2-C_3$  en fonction des  $C_1$  ne répond pas toujours à cette "logique" ; ainsi, par exemple, /b/ et /y/ n'admettent que cinq des six possibilités, alors qu'ils sont respectivement deuxième et sixième au classement par fréquence, et k-p (6,92 % des CVCVCV) n'a pas été rencontré après /b/, deuxième consonne en  $C_1$ , mais il l'a été après /d/ qui arrive en dernière position des phonèmes initiaux de la langue, avec moins de 0,5 % des entrées du lexique.

L'examen de l'ensemble des faits n'a pas permis cependant de dégager des règles de non-compatibilité entre consonnes en  $C_1$  et en  $C_2-C_3$ . Du fait que nous n'avons pas rencontré certaines combinaisons après certains phonèmes initiaux, nous ne concluons pas à une incompatibilité mais à une non-représentation dans notre corpus.

### III. Système initial et système intervocalique

#### A. COMPARAISON ENTRE LES DEUX SYSTEMES

Nous avons jusqu'à présent traité des consonnes internes comme si elles formaient un système distinct de celui de l'initiale, ce qui implique que les phonèmes qui apparaissent en  $C_1$  et en  $C_2$  ne sont pas identiques ; quoique nous utilisions les mêmes signes pour les désigner et que certains aient la même réalisation phonétique, leur définition, elle, diffère :

- le p initial, par exemple, est défini comme : antérieur, bilabial, occlusif, sourd ;

- le p intervocalique comme : labial, oral.

Ces différences proviennent de ce que l'inventaire des consonnes intervocaliques comprend, en fait, non six phonèmes, mais cinq archiphonèmes résultant de la neutralisation de différentes oppositions bilatérales attestées à l'initiale (position de différenciation maxima) et un phonème, /l/, qui est le même que celui rencontré en  $C_1$  puisqu'il est défini dans les deux positions comme "latéral".

Nous allons passer en revue ces différentes neutralisations.

#### 1. Neutralisation de l'opposition voisé/non voisé

À l'initiale, vingt phonèmes participaient, nous l'avons vu, à la corrélation de sonorité ; à l'intervocalique, cette opposition est neutralisée et seules des réalisations sonores apparaissent.

La neutralisation se faisant en général au profit du terme non marqué de l'opposition, on peut se demander, puisque les sourdes sont aussi des as-

pirées (cf. "Consonnes initiales"), si le caractère sonore n'a pas été retenu à tort comme marque de la corrélation et si l'opposition n'est pas plutôt entre (sourdes) aspirées et (sonores) non aspirées, ce qui expliquerait l'apparition du deuxième terme dans les situations de neutralisation. On constate cependant en C<sub>1</sub> que :

- les sourdes sont plus fréquentes que les sonores : 37,3% pour les premières et 28,7 % pour les secondes ; or c'est généralement le terme non marqué qui est le plus fréquent ;

- la seule occlusive qui n'entre pas dans la corrélation que nous avons dite de sonorité est une vélaire toujours réalisée [k] c'est-à-dire sourde ;

- l'aspiration des sourdes peut être considérée comme liée à la présence de l'accent (comme la gémination des nasales et de la latérale et la "tenue" des occlusives sonores).

Il semble donc que la marque de la corrélation soit bien la voix, l'aspiration étant non pertinente. La réalisation des archiphonèmes résultant de la neutralisation de l'opposition de sonorité est, en kukuya, conditionnée par le contexte : aucune sourde n'est possible entre deux voyelles et même la postérieure /k/ - pour laquelle on ne peut parler de neutralisation sourde/sonore, puisqu'il n'y a pas de phonème /g/ dans la langue - est réalisée sonore en débit rapide ; si, en élocution délibérée, on retrouve la réalisation [k], c'est que les locuteurs, qui ne possèdent pas de g, alignent automatiquement le /k/ intervocalique sur le /k/ initial lorsqu'ils détachent les syllabes. Pour l'antérieure, le problème ne se pose pas puisque la sonore existe en tant que phonème. Quant à la centrale, nous avons vu que son cas était très particulier puisqu'elle se réalise toujours [r] ; ceci s'étend d'ailleurs aux emprunts comportant un [t] ou un [d] en position interne :

Ex. : [m̄ir̄] "midi"  
 [mb̄r̄ē] "mbote" (formule de salutation  
 utilisée à travers tout le Congo)

Pour les orales de l'intervocalique se pose donc un problème de transcription ; dans les textes nous avons choisi de les écrire : b, r, k, c'est-à-dire de rester aussi proche que possible de ce que les locuteurs réalisent en élocution délibérée, et ceci afin qu'ils puissent nous lire. Mais en phonologie ? Ces phonèmes ne se définissant que par leur caractère oral et leur point d'articulation, il nous a paru préférable de n'utiliser que les signes correspondant, soit aux occlusives sourdes, soit aux occlusives sonores, afin qu'apparaisse le caractère commun aux trois articulations ; si nous avons,

malgré le caractère sonore des réalisations, choisi le symbole des sourdes, c'est essentiellement pour ne pas introduire un signe nouveau, *g*, qui pourrait faire croire à l'existence d'un phonème supplémentaire.

## 2. Neutralisation de l'opposition entre ordres apparentés

Du point de vue de la localisation, les consonnes internes ont été définies comme : labiales, apicales, vélaires ; ces termes peuvent être remplacés par : antérieures, centrales, postérieures, puisqu'il n'y a que trois positions distinctives.

L'initiale comportait aussi trois ordres mais les deux premiers présentaient un clivage qui n'apparaît plus en  $C_2$ .

Les phonèmes des ordres apparentés de l'initiale : bilabiales et labiodentales, alvéolaires et prépalatales, pouvant être considérés comme étant en rapport d'opposition bilatérale, nous dirons que cette opposition est neutralisée en  $C_2$ . Les archiphonèmes sont réalisés comme des bilabiales dans le premier cas, et des alvéolaires dans le second.

A ce stade, on aurait donc le tableau suivant :

|    |    |     |
|----|----|-----|
| P  | T  | k   |
| W  | S  | (h) |
| MP | NT | NK  |
| M  | N  | ŋ   |
|    | L  |     |

soit trois ordres et cinq séries, sans oppositions de second niveau.

Si on compare la fréquence des différents ordres, à l'initiale d'une part et à l'intervocalique d'autre part, on constate que le classement est le même dans les deux positions. On avait en effet :

|            |              |      |
|------------|--------------|------|
| . en $C_1$ | centrales    | 44,5 |
|            | antérieures  | 34,3 |
|            | postérieures | 21   |
| . en $C_2$ | centrales    | 57,7 |
|            | antérieures  | 22,6 |
|            | postérieures | 19,7 |

3. *Autres neutralisations*

L'initiale présentait cinq séries :

- . occlusives
- . continues
- . mi-nasales
- . nasales
- . latérale

L'intervocalique n'en a que trois :

- . orales
- . nasales
- . latérale

Si on exclut la latérale qui est commune aux deux inventaires, on constate que les autres séries de l'initiale peuvent être regroupées sous deux rubriques correspondant aux séries effectivement représentées en  $C_2$  :

- les orales, comprenant occlusives et continues ;
- les nasales, comprenant mi-nasales et nasales totales.

Les phonèmes appartenant aux séries occlusive et continue peuvent être considérés (voir le tableau du § 2.) comme étant dans un rapport d'opposition bilatérale neutralisable ; les premiers étant caractérisés par une fermeture totale et les seconds par une fermeture partielle. La neutralisation de cette opposition en  $C_2$  se fait au profit des réalisations extrêmes : les occlusives.

La situation est la même en ce qui concerne mi-nasales et nasales totales, les archiphonèmes résultant de la neutralisation de l'opposition étant réalisés comme des nasales.

En traitant de la fréquence des différentes séries en  $C_1$  et en  $C_2$  on avait donné les pourcentages suivants :

|            |            |      |
|------------|------------|------|
| . en $C_1$ | occlusives | 44,8 |
|            | continues  | 20,4 |
|            | mi-nasales | 21   |
|            | nasales    | 7,9  |
|            | latérales  | 5,7  |
| . en $C_2$ | orales     | 40,9 |
|            | nasales    | 32,2 |
|            | latérales  | 26,9 |

On voit qu'en regroupant occlusives et continues d'une part, mi-nasales et nasales d'autre part, on obtient le même classement des séries à l'initiale et à l'intervocalique, l'ordre d'apparition étant dans les deux positions le suivant :

1. orales
2. nasales
3. latérale

Si on admet qu'il y a neutralisation en  $C_2$  entre occlusives et continues, et entre mi-nasales et nasales totales, le système auquel on aboutit peut être représenté par le tableau suivant :

|   |   |   |
|---|---|---|
| P | T | K |
| M | N | ŋ |
|   | L |   |

Ce tableau correspond au système effectivement attesté en  $C_2$ , avec cependant pour ce dernier une lacune dans la série nasale puisque /ŋ/ n'a pas été rencontré à l'intervocalique.

Il est intéressant de noter que l'ordre vélaire, qui compte moins de phonèmes que les autres à l'initiale, est aussi le plus pauvre en  $C_2$ . Tout se passe comme si la réduction qui s'opère entre sourdes et sonores pour les antérieures et les centrales, n'étant pas possible pour les vélaire, se produisait entre orale et nasale. Cependant, /k/ fonctionnant, nous l'avons vu, comme une orale, nous ne le considérons pas comme l'archiphonème résultant de la neutralisation de l'opposition entre orales et nasales dans l'ordre vélaire, et préférons parler de lacune dans la distribution de /ŋ/.

Remarquons que le maintien à l'intervocalique de /l/, phonème pourtant "non intégré" à l'initiale, s'explique fort bien par le fait que la latérale ne participe à aucune opposition neutralisable.

#### B. TABLEAU GENERAL DES PHONEMES CONSONANTIQUES

Cette comparaison entre l'inventaire des consonnes en  $C_1$  et en  $C_2$  nous permet de dresser, pour l'ensemble des phonèmes consonantiques de la langue, le tableau suivant :

|           |                    | ANTERIEURES     |                 | CENTRALES        |                   | POSTE-<br>RIEURES |    |
|-----------|--------------------|-----------------|-----------------|------------------|-------------------|-------------------|----|
|           |                    | bila-<br>biales | labio-<br>dent. | alvéo-<br>laires | prépa-<br>latales |                   |    |
| Orales    | Occlusives         | S <sup>d</sup>  | p               | pf               | t                 | ts                | k  |
|           |                    | S <sup>r</sup>  | b               | bv               | d                 | dz                |    |
|           | Continues          | S <sup>d</sup>  |                 |                  |                   | s                 | h  |
|           |                    | S <sup>r</sup>  | w               | f                |                   | y                 |    |
| Nasales   | Mi-nasales         | S <sup>d</sup>  | mp              | mf               | nt                | ns                | nk |
|           | Nasales<br>totales | S <sup>r</sup>  | mb              | mv               | nd                | nz                | ng |
|           |                    |                 | m               | ɱ                | n                 | ɲ                 | ŋ  |
| Latérales |                    |                 |                 |                  | l                 |                   |    |

Ce classement très hiérarchisé, comportant des oppositions à des niveaux différents (deux pour les ordres et trois pour les séries), permet de rendre compte du système réduit, mais parfaitement structuré, de l'intervocalique.

## SYSTEME VOCALIQUE

Les accentogènes ayant toujours la forme CV(CV)(CV), il n'y a pas de voyelles initiales dans les unités accentuées en kukuya.

On définira les phonèmes vocaliques en première position (ou première et dernière dans le cas de CV), c'est-à-dire en syllabe accentuée ; on envisagera ensuite les combinaisons possibles entre première et dernière voyelle, les successions vocaliques et enfin les "semi-voyelles".

## I. Les phonèmes vocaliques

## A. INVENTAIRE DES VOYELLES

## 1. Le phonème /i/

Son identité phonologique ressort des rapprochements suivants :

i/u

|                               |                                  |
|-------------------------------|----------------------------------|
| /(mù).ntĩ/ "mauvais plaisant" | /(mù).ntú/ "Myrianthus arboreus" |
| /(kì).sfkà/ "exciter"         | /(kì).súkà/ "mettre un tuteur"   |

i/e

|                               |                               |
|-------------------------------|-------------------------------|
| /(mà).mpĩ/ "reins"            | /(bà).mpě/ "termites"         |
| /(ndéé) bìlĩ/ "il se disputa" | /(ndéé) bèlì/ "il n'aima pas" |

Ce phonème se réalise comme une voyelle antérieure, brève, non arrondie, de premier degré d'aperture ; plus ouvert et moins antérieur que le *i* du français, il correspond à peu près à [i]. Notons que dans les non-accentogènes il peut être réalisé [e].

Il se définit comme : non arrondi i/u  
fermé i/e

## 2. Le phonème /e/

Son statut phonologique ressort des rapprochements suivants :

e/o

|                               |   |
|-------------------------------|---|
| /(lì).pě/ "étendue plate"     | /(lì).pǒ/ "moëlle du rachis de palmier" |
| /(ndéé) bèlì/ "il n'aima pas" | /(ndéé) bòlì/ "il pourrait (passé)"     |

e/i déjà envisagé à propos de /i/

e/a

|                   |                   |
|-------------------|-------------------|
| /(kì).yè/ "aller" | /(kì).yà/ "venir" |
|-------------------|-------------------|

/ (ndéé) bèlì/ "il n'aima pas"                      / (ndéé) bàlì/ "il fit tomber"

Ce phonème se réalise comme une voyelle antérieure, brève, non-arrondie, mi-ouverte mi-fermée ; son timbre est intermédiaire entre le e et le ε du français ; il est plus ou moins ouvert selon les locuteurs.

Il se définit comme : non arrondi e/o  
d'aperture moyenne e/i, e/a

### 3. Le phonème /a/

Son statut phonologique ressort des rapprochements suivants :

a/e déjà envisagé à propos de /e/

a/o

/(kì).tâ/ "piquer"                                      /(kì).tô/ "arriver"  
/ (ndéé) bèlì/ "il fit tomber"                      / (ndéé) bòlì/ "il pourrait (passé)"

Ce phonème se réalise comme une voyelle brève d'aperture maxima, plutôt antérieure, ni étirée, ni arrondie, assez proche du a du français.

Il se définit comme : ouvert a/e, a/o

### 4. Le phonème /o/

Son statut phonologique ressort des rapprochements suivants :

o/e déjà envisagé à propos de /e/

o/u

/nkó/ "surdité volontaire"                      /nkú/ "préméditation"  
/ (ndéé) bòlì/ "il pourrait (passé)"                      / (ndéé) bùlì/ "il entama (un arbre)"

o/a déjà envisagé à propos de /a/

Ce phonème se réalise comme une voyelle postérieure, brève, arrondie, mi-ouverte mi-fermée, de timbre intermédiaire entre le o et le ɔ du français, plus ou moins ouverte selon les locuteurs.

Il se définit comme : arrondi o/e  
d'aperture moyenne o/u, o/a

### 5. Le phonème /u/

Son statut phonologique ressort des rapprochements suivants :

u/i déjà envisagé à propos de /i/

u/o déjà envisagé à propos de /o/

Ce phonème se réalise comme une voyelle postérieure brève, arrondie, de premier degré d'aperture ; plus ouvert et moins arrondi que le u français, il correspond à peu près à [u]. Notons que dans les non-accentogènes, il peut, tout comme /i/, être réalisé très ouvert : on entend alors [o].

Il se définit comme : arrondi u/i  
fermé u/o

## B. DEFINITION ET CLASSEMENT DES PHONEMES

Les rapprochements effectués ci-dessus permettent de définir et de classer les phonèmes vocaliques.

### 1. Définition

|     |                    |          |                            |
|-----|--------------------|----------|----------------------------|
| /i/ | étiré              | i/u      |                            |
|     | fermé              | i/e      | (premier degré d'aperture) |
| /e/ | étiré              | e/o      |                            |
|     | d'aperture moyenne | e/i, e/a | (deuxième degré)           |
| /a/ | ouvert             | a/e, a/o | (troisième degré)          |
| /o/ | arrondi            | o/e      |                            |
|     | d'aperture moyenne | o/u, o/a | (deuxième degré)           |
| /u/ | arrondi            | u/i      |                            |
|     | fermé              | u/o      | (premier degré)            |

### Remarque

Nous avons retenu étiré et arrondi plutôt qu'antérieur et postérieur pour définir les voyelles /i/ et /e/ d'une part, /o/ et /u/ d'autre part, en raison de la façon dont sont réalisées les consonnes marquées lorsqu'elles précèdent ces deux groupes de voyelles.

### 2. Classement

En regroupant les phonèmes qui présentent un trait pertinent commun, on obtient :

les ordres suivants : - premier degré : i,u  
- deuxième degré : e,o  
- troisième degré : a

les séries suivantes : - étirées : i,e  
- arrondies : u,o

On a donc :

- trois ordres définis par leur degré d'aperture, le troisième ne comportant qu'un phonème /a/ caractérisé par un seul trait pertinent ;
- deux séries dont les phonèmes sont en rapport d'opposition bilatérale et forment une corrélation dont la marque est le caractère arrondi.

Ce classement permet de dresser le tableau suivant :

|            | étirées | arrondies |
|------------|---------|-----------|
| 1er degré  | i       | u         |
| 2ème degré | e       | o         |
| 3ème degré | a       |           |

## II. Combinaisons en CVCV et CVCVCV

### A. CVCV (37,2 % des accentogènes)

Toutes les voyelles peuvent apparaître en  $V_2$  comme en  $V_1$  mais seules certaines combinaisons  $V_1-V_2$  sont attestées ; elles figurent dans le tableau suivant :

| $V_1 \backslash V_2$ | i | e | a | o | u |
|----------------------|---|---|---|---|---|
| i                    | + |   | + |   |   |
| e                    | + | + |   |   |   |
| a                    | + |   | + |   |   |
| o                    | + |   |   | + |   |
| u                    | + |   | + |   | + |

Les règles de combinaison sont les suivantes :

- toute voyelle peut être suivie d'elle-même (53,6 des CVCV sont isomères).

Ex. : /pàkí/ "palmier raphia"

|              |         |
|--------------|---------|
| /témè/       | "houe"  |
| /(kì).bàkà/  | "mur"   |
| /(bù).kòlól/ | "soir"  |
| /(mù).sútù/  | "forêt" |

- toute voyelle peut être suivie de /i/ ; la combinaison e-i est cependant exceptionnelle dans le lexique.

|       |             |                 |       |
|-------|-------------|-----------------|-------|
| Ex. : | /(mù).yènì/ | "voyageur"      | e - i |
|       | /(kì).pàkí/ | "plat à manioc" | a - i |
|       | /(bù).bòlì/ | "paresse"       | o - i |
|       | /(kì).kùlì/ | "râpe"          | u - i |

- les voyelles de premier degré peuvent être suivies de /a/.

|       |             |                      |
|-------|-------------|----------------------|
| Ex. : | /(kì).bftà/ | "porter"             |
|       | /(kì).pùtà/ | "labourer à la houe" |

Ainsi, sur les vingt-cinq combinaisons  $V_1-V_2$  théoriquement possibles, seules onze sont effectivement utilisées par la langue ; nous les donnons ici par ordre de fréquence décroissante :

|       |                 |
|-------|-----------------|
| u - a | 13,7 % des CVCV |
| a - a | 13,6            |
| e - e | 13,5            |
| i - i | 9,7             |
| o - o | 9,7             |
| a - i | 9,3             |
| i - a | 9               |
| u - i | 8,3             |
| u - u | 7,1             |
| o - i | 5,8             |
| e - i | 0,3             |

Les cinq combinaisons isotimbres représentent 53,6 % des CVCV, mais ce n'est pas l'une d'entre elles qui arrive en tête du classement ;

Les hétérotimbres se répartissent en : V-i = 23,7 %

$$\left\{ \begin{array}{l} i \\ u \end{array} \right\} - a = 22,7 \%$$

La combinaison e-i, très rare dans le lexique, l'est moins dans l'énoncé (aspect en -i des verbaux).

## B. CVCVCV (12 % des accentogènes)

1.  $V_1-V_3$ 

On constate que les règles de combinaison qui viennent d'être énoncées pour les structures de type CVCV entre  $V_1$  et  $V_2$  jouent ici entre  $V_1$  et  $V_3$  :

- toute voyelle en  $V_1$  peut être suivie d'elle-même en  $V_3$  ;
- toute voyelle en  $V_1$  peut être suivie de /i/ en  $V_3$
- les voyelles de premier degré apparaissant en  $V_1$  peuvent être suivies de /a/ en  $V_3$ .

Ces différentes combinaisons sont données ici par ordre de fréquence décroissante :

|       |                   |
|-------|-------------------|
| a-V-a | 20,5 % des CVCVCV |
| e-V-e | 18,6              |
| u-V-a | 18,3              |
| i-V-a | 12,8              |
| o-V-o | 12                |
| a-V-i | 5,3               |
| u-V-u | 4,5               |
| u-V-i | 3,2               |
| i-V-i | 2,7               |
| o-V-i | 2,1               |
| e-V-i | ∅                 |

Les isotimbres représentent donc 58,2 % des combinaisons, c'est-à-dire plus que dans les unités de type CVCV ; les hétérotimbres se répartissent en :  $\{ \underset{U}{i}-a = 31,1 \% , V-i = 10,7 \% ; e-V-i$  n'apparaît pas dans le lexique mais est attesté dans l'énoncé (aspect en -i des verbaux).

2.  $V_2$ 

Aucune opposition n'est possible en cette position : le timbre de  $V_2$  dépend de la combinaison  $V_1-V_3$  ; en débit rapide il est généralement réalisé [ə], en élocution délibérée la situation est la suivante :

- a)  $V_1$  et  $V_3$  sont de même timbre,  $V_2$  est alors identique à  $V_1$  et  $V_3$

|                 |                |
|-----------------|----------------|
| Ex. : /nsílipì/ | "aulacode"     |
| /(kì).fètékè/   | "petit trou"   |
| /bvàtaká/       | "pagne ancien" |

/(mù).nkònòmò/ "coup de poing"  
 /(bàà).búlukú/ "*Spilanthès acemella*"

b)  $V_1$  et  $V_3$  sont de timbre différent (41,8 % des CVCVCV),

-  $V_1$  est une voyelle de premier degré et  $V_3$  est /a/ :  $V_2$  est alors de même timbre que  $V_1$  (31,1 % des CVCVCV),

Ex. :       /(kì).bìnìmà/ "aller à la recherche de"  
               /(kì).bùnùmà/ "couper jusqu'à la racine"

-  $V_1$  n'est pas de premier degré et  $V_3$  est /i/ :  $V_2$  est alors réalisé comme  $V_3$  (7,5 % des CVCVCV),

Ex. :       /(mù).sálikì/ "cri"  
               /(mù).bólikì/ "pli du pagne"

-  $V_1$  et  $V_3$  sont toutes deux de premier degré mais de timbre différent :  $V_2$  est réalisé soit comme  $V_1$ , soit comme  $V_3$  (sans qu'aucune règle puisse être établie) selon les unités (3,2 % des CVCVCV),

Ex. :       /(kì).dzùlùpì/ "porte"  
           à côté de /nzùlùkì/ "fourmi magnan"

#### Règles :

Ces faits peuvent se résumer de la façon suivante :

- Si  $V_1$  et  $V_3$  sont identiques,  $V_2$  se réalise comme elles.
- Si  $V_1$  et  $V_3$  sont de degré différent,  $V_2$  se réalise comme la plus fermée.
- Si  $V_1$  et  $V_3$  sont de même degré mais de timbre différent,  $V_2$  se réalise tantôt comme  $V_1$ , tantôt comme  $V_3$ , sans qu'il puisse y avoir opposition entre les deux réalisations. Ces variantes ne sont pas entièrement libres puisqu'un même locuteur réalisera toujours la même dans une unité donnée.

Ainsi,  $V_2$  est toujours conditionné par la combinaison  $V_1$ - $V_3$  au sein de laquelle il apparaît; son timbre est non pertinent et l'on devrait transcrire  $V_2$  par V, archiphonème résultant de la neutralisation de toutes les oppositions entre voyelles dans cette position. Pour des raisons de simplicité on a préféré conserver les signes correspondant à ce qui est effectivement réalisé en élocution délibérée.

Le caractère neutre de cette deuxième voyelle (on pourrait parler de voyelle réduite) est lié à la présence d'un accent d'intensité sur l'initiale et d'un écho de cet accent sur la finale de l'accentogène ;  $V_2$  est la position inaccentuée par excellence (cf. "Accent").

## III. Successions vocaliques en CVV et CVVCV

Des successions de deux voyelles sont attestées dans les structures de type CV et après la consonne initiale des CVCV ; on ne les trouve jamais dans les unités de forme CVCVCV : un accentogène ne peut comporter plus de trois voyelles.

## A. CVV (12,6 % des accentogènes)

Si on compare les accentogènes de forme CVV à ceux de forme CVCV, on constate que les successions de voyelles dans le premier cas sont les mêmes que les combinaisons dans le second : du point de vue vocalique, il y a identité entre les deux types de structures :

- en  $CV_1V_2$  aussi bien qu'en  $CV_1CV_2$ , toute voyelle est possible en  $V_2$  comme en  $V_1$  mais le choix de  $V_2$  est lié à celui de  $V_1$  ;

- toute voyelle en première position peut être suivie d'elle-même en deuxième position,

|       |            |              |
|-------|------------|--------------|
| Ex. : | /kì).fìì/  | "copeau"     |
|       | /(mù).bèè/ | "coquillage" |
|       | /(mà).báá/ | "joues"      |
|       | /(kì).lòò/ | "s'allonger" |
|       | /mpúú/     | "raphia"     |

Lorsque les tons des deux éléments sont identiques, on aboutit à une voyelle phonétiquement longue : [<sup>1</sup>fì:], [<sup>1</sup>bè:], [<sup>1</sup>bā:], ...

- toute voyelle en  $V_1$  peut être suivie de /i/ en  $V_2$ . (Ici comme en CVCV ei est très rare dans le lexique),

|       |            |              |
|-------|------------|--------------|
| Ex. : | /nkéf/     | "sécheresse" |
|       | /(lì).báf/ | "latte"      |
|       | /(mù).bóf/ | "argile"     |
|       | /(bù).bùì/ | "jeunesse"   |

Lorsque la première voyelle est de deuxième ou de troisième degré, elle est réalisée longue et le i est alors non syllabique :

|                          |            |              |
|--------------------------|------------|--------------|
| [ <sup>1</sup> ηkē:y]    | /nkéf/     | "sécheresse" |
| [(lì) <sup>1</sup> bā:y] | /(lì).báf/ | "latte"      |
| [(mù) <sup>1</sup> bō:y] | /(mù).bóf/ | "argile"     |

Lorsque la première voyelle est /u/, les deux timbres vocaliques successifs sont nettement réalisés ; il n'y a ni son de passage ni coup de glotte

entre les deux :

[(bù)'bùì] / (bù).bùì/ "jeunesse"

- toute voyelle de premier degré peut être suivie de /a/

Ex. : / (kì).l.ìà/ "faire pleurer"

/ (kì).l.ùà/ "rater, laisser passer"

Les deux voyelles sont syllabiques et nettement articulées.

*Règles de réalisation :*

En cas de succession  $V_1V_2$  :

- si  $V_1$  est de premier degré, les deux voyelles sont réalisées syllabiques ;
- si  $V_1$  n'est pas de premier degré,  $V_2$  est automatiquement /i/ et on a une réalisation [V:y], c'est-à-dire allongement de  $V_1$  et perte du caractère syllabique de  $V_2$ .

En cas de succession VV :

- si le schème tonal est isotone, on entend une voyelle phonétiquement longue : [ $\bar{V}$ :], [ $\dot{V}$ :] ;
- s'il ne l'est pas, les deux voyelles sont perceptibles : [ $\acute{V}\acute{V}$ ] , [ $\grave{V}\bar{V}$ ].

Le classement des différentes successions par ordre de fréquence décroissante est le suivant :

|    |        |    |       |
|----|--------|----|-------|
| ee | 26,7 % | ua | 6 %   |
| aa | 19 %   | ai | 2,3 % |
| ia | 13,7 % | oi | 1,5 % |
| ii | 12,4 % | ui | 1 %   |
| oo | 10,7 % | ei | 0,3 % |
| uu | 6,4 %  |    |       |

Si l'ensemble des cinq successions isotimbres représente 75 % des CVV (seulement 53,6 % des CVCV et 58,2 % des CVCVCV), certaines de ces successions sont cependant moins fréquentes que certaines des hétérotimbres :

/ii/, /oo/, /uu/ sont moins fréquentes que /ia/ ;  
/uu/ et /ua/ ont des fréquences équivalentes.

Les successions à finale en /i/ sont de loin les plus rares, mais il faut noter que certaines unités recensées comme étant /aa/, /ee/, /oo/, ont une variante /ai/, /ei/, /oi/. De plus, les CVi ont une probabilité d'apparition plus grande dans l'énoncé que leur fréquence établie à partir du lexi-

que ne le laisserait supposer (aspect en -i des verbaux).

*Remarque*

Avant d'en terminer avec les successions vocaliques en CV, il faut signaler quelques cas de [C<sup>w</sup>uɛ] qui n'entrent pas, à première vue, dans les catégories précédentes :

Ex. : [m<sup>w</sup>ùè] "ventre, vie"  
 [b<sup>w</sup>ùè] "remède"  
 [ʒ<sup>w</sup>ùé] "tout (cL. 9)" ([l<sup>w</sup>ùé], [m<sup>w</sup>ùé], [b<sup>w</sup>ùé] ...)

Deux remarques s'imposent :

- la consonne est toujours marquée ;
- le e final est toujours réalisé plus fermé que le phonème /e/ de la langue.

Dans le cas de "tout, tous", certains locuteurs prononcent [uoy], et non [uɛ]. Ceci joint à l'existence d'une variante [b<sup>w</sup>ò:bì] de [b<sup>w</sup>ùè], "remède", et aux remarques précédentes, suggère l'hypothèse suivante :

[m<sup>w</sup>ùè] serait /mhòì/  
 [b<sup>w</sup>ùè] serait /bhòì/  
 [ʒ<sup>w</sup>ùé] serait /yhòî/, etc.

On a vu, en traitant des consonnes marquées, que /bhoo/, quand il était en finale, était réalisé [b<sup>w</sup>uo] ; d'autre part, /oi/ est toujours réalisé [o:y] ; /bhoi/ donnerait donc [b<sup>w</sup>uoy], prononciation attestée chez certains, mais qui peut se simplifier en [b<sup>w</sup>ue] dans lequel y, non réalisé comme tel, transfère son caractère antérieur à la voyelle précédente :

oy > e et [b<sup>w</sup>uoy] > [b<sup>w</sup>uɛ]

Le fait que les successions ue ne soient attestées qu'en CV encourage à les interpréter comme étant /oi/(après consonne marquée) puisque, comme nous allons le voir, /oi/ ne peut apparaître que dans les accentogènes à une seule consonne.

*B. CVVCV (30,3 % des accentogènes)*

Toutes les successions sont cette fois isotimbres.

L'absence de successions hétérotimbres s'explique fort bien si l'on rapproche CVVCV de CVCVCV comme on avait rapproché CVV de CVCV : les deux types d'unités comportent le même nombre de voyelles et le même accent initial.

En CVCVCV la deuxième voyelle, totalement inaccentuée, était toujours neutre. On peut considérer qu'il en est de même en CVVCV et qu'on a, ici aussi, en deuxième position l'archiphonème vocalique V. celui-ci se réalisant

toujours comme  $V_1$  dont rien ne le sépare, et non plus tantôt comme  $V_1$ , tantôt comme  $V_3$ . Une succession  $V_1V_2$  est alors impossible.

Quant aux règles d'harmonie établies plus haut, elles jouent entre  $V_1$  et  $V_3$  comme dans le cas de CVCVCV. Les différentes combinaisons, par ordre de fréquence décroissante, sont les suivantes :

|       |                  |
|-------|------------------|
| CeVce | 18,4 % des CVVCV |
| CaVca | 16,4 %           |
| CuVca | 13,7 %           |
| CiVca | 12 %             |
| CaVci | 10,7 %           |
| CoVco | 8,6 %            |
| CiVci | 6,6 %            |
| CuVci | 5,4 %            |
| CoVci | 3,9 %            |
| CuVcu | 3,8 %            |
| CeVci | 0,5 %            |

Notons que lorsque les deux voyelles en contact portent le même ton, on entend une voyelle longue, tout comme dans le cas de CVV.

### C. DES VOYELLES LONGUES ?

Les successions de voyelles identiques pourraient être interprétées comme des voyelles longues. En effet :

- VV est effectivement réalisé [V:], nous venons de le voir, lorsque les deux éléments portent le même ton, et les oppositions [V] / [V:] sont nombreuses. Exemples :

|             |                   |              |                             |
|-------------|-------------------|--------------|-----------------------------|
| [(kì)¹lìgà] | "refuser"         | [(kì)¹lì:gà] | "patienter"                 |
| [(kì)¹tènè] | "pétrir"          | [(kì)¹tè:nè] | "répondre"                  |
| [(mà)¹bā]   | "palmier à huile" | [(mà)¹bā:]   | "joues"                     |
| [(kì)¹lì]   | "mettre"          | [(kì)¹lì:]   | "s'allonger"                |
| [(kì)¹pùrà] | "labourer"        | [(kì)¹pù:rà] | "se dissimuler<br>derrière" |

- La succession VV est beaucoup plus fréquente que la succession  $V_1V_2$  dans les contextes où toutes deux peuvent apparaître, et est seule admise quand l'accentogène comporte deux consonnes (CVVCV) :

|                                |       |       |        |        |       |
|--------------------------------|-------|-------|--------|--------|-------|
| CV                             | = 244 | CVCV  | = 1163 | CVCVCV | = 376 |
| CVV                            | = 296 | CVVCV | = 947  | —      | —     |
| CV <sub>1</sub> V <sub>2</sub> | = 98  | —     | —      | —      | —     |

Si on exclut les consonnes marquées qui ne peuvent apparaître devant V et qu'on ne compare que les unités commençant par une consonne simple, on a :

|                                |       |       |        |        |       |
|--------------------------------|-------|-------|--------|--------|-------|
| CV                             | = 244 | CVCV  | = 1163 | CVCVCV | = 376 |
| CVV                            | = 186 | CVVCV | = 531  | —      | —     |
| CV <sub>1</sub> V <sub>2</sub> | = 45  | —     | —      | —      | —     |

ce qui accentue encore l'importance de CVV par rapport à CV<sub>1</sub>V<sub>2</sub> (la proportion étant de 4 à 1, et non plus de 3 à 1), mais diminue le nombre des "longues" par rapport aux "brèves".

La solution que nous avons choisie nous a paru plus simple et plus économique : elle permet en effet d'interpréter entièrement le fonctionnement du système vocalique en termes de combinaisons entre première et dernière voyelle, en ne faisant appel qu'à cinq phonèmes au lieu de dix (dont cinq auraient une distribution très incomplète) et en tenant compte de l'accent.

Aux arguments déjà donnés en faveur de cette interprétation (cf. rapprochement CVV/CVCV) on peut ajouter les suivants :

- Le parallèle établi plus haut entre CVV et CVCV, qui présentent tous les deux les mêmes combinaisons de voyelles, s'étend au domaine tonal : les pourcentages des différents schèmes sont en effet presque identiques dans l'un et l'autre cas :

|    | CVV  | CVCV |
|----|------|------|
| H  | 19,1 | 17,6 |
| B  | 38,6 | 36,4 |
| HB | 26,1 | 29,4 |
| BH | 16,2 | 16,6 |

- Le schème HB est réalisé de la même façon sur support CVVCV et CVCVCV :

|                |    |             |
|----------------|----|-------------|
| [CÚV̂CṼ]       | et | [CÚCṼCṼ]    |
| [(l̂) 'báà̀n̂] |    | ['mpár̀̀k̂] |
| "commencement" |    | "fermeture" |

VV est traité comme V-V et la "voyelle longue", au lieu d'être réalisée haute, est modulée descendante.

Or, si les voyelles brèves peuvent porter deux et même trois tons successifs, ceci ne se produit qu'en finale (cf. "Système tonal"); les longues auraient donc deux mores dans une position où les brèves ne peuvent en avoir qu'une. Puisqu'elles se comportent comme des successions de deux "brèves", il paraît plus simple de les interpréter comme telles et de ne pas en faire des phonèmes uniques.

- L'absence des "voyelles longues" en première position accentuée des CVCVCV s'explique mal, mais en revanche, si on les analyse comme une succession de deux voyelles identiques, elle est conforme à la logique du système : un accentogène ne peut comporter plus de trois voyelles :

une voyelle : CV  
deux voyelles : CVV ou CVCV  
trois voyelles : CVVCV ou CVCVCV

- Dans le cas de successions  $V_1V_2$  aucune opposition n'est possible entre brève et longue en  $V_1$  (en  $V_2$  non plus, mais ceci est normal puisque la longueur n'apparaît jamais ailleurs qu'en première position). Il faudrait donc supposer une neutralisation de l'opposition de longueur en ce contexte.

- Les consonnes marquées n'ont été rencontrées que devant succession de deux voyelles. Si on admet des voyelles longues, il faut considérer que ces consonnes sont possibles et devant les successions  $V_1V_2$  et devant les longues. Nous avons vu que la marque entraînait une fermeture du timbre de la première voyelle :

C + ee = [Cɛ:]  
C + h + ee = [Cyie]

La réalisation ie est plus vraisemblable dans le cas d'une succession ee que dans celui d'une voyelle phonologiquement longue dont seule la première partie serait fermée, et qui serait donc diphtonguée.

- L'accent ne porte que sur le premier élément de la succession (la première partie de la "longue") puisque le ton du second peut changer (cf. chapitre sur l'accent).

Ex. : [(l̥)ᵀbáàñ] "commencement"  
[(l̥)ᵀbá:ní (l̥í:)] "le commencement de"

- Enfin, le kukuya fait, au niveau phonologique, un usage systématique des combinaisons :

- . six possibilités  $C_2-C_3$  en CVCVCV à partir de trente consonnes ;
- . onze possibilités V initiale - V finale, quelle que soit la structure de l'unité considérée, à partir de cinq voyelles ;
- . cinq schèmes tonaux, quel que soit le support, à partir de deux unités tonales.

Or les successions  $V_1V_2$  sont les mêmes que les combinaisons  $CV_1CV_2$  et les CVCV à voyelles identiques sont plus nombreux que les autres tout comme

les CVV sont plus fréquents que les CV<sub>1</sub>V<sub>2</sub>. L'interprétation de VV comme une succession vocalique, c'est-à-dire une combinaison, et non comme un phonème long unique, semble conforme au fonctionnement de la langue.

*Remarque*

La longueur, ou plutôt l'allongement non discret de la finale, est utilisée dans les adverbes expressifs. Ce fait n'est pas de même nature que le précédent : il ne concerne que la finale, et l'allongement peut être prolongé autant que l'on veut.

*CONCLUSION*

Le système vocalique du kukuya peut être présenté de la façon suivante :

- la langue possède cinq phonèmes vocaliques définis par leur degré d'aperture et le caractère arrondi ou étiré des articulations ;
- tous les phonèmes vocaliques sont attestés aussi bien en première position post-consonantique des accentogènes qu'en finale, mais seules onze combinaisons sont possibles entre première et dernière voyelle des unités quelle que soit la structure de celles-ci.
- la voyelle intermédiaire, si elle existe (CVVCV et CVCVCV), est de degré et de timbre non pertinents : sa réalisation est conditionnée par son environnement.

#### IV. Les "semi-voyelles"

Nous avons signalé, en discutant des consonnes, l'existence de successions CwV (i, e, a) et Cya. CwV n'est possible que si C est une consonne centrale, centrale-palatale, ou postérieure : /s/, /ts/, /dz/, /ns/, /nz/, /p/, /k/, /nk/, /ng/, /ŋ/. Cya n'a été rencontré qu'avec en C une occlusive ou une mi-nasale antérieure-bilabiale ou postérieure : /p/, /b/, /mp/, /mb/, /k/, /nk/.

Ces successions apparaissent respectivement dans 4,7 % et 0,5 % des accentogènes. Leur interprétation pose un problème que nous ne sommes pas parvenue à résoudre.

A. *w ET y NE SONT PAS DES CONSONNES*

Rappelons qu'il existe, à l'initiale des accentogènes, un /w/ et un /y/ ayant statut de phonèmes consonantiques.

- Si on considère le w et le y qui apparaissent entre C et V comme des consonnes, Cw et Cy seront les seuls groupes consonantiques admis par la langue, si l'on admet l'interprétation monophonématique des affriquées).

- w et y n'apparaissent qu'après certaines consonnes (ce sont quelquefois les mêmes : /k/ admet aussi bien w que y) sans que ces restrictions puissent s'expliquer par des raisons d'ordre phonétique.

- Seules /i/, /e/, /a/ (ou des successions à premier élément /i/, /e/, /a/) sont admises après Cw, et seule /a/ (ou des successions à premier élément /a/) apparaît après Cy alors que /w/ et /y/ consonnes admettent toutes les voyelles.

- Enfin, et ceci semble décisif, nous avons relevé deux cas où [y] apparaît après voyelle /o/ alors qu'il n'y a pas de consonne finale dans les accentogènes en kukuya.

/ndé tøy/ "il arrive"

/ndé lòy/ "il met", à côté de /ndé lòi/ "il s'allonge"

B. *w ET y NE SONT PAS DES VOYELLES*

w et y pourraient être des variantes combinatoires de /u/ et de /i/.

Cependant :

- CwV s'oppose à CvV ;

- CyV s'oppose à CiV ;

(et Coy à Coi, comme indiqué plus haut),

Ex. : /(kì).kwâ/ "mourir", mais : /(kì).kúà/ "élever un enfant"  
 /(lì).pyà/ "pari", mais : /pìà/ "fétiche particulier"  
 /(ndé) lòy/ "il met", mais : /(ndé) lòi/ "il s'allonge" )

Dans les exemples précédents, CwV et Cya (ou Coy) ont la même durée que CV ; w et y ne sont pas porteurs de ton : dans /(kì).kwâ/, "mourir", les deux tons successifs portent sur le /a/ comme dans /(kì).sâ/, "faire".

- Cwe est attesté, alors qu'on ne peut avoir ni Cwe, ni Cu(V)Ce, ni CuCVCe (c'est-à-dire que la combinaison (ou la succession) ue est impossible dans la langue).

- w entre C et V modifie l'articulation de C, alors que les voyelles n'ont

d'ordinaire, en kukuya, aucune influence sur la réalisation de la consonne précédente.

Ex. : [<sup>1</sup>tʃwĩ] "oreille", avec un ts chuintant

mais [(kĩ)ʃtsù] "foule", avec un ts sifflant, et non chuintant malgré la présence du /u/. On aurait de même en /ki/ et en /ku/ la même articulation du /k/.

- CwV peut apparaître :

. en CVCV, alors que dans ces structures les successions vocaliques, quand elles existent, sont toujours isotimbres.

Ex. : /(mù).kwátá/ "coupe-coupe"

/(kĩ).kwítà/ "se tordre de rire"

. en CVCVCV où toute succession de voyelles est impossible,

Ex. : /(kĩ).kwètèkè/ "donner un coup de poing"

#### C. LABIALISATION ET PALATALISATION ?

Si w et y ne sont ni des consonnes ni des voyelles, et puisque l'articulation des centrales est modifiée par la présence de w, on pourrait envisager des consonnes labialisées ou palatalisées.

Cependant, les consonnes initiales admettent déjà ce que nous avons appelé la "marque" ; supposer un deuxième modificateur de l'articulation consonantique (et même un troisième dans le cas de /k/ qui admet et y et w en plus de h) paraît difficile .

Par ailleurs, une palatalisation qui ne se produirait que devant /a/, et seulement dans quatorze cas - quatorze cas répartis en cinq phonèmes hétéroclites - cela ne permet guère de poser une série palatalisée.

Enfin y, nous l'avons vu, peut apparaître en finale : il n'est donc pas lié à l'articulation d'une consonne.

S'il n'y a pas de palatalisées, on ne posera pas non plus de labialisées, et ceci afin de maintenir une certaine symétrie dans le système. Du reste, les CwV ont beau être plus nombreux et répartis de façon plus systématique que les CyV, ils ne forment pas non plus un ensemble très cohérent.

#### D. DES DIPHTONGUES ?

On pourrait encore considérer wV, ya et oy comme des phonèmes uniques : ils ont en effet même durée et même comportement tonal que V avec lequel ils peuvent commuter.

Il faudrait alors postuler cinq diphtongues :

*wi, we, wa, ya, oy*

Ceci est peu économique et s'accorde mal avec l'emploi systématique qui est fait, ailleurs, des combinaisons :

- . six  $C_2-C_3$
- . onze  $V_i-V_f$  pour cinq voyelles
- . cinq schèmes pour deux tons

D'autre part, les réalisations ne correspondent pas à ce qu'on entend en général par diphtongue et on ne voit pas comment classer ces "phonèmes" dans le système vocalique :

- dans le cas de *ya*, on a ouverture croissante de l'articulation ;
- dans celui de *oy*, fermeture croissante mais avec changement de série ;
- dans *wi*, on n'a ni ouverture, ni fermeture, mais passage d'une arrondie à une étirée ;
- dans *we* et dans *wa*, changement de série et ouverture.

Remarquons aussi que ces "diphtongues" admettent les mêmes combinaisons vocaliques que leur sommet de syllabe :

- *wi* admet en finale /i/ ou /a/ comme /i/ ;
- *we* admet en finale /e/ ou /i/ comme /e/ ;
- *wa* admet en finale /a/ ou /i/ comme /a/.

Malgré l'identité sur le plan prosodique entre *CwV*, *CyV*, *CVy* et *CV*, nous ne retiendrons pas l'hypothèse des diphtongues et garderons *w* et *y*, ajoutant ainsi deux phonèmes supplémentaires au système et non cinq, deux voyelles non syllabiques dont nous rappelons ici la distribution :

*y* peut apparaître après /o/ en *CV* ;

entre *C* et *V*, il n'est possible que si *V* est /a/, et si *C* est : /p/, /b/, /mp/, /mb/ ou /k/ ;

*w* n'est attesté qu'entre *C* et *V* pour *V* = *i*, *e*, *a*, et *C* = centrale, centrale-palatale, ou postérieure.

#### Remarques

1. Si l'on admet des voyelles longues phonologiques, on peut interpréter *w* et *y* comme des variantes combinatoires des *V* brèves de premier degré /i/ et /u/.

*CwV* est alors *CuV*  
et *CuV*                    *Cu:V*

CyV est alors CiV  
 et CiV                    Ci:V

Coy est alors Coi  
 et Coi                    Co:i (et non Coi:, étant donné l'absence des longues en finale, et la réalisation [o:y])

Cependant, wV et yV ne sont pas admis après les mêmes consonnes que uV et iV, we est attesté alors que ue ne l'est pas, et enfin on peut avoir des réalisations longues après Cw, alors que la longueur, si longueur il y a, n'apparaît qu'en première position vocalique :

Ex. :    / (kì).kwâ/    "mourir", serait :            kua  
           / (kì).kúà/    "élever un enfant", serait :    ku:a  
           et / (kì).kwáà/    "couper", serait :            kua:

ce qui n'est pas compatible avec le fait que les longues sont toujours sous l'accent.

Ajouter cinq voyelles longues au tableau des phonèmes vocaliques ne résoud donc pas le problème posé par l'existence de CWV et de CyV.

2. Le recours à la diachronie et la comparaison avec les racines du bantou commun permet d'expliquer en partie la distribution incomplète des "semi-voyelles" :

CwV peut être considéré comme provenant d'une séquence C<sub>y</sub>V dans laquelle y était une voyelle très fermée (système à quatre degrés d'aperture).

Dans certains cas cette succession a abouti à une articulation affriquée de la consonne, avec disparition de u :

• b + y + V > bvV

Il n'y a donc de w ni après /b/, ni après /bv/ dans le kukuya actuel.

Dans d'autres, le passage à l'affriquée s'est fait, mais u est resté sous la forme w :

• d + y + V > dzwV

Ceci explique la présence de w après /dz/ et son absence après /d/.

Lorsque la consonne était une vélaire, elle n'a pas été modifiée et u a donné w :

• k + y + V > kwV

## V. Fréquence

Nous regroupons ici les résultats partiels donnés à propos de chaque type de structure.

## A. FREQUENCE DES VOYELLES

## 1. en CV

a = 41,6 %      i = 16 %      u = 12,3 %  
e = 16,9 %      o = 13,2 %

Les pourcentages, par séries et par ordres, sont donc les suivants :

{ étirées = 32,9 % des CV  
  arrondies = 25,5 %  
  premier degré = 28,4 % des CV  
  deuxième degré = 30 %  
  troisième degré = 41,6 %

## 2. en première position (CVV, CV(V)CV, CVCVCV)

u = 24,5 %      i = 19,3 %      o = 13,9 %  
a = 24,4 %      e = 17,9 %

Les pourcentages, par séries et par ordres, sont les suivants :

{ étirées = 37,9 % des Vi  
  arrondies = 38,4 %  
  premier degré = 43,8 % des Vi  
  deuxième degré = 31,8 %  
  troisième degré = 24,4 %

## 3. en position finale (CVV, CV(V)CV, CVCVCV)

a = 40,5 %      e = 17,6 %      u = 5,6 %  
i = 26,5 %      o = 9,8 %

Les pourcentages, par séries et par ordres, sont les suivants :

{ étirées = 44,1 % des Vf  
  arrondies = 15,3 %  
  premier degré = 32,1 % des Vf  
  deuxième degré = 27,4 %  
  troisième degré = 40,5 %

## B. FREQUENCE DES COMBINAISONS

|       | <u>CVV</u> | <u>CVCV</u> | <u>CVVCV</u> | <u>CVCVCV</u> | TOTAL |
|-------|------------|-------------|--------------|---------------|-------|
| i - i | 12,4       | 9,7         | 6,6          | 2,7           | 8,2   |
| e - e | 26,7       | 13,5        | 18,4         | 18,6          | 17,6  |
| a - a | 19         | 13,6        | 16,4         | 20,5          | 16,1  |
| o - o | 10,7       | 9,7         | 8,6          | 12            | 9,8   |
| u - u | 6,4        | 7,1         | 3,8          | 4,5           | 5,6   |
| e - i | 0,3        | 0,3         | 0,5          | ∅             | 0,3   |
| a - i | 2,3        | 9,3         | 10,7         | 5,3           | 8,3   |
| o - i | 1,5        | 5,8         | 3,9          | 2,1           | 4     |
| u - i | 1          | 8,3         | 5,4          | 3,2           | 5,7   |
| i - a | 13,7       | 9           | 12           | 12,8          | 11,1  |
| u - a | 6          | 13,7        | 13,7         | 18,3          | 13,3  |
|       | 100 %      | 100 %       | 100 %        | 100 %         | 100 % |

On a donc : 57,2 % d'isotimbres en 5 combinaisons  
 24,4 % de V ler degré - a en 2 combinaisons  
 18,4 % de V - i en 4 combinaisons

Signalons que les combinaisons Vi-Vf apparaissent dans 92,2 % des accentogènes et que l'archiphonème V intervient dans 45,9 % des cas de combinaison.

## SYSTEME TONAL

Le kukuya utilise les hauteurs mélodiques à des fins distinctives comme le montrent les couples suivants :

|               |                           |
|---------------|---------------------------|
| /(kì).bá/     | "régime de noix de palme" |
| /(kì).bà/     | "tue-sauterelles"         |
| /(mù).kálí/   | "épouse"                  |
| /(mù).kàlì/   | "refus motivé"            |
| /(kì).kákì/   | "haie, clôture"           |
| /(kì).kàkí/   | "palmier rotin"           |
| /(kì).pítìkà/ | "planter serré"           |
| /(kì).pìtìkà/ | "presser, écraser"        |

Contrairement à ce que pourraient laisser supposer ces exemples, le ton ne peut être considéré en kukuya, nous allons le voir, comme un trait pertinent des voyelles.

On examinera tout d'abord les faits phonétiques tels qu'ils apparaissent dans le lexique (formes de citation) et on essaiera ensuite, en faisant au besoin appel à des énoncés, d'en donner une interprétation.

## I. Les faits

Ils seront présentés successivement dans les trois types de mots phonologiques accentués dégagés en phonématique.

## A. LES STRUCTURES DE TYPE CV

On y rencontre les réalisations suivantes :

1. [C<sup>́</sup>V] ex. : [(kì) <sup>́</sup>kwá] "mourir" [˙]
2. [C<sup>̄</sup>V] ex. : [(kì) <sup>̄</sup>kwā] "igname" [˙]
3. [C<sup>̀</sup>V] ex. : [<sup>̀</sup>pì] "noir" [˙]
4. [C<sup>̂</sup>V] ex. : [<sup>̂</sup>pì] "silence" [˙]

Il semble donc y avoir trois niveaux pertinents : haut, moyen et bas, et un ton mélodique montant.

## B. LES STRUCTURES DE TYPE CVCV

Quatre combinaisons sont attestées :

- |    |   |       |               |                               |      |
|----|---|-------|---------------|-------------------------------|------|
| 1. | [C <sup>́</sup> V <sup>̀</sup> C <sup>̀</sup> V̄] | ex. : | [(k̀)¹b̄f̄l̀] | "charbon de bois"             | [·.] |
| 2. | [C <sup>̀</sup> V̄C <sup>̀</sup> V̄]              | ex. : | [(m̀)¹b̄ɾl̄ɾ] | "poisson ( <i>non dét.</i> )" | [··] |
| 3. | [C <sup>̀</sup> V̄C <sup>̀</sup> V̄]              | ex. : | [(k̀)¹b̄l̄l̀] | "chouette"                    | [..] |
| 4. | [C <sup>̀</sup> V̄C <sup>̀</sup> V̄]              | ex. : | [(m̀)¹b̄l̄l̄] | "colatier"                    | [.·] |

On retrouve trois niveaux phonétiques distincts, mais le ton mélodique n'apparaît plus. Aucune opposition n'est possible cette fois entre haut et moyen qui n'apparaissent jamais dans les mêmes contextes.

M ne peut être suivi que de M

H ne peut être suivi que de B

M apparaît en finale

H n'y apparaît jamais

M est possible en structure isotone

H est impossible dans ce cas

H et M sont donc en distribution complémentaire et peuvent être considérés comme des réalisations d'un même tonème haut, mais les règles qui conditionnent l'apparition de ces deux variantes n'apparaissent pas clairement : si dans l'exemple n° 4, [C<sup>̀</sup>V̄C<sup>̀</sup>V̄], la réalisation moyenne en finale peut être due à la présence du ton bas précédent, en revanche dans l'exemple n° 2, [C<sup>̀</sup>V̄C<sup>̀</sup>V̄], rien ne permet d'expliquer pourquoi on n'a pas [C<sup>̀</sup>V̄C<sup>̀</sup>V̄].

*Remarque*

Le mot phonologique accentué apparaît rarement à l'état isolé, mais le ton de l'unité inaccentuée qui le précède (préfixe de classe) n'a aucune influence sur la réalisation de ses tons :

- dans [(k̀)¹b̄f̄l̀], "charbon de bois", le ton bas de k̀ n'a aucun pouvoir abaissant sur le ton haut suivant ;

- on aurait de même [m̀¹b̄ɾl̄ɾ], "c'est un poisson" où b̄ɾl̄ɾ est réalisé MM aussi bien après ton haut qu'après ton bas.

Ce n'est donc pas dans ce qui précède l'accentogène que l'on peut trouver l'explication des réalisations [C<sup>̀</sup>V̄C<sup>̀</sup>V̄].

## C. LES STRUCTURES DE TYPE CVCVCV

On a cette fois cinq possibilités :

1. [CVCVCV] ex. : [(kì)'kérègè] "donner un coup de poing"
2. [CVCVCV] ex. : [(kì)'kērēgē] "insecte (*non dét.*)"
3. [CVCVCV] ex. : [(kì)'bènèmè] "corbeille"
4. [CVCVCV] ex. : [ɲwàrəgī] "frère cadet"
5. [CVCVCV] ex. : [(kì)'bènémè] "nouveau-né"

La situation est comparable à celle que l'on vient de voir en CVCV : pas de ton mélodique et trois niveaux phonétiques pouvant être ramenés à deux tons H et B, puisqu'il n'y a pas opposition entre moyen et haut.

L'exemple n° 5 montre cependant que ce n'est pas un ton bas précédant un ton haut qui provoque une réalisation moyenne de ce dernier, puisque nous avons ici BHB où un ton phonétiquement haut suit un ton bas. En revanche, l'examen de l'ensemble des possibilités en CVCV et en CVCVCV montre que le ton moyen n'apparaît, en dehors des structures isotones, qu'en finale d'unité ; la règle sera donc :

- en finale, le ton haut se réalise moyen. Cette règle se confirme si l'on met les unités de type 4 en contexte.

[(mù)'bìlī] "colatier", mais [(mù)'bìlí ('wù)] "ce colatier"  
 [ɲwàrəgī] "frère cadet", mais [ɲwàrəgí ('wù)] "ce frère cadet"

De l'ensemble des données tonales fournies par le lexique, il semble donc ressortir que :

- dans les unités à deux ou trois voyelles, le kukuya utilise deux niveaux pertinents, deux tons ponctuels H et B. Le ton B est toujours réalisé B, le ton H est haut s'il est suivi de B, mais moyen s'il est en finale ou suivi de lui-même.

- dans les unités de type CV, il semble y avoir trois niveaux irréductibles et un ton mélodique.

Une telle dissymétrie entre structures mono- et plurisyllabiques semble peu vraisemblable, d'autant plus que trois tons ponctuels et un ton mélodique constituent un système peu équilibré.

Nous allons voir comment il est possible d'interpréter les réalisations attestées en CV.

## II. L'hypothèse de départ

Si nous reprenons l'ensemble des réalisations rencontrées dans les trois types d'unités : CV, CVCV et CVCVCV, nous obtenons le tableau suivant :

|    | 1                  | 2   | 3   |  |
|----|--------------------|---|---|--|
| 1. | [C <sup>́</sup> V] | [c <sup>́</sup> v <sup>̀</sup> c <sup>̀</sup> v <sup>̀</sup> ] /c <sup>́</sup> v <sup>̀</sup> c <sup>̀</sup> v <sup>̀</sup> / | [c <sup>́</sup> v <sup>̀</sup> c <sup>̀</sup> v <sup>̀</sup> c <sup>̀</sup> v <sup>̀</sup> ] /c <sup>́</sup> v <sup>̀</sup> c <sup>̀</sup> v <sup>̀</sup> c <sup>̀</sup> v <sup>̀</sup> / |  |
| 2. | [C <sup>̄</sup> V] | [c <sup>̄</sup> v <sup>̄</sup> c <sup>̄</sup> v <sup>̄</sup> ] /c <sup>́</sup> v <sup>́</sup> /                               | [c <sup>̄</sup> v <sup>̄</sup> c <sup>̄</sup> v <sup>̄</sup> c <sup>̄</sup> v <sup>̄</sup> ] /c <sup>́</sup> v <sup>́</sup> c <sup>́</sup> /  |  |
| 3. | [C <sup>̀</sup> V] | [c <sup>̀</sup> v <sup>̀</sup> c <sup>̀</sup> v <sup>̀</sup> ] /c <sup>̀</sup> v <sup>̀</sup> c <sup>̀</sup> v <sup>̀</sup> / | [c <sup>̀</sup> v <sup>̀</sup> c <sup>̀</sup> v <sup>̀</sup> c <sup>̀</sup> v <sup>̀</sup> ] /c <sup>̀</sup> v <sup>̀</sup> c <sup>̀</sup> v <sup>̀</sup> c <sup>̀</sup> v <sup>̀</sup> / |  |
| 4. | [C <sup>̂</sup> V] | [c <sup>̀</sup> v <sup>̄</sup> c <sup>̄</sup> v <sup>̄</sup> ] /c <sup>̀</sup> v <sup>́</sup> /                               | [c <sup>̀</sup> v <sup>̀</sup> c <sup>̄</sup> v <sup>̄</sup> ] /c <sup>̀</sup> v <sup>̀</sup> c <sup>́</sup> /  |  |
| 5. |                    |   | [c <sup>̀</sup> v <sup>́</sup> c <sup>̀</sup> v <sup>̀</sup> ] /c <sup>̀</sup> v <sup>́</sup> c <sup>̀</sup> v <sup>̀</sup> /   |  |

En CV on trouve quatre réalisations différentes, tout comme en CVCV, et les trois dernières de la colonne 1 sont la réplique exacte de celles de la colonne 2.

|    |       |
|----|-------|
| M  | M - M |
| B  | B - B |
| BM | B - M |

On supposera que ce parallèle existe aussi pour la ligne 1, et on dira que le ton phonétiquement haut en CV correspond à la succession HB en CVCV c'est-à-dire que [C<sup>́</sup>V] peut s'écrire /C<sup>̂</sup>V/.

La transcription phonologique de la première colonne est alors la même que celle de la deuxième, c'est-à-dire :

H.B  
H  
B  
B.H

Il peut paraître surprenant que ce qu'on propose de noter /C<sup>̂</sup>V/ soit réalisé plus haut qu'un ton haut, et non descendant ; cependant, on a vu à propos des di- et des trisyllabes que le ton haut était réalisé haut quand il était suivi d'un ton bas, mais moyen lorsqu'il était en finale ; on peut donc admettre qu'en /C<sup>̂</sup>V/ le ton bas, non réalisé comme tel, se manifeste par la réalisation haute du ton haut précédent qui, sans lui, serait moyen.

Du reste, /C<sup>̂</sup>V/ n'est pas le seul cas où l'on rencontre un ton ponctuel à la place d'une modulation : en effet, au lieu de [C<sup>̂</sup>V] (/C<sup>̂</sup>V/), on entend [C<sup>̄</sup>V] chez certains locuteurs qui semblent avoir quelque répugnance à réaliser des modulations sur brève quand ce n'est pas absolument nécessaire à la com-

préhension. Or, la réalisation haute de /C<sup>h</sup>V/ permet, sans modulation, de maintenir, en finale, la distinction entre H réalisé M

et HB réalisé H

L'hypothèse que nous venons d'envisager (l'interprétation de [C<sup>h</sup>V] comme étant /C<sup>h</sup>V/) permet de rendre compte de l'ensemble des faits tonals en ne faisant appel qu'à deux niveaux pertinents : le registre haut et le registre bas, qui avaient été dégagés de l'examen des structures polysyllabiques. C'est un avantage certain mais ce n'est pas le seul car l'assimilation, sur le plan tonal, de CV à CVCV permet de résoudre

- et les problèmes rencontrés dans le lexique :
  - . voyelles modulées en CV, et là seulement ;
  - . combinaisons absentes en CVCVCV
  - . réalisations C<sup>h</sup>V<sup>h</sup>C<sup>h</sup>V<sup>h</sup>(C<sup>h</sup>V<sup>h</sup>)
- et ceux qui n'apparaissent que dans les énoncés :
  - . opposition BM/BH en finale

Ce sont ces problèmes que nous allons envisager maintenant.

### III. Les schèmes tonals

#### A. LA NOTION DE SCHEME

Revenons au tableau des différentes réalisations tonales, mais en partant cette fois de la transcription phonologique à laquelle nous venons d'aboutir :

|    | 1                  | 2  | 3  |
|----|--------------------|--|--|
| 1. | /C <sup>h</sup> V/ | /C <sup>h</sup> V <sup>h</sup> C <sup>h</sup> V/ | /C <sup>h</sup> V <sup>h</sup> C <sup>h</sup> V <sup>h</sup> / |
| 2. | /C <sup>h</sup> V/ | /C <sup>h</sup> V <sup>h</sup> C <sup>h</sup> V/ | /C <sup>h</sup> V <sup>h</sup> C <sup>h</sup> V <sup>h</sup> / |
| 3. | /C <sup>h</sup> V/ | /C <sup>h</sup> V <sup>h</sup> C <sup>h</sup> V/ | /C <sup>h</sup> V <sup>h</sup> C <sup>h</sup> V <sup>h</sup> / |
| 4. | /C <sup>h</sup> V/ | /C <sup>h</sup> V <sup>h</sup> C <sup>h</sup> V/ | /C <sup>h</sup> V <sup>h</sup> C <sup>h</sup> V <sup>h</sup> / |
| 5. |                    |  | /C <sup>h</sup> V <sup>h</sup> C <sup>h</sup> V <sup>h</sup> / |

Nous avons dit plus haut qu'il y avait correspondance terme à terme entre les colonnes 1 et 2, mais nous pouvons en dire autant des colonnes 2 et 3 (et par conséquent 1 et 3) en ce qui concerne les quatre premiers termes qui peuvent s'écrire :

|    |           |              |    |
|----|-----------|--------------|----|
| 1. | H B (B)   | c'est-à-dire | HB |
| 2. | H (H) (H) |              | H  |
| 3. | B (B) (B) |              | B  |
| 4. | (B) B H   |              | BH |

Etablir ce type de correspondances d'une colonne à l'autre implique que nous considérons les combinaisons de tons indépendamment du support phonématique qu'elles affectent. En d'autres termes, nous considérons que le kukuya utilise deux tons ponctuels haut et bas qui se combinent en un certain nombre de schèmes pouvant affecter toutes les unités de base accentuées, quelle que soit leur structure ; le schème est aux tons ce que le mot phonologique est aux phonèmes ; il y a superposition d'un schème à un mot, et non coïncidence nécessaire entre un ton et une unité de deuxième articulation. Revoyons sous cet angle les problèmes signalés plus haut :

## B. LES PROBLEMES ET LEUR SOLUTION

### 1. Voyelles modulées

Dans la colonne 2 on rencontre quatre formes, c'est-à-dire que sont réalisées toutes les combinaisons que l'on peut obtenir sur un dissyllabe lorsqu'une langue n'utilise que deux tons ponctuels et que chaque voyelle est affectée d'un ton et d'un seul.

Dans la colonne 1, si la langue répondait à la définition précédente, nous devrions n'avoir que deux formes : /C<sup>↑</sup>V/ et /C<sup>↓</sup>V/ ; or, nous en avons quatre, transcrites : /C<sup>↑</sup>V̂/, /C<sup>↓</sup>V̂/, /C<sup>↑</sup>V̇/, /C<sup>↓</sup>V̇/.

On voit donc apparaître en CV, et seulement là, deux tons mélodiques : un montant et un descendant (réalisé très haut).

Cette dissymétrie apparente entre structures mono- et plurisyllabiques disparaît si on admet qu'on a, non des tons modulés en CV, mais des combinaisons identiques dans les colonnes 1 et 2, HB par exemple se réalisant aussi bien sur une seule voyelle, lorsque l'accentogène n'en comporte qu'une, que sur deux successives, quand il est dissyllabique (ou sur trois dans le cas de C<sup>↑</sup>V<sup>↓</sup>C<sup>↑</sup>V<sup>↓</sup>).

### 2. Combinaisons non attestées

En CV on avait plus de réalisations qu'une langue à deux tons ponctuels (telle qu'elle apparaissait dans la colonne 2) ne le permettait ; en CVCVCV la situation est inverse : en effet, en combinant deux unités H et B prises trois par trois, on devrait avoir huit combinaisons, or on n'en a rencontré que cinq : HBB, HHH, BBB, BBH, BHB. Les trois autres : HHH, BHH, HBH, ne sont pas attestées.

Si on considère qu'on a affaire, non à des tons successifs et indépendants les uns des autres, mais à des combinaisons formant des unités c'est-à-dire des schèmes, l'absence de HHH et BHH s'explique fort bien : le pre-

mier serait en effet un schème descendant et le second un schème montant ; or ceux-ci existent déjà sous les formes HBB et BBH. Pourquoi ces formes et non les précédentes ? En kukuya, comme dans la plupart des langues, le ton haut est le ton marqué (cf. ton sans support) ; dans les schèmes descendant et montant, si le support comporte plus de deux voyelles, il est logique de répéter le ton bas, élément non marqué, plutôt que le ton haut qui ne serait pas économique (voir aussi "Accent").

Quant à la combinaison HBH, son absence peut être considérée comme due au fait que l'unité constituée par le schème ne peut comporter plus d'une marque. Le caractère inaccentué de la deuxième voyelle en CVCVCV explique aussi le fait qu'il ne puisse y avoir, en cette position et dans ce contexte, opposition entre ton haut et ton bas. Dans les trois schèmes, HBB, BBH et HHH, on a neutralisation de l'opposition H / B en  $V_2$  et on parlera d'un archintonème (comme on avait un archiphonème vocalique V) qui se réalise tantôt H et tantôt B, en fonction du contexte. On peut alors transcrire :

|    |            |    |            |
|----|------------|----|------------|
| HB | /CVCVCV̂/  | et | /ĈVCVCV̂/ |
| BH | /ĈVCVCV̂/ | et | /ĈVVCV̂/  |
| H  | /CVCVCV̂/  | et | /ĈVCV̂/   |

L'absence de marque tonale ne signifie pas absence de ton mais caractère non pertinent de celui-ci.

Dans le cas du schème B, le ton de la deuxième voyelle sera indiqué puisqu'il existe un schème BHB ; ce dernier est le seul où la marque porte sur l'élément inaccentué du support. Ceci explique sa rareté et son caractère un peu marginal.

Nous avons dit qu'il ne pouvait y avoir qu'une marque par schème ; les formes HHH ne sont pas une exception à cette règle car dans leur cas il s'agit d'un schème H, c'est-à-dire d'une marque répétée autant de fois qu'il y a de voyelles dans le support, et non de plusieurs marques distinctes.

Signalons que si le schème HBH n'existe pas, en revanche la succession HBH est parfaitement admise par la langue :

Ex. : /kí.kò kíf .../ "c'est le pagne de ..."

Dans cet exemple on a trois unités successives à schème isotone, et non une unité à schème complexe.

### 3. Réalisations $\bar{C}\bar{V}\bar{C}\bar{V}$ ( $\bar{C}\bar{V}$ )

En présentant les formes rencontrées dans le lexique, nous avons dit que le ton haut était réalisé moyen en finale, mais n'avions pu expliquer pourquoi, lorsqu'un accentogène comporte plusieurs tons hauts successifs (et ne comporte que des tons hauts), ceux-ci sont tous réalisés moyens. Si nous admettons la notion de schème, le problème ne se pose plus : il ne s'agit pas de tons successifs mais d'un schème H qui, en tant que tel, est réalisé moyen lorsque l'unité qui en est le support est en finale ; si cette unité comporte deux ou trois voyelles, le schème se manifeste par deux ou trois tons, mais ceux-ci sont solidaires et subissent tous l'abaissement, sinon on aboutirait à un schème descendant.

Ex. : [(mù)¹bɾlɾ] "poisson", mais [(mù)¹bɾlɾ (¹wù)]  
 [(kì)¹kɛrɛgɛ] "insecte", mais [(kì)¹kɛrɛgɛ (¹kì)]

Là encore, il faut signaler que si le schème H affectant un dissyllabe se réalise MM et non HM, cela ne signifie pas que la succession HM soit impossible en kukuya.

Ex. : [má¹bā] "ce sont des palmiers à huile"

Dans cet exemple, H et M appartiennent à des unités différentes, on n'a pas un schème (inexistant) HM mais une suite de deux schèmes isotones.

On vient de voir que c'était le schème H tout entier qui subissait l'abaissement ; or /BH/ est réalisé [BM] en finale, c'est-à-dire que seul le dernier ton est modifié ; il n'y a pas là contradiction : dans le cas du schème H, on a affaire à un seul ton répété autant de fois que le support phonématique l'exige, alors que /BH/ comporte un contraste entre deux tons qui peuvent garder une certaine latitude de réalisation, l'essentiel étant que la caractéristique propre du schème soit maintenue et qu'il demeure distinct des autres ; /BH/ est réalisé plus ou moins montant selon qu'il n'est pas ou qu'il est en finale, mais il reste montant.

### 4. Le cinquième schème et les oppositions [BH] / [BM]

D'après le tableau des formes tonales donné plus haut il semblerait que seuls quatre des cinq schèmes attestés en CVCVCV puissent apparaître sur unités à une ou deux voyelles ; or, si les schèmes sont indépendants de leur support, le cinquième devrait, comme les autres, pouvoir affecter les trois types de mots phonologiques et, par conséquent, les structures CVCV et CV.

Tel est bien le cas si, quittant le domaine du lexique, nous abordons celui des énoncés.

Comparons en effet :

1. [ <sup>1</sup>kò líì b̀òl̩ ] "la banane pourrira" (*inacc.*)
2. [ <sup>1</sup>kò líì b̀òĺ̩ ] "la banane est pourrie" (*qualif.*)

Puisque /CVĆV/ est réalisé [CVC̃Ṽ] avant pause, l'exemple 1. peut s'écrire /kò líì b̀òĺ̩/ "la banane pourrira".

Pour transcrire l'exemple 2. on utilisera le raisonnement qui a permis d'écrire [ĆV] sous la forme /C̃Ṽ/ : le ton haut étant réalisé moyen en finale et haut seulement avant B, une réalisation haute en finale correspond à une combinaison HB et on écrira : /kò líì b̀òl̩̀/ "la banane est pourrie".

L'opposition [ <sup>1</sup>b̀òĺ̩ ] / [ <sup>1</sup>b̀òl̩̀ ] est en réalité :

/b̀òĺ̩/ / /b̀òl̩̀/

c'est-à-dire BH / BHB, et l'on retrouve le cinquième schème, montant-descendant, sur dissyllabe CVCV.

Soit d'autre part l'énoncé :

[ <sup>1</sup>ndé <sup>1</sup>bv̩ ] "il tombe" (*aoriste*)

On voit apparaître ici en finale une réalisation [BH] sur CV ; or /BH/ se réalise toujours [BM] avant pause. le raisonnement utilisé dans le cas de [ <sup>1</sup>b̀òĺ̩ ] amène à transcrire l'énoncé précédent :

/ndé bṽ̩/ "il tombe"

Le cinquième schème BHB peut donc aussi affecter une unité de type CV. Il n'y a pas d'opposition bas-moyen / bas-haut mais un schème BH s'opposant à un schème BHB, aussi bien en CV qu'en CVCV et CVCVCV.

#### Remarque

Nous ne pouvons opposer deux énoncés, l'un avec /C̃Ṽ̀/, l'autre avec /C̃Ṽ́/ pour des raisons à la fois morphologiques et sémantiques : les cinq verbaux de type C̃Ṽ sont sémantiquement incompatibles avec le qualifiant que l'on pouvait, dans l'exemple précédent, opposer à l'inaccompli. L'aoriste, de son côté, ne peut être opposé à aucune autre forme verbale, car il est seul à être en -i. En revanche, on a :

|   |                   |                  |
|---|-------------------|------------------|
| [ <sup>1</sup> ndé <sup>1</sup> bṽ̩ ]      | /ndé bṽ̩́/       | "il tombe"       |
| [ <sup>1</sup> ndé <sup>1</sup> p̀àĺ̩ ]    | /ndé p̀àl̩̃́/     | "il sort"        |
| [ <sup>1</sup> ndé <sup>1</sup> k̀àl̩̀g̀ì ] | /ndé k̀àl̩̀k̀ì̃́/ | "il se retourne" |

où le schème BHB apparaît sur accentogènes à une, deux ou trois voyelles.

## IV. Réalisations

Nous avons déjà signalé que le ton de ce qui précède un accentogène est sans effet sur la réalisation du schème tonal de celui-ci :

- Ex. : [mà<sup>1</sup> bāgā] "couteaux d'apparat"  
           [má<sup>1</sup> bāgā] "ce sont des couteaux d'apparat"  
 Ex. : [mù<sup>1</sup> b|lɿ] "colatier"  
           [mú<sup>1</sup> b|lɿ] "c'est un colatier"

En revanche, nous avons souvent parlé de position finale : c'est qu'en effet les réalisations ne sont pas les mêmes selon que le support du schème est ou n'est pas suivi d'une autre unité.

Nous donnerons d'abord une récapitulation des formes en finale puis examinerons les modifications qu'un élément suivant peut apporter.

## A. REALISATIONS EN FINALE

## Schème H

- |    |   |                              |                      |         |
|----|---|------------------------------|----------------------|---------|
| 1. | c <sup>́</sup>  | [ (mà) <sup>1</sup> bā ]     | "palmiers à huile"   | [ . ]   |
| 2. | { c <sup>́</sup> v <sup>́</sup>                               | [ (mà) <sup>1</sup> bā: ]    | "joues"              | [ - ]   |
| 3. | { c <sup>́</sup> v <sup>́</sup> c <sup>́</sup>                | [ (mà) <sup>1</sup> bāgā ]   | "couteaux d'apparat" | [ .. ]  |
| 4. | { c <sup>́</sup> v <sup>́</sup> c <sup>́</sup> v <sup>́</sup> | [ (lì) <sup>1</sup> bā:mā ]  | "liane"              | [ - - ] |
| 5. | { c <sup>́</sup> v <sup>́</sup> c <sup>́</sup> v <sup>́</sup> | [ (lì) <sup>1</sup> bālāgā ] | "clôture"            | [ ... ] |

## Schème HB

- |    |   |                              |                 |           |
|----|---|------------------------------|-----------------|-----------|
| 1. | c <sup>́</sup> v̂                                     | [ (kì) <sup>1</sup> ká ]     | "cueillir"      | [ ' ]     |
| 2. | { c <sup>́</sup> v̂v̂                                 | [ (kì) <sup>1</sup> káà ]    | "faire griller" | [ \ ]     |
| 3. | { c <sup>́</sup> v̂c <sup>́</sup> v̂                  | [ (kì) <sup>1</sup> kárà ]   | "paralytique"   | [ ' . ]   |
| 4. | { c <sup>́</sup> v̂v̂c <sup>́</sup> v̂                | [ (kì) <sup>1</sup> káàrà ]  | "être à point"  | [ \ . ]   |
| 5. | { c <sup>́</sup> v̂c <sup>́</sup> v̂c <sup>́</sup> v̂ | [ (kì) <sup>1</sup> káràgà ] | "être empêtré"  | [ ' . . ] |

## Schème B

- |    |   |                              |                    |         |
|----|---|------------------------------|--------------------|---------|
| 1. | c <sup>́</sup> v̂                                     | [ (kì) <sup>1</sup> bà ]     | "tue-sauterelles"  | [ . ]   |
| 2. | { c <sup>́</sup> v̂v̂                                 | [ (kì) <sup>1</sup> bà: ]    | "jalousie"         | [ _ ]   |
| 3. | { c <sup>́</sup> v̂c <sup>́</sup> v̂                  | [ (kì) <sup>1</sup> bàlà ]   | "bâtir"            | [ .. ]  |
| 4. | { c <sup>́</sup> v̂v̂c <sup>́</sup> v̂                | [ (kì) <sup>1</sup> bà:là ]  | "fendre"           | [ _ . ] |
| 5. | { c <sup>́</sup> v̂c <sup>́</sup> v̂c <sup>́</sup> v̂ | [ (kì) <sup>1</sup> bàlàgà ] | "changer de route" | [ ... ] |

## Schème BH

|              |              |                      |         |
|--------------|--------------|----------------------|---------|
| 1. cV̇       | [(mù)'sã̃]   | "noeud du tissage"   | [˘]     |
| 2. cV̇V̇     | [(mù)'sã̃ã̃] | "collier de graines" | [˘˘]    |
| 3. cV̇cV̇    | [(mù)'sãm̃]  | "conversation"       | [˘.˘]   |
| 4. cV̇vcV̇   | ['sà:b̃]     | "toiture"            | [˘.˘]   |
| 5. cV̇cV̇cV̇ | ['ɲà:règ̃]   | "frère cadet"        | [˘.˘.˘] |

## Schème BHB

|              |                 |                  |         |
|--------------|-----------------|------------------|---------|
| 1. cV̇`      | ['ndé 'bṽ]     | "il tombe"       | [˘]     |
| 2. cV̇V̇     | ['ndé 'kà:ỹ]   | "il maigrît"     | [˘˘]    |
| 3. cV̇cV̇    | ['ndé 'pà:l̃]   | "il sort"        | [˘.˘]   |
| 4. cV̇V̇cV̇  | ['ndé 'bàám̃]   | "il s'éveille"   | [˘˘.˘]  |
| 5. cV̇cV̇cV̇ | ['ndé 'kà:lég̃] | "il se retourne" | [˘.˘.˘] |

Chaque voyelle étant nécessairement affectée d'une hauteur (ou d'une mélodie) donnée, lorsque le schème comporte moins d'unités tonales que le support d'unités vocaliques, on répète :

- le ton non marqué si le schème implique un contraste ;
- le ton du schème dans le cas contraire.

Ainsi : BH sur support à trois voyelles sera BBH  
 HB sur support à trois voyelles sera HBB  
 B sur support à deux voyelles sera BB  
 B sur support à trois voyelles sera BBB  
 H sur support à deux voyelles sera HH  
 H sur support à trois voyelles sera HHH

On tend à ne réaliser qu'un ton par voyelle et ainsi à éviter les modulations :

- lorsque HB porte sur CV il se réalise [˘] [cV̇]
- lorsque BHB porte sur CVCV il se réalise [˘.˘] [cV̇cV̇]
- seuls les schèmes BH et BHB portant sur CV aboutissent à des modulations sur brève avec réalisation de deux tons successifs sur une seule unité de longueur : [cV̇] et [cV̇].

Sur le plan phonologique, il peut exister non seulement deux mais aussi trois tons successifs sur une même voyelle :

|        |            |                         |                           |            |
|--------|------------|-------------------------|---------------------------|------------|
| 2 tons | schème HB  | /(kì).kâ/               | "cueillir"                | [ˈ]        |
|        | schème BH  | /(mù).sǎ/               | "noeud"                   | [ˌ]        |
|        | schème BHB | /ndé kâî/<br>/ndé pâlî/ | "il maigrît"<br>"il sort" | [ˌ]<br>[ˈ] |
| 3 tons | schème BHB | /ndé bvî/               | "il tombe"                | [ˌ]        |

Lorsqu'il y a plus d'unités tonales dans le schème que d'unités de longueur dans son support, le cumul se fait toujours sur la finale :

Ex. : BHB [pâlî] c'est-à-dire /pâlî/ et non \*pâlî

Dans une langue où l'initiale est accentuée, ce fait peut surprendre, mais en réalité il s'explique fort bien : /pâlî/ permet une réalisation [pâlî] sans modulation mais sans perte de distinction puisque [pâlî], /BHB/, demeure distinct de [pàbî], "aîle", /BH/.

#### Remarque

Signalons du reste que c'est l'existence de l'accent initial qui explique la présence du schème BHB en CV et en CVCV dans les énoncés, alors qu'il n'est attesté qu'en CVCVCV dans le lexique : l'accent rend fixe le premier ton de l'accentogène ; lorsqu'un schème morphologique HB (ici l'aoriste) affecte une unité à schème lexical B, ce B ne peut disparaître et on aboutit à BHB qui est en quelque sorte un schème dérivé. Exemple :

|        |                          |                              |
|--------|--------------------------|------------------------------|
|        | /(kì).sálà/ "travailler" | / (ndé) sálî/ "il travaille" |
| mais : | /(kì).pàlà/ "sortir"     | / (ndé) pâlî/ "il sort"      |
|        | et de même :             |                              |
|        | /(kì).kwâ/ "mourir"      | / (ndé) kwî/ "il meurt"      |
| mais : | /(kì).bvà/ "tomber"      | / (ndé) bvî/ "il tombe"      |

#### B. DANS LA CHAÎNE

Lorsque le mot phonologique support du schème n'est pas en finale, deux cas se présentent :

##### 1. L'unité suivante porte un accent d'intensité

Le schème se réalise alors conformément à la transcription phonologique qui en a été donnée. Exemples :

- H :            [(mà)<sup>1</sup>bā]            "palmiers"            /(mà).bá/  
 mais : [(mà)<sup>1</sup>bá<sup>1</sup>mà]            "ces palmiers" \*  
          [(mà)<sup>1</sup>bá<sup>1</sup>máà]            "les palmiers en question"  
          [(lì)<sup>1</sup>bā:mā]            "liane"            /(lì).báamá/  
 mais : [(lì)<sup>1</sup>bá:má<sup>1</sup>lì]            "cette liane"  
          [(lì)<sup>1</sup>bá:má<sup>1</sup>lhfà]            "la liane en question"
- HB :            [ndé dzí]            "il mange"            /ndé dzí/  
 mais : [ndé dzí<sup>1</sup>kē]            "il le (cl. ?) mange"  
          [témè]            "houe"  
          [témè<sup>1</sup>lì]            "cette houe"  
          [témè<sup>1</sup>lhfà]            "la houe en question"

- B : Le schème B n'a pas de variante.

- BH :            [bĩ]            "oeuf"            /bĩ/  
 mais : [bĩ<sup>1</sup>lì]            "cet oeuf"  
          [bĩ<sup>1</sup>lhfà]            "l'oeuf en question"  
          [pábĩ]            "aile"            /pápĩ/  
 mais : [pábĩ<sup>1</sup>lì]            "cette aile"

- BHB: Ce schème n'a pas de variante.

\* *Remarque*

On entend fréquemment, dans les exemples du type /mà.bá mà/, "ces palmiers", une très brève modulation descendante sur **bá**, ou plutôt un arrêt brutal des vibrations. Il semble s'agir d'un phénomène purement phonétique lié à l'accent d'intensité et à son mode de réalisation ; cette chute ne se produit pas si on marque une légère pause entre **bá** et **mà** ; on peut y voir un "son de passage" entre une syllabe brève accentuée à ton haut et la syllabe accentuée suivante.

2. *L'unité suivante n'est pas accentuée*

La situation est cette fois très différente : on n'a pas un cas particulier de réalisation d'un schème mais constitution d'une nouvelle unité accentuelle avec un schème propre qui est fonction :

- du point de départ du schème de l'accentogène ;

- des tons de l'élément non accentogène (alors écho de l'accent) qui le suit.

Nous reverrons ce cas en traitant de l'accent et nous contentons ici de donner un exemple :

1. [témè] /témè/ "houe"
2. [témè lîkìmà] /tème lî.kìmà/ "une autre houe"
3. [témé lí: mè] /tème líí mè/ "ma houe"

Comme on le voit, l'unité  $tème\ l_1(i)$  qui va d'un accent à l'autre, porte en 2. le schème HB et en 3. le schème H. Le ton du deuxième élément vocalique est non pertinent, réalisé B dans le premier cas et H dans le deuxième, comme pour n'importe quel schème HB ou H portant sur plus de deux unités de longueur. La réalisation H de -mé dans l'exemple 3. montre bien qu'il y a création d'une nouvelle unité accentuelle  $tème\ l_{11}$  affectée d'un schème propre, sinon on aurait -mè et une succession HBH parfaitement admise par la langue (voir plus haut), mais qui ne correspond à aucun schème.

#### V. Fréquence des différents schèmes

Le corpus à partir duquel ces fréquences ont été calculées est constitué par l'ensemble des unités phonologiques simples accentuées qui figurent dans notre lexique ; il ne comprend ni les composés (plusieurs unités), ni les dérivés par redoublement total ou partiel (deux unités), ni les idéophones (allongement non discret de la finale).

Ce corpus est divisé en trois sous-ensembles (les trois premières colonnes du tableau) formés d'accentogènes comportant le même nombre de voyelles.

|     | CV  | CVV<br>CVCV | CVVCV<br>CVCVCV | Ensemble |
|-----|-----|-------------|-----------------|----------|
| B   | 102 | 585         | 505             | 1192     |
| HB  | 19  | 452         | 469             | 940      |
| H   | 86  | 284         | 174             | 544      |
| BH  | 44  | 261         | 116             | 421      |
| BHB | 0   | 0           | 43              | 43       |
|     | 251 | 1582        | 1307            | 3140     |

Ces fréquences exprimées en pourcentage donnent le classement suivant :

|     |                             |
|-----|-----------------------------|
| B   | 37,9 % des items considérés |
| HB  | 29,9 %                      |
| H   | 17,4 %                      |
| BH  | 13,4 %                      |
| BHB | 1,4 %                       |

L'écart est considérable, on le voit, entre le schème le mieux représenté, B, et celui qui apparaît le moins souvent, BHB.

les fréquences respectives des différentes combinaisons sont liées à la fois au fait que le ton H est un ton marqué, et à l'existence d'un accent d'intensité sur l'initiale du support :

- B, schème non marqué, arrive en tête ;
- HB, où le ton H frappe le segment accentué, est en seconde position ;
- H, qui nécessite le maintien d'un ton marqué en dehors de l'accent et est donc moins économique, occupe la troisième place ;
- BH, où le ton marqué frappe la finale après un segment accentué à ton bas, arrive en quatrième position ;
- BHB, enfin, est de loin le moins fréquent avec 1,4 % seulement des items (CVVCV ET CVCVCV où il peut apparaître représentent 41,6 % du corpus). Il comporte, et est le seul à comporter, un ton haut pertinent réalisé, non sur l'initiale ou la finale, mais sur la partie totalement inaccentuée du support et ceci suffit à expliquer sa rareté.

En regroupant les résultats précédents, on obtient :

- 55,3 % de schèmes sans contraste ;
- 44,7 % de schèmes avec contraste (43,3 % avec un seul contraste ; 1,4 % avec deux contrastes).

Ces proportions sont assez proches de celles que l'on avait obtenues à propos des combinaisons de voyelles :

- 57,2 % de cas où V finale est identique à V initiale ;
- 42,8 % de cas où V finale est différente de V en première position.

Ces pourcentages concernaient l'ensemble du corpus ; si l'on examine la répartition des schèmes en fonction du nombre de voyelles du support, on constate que les combinaisons impliquant un contraste affectent, dans la très grande majorité des cas, des supports di- ou trisyllabiques :

97,9 % des occurrences de HB }  
 89,5 % des occurrences de BH } apparaissent sur  $\left\langle \begin{array}{l} \text{CVV, CVCV} \\ \text{CVVVCV, CVCVCV} \end{array} \right.$   
 100 % des occurrences de BHB apparaissent sur CVVVCV, CVCVCV

Ceci explique pourquoi, dans la première colonne du tableau (CV), le classement des schèmes par ordre de fréquence n'est pas le même que dans les suivantes (CVCV, CVCVCV) : le schème H y suit immédiatement B, les schèmes à contraste ne viennent qu'ensuite :

|         |    |             |    |
|---------|----|-------------|----|
| en CV : | B  | en { CVCV : | B  |
|         | H  | CVCVCV :    | HB |
|         | BH |             | H  |
|         | HB |             | BH |

On remarquera aussi que les proportions respectives de BH et de HB sont inversées en CV. On peut faire à ce sujet les remarques suivantes :

1. L'opposition  $\text{C}\acute{\text{V}}/\text{C}\hat{\text{V}}$  n'étant souvent réalisée qu'en finale (cf. modulation de  $/\text{C}\acute{\text{V}}/$  en contexte), son rendement est faible.

2. Sur les dix-neuf unités  $/\text{C}\hat{\text{V}}/$  que nous avons relevées, quatorze sont des infinitifs verbaux à schème obligatoire HB, quatre des dérivés de verbaux avec même schème, le dernier est un adverbial  $/\text{mf}\hat{\text{e}}/$  qui n'apparaît qu'en finale ; il n'y a pas un seul nominal simple. Il se pourrait que les nominaux de schème HB aient été confondus avec ceux de schème H, aboutissant ainsi à une classe de H plus importante en CV qu'ailleurs et à une classe de HB très appauvrie.

En effet, de par le jeu de l'accent, seul le premier ton du schème d'un accentogène a véritablement valeur lexicale puisqu'il est seul stable. En revanche, au niveau morphologique, c'est sur la finale que la langue joue : le schème HB peut donc ne s'être maintenu distinct de H en CV que lorsque l'élément B était morphologiquement pertinent.

Au niveau des unités significatives, le risque de confusion réelle est faible puisque le nominal ne peut apparaître sans son préfixe. Signalons cependant deux paires d'homonymes :

|           |                       |
|-----------|-----------------------|
| { /bá/    | "palmier à huile"     |
| { /bá/    | "cloche sans battant" |
| { /lì.bá/ | "noix de palme"       |
| { /lì.bá/ | "lèpre"               |

## VI. Le ton haut sans support

Avant de clore ce chapitre sur le système tonal du kukuya, il nous faut signaler un phénomène, marginal certes mais important : il arrive qu'un ton haut se réalise avant une consonne et sans support vocalique. Bien qu'il s'agisse là d'un phénomène syntaxique (ton haut d'actualisation)<sup>1</sup>, le mode d'insertion de ce ton dans la chaîne doit être signalé ici.

Comparons :

|    |    |         |                  |
|----|----|---------|------------------|
| 1. | a. | /mù.tí/ | "arbre"          |
|    | b. | /mú.tí/ | "c'est un arbre" |
| 2. | a. | /pàpí/  | "aile"           |
|    | b. | /'pàpí/ | "c'est une aile" |

En 1. le ton haut d'actualisation se réalise sur le préfixe non accentogène *mu-* et se substitue à son ton de base.

En 2. le ton haut ne peut se réaliser sur le préfixe, qui est  $\emptyset$ , ni sur l'initiale de l'accentogène /pàpí/ puisque celle-ci est fixe (cf. Accent). Nous avons dit du reste qu'un ton antérieur ne pouvait en aucun cas franchir la frontière de l'accent, et ici le ton haut est bien antérieur puisque dans l'exemple 1. il se réalise sur *mù-*. La différence entre a. et b. est pourtant maintenue (elle est sémantiquement nécessaire) quoiqu'elle soit peu perceptible lorsque la consonne est sourde, comme dans l'exemple cité. On constate que :

- si la consonne initiale de l'accentogène est /l/ ou une nasale, elle est géminée et le premier élément devient syllabique :

[l̥l̥gè] "c'est un tisserin"

[m̥m̥é] "c'est une pierre de forge"

- si la consonne initiale est une sonore, la glotte vibre sur une note haute avant l'ouverture de la bouche .

- si la consonne initiale est sourde, il ne reste plus qu'un mouvement du larynx précédant l'articulation.

<sup>1</sup> Ce même ton haut d'actualisation se retrouve dans des énoncés du type :

/kì.kò kí.bvé/ "le pagne est beau"  
*cl. 7.pagne act. + cl. 7.beau*

Le ton haut initial ne peut donc être considéré comme un phénomène d'intonation.

Dans tous les cas, nous transcrivons simplement le ton avant la consonne, comme dans l'exemple cité :

/'pàpí/      "c'est une aile"

Ce phénomène confirme, d'une part l'indépendance du ton par rapport aux voyelles, et d'autre part le caractère marqué du ton haut : il n'existe pas de ton bas sans support.

## VII. Conclusion

Le système tonal du kukuya comporte deux unités minimales discrètes s'opposant l'une à l'autre par la présence ou l'absence d'une marque :

- le ton haut qui présente une variante moyenne en finale ;
- le ton bas qui est toujours réalisé bas.

Ces deux tonèmes se combinent pour former cinq schèmes, unités de même niveau que ce que nous avons appelé "mot phonologique" et qui peuvent tous se superposer à ce dernier, quel que soit son nombre de voyelles ; il n'y a donc pas nécessairement coïncidence entre voyelle et ton, mais seules les voyelles finales (ou en CV) peuvent comporter deux ou trois tons successifs.

Il peut y avoir, sur un mot phonologique, permutation entre deux schèmes ayant même point de départ (raisons morphologiques ou syntaxiques), mais celui-ci est fixe pour chaque accentogène.

Enfin, le ton haut peut apparaître sans support phonématique.

## ACCENT

A la différence de beaucoup d'autres langues africaines dites "à tons", le kukuya est aussi une langue à accent d'intensité : la mise en valeur accentuelle d'un segment d'une unité coexiste avec l'utilisation linguistique de la hauteur mélodique dans tous les segments de cette unité.

A chaque niveau de la description : système consonantique, système vocalique et surtout système tonal, nous avons été amenée à parler de l'accent, c'est dire l'importance, en kukuya, des faits accentuels que nous allons tenter de présenter ici de façon plus systématique.

## I. Place de l'accent et Unités accentuelles

## A. LE MOT ET L'ACCENT

Si on envisage l'accent dans le cadre du mot, ce terme étant pris au sens d'unité significative reconnue comme telle par les locuteurs, on aboutit aux constatations suivantes :

- Les mots, donnés sous forme de citation, sont tous accentués, même quand ils ne comportent qu'une syllabe.

Ex. : [ <sup>1</sup>bā ] "palmier à huile"

- Quel que soit le contexte où il est placé, le mot conserve son accent et c'est toujours le même segment qui est accentué.

Ex. : [ <sup>1</sup>pìgĩ ] "palmier raphia"

[ <sup>1</sup>mónà <sup>1</sup>pìgĩ <sup>1</sup>lì ] "regarde ce palmier"

[ <sup>1</sup>pìgì lí: <sup>1</sup>p̄ <sup>1</sup>mbà:] "le palmier raphia a brûlé"

/p̄kí/ est accentué dans les trois exemples, et l'est toujours sur l'initiale.

- La place de l'accent ne peut pas être entièrement définie par rapport aux limites du mot.

Ex. : a. [ <sup>1</sup>bòlégò ] /bòlókò/ "prison"

b. [ m̄ <sup>1</sup>súrù ] /m̄.sútù/ "forêt"

c. [ <sup>1</sup>bā ] /bá/ "palmier à huile"

d. [ <sup>1</sup>pìgĩ ] /p̄kí/ "palmier raphia"

e. [ k̄ <sup>1</sup>dzĩ ] /k̄.dzĩ/ "nuage"

Le segment accentué se trouve :

- à l'initiale en a. et en d. ;
- en position interne en b. ;
- à la finale en e. ;
- en position à la fois initiale et finale en c.

La structure phonématique et les tons sont les mêmes en a. et b. ([CVCVCV]), en d. et en e. ([CVCV̄]), mais l'accent se déplace de la première à la deuxième syllabe quand on passe du premier au deuxième élément de chacun de ces couples, sans pouvoir toutefois dépasser cette deuxième syllabe

Dans les limites du mot, l'accent n'a donc pas une position fixe, mais il en va autrement, nous allons le voir, si on utilise pour cadre de la description l'unité qui a été définie dans l'introduction : l'accentogène.

#### B. ACCENT ET ACCENTOGÈNE

Reprenons les exemples précédents : on constate que trois d'entre eux, a., c. et d., ne comportent qu'une seule unité, mais que les deux autres, b. et e., en comprennent deux : il y a une pause, quoique brève, entre /kì/ et /dzí/, entre /mù/ et /sútù/. On a vu du reste en phonétique que /s/ et /dz/ ne pouvaient appartenir qu'à l'inventaire des consonnes initiales.

On a donc :

- d'une part cinq unités accentuées sur l'initiale :

|                        |                      |
|------------------------|----------------------|
| [ <sup>1</sup> bòlégò] | [ <sup>1</sup> bā]   |
| [ <sup>1</sup> súrù]   | [ <sup>1</sup> pìgī] |
|                        | [ <sup>1</sup> dzī]  |

- d'autre part deux unités non accentuées :

|      |      |
|------|------|
| [mù] | [kì] |
|------|------|

Les unités phonologiques du kukuya se répartissent en deux groupes :

- les accentogènes, qui sont toujours accentués et le sont toujours sur l'initiale ; l'accent ne peut se déplacer ;
- les non-accentogènes, qui ne sont jamais porteurs d'accent.

Seuls des critères grammaticaux permettent de caractériser chacun des deux groupes :

- le premier comprend les racines nominales, les radicaux verbaux accompagnés de leur suffixe obligatoire, certains morphèmes ;
- le deuxième est constitué par des modalités nominales et verbales.

C'est parce que l'accent est fixe en kukuya que nous avons pu délimiter et définir des mots phonologiques qui ont une existence en tant que tels.

### C. UNITES ACCENTUELLES

L'accentogène constitue une unité accentuelle minimale : il comporte toujours un accent, n'en comporte qu'un et celui-ci est fixe. Nous verrons plus loin comment cet accent se manifeste dans les limites de l'unité.

Les non-accentogènes se rattachent toujours, dans la chaîne, à l'accentogène précédent avec lequel ils forment une unité accentuelle de niveau supérieur.

Ex. : [<sup>1</sup>témè] "houe" *accentogène*  
 [<sup>1</sup>témé lí: mè] "ma houe"

Le non-accentogène [lí:] se rattache à [<sup>1</sup>témè] avec lequel il forme une nouvelle unité comme le montre le changement de ton de la finale de [<sup>1</sup>témè]. (Nous avons vu au chapitre des tons que si /témè/ était suivi d'un accentogène, il gardait son schème propre quels que soient les tons de l'unité suivante).

L'énoncé est ainsi formé d'une suite d'unités accentuelles plus ou moins vastes, délimitées par les segments accentués et au sein desquelles se manifeste l'ensemble des faits accentuels.

a) Ex. : [<sup>1</sup>mónà |pìgí lì] "regarde ce palmier raphia"

Cet énoncé comprend trois unités accentuelles qui sont toutes trois minimales :

[<sup>1</sup>mónà] *accentogène*  
 [<sup>1</sup>pìgí] *accentogène*  
 [lì] *accentogène*

b) Ex. : [<sup>1</sup>pìgí lí: pî mbà:] "le palmier raphia a brûlé"

Ici encore, il y a trois unités accentuelles, les deux dernières étant minimales :

[<sup>1</sup>pìgí lí:] *accentogène + non-accentogène*  
 [pî] *accentogène*  
 [mbà:] *accentogène*

Nous étudierons successivement les faits accentuels dans le cadre de ces deux types d'unités accentuelles.

## II. L'accent dans l'unité minimale accentuelle

## A. NATURE DE L'ACCENT

Au début de ce chapitre on a parlé d'accent d'intensité ; c'est qu'en effet l'intensité est le seul élément positif qui permette de caractériser l'accent en kukuya, puisqu'il n'est lié ni à la hauteur, ni à la durée.

Cette intensité se manifeste essentiellement au niveau de la consonne dont l'attaque est très énergique : les nasales et la latérale sont géminées :

Ex. : [bù<sup>1</sup>nn̩n̩] /bù.nónó/ "égoïsme"  
 [kì<sup>1</sup>nnà] /kì.nà/ "moment"  
 [kì<sup>1</sup>ll̩r̩r̩] /kì.lftí/ "corne percée"

On réalise une légère pause avant la consonne accentuée, si bien que l'unité de base aurait pu être définie comme le plus petit segment d'énoncé possible situé entre deux pauses. Dans [bù<sup>1</sup>nn̩n̩], l'existence de deux unités successives se manifeste donc :

- par la pause entre [bù] et [<sup>1</sup>nn̩n̩]  
 - par la gémination du [n]  
 - par la succession des consonnes b - n - n  
   des voyelles u - o - o  
   des tons B - H - H

toutes successions impossibles, nous l'avons vu, au sein d'une même unité.

L'intensité joue aussi au niveau des voyelles, mais cette fois de façon surtout négative : la voyelle qui suit le segment accentué est affaiblie si elle n'est pas finale, et son timbre est indéterminé. Nous avons signalé au chapitre des voyelles l'archiphonème V en deuxième position de CVCVCV qui se réalise [ə] en débit rapide.

La position finale en revanche reçoit un "écho" de l'accent initial. En effet, on aura toujours :

[<sup>1</sup>témè] "houe", et non \* [<sup>1</sup>témà]  
 [<sup>1</sup>bòlégò] "prison", et non \* [<sup>1</sup>bòlégè]

## B. AUTRES MANIFESTATIONS

1. La limitation du nombre des choix possibles en dehors de l'initiale peut être considérée comme liée à l'existence de l'accent :

- toutes les consonnes de la langue sont représentées en C<sub>1</sub> mais seules six d'entre elles apparaissent en C<sub>2</sub> ;
- le trait de constriction n'apparaît qu'en C<sub>1</sub> ;

- tous les timbres vocaliques sont possibles aussi bien en  $V_f$  qu'en  $V_1$  mais le choix de la voyelle finale est fonction de celui de  $V_1$ .

2. Se rattachant aux procédés accentuels négatifs, signalons encore l'élision de certaines consonnes intervocaliques :

- une succession mV qui n'est pas sous l'accent peut être réalisée  $\underline{V}$  :

Ex. : /lì.báámá/ "palmier rotin", réalisé  $\left\{ \begin{array}{l} \text{soit } [lì' bā:mā] \\ \text{soit } [lì' bā:ā] \end{array} \right.$

- une succession bV qui n'est pas sous l'accent peut être réalisée V :

Ex. : /kì.yáapà/ "connaître", réalisé  $\left\{ \begin{array}{l} \text{soit } [kì'yáàbà] \\ \text{soit } [kì'yá:ò] \end{array} \right.$

Dans l'un et l'autre cas, il y a élision d'une consonne et report sur la voyelle suivante d'une partie de ses traits : les vibrations nasales dans le cas de m, le caractère bilabial dans le cas de b qui provoque un arrondissement de la voyelle qui le suit.

Les réalisations précédentes sont des variantes facultatives, plus ou moins fréquentes selon les régions (N.E. en particulier) et la rapidité du débit ; cependant il arrive que la forme mV ait disparu au profit de  $\underline{V}$  dans certains composés aujourd'hui inanalysables.

Ex. : [mbóú.ngólò] "veuve à dos jaune"  
[nsíú.tòrò] "soui-manga"

Etant donné :

- d'une part la rareté de ces formes figées ,  
- d'autre part le fait que V et  $\underline{V}$  ne peuvent commuter après C,  
nous estimons qu'il n'existe pas de voyelles nasales phonologiques en kukuya et interprétons  $\underline{V}$  comme une variante combinatoire du groupe mV en position inaccentuée.

3. L'accent se manifeste enfin, à la fois de façon positive et négative, au niveau tonal :

- sa présence rend fixe (procédé positif) le premier ton de tout schème affectant un accentogène ;

- le schème lui-même peut, pour des raisons morphologiques ou syntaxiques, être remplacé par un autre (procédé négatif) de même point de départ.

Ex. : a. /kì.bòlò/ B "pourrir, être pourri"  
b. /kò lfi.bòlò/ BH "la banane pourrira"  
c. /kò lfi.bòlò/ BHB "la banane /est/était/sera/ pourrie"

Dans l'accentogène *bòlò*, le schème de base B est remplacé en b. par BH et en c. par BHB, mais le point de départ demeure inchangé : le premier ton est fixe. Ceci apparaît encore plus clairement quand on a affaire à une unité de type CV :

Ex. : /ndéé bvì/ B "il tomba" [.]  
 /ndé bvî / BHB "il tombe" [✓]

Notons que puisque B commute avec BHB, il peut s'écrire BBB : tout schème, même sans contraste, peut être considéré comme formé de trois unités tonales, et tout support, quelle que soit sa structure, comme comportant trois mores :

- trois voyelles, trois mores  $\begin{cases} \text{CVCVCV} \\ \text{CVVCV} \end{cases}$  : chaque voyelle porte un ton, et un seul, quel que soit le schème ;
- deux voyelles, trois mores  $\begin{cases} \text{CVCV} \\ \text{CVV} \end{cases}$  : la première voyelle porte toujours un seul ton, la deuxième en porte deux puisqu'on peut avoir  $\overset{\hat{V}}{\text{CVCV}}$  et  $\overset{\hat{V}}{\text{CVV}}$  ;
- une voyelle, trois mores CV : la voyelle porte trois tons puisque CV peut être affecté du schème BHB :  $\overset{\hat{V}}{\text{CV}}$ .

Seul le ton de la première more est fixe, les deux suivants peuvent commuter, à condition que l'on aboutisse bien à l'un des cinq schèmes admis par la langue sur l'unité phonologique-support. Seule la voyelle finale (ou unique dans le cas de CV) doit être considérée comme ayant plusieurs mores.

Ainsi, l'accent permet un double usage des tons :

- tons fixes, lexicalement pertinents, sur l'initiale du support,
- tons commutables, morphologiquement pertinents, sur les deux mores suivantes.

### III. L'accent dans l'unité accentuelle complexe

#### A. PROCÉDES ACCENTUELS DÉJÀ RENCONTRES

On retrouve dans l'unité complexe les procédés accentuels positifs ou négatifs déjà signalés à propos de l'accentogène :

- consonne initiale articulée avec énergie (gémiation) ;
- voyelle suivant le segment accentué affaiblie, ou même ici élidée, quand elle n'est pas finale de l'unité.

Ex. : /tème líf mè/ réalisé  $[\overset{|}{\text{témé}} \text{ lí: } \overset{|}{\text{mè}}]$   
 houe de moi  $[\overset{|}{\text{tém}} \text{ lí: } \overset{|}{\text{mè}}]$

L'unité accentuelle est / $\overset{|}{\text{tème}} \text{ líf}^{|}$ / ; le deuxième /e/ de /témè/ n'est pas final, il est affaibli comme le deuxième /o/ de /bòlókò/, réalisé [ $\overset{|}{\text{bòlégò}}$ ], (cf. plus haut) et peut même disparaître.

- successions mV réalisées  $V_2$ , et bV réalisées V en dehors de l'accent.

Ex. : / $\eta$ áaná wù mù.bvé/ réalisé [ $^1\eta$ wáaná  $^1w\grave{o}$ 'bvē]  
 enfant ce beau "le bel enfant"  
 /báana báá ngò/ [ $^1b$ á:ná:  $^1ng\grave{o}$ ]  
 enfants de panthère

Dans l'unité complexe  $^1w\grave{u}$   $^1m\grave{u}$ , le /m/ est éliidé et son caractère nasal reporté sur la voyelle suivante. Dans l'unité complexe  $^1b$ áana báá, le /b/ disparaît. (Il en est de même du /a/ de /báaná/ - voir plus loin "Voyelles en contact").

- premier ton du segment accentué toujours fixe.

Ex. : /tème líí mè/ "ma houe" réalisé [ $^1t$ émó lí:  $^1m\grave{e}$ ]

Seule la finale de  $^1m\grave{e}$  change.

#### B. NOUVELLES MANIFESTATIONS DE L'ACCENT

Certains faits liés à l'accent ne pouvaient apparaître dans le cadre de l'unité minimale, ils seront examinés ici.

##### 1. Voyelles en contact

Cela se produit lorsqu'un non-accentogène de type vocalique suit un accentogène, ou lorsque la consonne d'un non-accentogène est éliidée à l'intérieur de l'unité accentuelle.

Ex. : a. /nzó àà mè/ réalisé [ $^1nz\acute{o}$   $^1m\grave{e}$ ] "ma maison"  
 b. /ngúku àà wè/ réalisé [ $^1ng\acute{u}g\grave{a}$ :  $^1w\grave{e}$ ] "ta mère"  
 c. /báana báá ngò/ réalisé [ $^1b$ á:ná:  $^1ng\grave{o}$ ] "les enfants de la panthère"

La réalisation des voyelles résultant des amalgames n'est pas fonction du timbre des deux phonèmes en contact mais du caractère accentué ou non du premier des deux :

- dans l'exemple a. le /o/ de /nzó/ est accentué, il est donc maintenu et la présence de la particule de connexion se manifeste par le redoublement de la voyelle accentuée. Quant au schème tonal de la nouvelle unité, il combine le ton H accentué de /nzó/ et le ton B de /àà/ qui, étant finale d'unité, est stable ;

- dans l'exemple b., le /u/ final de /ngúkù/ n'est pas accentué ; il s'efface devant la particule de connexion qui devient voyelle finale de l'unité accentuelle et porte un écho de l'accent. Rappelons que dans /ngúku àà/ le deuxième /u/ de /ngúkù/ occupe la position  $V_2$ , c'est-à-dire V, ni son timbre, ni son ton ne sont pertinents. Quant au schème, il reste HB, c'est-à-dire qu'il combine le premier ton, fixe, de /ngúkù/ et celui de la finale /àà/.

- dans l'exemple c. la situation est identique : après la chute du /b/ de /báá/, le /a/ final de /báaná/ est en contact avec voyelle suivante ; occupant la position V<sub>2</sub> de la nouvelle unité accentuelle, il est non pertinent et disparaît. Là encore, le schème conserve le ton initial de l'accentogène et le ton de la finale

$$\begin{array}{l} {}^1\text{HB} + \text{H}^1 > \text{H} \\ \text{accentogène} + \text{non accentogène} > \text{U A} \end{array}$$

Dans ces contacts entre voyelles au sein de l'unité accentuelle complexe :

- ou bien la voyelle qui suit l'accentogène disparaît en provoquant le redoublement de la voyelle accentuée (accentogène de type CV) ;

- ou bien la voyelle finale de l'accentogène occupe la position V<sub>2</sub> (ni initiale, ni finale) de la nouvelle unité et elle s'élide devant voyelle suivante finale d'unité.

*Remarque* - Chez certains individus, en élocution rapide et dans des expressions qui ne prêtent pas à confusion, on constate une tendance à réaliser un véritable amalgame entre les timbres vocaliques en contact. Exemples :

[<sup>1</sup>ngǒ<sup>1</sup>llā] "chef du village"  
 pour : /ngà bú.lá/ [<sup>1</sup>ngà bú<sup>1</sup>llā]  
 [<sup>1</sup>yě<sup>1</sup>ŋò<sup>1</sup>lló: <sup>1</sup>bà:rì] "va au village des gens" (conte n° 5)  
 pour : /yě ñà bù.lá búú bààtì/ [<sup>1</sup>yě <sup>1</sup>ñà bù<sup>1</sup>llá bú: <sup>1</sup>bà:rì]

Ici, les successions /a-u/ dues à la chute du /b/ interne aux unités accentuelles /<sup>1</sup>ngà bú<sup>1</sup>/, /<sup>1</sup>ñà bù<sup>1</sup>/ et /<sup>1</sup>llá búú<sup>1</sup>/, aboutissent à [o], bien que /ngà/, /ñà/ et /llá/ soient des accentogènes.

On a de même rencontré :

/<sup>1</sup>u - aa/ réalisé [oo]  
 /<sup>1</sup>i - aa/ réalisé [ee]

Dans ces trois cas, le a disparaît mais ouvre le timbre de la voyelle avec laquelle il est en contact et qui conserve son caractère d'avant ou d'arrière (étiré ou arrondi).

En règle générale, nos informateurs considéreraient ces réalisations comme peu correctes, et les cas où elles peuvent se produire sont limités. Quoi qu'il en soit, amalgames ou élisions ne peuvent enjambrer les frontières accentuelles, et toute initiale d'un accentogène constitue une telle frontière.

2. *Modifications tonales*

Rappelons qu'une unité accentuelle complexe comporte :  
 accentogène + non-accentogène

On constate que les tons de l'accentogène qui ne sont pas sous l'accent sont modifiés, au sein de l'unité complexe, en fonction de celui ou de ceux du non-accentogène suivant. Reprenons deux des exemples déjà cités :

- a. [<sup>1</sup>pìgī] /pìkí/ "palmier raphia"  
 [<sup>1</sup>pìgè lí: 'pî 'mbà:] "le palmier raphia a brûlé"
- b. [<sup>1</sup>témè] /témè/ "houe"  
 [<sup>1</sup>témé lí: 'mè] "ma houe"

- dans l'unité accentuelle [<sup>1</sup>pìgè lí:] l'accentogène /pìkí/ est réalisé B et non BH, avant le ton haut de [lí:] ; on a donc une succession BBH au lieu de BHH ;

- dans l'unité accentuelle [<sup>1</sup>témé lí:] l'accentogène /témè/ est réalisé H et non HB, avant le ton haut suivant ; on obtient une succession HHH au lieu de HBH.

Il semblerait donc que l'unité complexe tende à reproduire les schèmes canoniques des unités minimales, et que certaines successions (ici BHH et HBH) admises par la langue à condition de comporter une frontière accentuelle (rappelons l'exemple [kí<sup>1</sup>kò kí ...], "c'est le pagne de ...") soient impossibles à l'intérieur de l'unité complexe.

Le mécanisme est le suivant :

- dans l'unité constituée par [<sup>1</sup>témè + lí:], le premier ton, H, appartient au segment accentué, il est fixe. Le dernier ton, également H, est sur la finale de l'unité, l'écho de l'accent le rend stable. En revanche, le ton de [mè], qui se trouve en deuxième position non finale et donc tout à fait inaccentuée, devient ici non pertinent ; sa réalisation est fonction du contexte et telle que l'unité soit affectée d'un des schèmes canoniques :

<sup>1</sup>HB + H > <sup>1</sup>HTH où T est l'architonème

HTH se réalise HHH, c'est-à-dire que l'unité complexe reçoit le schème H ;

- de même dans [<sup>1</sup>pìgī + lí:] le ton de [gī] cesse d'être pertinent :

<sup>1</sup>BH + H > BTH

BTH se réalise BBH de façon à reproduire le schème BH attesté sur unité minimale.

La notion d'économie permet d'expliquer la réalisation de T dans ces deux exemples :

- dans le premier cas, l'économie consiste en effet à ne pas baisser la voix, haute sur [tɛ́], sur l'élément inaccentué [mə], puisqu'il faudra l'élever à nouveau sur [lí:]. Cet argument vaut aussi bien pour expliquer l'absence de la combinaison HBH sur unité minimale que pour rendre compte des modifications constatées en [<sup>1</sup>témé lí:] ;

- dans le deuxième cas, on peut considérer que réaliser un ton haut, ton marqué, sur [gə], élément inaccentué de l'unité complexe, serait d'autant moins rentable que, quel que soit le ton de cette syllabe, le schème de l'ensemble reste montant. Ceci vaut aussi, bien entendu, pour expliquer l'absence de BHH sur accentogène (ou de HHB).

Il faut remarquer que, dans l'unité complexe, le non-accentogène est traité comme un tout et reçoit l'écho de l'accent comme s'il constituait une syllabe unique : dans [<sup>1</sup>pìgè lí:], le ton de [gə] est changé mais non le premier ton de [lí:] qui en comporte deux successifs (comme le montre l'exemple [<sup>1</sup>pìgè líî <sup>1</sup>pî <sup>1</sup>mbà:], "le palmier raphia avait brûlé"). On aboutit ainsi à :

<sup>1</sup>BB - HH, et non à <sup>1</sup>BBBH

Les frontières entre mots phonologiques sont respectées ; il n'y a pas fusion de deux unités minimales en une mais constitution d'un tout dont les parties gardent une certaine autonomie.

Les non-accentogènes sont, dans l'unité complexe, la cause de changements tonals mais ne sont pas eux-mêmes le siège de modifications tonales (les modifications conditionnées par la morphologie n'ont pas ici à entrer en ligne de compte).

On a donc plusieurs types de traitement des tons en fonction de l'accent :

- sur l'initiale de l'accentogène, un premier ton invariable et incommutable, pertinent au niveau lexical ;

- sur le non-accentogène final, un ou des tons invariables (mais morphologiquement commutables) et source de modifications au sein de l'unité ;

- entre l'initiale et la finale (segments de l'accentogène qui ne sont pas sous l'accent), des tons qui s'adaptent à leur environnement.

## IV. Structure des accentogènes

Tout accentogène comporte nécessairement en première position un élément CV accentué qui peut se combiner en deuxième position indifféremment avec V ou avec CV mais qui, en troisième position, n'admet que CV, et ceci quel que soit le choix précédent. Le dernier élément (deuxième ou troisième selon le cas) reçoit un écho de l'accent.

Cette structure peut être représentée par la formule suivante :

$${}^1\text{CV} \begin{pmatrix} \text{V} \\ \text{CV} \end{pmatrix} (\text{CV})$$

Exemples :

|    |                 |   |  |  |                            |
|----|-----------------|---|--|--|----------------------------|
| 1. | ${}^1\text{CV}$ |   | $[(\text{l})^1\text{b}\bar{\text{a}}]$ | "noix de palme"  |                            |
| 2. | a.              | ${}^1\text{CV} + {}^1\text{V}$              | CVV                                    | $[(\text{k})^1\text{b}\bar{\text{a}}:]$  | "rive"                     |
|    |                 |   | $\text{CV}_1\text{V}_2$                | $[(\text{l})^1\text{b}\bar{\text{a}}:\text{y}]$  | "latte"                    |
| 2. | b.              | ${}^1\text{CV} + {}^1\text{CV}$             | CVCV                                   | $[\text{b}\acute{\text{a}}\text{l}\acute{\text{a}}]$   | "mariage"                  |
|    |                 |   | $\text{CV}_1\text{CV}_2$               | $[(\text{m}\acute{\text{u}})^1\text{b}\acute{\text{a}}\text{l}\acute{\text{i}}]$                         | "parent par alliance"      |
| 3. | a.              | ${}^1\text{CV} + \text{V} + {}^1\text{CV}$  | CVVCV                                  | $[(\text{k})^1\text{b}\acute{\text{a}}:\text{m}\acute{\text{a}}]$  | "coudre"                   |
|    |                 |   | $\text{CV}_1\text{VCV}_2$              | $[(\text{k})^1\text{b}\acute{\text{a}}:\text{m}\acute{\text{i}}]$  | "européen"                 |
|    | b.              | ${}^1\text{CV} + \text{CV} + {}^1\text{CV}$ | CVCVCV                                 | $[(\text{m}\acute{\text{u}})^1\text{b}\bar{\text{a}}\text{l}\bar{\text{e}}\text{g}\bar{\text{a}}]$       | "herbe"                    |
|    |                 |   | $\text{CV}_1\text{CVCV}_2$             | $[(\text{m}\acute{\text{u}})^1\text{b}\acute{\text{a}}\text{l}\acute{\text{e}}\text{g}\acute{\text{i}}]$ | " <i>Sapium cornutum</i> " |

Les structures a. et b. sont équivalentes.

Les successions de voyelles sont les mêmes que les combinaisons, mais les voyelles non identiques ne sont possibles qu'en CVV : la deuxième voyelle étant finale reçoit un écho de l'accent et garde son timbre propre ; en CVVCV (tout comme en CVCVCV) la deuxième voyelle, au contraire, est inaccentuée et on ne peut avoir en cette position que l'archiphonème V.

Les cinq schèmes peuvent affecter n'importe laquelle des formes précédentes.

Les pourcentages des différentes formes, par ordre de fréquence décroissante, sont les suivants :

|        |                         |
|--------|-------------------------|
| CVCV   | 37,3 % des accentogènes |
| CVVCV  | 30,3 %                  |
| CVV    | 12,6 %                  |
| CVCVCV | 12 %                    |
| CV     | 7,8 %                   |

Les accentogènes peuvent comporter :

- une, deux ou trois voyelles :

|                 |               |
|-----------------|---------------|
| CV              | 7,8 % des cas |
| CVV ou CVCV     | 49,8 %        |
| CVVCV ou CVCVCV | 42,4 %        |

- une, deux ou trois consonnes :

|         |                |
|---------|----------------|
| CV(V)   | 20,4 % des cas |
| CV(V)CV | 67,6 %         |
| CVCVCV  | 12 %           |

- un, deux ou trois tons distincts :

|          |                |
|----------|----------------|
| B ou H   | 55,3 % des cas |
| BH ou HB | 43,3 %         |
| BHB      | 1,4 %          |

On constate une tendance assez nette à l'harmonie :

- dans 57,2 % des cas, V finale est identique à  $V_1$
- dans 55,3 % des cas, le schème est isotone.

La forme la plus fréquente est  $C_1 \overset{\wedge}{V} C_2 \overset{\wedge}{V}$

Les consonnes marquées apparaissent dans 18,5 % de l'ensemble des accentogènes, et dans 43,2 % de ceux qui comportent des successions de voyelles (41,4 % des CVV et 43,9 % des CVVCV).

Le pourcentage des consonnes marquées est, comme celui des successions vocaliques, d'autant plus élevé que l'unité compte moins de consonnes. Il y a :

- 25,6 % de Ch et 61,8 % de VV dans les formes à une seule consonne CV ;
- 19,8 % de Ch et 55,1 % de VV dans les formes à deux consonnes CVCV ;
- 0 % de Ch et 0 % de VV dans les formes à trois consonnes CVCVCV.

## V. Les non-accentogènes

Avant de clore ce chapitre sur l'accent, il nous faut dire quelques mots des unités non accentuées :

- elles sont en nombre réduit mais leur fréquence dans le discours est assez élevée ;

- leur structure est de type CV ou V, éléments utilisés en deuxième position des accentogènes. CV peut être suivi d'une deuxième voyelle toujours identique à la première ; on pourrait donc parler de voyelles longues, mais la notion de longueur n'ayant pas été retenue pour les accentogènes, il serait peu économique de l'introduire ici. Comme forme V, nous n'avons rencontré que /aa/ qui est en général amalgamé à l'unité accentuée précédente.

### 1. Phonèmes

Les phonèmes vocaliques sont au nombre de trois :

i    u  
a

Les voyelles de premier degré peuvent être réalisées [ɛ] et [ɔ], ceci étant surtout fréquent en ce qui concerne la postérieure /u/ :

Ex. : /mù.tɛf/ "arbre", réalisé [mù<sup>1</sup>tɛ̃]  
ou [mò<sup>1</sup>tɛ̃]

Devant une mi-nasale, la voyelle d'un non-accentogène est toujours redoublée :

Ex. : [kì<sup>1</sup>kò] "pagne"  
et [kì:<sup>1</sup>nkòlì] "paralytique (nom.)"  
[mà<sup>1</sup>bìlɪ̃] "noix de cola (plur.)"  
et [mà:<sup>1</sup>mbìlì] "éloges funèbres"  
[mù<sup>1</sup>būlɪ̃] "grand trou naturel"  
et [mù:<sup>1</sup>mbūlɪ̃] "paille fine"

Nous n'avons recensé que quatre consonnes :

b, m, l, k.

Leur réalisation est plus proche de celle des consonnes intervocaliques que de celle des phonèmes initiaux : /m/ et /l/ ne sont jamais géminées, /k/ peut être réalisé [g] à l'intérieur d'une unité accentuelle complexe.

Ex. : [kì<sup>1</sup>kò kì<sup>1</sup>gì<sup>1</sup>bvɛ̃] "un beau pagne"  
/kì.kò kì kì.bvé/

/b/, et surtout /m/, peuvent être élidées comme les intervocaliques correspondantes ; le caractère nasal de /m/ est alors reporté sur la voyelle :

Ex. : /bà.káɪ/ "femmes", réalisé [bà<sup>1</sup>ká:y]  
ou [à<sup>1</sup>ká:y]

/bù.lá/ "village" réalisé [bù<sup>1</sup>llā]  
 ou [ò<sup>1</sup>llā]  
 //mù.tí/ "arbre", réalisé [mù<sup>1</sup>tī]  
 ou [ò<sup>1</sup>tī]

## 2. Tons

Il y a deux niveaux pertinents H et B, mais pas de modulations : chaque voyelle ne peut avoir qu'un ton ; celui-ci n'est pas fixe comme le premier ton des unités accentuées mais peut, pour des raisons morphologiques ou syntaxiques, être remplacé par son opposé :

/bù.lá/ [bù<sup>1</sup>llā] "village"  
 /bú.lá/ [bú<sup>1</sup>llā] "c'est un village"

Les réalisations M sont impossibles car les non-accentogènes ne paraissent jamais en finale d'énoncé : le découpage en unités accentuelles ne recoupe pas celui en syntagmes :

Ex. : /téme líf mè/ "ma houé",  
 comporte deux unités accentuelles : /téme líf/ et /mè/, mais forme un seul syntagme.

Le, ou les tons d'un non-accentogène, nous l'avons vu, peuvent provoquer une modification du schème tonal de l'accentogène précédent (mais pas du point de départ de ce schème), de façon à ce que l'unité accentuelle constituée par accentogène + non-accentogène reçoive un des schèmes admis par la langue.

[<sup>1</sup>témè] "houé"  
 [<sup>1</sup>témé lí: <sup>1</sup>mè] "ma houé"

HB + H > HHH (Schème H)

L'inverse est impossible : le schème de l'accentogène ne peut en aucun cas modifier les tons du non-accentogène suivant.

## 3. Place dans le chaîne

Les non-accentogènes apparaissent en général dans la chaîne entre deux accentogènes et forment alors avec celui qui les précède une unité accentuelle complexe au sein de laquelle se produisent élisions, amalgames et modifications tonales que nous avons envisagées au paragraphe III. de ce chapitre.

S'ils ne se trouvent jamais en finale (raisons morphologiques) il arrive en revanche qu'ils figurent en tête d'un énoncé. Leur action ne pouvant être que régressive, ils sont sans incidence sur l'accentogène suivant, mais conservent à l'initiale toutes les propriétés des éléments inaccentués, comme nous venons de le voir :

- tons commutables
- réalisations  $\bar{V}$  des successions mV
- chute de b

Si ces particularités sont communes aux unités non-accentuées et aux éléments inaccentués des accentogènes, remarquons cependant que le comportement tonal n'est pas le même dans les deux cas : le ton des éléments inaccentués est non pertinent dans l'unité accentuelle complexe, alors que celui du non-accentogène, toujours pertinent quoique commutable, est la cause des modifications du premier.



### III LES CLASSES NOMINALES

Le kukuya, nous l'avons dit dans l'introduction, présente l'ensemble des caractères qui permettent de définir une langue comme bantu ; il s'agit donc d'une langue à "classes nominales" : le nominal (unité syntaxique minimale) ne peut apparaître seul, il est accompagné d'une modalité obligatoire à signifiant discontinu qui détermine dans l'énoncé un schème d'accord spécifique : l'accord de classe.

En règle générale, deux modalités entrant dans une opposition singulier/pluriel peuvent commuter devant un nominal au sein du "syntagme nominal nécessaire"<sup>1</sup>. Les nominaux de la langue se répartissent donc en un certain nombre de genres asexuels que l'on dit en général "grammaticaux", aucune valeur sémantique précise ne pouvant leur être attribuée dans l'état actuel de la langue. Le genre peut aussi, nous le verrons, avoir valeur de dérivation.

Nous envisagerons dans ce chapitre les différentes classes, caractérisées par leur modalité, et leur regroupement en genres. Au lieu d'examiner successivement chaque ensemble de marques classificatoires à distribution complémentaire, nous préférons présenter

- dans une première partie, la forme prise par chaque modalité en combinaison avec le nominal au sein du syntagme nominal nécessaire, c'est-à-dire les préfixes nominaux ;

- dans une deuxième partie, les formes d'accord de chaque classe en combinaison avec les autres catégories syntaxiques de la langue, c'est-à-dire les référents.

---

<sup>1</sup> L. BOUQUIAUX, 1970, p. 231.

## LE PRÉFIXE NOMINAL ET LE NOMINAL

Nous examinerons successivement les préfixes segmentables, les cas d'amalgames, le regroupement des nominaux en genres, les cas de dérivation.

## I. Préfixes nominaux

Le préfixe nominal est toujours, au niveau phonologique, de type CV (avec variante  $\bar{y}$  si C est une nasale) ou zéro. Il n'est jamais accentué et son ton inhérent est non marqué, c'est-à-dire bas. Devant un nominal en NC, un préfixe de type CV est toujours réalisé CVV. Il existe d'autres cas de reduplication de la voyelle du préfixe, nous les signalerons au fur et à mesure. Conformément à la tradition, nous désignerons les classes par le numéro correspondant à l'ordre de leur découverte dans le domaine bantu.

*Classe 1.*

Elle peut être représentée formellement devant le nominal soit par  $\emptyset$  soit par  $m\grave{u}$ -, mais dans l'un et l'autre cas elle est caractérisée par les mêmes formes d'accord; il s'agit donc bien d'une seule classe.

Aucune règle ne semble conditionner l'apparition des deux variantes qui sont attestées devant les mêmes initiales; cependant, la variante  $\emptyset$  apparaît presque toujours devant NC (86 % des cas de  $\emptyset$ ) et la variante  $m\grave{u}$ - caractérise le plus souvent un dérivé de verbal. Exemples :

|                |                        |                  |                     |
|----------------|------------------------|------------------|---------------------|
| $\emptyset$    | ngò wù                 | "cette panthère" |                     |
|                | mpààka wù              | "ce buffle"      |                     |
| $m\grave{u}$ - | $m\grave{u}$ .tsúlì wù | "ce forgeron"    | (kì.tsúlà "forger") |
|                | $m\grave{u}$ .bhìì wù  | "ce chasseur"    | (kì.bhìà "chasser") |

On pourrait donc être tenté de proposer une forme structurelle unique  $|m\grave{u}-|$  :

- représentée par  $m\grave{u}$ - dans les dérivés (le radical apparaît dans le verbal, ce qui aide à son maintien) ;

- amalgamée au nominal dans les autres cas (le radical n'apparaît jamais seul)  $|m\grave{u}-^1C| > ^1NC$

Cependant, il y a trop d'exceptions dans l'état actuel de la langue pour que cette interprétation soit économique, et nous préférons parler de deux sous-classes :

- la sous-classe  $\emptyset$ , qui apparaît dans 85 % des nominaux de classe 1 ;
- la sous-classe  $m\grave{u}$ -, beaucoup moins bien représentée.

## Classe 2

Elle peut être représentée formellement devant le nominal soit par *ba-*, soit par *baa-*, mais les accords sont les mêmes dans les deux cas :

|   |                         |                     |                                      |
|---|-------------------------|---------------------|--------------------------------------|
| } | bàà.bíì                 | bà                  | "ces chenilles" ( <i>non dét.</i> )  |
|   | <i>cl. 2. chenilles</i> | <i>cl. 2 + ces</i>  |                                      |
| } | bàà.bíì                 | bhóòlò              | "deux chenilles" ( <i>non dét.</i> ) |
|   | <i>cl. 2. chenilles</i> | <i>cl. 2 + deux</i> |                                      |
| } | bà.tsúì                 | bà                  | "ces forgerons"                      |
|   | <i>cl. 2. forgeron</i>  | <i>cl. 2 + ces</i>  |                                      |
| } | bà.tsúì                 | bhóòlò              | "deux forgerons"                     |
|   | <i>cl. 2. forgerons</i> | <i>cl. 2 + deux</i> |                                      |

Dans le cas de la classe 2, il est difficile de parler de deux sous-classes distinctes en fonction de la réalisation du préfixe nominal car deux conditionnements différents, dont l'un est d'ordre phonétique, peuvent jouer dans l'apparition de [bà:] :

- l'existence d'une mi-nasale à l'initiale du nominal ;
- l'alternance avec la variante  $\emptyset$  de la classe 1.

Ex. : bíì *cl. 1* / bàà.bíì *cl. 2* "chenille" (*non dét.*) / "chenilles"

Ici, [bà:] n'est pas déterminé par le contexte phonétique (initiale du nominal), mais par le fait qu'il alterne avec  $\emptyset$  de la classe 1 ; il s'agit bien d'une variante bàà- du préfixe de classe 2.

Ex. : mù.nzhíá *cl. 1* / bà.nzhíá *cl. 2* "étranger" / "étrangers"  
[mù:<sup>h</sup>ndzyìā] / [bà:<sup>h</sup>ndzyìā]

Dans l'exemple ci-dessus, la réalisation [bà:] (comme la réalisation [mù:] en classe 1) est due à la présence d'une mi-nasale à l'initiale du nominal : on a affaire à la variante bà- du préfixe comme dans le cas de bà.tsúì

Ex. : ngò *cl. 1* / bà/ngò *cl. 2* "panthère" / "panthères"  
[<sup>h</sup>ngò] [bà:<sup>h</sup>ngò]

Dans ce dernier cas, le préfixe de classe 2 est réalisé long, à la fois parce qu'il est devant une mi-nasale et parce qu'il alterne avec  $\emptyset$  de la classe 1 ; au niveau phonologique, on peut le ranger dans la sous-classe bà- , mais du point de vue des oppositions de classes au sein des genres, il semble plus logique de le considérer comme rattaché à la sous-classe bàà- dans la mesure où il alterne avec  $\emptyset$  de la classe 1.

## Classe 3

Elle peut être représentée devant le nominal par mù- ; ce préfixe est formellement identique à celui qui apparaît devant une partie des nominaux de classe 1, mais il s'en distingue par certaines des formes d'accord qu'entraîne la classe 3 et par son couplage avec mì- et non avec bà-

Au lieu de mù- on peut rencontrer mùù- , non seulement devant initiale en NC où la réalisation CVV est automatique pour tous les préfixes nominaux, mais aussi devant les nasales m, ɱ et ŋ. Exemples :

|           |   |  |                                     |                             |
|-----------|---|--|-------------------------------------|-----------------------------|
| devant m  | } | mùù.mhèètè   | "détendeur du piège à collet"       |                             |
|           |   | mùù.mù.màlì  | " <i>Dissotis rotundifolia</i> "    |                             |
|           |   | mùù.mũ.màalí   | " <i>Allophyllus sp.</i> "          |                             |
|           |   | mùù.mhùùkù   | "pilon"                             |                             |
| à côté de | } | mù.mìkà  | "tentative"                         | (kì.mìkà "essayer")         |
|           |   | mù.mhóoní  | "réunion"                           | (kì.mhóonò "se rencontrer") |
| devant ɱ  |   | mùù.ɱààkà  | "fruit de <i>Cassia mani</i> "      |                             |
|           |   | (ɱààkà est le seul nominal en ɱ à entrer dans la classe 3) |                                     |                             |
| devant ŋ  | } | mùù.ŋèè  | " <i>Garcinia sp.</i> "             |                             |
|           |   | mùù.ŋèé  | "sauterelle ( <i>non dét.</i> )"    |                             |
|           |   | mùù.ŋàà  | "sifflet en bois recouvert de peau" |                             |
|           |   | mùù.ŋwí.ŋwèé   | " <i>Canthium glabriflorum</i> "    |                             |
| à côté de | } | mù.ŋànì  | "défilé"                            | (kì.ŋànà "défiler")         |
|           |   | mù.ŋàànì   | "menace"                            | (kì.ŋàànà "menacer")        |
|           |   | mù.ŋòò   | "bruit de la pluie"                 | (kì.ŋòò "gronder")          |

En revanche, devant les nasales n et ɲ, le préfixe est toujours mù-

|       |   |   |         |                                 |
|-------|---|---|---------|---------------------------------|
| Ex. : | n | } | mù.nè   | "petite fougère"                |
|       |   |   | mù.nókó | "rosée"                         |
|       |   |   | ...     |                                 |
|       | ɲ | } | mù.ɲhéè | "sable"                         |
|       |   |   | mù.ɲáá  | "batracien ( <i>non dét.</i> )" |
|       |   |   | ...     |                                 |

Ceci appelle plusieurs remarques :

1. Les nasales antérieures et postérieures (ɱ, m et ŋ) sont traitées différemment des nasales centrales (n et ɲ) devant lesquelles aucune reduplication de la voyelle du préfixe n'est attestée.

A ceci nous ne voyons actuellement aucune explication ; si un clivage devait être fait au sein des nasales, on s'attendrait à ce qu'il se fasse entre :

- d'une part m, n et ŋ dont le statut monophonématique ne fait aucun doute ;
- d'autre part ɱ et ɲ qui, diachroniquement, peuvent être considérées comme des complexes m+w et n + y.

2. Le préfixe de classe 3 ne peut être mù- que devant une initiale en nasale ou en mi-nasale.

3. Devant les nasales, le préfixe est toujours bref lorsque le syntagme nécessaire, préfixe + nominal, est un dérivé d'un verbal.

En rapprochant les remarques 2. et 3. on voit se dessiner une possibilité d'interprétation des cas de reduplication de la voyelle du préfixe nominal de classe 3 :

- . les verbaux ne commencent jamais par une mi-nasale, leur consonne initiale (C ou N) ne peut être considérée que comme simple ; or les dérivés de verbaux commençant par une nasale ont toujours mù- comme préfixe lorsqu'ils sont en classe 3 ;

- . en revanche, les nominaux qui commencent par une mi-nasale et ceux qui, commençant par une nasale, provoquent le redoublement de la voyelle du préfixe, pourraient être considérés comme ayant respectivement une initiale |N + C| et |N + N|

Au niveau phonologique, il n'y a ni groupes N + C ni nasales géminées (phonétiquement elles le sont toutes quand elles sont à l'initiale d'un accentogène, et tout nominal en est un) ; le redoublement de la voyelle du préfixe pourrait être la trace, dans l'état actuel de la langue, d'anciens groupes à premier élément nasal devenus phonèmes uniques. Ces groupes pourraient venir d'un préfixe N qui, n'étant plus senti comme tel puisque amalgamé au nominal, s'est vu adjoindre un nouveau préfixe de type CV

|             |  |                                 |
|-------------|--|---------------------------------|
| mù-N-mhèètè | mùù.mhèètè                             | "détendoir du piège à collet"   |
| mù-N-ŋèè    | mùù.ŋèè                                | " <i>Garcinia</i> sp."          |
| mù-N-bótò   | mù.mbótò                               | " <i>Millettia versicolor</i> " |
|             | [mò: 1 <sup>m</sup> bó <sup>r</sup> ò] |                                 |

Ce type d'explication vaudrait pour tous les cas d'allongement d'un préfixe de type CV devant une mi-nasale (allongement automatique dans toutes les classes) ou devant une nasale ; il est à remarquer cependant que cela ne permet pas de rendre compte de la réalisation b<sup>à</sup>- du préfixe nominal de classe 2 lors-

qu'il affecte des nominaux commençant par une consonne non nasale (alternance  $\emptyset$  /  $b\grave{a}\grave{a}$ -).

Que le préfixe de classe 3 soit réalisé  $m\grave{u}$ - ou  $m\grave{u}\grave{u}$ -, les formes d'accords sont toujours identiques (ce sont elles qui définissent la classe)

|  |                                  |  |                  |
|--|----------------------------------|--|------------------|
| $m\grave{u}.bv\grave{a}$<br><i>cl.3.ceinture</i>                                       | $w\grave{u}$<br><i>cl.3 + ce</i> |  | "cette ceinture" |
| $m\grave{u}.bv\grave{a}\acute{a}$<br><i>cl.3.ceinture</i><br>+ <i>cl.3 + de</i>        | $m\grave{e}$<br>moi              | $m\grave{u}-bv\grave{a}-\emptyset-\acute{a}\acute{a}-m\grave{e}$           | "ma ceinture"    |
| $m\grave{u}\grave{u}.n\grave{a}\grave{a}$<br><i>cl.3.sifflet</i>                       | $w\grave{u}$<br><i>cl.3 + ce</i> |  | "ce sifflet"     |
| $m\grave{u}\grave{u}.n\grave{a}\acute{a}$<br><i>cl.3.sifflet</i><br>+ <i>cl.3 + de</i> | $m\grave{e}$<br>moi              | $m\grave{u}-N-n\grave{a}\grave{a}-\emptyset-\acute{a}\acute{a}-m\grave{e}$ | "mon sifflet"    |

#### Classe 4.

Elle est formellement représentée devant le nominal par  $m\grave{i}$ - ; ce préfixe est réalisé  $m\grave{i}\grave{i}$ - lorsqu'il alterne avec le préfixe  $m\grave{u}\grave{u}$ - de la classe 3, c'est-à-dire devant les mi-nasales et devant certaines nasales

|   |                                 |
|---|---------------------------------|
| $m\grave{i}\grave{i}.mh\grave{e}\grave{t}\grave{e}$ | "détendoirs de pièges à collet" |
| $m\grave{i}\grave{i}.n\grave{a}\grave{a}$           | "sifflets"                      |

Dans cette classe comme dans les autres, les formes d'accord sont les mêmes quelle que soit la forme du préfixe nominal :

|   |   |                     |                 |
|---|---|---------------------|-----------------|
| $m\grave{i}.bv\grave{a}$<br><i>cl.4.ceintures</i>                 | $n\grave{i}$<br><i>cl.4 + ces</i>         |                     | "ces ceintures" |
| $m\grave{i}.bv\grave{a}$<br><i>cl.4.ceintures</i>                 | $m\grave{i}\grave{i}$<br><i>cl.4 + de</i> | $m\grave{e}$<br>moi | "mes ceintures" |
| $m\grave{i}\grave{i}.n\grave{a}\grave{a}$<br><i>cl.4.sifflets</i> | $n\grave{i}$<br><i>cl.4 + ces</i>         |                     | "ces sifflets"  |
| $m\grave{i}\grave{i}.n\grave{a}\grave{a}$<br><i>cl.4.sifflets</i> | $m\grave{i}\grave{i}$<br><i>cl.4 + de</i> | $m\grave{e}$<br>moi | "mes sifflets"  |

#### Classe 5.

a) Lorsque la classe 5 alterne avec la classe 6  $m\grave{a}$ -, elle est représentée par  $\emptyset$  devant les nominaux commençant par une consonne orale ou nasale (deux cas seulement), et par  $l\grave{i}$ - devant les initiales en mi-nasales (phonétiquement [ $l\grave{i}$ :]). Exemples :

|       |                      |                  |           |                               |
|-------|----------------------|------------------|-----------|-------------------------------|
| ∅ :   | téme<br>cɛ.5 + houé  | líí<br>cɛ.5 + de | mè<br>moi | "ma houé"                     |
| lí- : | lí.nsíká<br>cɛ.5.rat | líí<br>cɛ.5 + de | mè<br>moi | "mon rat ( <i>non dét.</i> )" |
|       | [lí:ˈntsíkà]         |                  |           |                               |

- On trouve également la variante lí- dans un terme commençant par m, elle est alors réalisée [lí:]

líí.mèé "pierre"

m pourrait ici, comme en classe 3 lorsqu'il y avait reduplication de la voyelle du préfixe, être interprétée comme étant |N+m| ; ceci justifierait à la fois l'existence de la variante lí- au lieu de ∅, et sa réalisation longue.

- Cette même variante apparaît devant trois nominaux, dont un emprunt au français, qui ont C à l'initiale au singulier, et NC au pluriel :

|          |      |   |           |      |                        |
|----------|------|---|-----------|------|------------------------|
| lí.pyà   | c1.5 | / | mà.mpyà   | c1.6 | "pari" / "paris"       |
| lí.bìlà  | c1.5 | / | mà.mbilà  | c1.6 | "palabre" / "palabres" |
| lí.kóolò | c1.5 | / | mà.nkóolò | c1.6 | "école" / "écoles"     |

La mi-nasale qui, si elle existait en classe 5, justifierait la réalisation lí- du préfixe, n'apparaît qu'en classe 6. Cette anomalie peut s'expliquer ainsi : lí.pyà et lí.bìlà devaient faire leur pluriel en classe 10 |N| comme les nominaux de classe 5 qui ont un préfixe lí- devant une initiale en consonne orale (cf. plus loin).

lí.pyà / \*mpyà  
lí.bìlà / \*mbilà

On les aurait ensuite intégrés à la classe 6, préfixe mà-, soit parce que celle-ci est d'un emploi beaucoup plus fréquent et plus simple que la classe 10 (comparer avec les néologismes du type "solutionner" en français), soit parce qu'elle permet de donner une coloration péjorative ou augmentative à des nominaux peu usités au pluriel. Le cas de lí.kóolò, qui représente plutôt un abstrait qu'une notion pluralisable, pourrait s'expliquer de la même façon bien qu'il soit nécessairement d'introduction récente (début du siècle).

- On trouve enfin lí- devant deux nominaux commençant par une consonne orale, qui pourraient être des emprunts au lingala :

|           |      |   |           |      |                        |
|-----------|------|---|-----------|------|------------------------|
| lí.báláká | c1.5 | / | mà.báláká | c1.6 | "clôture" / "clôtures" |
| lí.búlú   | c1.5 | / | mà.búlú   | c1.6 | "trou" / "trous"       |

b) Quand la classe 5 n'alterne avec aucune autre classe, le préfixe peut être soit lǐ- ([lǐ:] devant une mi-nasale), soit Ø. Exemples :

|           |                     |       |            |
|-----------|---------------------|-------|------------|
| lǐ.fúkí   | "odeur d'un animal" | bǐ    | "égoïsme"  |
| lǐ.nghòlǐ | "fait de ronfler"   | tsàlà | "discorde" |

c) Quand la classe 5 alterne avec la classe 10 |N|, le préfixe est toujours lǐ- ; seuls des nominaux commençant par une consonne orale peuvent figurer dans cette sous-classe. Exemple :

Ex. : lǐ.yǔ / nzǔ | N-yǔ | "arachide" / "arachides"

La variante Ø du préfixe nominal de la classe 5 est plus fréquente que la variante lǐ- (62,6 % des nominaux de cette classe) ; dans l'un et l'autre cas les accords sont les mêmes, c'est ce qui justifie leur regroupement en une seule classe. Exemples :

|             |               |               |               |
|-------------|---------------|---------------|---------------|
| témè        | lǐ            | lǐ.yǔ         | lǐ            |
| cl.5 + houe | cl.5 + cette  | cl.5.arachide | cl.5 + cette  |
| téme        | líí mè        | lǐ.yù         | líí mè        |
| cl.5 + houe | cl.5 + de moi | cl.5.arachide | cl.5 + de moi |
| témè        | lǐ.kìrà       | lǐ.yǔ         | lǐ.kìrà       |
| cl.5 + houe | cl.5 .autre   | cl.5.arachide | cl.5 .autre   |

### Classe 6.

Elle est formellement représentée par mà- devant le nominal. Ce préfixe est, comme les autres, automatiquement réalisé long si la consonne suivante est une mi-nasale, mais on rencontre aussi màà- devant les nasales (sauf peut-être dans un terme : mà.ḡě ou màà.ḡě, "étincelles")

|          |                          |
|----------|--------------------------|
| màà.mèé  | "pierres"                |
| màà.ḡútù | "corps ( <i>plur.</i> )" |
| màà.ḡhóó | "aiguilles"              |
| màà.ḡòmò | "tam-tams longs"         |

L'hypothèse proposée en classe 3 et reprise en classe 5 peut être utilisée ici aussi, et ceci d'autant mieux que dans trois des quatre cas recensés, la classe 6 alterne, soit avec la classe 10, soit avec la classe 9, pour lesquelles on doit poser un préfixe de forme structurelle |N| amalgamé au radical

|                              |                                    |
|------------------------------|------------------------------------|
| ḡútù cl. 10 / màà.ḡútù cl. 6 | "corps" / "corps ( <i>plur.</i> )" |
| N-ḡútù                       | mà-N-ḡútù                          |

|            |   |                |                          |
|------------|---|----------------|--------------------------|
| ṛhóó cl. 9 | / | màà.ṛhóó cl. 6 | "aiguille" / "aiguilles" |
| N-ṛhóó     |   | mà-N-ṛhóó      |                          |
| ḡòṁò cl. 9 | / | màà.ḡòṁò cl. 6 | "tam-tam long" /         |
| N-ḡòṁò     |   | mà-N-ḡòṁò      | "tam-tams longs"         |

Dans le quatrième cas, la classe 6 alterne avec la classe 5 représentée par une variante [ḡ]- du préfixe qui ne peut s'expliquer que par le recours à un morphophonème |N| à l'initiale du radical.

Remarquons que parmi les nasales qui entraînent l'apparition de la variante CVV du préfixe apparaît cette fois la centrale ṛ qui, en classes 3 et 4, ne provoquait jamais ce phénomène et qui n'apparaissait pas en classe 5.

Dans la mesure où le préfixe de classe est toujours réalisé [mà:] devant les nasales, on pourrait le transcrire mà-, mais il reste à élucider le cas de "étincelles".

Les accords de classe 6 sont naturellement les mêmes, que le préfixe nominal soit réalisé [mà] ou [mà:]

|            |               |              |              |             |    |
|------------|---------------|--------------|--------------|-------------|----|
| mà.témè    | mà            | mà.nzó       | mà           |             |    |
| cl.6.houes | cl.6+ces      | cl.6.maisons | cl.6+ces     |             |    |
| mà.téme    | máá           | mè           | mà.nzó       | máá         | mè |
| cl.6.houes | cl.6+de moi   |              | cl.6.maisons | cl.6+de moi |    |
| mà.témè    | mà.kimà       | mà.nzó       | mà.kimà      |             |    |
| cl.6.houes | cl.6.autres   | cl.6.maisons | cl.6.autres  |             |    |
|            | mà.ḡòṁò       | mà           |              |             |    |
|            | cl.6.tam-tams | cl.6+ces     |              |             |    |
|            | mà.ḡòṁò       | máá          | mè           |             |    |
|            | cl.6.tam-tams | cl.6+de moi  |              |             |    |
|            | mà.ḡòṁò       | mà.kimà      |              |             |    |
|            | cl.6.tam-tams | cl.6.autres  |              |             |    |

### Classe 7.

Elle est en général représentée par kḡ- devant le nominal (réalisation [kḡ:] devant mi-nasale), mais on rencontre la variante kḡḡ- dans les cas suivants :

|                   |                                   |         |               |
|-------------------|-----------------------------------|---------|---------------|
| 1. kḡḡ.mfḡ        | "vessie"                          | (mfḡ    | "urine")      |
| 2. kḡḡ.tàatá      | "famille paternelle"              | (táatá  | "père")       |
| 3. kḡḡ.ṛwá.mà.kéé | "sauterelle (non boire cl.6.tabac | (kḡ.ṛwá | "boire")      |
|                   |                                   |         | (dét.)"       |
| 4. kḡḡ.ḡèè        | "fruit acide"                     | (ḡèè    | "goût acide") |
| 5. kḡḡ.ḡwéé       | "petite fourmi (non               |         |               |
|                   | dét.)"                            |         |               |

Cette fois la variante CVV du préfixe nominal apparaît non seulement devant nasale (où d'ailleurs elle est beaucoup plus rare que la variante CV), mais aussi devant t. Si on peut, dans les exemples 1., 3., 4. et 5., faire appel à la même hypothèse que précédemment, cela est évidemment impossible dans le cas de l'exemple 2. On remarquera que dans *kìì.tàatá* le préfixe *kìì.* a valeur dérivative et que le nominal *tàatá* est à préfixe  $\emptyset$  (classe 1). Or, lorsque le préfixe de classe 7 sert à former des dérivés à sens de diminutif à partir de syntagmes nominaux nécessaires à préfixe  $\emptyset$ , c'est toujours la variante *kìì-* qui apparaît (voir plus loin).

|       |                                      |                 |
|-------|--------------------------------------|-----------------|
| Ex. : | <i>kò</i> (cl.5) préfixe $\emptyset$ | "banane"        |
|       | <i>kìì.kù.kò</i> (cl. 7)             | "petite banane" |
|       | à côté de <i>kì.kò</i> (cl.7)        | "pagne"         |
|       | <i>kì.kù.kò</i> (cl. 7)              | "petit pagne"   |

On peut donc supposer que lorsque le préfixe de classe 7 sert à former des dérivés à partir de nominaux à préfixe  $\emptyset$  (ou préfixe amalgamé au radical comme on le verra plus loin), il apparaît toujours sous la forme *kìì-*. Cette explication vaudrait aussi pour les exemples 1. et 4. En 3. on a affaire à un dérivé-composé (dérivé de verbal avec expansion obligatoire) dont la structure est : | préfixe nominal - N - Verbal + Expansion |.

|       |                         |   |
|-------|-------------------------|---|
| Ex. : | <i>kì.mpòlì.bà.kó</i>   | "celui qui accoste une femme interdite" |
|       | <i>kì-N-wòl-ò-bà-kó</i> |   |

Et l'exemple 3. peut s'écrire :

| *kì-N-ɲwá-à-mà-kéé* |

Le recours au morphophonème | N | semble ici justifié (rappelons que ce morphophonème, lorsqu'il apparaît devant une nasale, n'est représenté au niveau phonologique que par le redoublement de la voyelle du préfixe nominal). Dans l'exemple 5. on peut raisonner par analogie et poser :

| *kì-N-ɲwèé* |

Dans les exemples 3. et 5. on se trouve donc devant une situation analogue à celle qui a été signalée en classe 3. Il faut cependant noter que les cas de ce type sont beaucoup plus rares en classe 7 qu'en classe 3 ; ceci s'explique si l'on considère qu'il y a eu re-préfixation : il était alors logique d'utiliser un préfixe de type NV dont | N | pourrait n'être qu'une variante.

Que le préfixe de classe 7 soit *kì-* ou *kìì-*, les accords sont les mêmes. Exemples :

|               |                  |                 |                        |
|---------------|------------------|-----------------|------------------------|
| kì.kò kì      | "ce pagne"       | kìì.ḡèè kì      | "ce fruit acide"       |
| kì.kò kíf mè  | "mon pagne"      | kìì.ḡèè kíf mè  | "mon fruit acide"      |
| kì.kò kì.kìmà | "un autre pagne" | kìì.ḡèè kì.kìmà | "un autre fruit acide" |

*Classe 8.*

Elle est en général représentée par bî- devant le nominal. La classe 7 et la classe 8 pouvant commuter devant les mêmes nominaux, le préfixe de classe 8 est bîì- chaque fois qu'il commute avec un préfixe kîì- de classe 7.

Ex. : bîì.ḡèè "fruits acides"

Dans les deux cas les formes d'accord sont les mêmes :

|               |                   |                 |                          |
|---------------|-------------------|-----------------|--------------------------|
| bì.kò bvì     | "ces pagnes"      | bîì.ḡèè bvì     | "ces fruits acides"      |
| bì.kò bíf mè  | "mes pagnes"      | bîì.ḡèè bíf mè  | "mes fruits acides"      |
| bì.kò bì.kìmà | "d'autres pagnes" | bîì.ḡèè bì.kìmà | "d'autres fruits acides" |

*Classe 9.*

Elle est formellement représentée par Ø mais n'affecte que des nominaux dont l'initiale est en mi-nasale ou, beaucoup plus rarement, en nasale. Dès lors nous proposons pour le préfixe nominal de classe 7 une forme structurelle | N |.

Ce préfixe | N | n'est pas représenté au niveau phonologique lorsque le nominal commence par une nasale (mais il entraîne la variante mà- du préfixe de classe 6 lorsque la classe 9 commute avec cette dernière).

Les initiales en NC peuvent être interprétées comme le résultat de l'amalgame du préfixe | N | avec un nominal commençant par une consonne orale. Il est à remarquer que cette consonne initiale ne peut être restituée que de façon très arbitraire car le nominal apparaît toujours avec NC : le préfixe | N | n'est pas désamalgamé lorsque le nominal est affecté de la classe 6 :

Ex. : mpákì "branche"      mà.mpákì "branches"  
       | N-pákì |                    | mà-N-pákì |

Le préfixe mà- se place devant l'initiale NC de l'accentogène au lieu de se substituer à | N | comme cela se passe habituellement quand une classe commute avec une autre.

Ex. : kì.kò "pagne"  
       bì.kò "pagnes"

Ce préfixe | N | permet d'expliquer à la fois le caractère nasal ou partiellement nasal de la première consonne des nominaux du genre 9/6 et la réalisation CVV du préfixe de classe 6.

En raison de la neutralisation après | N | de l'opposition entre occlusives et continues (cf. classe 10), il est souvent impossible de décider de la forme structurelle des nominaux de classe 9 dont le radical n'apparaît jamais nu.

Ex. : nzó doit-il être représenté par | N-dzó |  
ou | N-yó |

mfé doit-il être représenté par | N-pfé |  
ou | N-fé |

Nous verrons que les cas d'amalgame entre préfixe et radical sont toujours très difficiles à interpréter en kukuya, le signifiant résultant de l'amalgame de deux monèmes constituant toujours une unité accentuelle phonologiquement identique à n'importe quel accentogène constitué d'un seul monème.

Les formes d'accord de la classe 9 sont les suivantes :

|           |                    |               |
|-----------|--------------------|---------------|
| nzó yì    | "cette case"       | N-dzó-yì-V    |
| nzó nkìmà | "cette autre case" | N-dzó-N-kìmà  |
| nzóò mè   | "ma case"          | N-dzó-Ø-àà-mè |

#### Classe 10.

Les nominaux qu'elle affecte apparaissent toujours avec une minasale initiale. Comme pour la classe 9, nous poserons un préfixe | N | dont les règles de réalisation sont les suivantes<sup>1</sup> :

|                                    |      |                    |                                 |
|------------------------------------|------|--------------------|---------------------------------|
| N   + b                            | > mb | [ <sup>m</sup> b]  |                                 |
| N   + { <sub>w</sub> <sup>p</sup>  | > mp | [ <sup>m</sup> p]  | ex. : lì.wúú, mpúú "raphia"     |
| N   + bv                           | > mv | [ <sup>m</sup> bv] |                                 |
| N   + { <sub>f</sub> <sup>pf</sup> | > mf | [ <sup>m</sup> pf] | ex. : lì.fú, mfú "cheveu, x"    |
| N   + { <sub>l</sub> <sup>d</sup>  | > nd |                    |                                 |
| N   + t                            | > nt | [ <sup>n</sup> t]  |                                 |
| N   + { <sub>y</sub> <sup>dz</sup> | > nz | [ <sup>n</sup> dz] | ex. : lì.yálà, nzálà "ongle, s" |

<sup>1</sup> Ces règles valent aussi pour les accords de la classe 10 et ceux de la classe 9, et pour le préfixe de première personne devant le verbal.

| N | + {<sub>s</sub><sup>ts</sup>} > ns [n<sup>ts</sup>] ex. : l̀i.sákí, nsákí "safou, s"  
 | N | + k > nk [n<sup>k</sup>]

Comme le montrent les exemples donnés ci-dessus, les nominaux qui entrent dans une opposition cl.5/cl.10 apparaissent avec une mi-nasale initiale en classe 10, mais présentent une consonne non nasalisée en classe 5 où l'on peut considérer que le nominal apparaît sous sa forme radicale ; en classe 10 en revanche le préfixe est amalgamé au radical dont l'initiale présente donc deux variantes morphologiquement conditionnées selon que le terme est affecté des accords de la classe 5 ou de ceux de la classe 10.

On remarquera que pour former un dérivé à partir d'un nominal en classe 10, on ne désamalgame pas :

|     |                  |                     |               |
|-----|------------------|---------------------|---------------|
| Ex. | l̀i.yũ cl.5      | "arachide"          | l̀i-yũ        |
|     | k̀i.yũ.yũ cl.7   | "petite arachide"   | k̀i-yũ-yũ     |
|     | nzũ cl. 10       | "arachides"         | N-yũ          |
|     | b̀i.nzũ.nzũ cl.8 | "petites arachides" | b̀i-N-yũ-N-yũ |

En classe 5 le préfixe du dérivé se substitue au préfixe de base du nominal, en classe 10 le nouveau préfixe apparaît devant l'initiale NC qui est traitée comme étant l'initiale du nominal. Nous verrons qu'il en est de même dans tous les cas d'amalgame.

Les accords de la classe 10 sont en partie semblables à ceux de la classe 9 :

|            |              |                      |
|------------|--------------|----------------------|
| nzũ ỳi    | N-yũ-ỳi-V   | "ces arachides"      |
| nzũ nk̀imà | N-yũ-N-k̀imà | "d'autres arachides" |
| nzũú mè    | N-yũ-∅-áá-mè | "mes arachides"      |

#### Classe 14.

Elle est généralement représentée devant le nominal par b̀ù- mais, comme en classe 7, on trouve une variante CVV du préfixe lorsque la classe 14 a valeur dérivative et que le point de départ de la dérivation est un nominal à préfixe ∅ (ou encore un idéophone).

|       |                |                    |              |              |
|-------|----------------|--------------------|--------------|--------------|
| Ex. : | b̀ù.tá         | "arbalète"         |              |              |
|       | mais b̀ùú.pàmà | "animalité"        | de pàmà cl.1 | "animal"     |
|       | b̀ùú.bv̀akà..  | "absence de tenue" | de bv̀akà..  | "sans tenue" |

Que le préfixe soit *bù-* ou *bùù-*, les accords sont les suivants :

|                      |                      |
|----------------------|----------------------|
| <i>bù.tá bà</i>      | "cette arbalète"     |
| <i>bù.tá búú mè</i>  | "mon arbalète"       |
| <i>bù.tá bù.kìmà</i> | "une autre arbalète" |

*Classes locatives ?*

On peut considérer que les classes 16, 17 et 18 du bantou commun sont représentées en kukuya par *ɲà*, *kù* et *mù*. Cependant, ces éléments n'apparaissent jamais directement devant le nominal, avec lequel ils ne peuvent former un syntagme nécessaire, mais devant le syntagme nominal nécessaire p.n. + N ; de plus, ils sont toujours accentués, ce ne sont donc pas des "préfixes de classe".

Le plus souvent, *ɲà*, *kù* et *mù* ont statut de fonctionnel :

|                                  |                                       |                 |
|----------------------------------|---------------------------------------|-----------------|
| <i>mù</i><br><i>cl.18 + dans</i> | <i>mù.sútù</i><br><i>cl.3.forêt</i>   | "dans la forêt" |
| <i>ɲà</i><br><i>cl.16 + dans</i> | <i>ngwààlí</i><br><i>cl.9 + matin</i> | "le matin"      |

Ils peuvent toutefois gouverner un démonstratif (accord de classe) et c'est pourquoi nous en parlons ici :

|             |                             |                             |                           |                     |
|-------------|-----------------------------|-----------------------------|---------------------------|---------------------|
| Ex.:        | <i>mù</i><br><i>cl.18 +</i> | <i>nzó</i><br><i>cl.9 +</i> | <i>mù</i><br><i>cl.18</i> | "dans cette maison" |
|             | dans                        | maison                      | + ce                      |                     |
| à côté de : | <i>mù</i><br><i>cl.18 +</i> | <i>nzó</i><br><i>cl.9 +</i> | <i>yì</i><br><i>cl.9</i>  | "dans cette maison" |
|             | dans                        | maison                      | + ce                      |                     |

Le démonstratif étant le seul déterminant du nominal à pouvoir figurer aussi bien avant lui qu'après lui (en dernière position s'il y a d'autres déterminants), on pourrait considérer *ɲà*, *kù* et *mù* comme des démonstratifs à sens locatif encadrant le syntagme nominal (nécessaire ou expansif) :

|                    |                             |                                    |                       |                             |
|--------------------|-----------------------------|------------------------------------|-----------------------|-----------------------------|
| <i>mù</i><br>cette | <i>nzó</i><br><i>cl.9 +</i> | <i>mù</i><br>cette                 | "dans la maison, ici" |                             |
| dedans             | maison                      | dedans                             |                       |                             |
| <i>mù</i><br>cette | <i>nzó</i><br><i>cl.9 +</i> | <i>yì.mvé</i><br><i>cl.9 + ce.</i> | <i>mù</i><br>cette    | "dans la belle maison, ici" |
| dedans'            | maison                      | <i>cl.9.beau</i>                   | dedans                |                             |

Il faut cependant remarquer que l'élément final n'est pas la répétition pure et simple de l'élément initial puisqu'il peut, contrairement à celui-ci, prendre trois formes différentes (correspondant aux trois démonstratifs de la langue) :

|              |              |
|--------------|--------------|
| kù.....kù    | ɲà.....ɲà    |
| kù.....kùútà | ɲà.....ɲàátà |
| kù.....khúà  | ɲà.....ɲáà   |

|              |
|--------------|
| mù.....mù    |
| mù.....mùútà |
| mù.....mhúà  |

## II. Amalgames

Nous n'avons jusqu'à présent traité que des cas où préfixe nominal et nominal pouvaient être aisément segmentés même si, dans le cas du préfixe |N| de classe 9 et de classe 10, il était amalgamé au radical. Ce type d'amalgame n'est pas le seul : il existe, dans presque toutes les classes à préfixe CV, un certain nombre de syntagmes nominaux nécessaires où préfixe nominal et nominal sont si intimement enchevêtrés que seuls les accords permettent de définir la classe à laquelle appartient le nominal, et que seule la commutation singulier/pluriel, quand elle est possible, montre que, au moins au niveau structurel, le préfixe n'est pas  $\emptyset$ .

Quand préfixe nominal et nominal sont amalgamés, ils constituent une unité accentuelle minimale (unité de base en phonologie).

Au niveau phonologique, nous considérerons les termes qui vont être présentés ici comme étant des nominaux à préfixe  $\emptyset$  dont le signifiant présente deux variantes conditionnées par la classe où ils apparaissent.

La formation des dérivés confirme cette interprétation :

|       |   |              |      |                  |
|-------|---|--------------|------|------------------|
| Ex. : | { | máanà        | cl.1 | "enfant"         |
|       |   | báanà        | cl.2 | "enfants"        |
|       |   | kìì.mù.màànà | cl.7 | "petit enfant"   |
|       |   | bìì.bù.bàànà | cl.8 | "petits enfants" |

|             |   |           |      |                   |
|-------------|---|-----------|------|-------------------|
| à côté de : | { | kò        | cl.5 | "banane"          |
|             |   | mà.kò     | cl.6 | "bananes"         |
|             |   | kìì.kù.kò | cl.7 | "petite banane"   |
|             |   | bìì.kù.kò | cl.8 | "petites bananes" |

Les termes *máanà*, *báanà*, fonctionnent comme des unités insécables et ce n'est qu'au niveau structurel que l'on peut proposer de les décomposer en : préfixe + nominal. C'est ce que nous allons tenter de faire ici.

Disons tout de suite que les formes structurelles que nous proposons ne sont pas toujours très satisfaisantes et que les règles de représentation n'apparaissent pas toutes clairement (exemples trop peu nombreux dans certaines classes). Nous ne donnons donc les formes suivantes qu'à titre provisoire.

## 1. Classe 7 / Classe 8

|   |      |         |      |       |
|---|------|---------|------|-------|
| { | kìì  | "pipe"  | cl.7 | kì-ìì |
|   | bvìì | "pipes" | cl.8 | bì-ìì |

|   |         |   |      |          |
|---|---------|---|------|----------|
| { | kyààlì  | "nid de poule"                          | c1.7 | kì-'Yàlì |
|   | bvyààlì | "nids de poule"                         | c1.8 | bì-'Yàlì |
| { | khìipí  | "mauvaise herbe"                        | c1.7 | kì-'Yìpí |
|   | bvhìipí | "mauvaises herbes"                      | c1.8 | bì-'Yìpí |
| { | khììtì  | "paquet de trois<br>feuilles de tabac"  | c1.7 | kì-'Yìtì |
|   | bvhììtì | "paquets de trois<br>feuilles de tabac" | c1.8 | bì-'Yìtì |
| { | khìilà  | "chose, bien,<br>nourriture"            | c1.7 | kì- Yilà |
|   | bvhìilà | "choses, biens,<br>nourritures"         | c1.8 | bì- Yilà |

Pour rendre compte de ces formes, nous faisons appel à un morphophonème Y sans correspondant direct sur le plan phonologique : tout radical en Y est amalgamé avec le préfixe de type CV qui l'accompagne nécessairement.

#### *Règles proposées :*

- Y est représenté au niveau phonologique par le redoublement de la voyelle radicale et le caractère marqué de la consonne initiale de l'accentogène résultant de l'amalgame ; ce caractère marqué ne se réalise effectivement que si la voyelle est de premier ou de deuxième degré. (voir "Articulations marquées").

- La voyelle i du préfixe des classes 7 et 8 apparaît sous la forme non-syllabique y devant voyelle radicale a et n'est pas représentée devant voyelle radicale i (cette règle sera complétée plus loin)

- La consonne k du préfixe de classe 7 est toujours représentée par k.

- La consonne b du préfixe de classe 8 est toujours représentée par bv.

L'accent pose un problème plus délicat : dans la mesure où la voyelle du préfixe n'est jamais représentée par une voyelle syllabique on comprend comment l'accent initial du radical Y se trouve réalisé à l'initiale de l'unité résultant de l'amalgame, mais dans le cas de kìì/bvìì, on ne voit pas d'où provient l'accent d'intensité (en kukuya il est lié à une consonne et non à une voyelle) sinon du fait que ces termes sont des lexèmes et que tout lexème est accentué.

Ces règles permettent également de rendre compte :

a) - de quatre termes qui n'apparaissent que dans l'une des deux classes 7 ou 8 :

|    |         |                   |      |                       |
|----|---------|-------------------|------|-----------------------|
| 1. | khìì    | "cire d'abeille"  | cl.7 | kì- <sup>l</sup> Yì   |
| 2. | khèèlè  | "rumeur, clameur" | cl.7 | kì- <sup>l</sup> Yèlè |
| 3. | bvhèèmè | "morve"           | cl.8 | bì- <sup>l</sup> Yèmè |
| 4. | bvhììnì | "abats"           | cl.8 | bì- <sup>l</sup> Yìnì |

Ici, si nous supposons un amalgame qu'aucune alternance ne vient confirmer, c'est est que les préfixes des classes 7 et 8 ne sont jamais Ø, et que l'initiale des trois termes considérés rappelle celle des cas d'amalgames traités plus haut. Remarquons cependant que khii, kee, bvhee et bvhi pourraient fort bien figurer à l'initiale d'un radical non amalgamé.

Ex. : kì.bvhèèkè "roter"

Le deuxième et le troisième exemples permettent de préciser la règle de réalisation de la voyelle i des préfixes kì et bì : i n'est pas représenté devant une voyelle étirée (i et e).

b) - d'un terme qui apparaît en classe 1 au singulier (nous l'examinerons avec la classe 1) et en classe 8 au pluriel :

|         |           |      |                        |
|---------|-----------|------|------------------------|
| mhíipì  | "voleur"  | cl.1 |                        |
| bvhíipì | "voleurs" | cl.8 | bì- <sup>l</sup> Yíipì |

Cet exemple permet de formuler la règle de représentation du ton du préfixe : le ton du préfixe (qui est toujours bas, c'est-à-dire non marqué) n'est jamais représenté. Ceci n'apparaissait pas dans les exemples précédents dont le ton radical était, lui aussi, bas.

## 2. Classe 6 mà-

|    |       |          |                       |
|----|-------|----------|-----------------------|
| 1. | míì   | "urine"  | mà-fì                 |
| 2. | màlì  | "vin"    | mà-àlì                |
| 3. | mààmì | "choses" | mà- <sup>l</sup> Yàmì |
| 4. | mààlí | "huile"  | mà- <sup>l</sup> Yàlí |

Ces termes n'entrant pas dans une opposition singulier/pluriel, seul le fait qu'ils appartiennent à la classe 6 par leurs accords, et que celle-ci soit toujours représentée devant le nominal par un préfixe mà-, nous oblige à les considérer comme des amalgames.

Signalons que si les trois derniers termes ne sont pas représentés comme étant mà-lì, màà-mì et màà-lí, c'est en raison de la place de l'accent

d'intensité et de la réalisation des consonnes m et l ;

On a en effet : [ 'mmà:lì ] et non \*[mà:'lì ]  
 [ 'mmà:mì ] et non \*[mà:'mmì ]  
 [ 'mmà:lĩ ] et non \*[mà:'lĩ ]

L'initiale **mà** ne peut donc être le préfixe de classe ; il y a amalgame.

*Règle* - La voyelle du préfixe de classe 6 n'est pas représentée.

Du point de vue de l'accent, **mfi** et **màlì** posent le même problème que **kìlì** "pipe" en classe 7.

### 3. Classe 1 / Classe 2

|    |                |                 |      |                            |
|----|----------------|-----------------|------|----------------------------|
|    | <b>mbhùùtù</b> | "personne"      | cl.1 |                            |
| 1. | <b>bààtì</b>   | "personnes"     | cl.2 |                            |
|    | <b>ḡàtikí</b>  | "frère cadet"   | cl.1 | mù-'Yàtikí   ou   mù-àtikí |
| 2. | <b>bàtikí</b>  | "frères cadets" | cl.2 | bà-'Yàtikí   ou   bà-àtikí |
|    | <b>ḡáanà</b>   | "enfant"        | cl.1 | mù-'Yánà                   |
| 3. | <b>báanà</b>   | "enfants"       | cl.2 | bà-'Yánà                   |

a) L'exemple 3. ne pose pas de problème :

- le morphophonème Y est représenté, comme dans les autres classes, par le redoublement de la voyelle radicale ; celle-ci étant **a**, la consonne initiale n'est pas marquée ;

- le préfixe **mù-** de classe 1 est représenté par **ḡ** devant voyelle radicale **a** ; rappelons ici que devant **a** le phonème **ḡ** est réalisé [ḡ<sup>w</sup>] et que diachroniquement on peut interpréter **ḡ** comme étant **m + w** ; les amalgames du type **ḡáanà** seraient la trace d'un état phonologique antérieur où **ḡ** n'avait pas statut de phonème ;

- la voyelle du préfixe **bà-** de classe 2, comme celle du préfixe **mà-** de classe 6, n'est pas représentée devant **a** ;

b) L'exemple 2. permet deux hypothèses :

- si l'on pose un morphophonème Y, l'absence de redoublement de la première voyelle du radical s'explique par le fait (signalé en phonologie) qu'aucun accentogène ne peut admettre plus de trois voyelles en **kukuya** ;

- on peut aussi proposer un radical en voyelle, mais se pose alors à nouveau le problème de l'accent.

Les préfixes ont même représentation que précédemment.

c) L'exemple 1. est plus ambigu : seuls le redoublement de la première voyelle et le t intervocalique sont communs aux deux formes.

Pour essayer de justifier ces formes, nous proposons de partir d'un radical | -ntù | , d'ailleurs identique à la racine \*-ntù du bantou commun. Les choses pourraient alors être envisagées de la façon suivante :

mù-ntù > muntu > mhuutu > mbhuutu  
 bà-ntù > bantu > baatu > baati

En traitant des articulations marquées, nous avons signalé que là où il y avait une mi-nasale intervocalique en bantou commun, on trouvait une consonne simple en kukuya, mais avec redoublement de la voyelle radicale et, si celle-ci était autre que a, marque h de la consonne initiale. Ceci expliquerait à la fois la consonne marquée dans mbhuutu et la voyelle redoublée des deux formes, singulier et pluriel.

Le changement du u final de \*baatu en i est dû aux règles d'harmonie vocalique de la langue : après a, on ne peut avoir que a ou i ; il est normal que le u ait été remplacé par un i qui est de même degré que lui, plutôt que par un a.

Plusieurs points d'interrogation demeurent cependant :

- pourquoi le nt est-il traité comme s'il était intervocalique, alors qu'il devrait être initiale d'accentogène ?
- pourquoi le nt s'est-il simplifié en t et non en n comme c'est habituellement le cas dans cette langue ?
- pourquoi a-t-on mb à l'initiale de la classe 1 ?

En ce qui concerne le premier point, on pourrait proposer un radical | -ùntù | au lieu de | -ntù | ; si nous ne l'avons pas fait plus tôt, c'est qu'il est difficile d'expliquer dans ce cas la forme bààtì. En effet, | bà-ùntù | devrait faire \*bhùùtù, la voyelle a du préfixe de classe 2 n'étant pas représentée devant voyelle suivante ; bààtì pourrait cependant être une formation analogique, car tous les nominaux commencent par bà- en classe 2. Notons que mbhùùtù et \*bhùùtù auraient des réalisations très semblables et qu'un phénomène de dissimilation peut aussi avoir joué.

En ce qui concerne le second point, on peut supposer que le fait que le préfixe avait une nasale à l'initiale a amené le maintien de t au lieu de n, ou plus exactement que le n a perdu son caractère nasal par dissimilation et s'est donc réalisé t, seule occlusive non-nasale dans l'ordre apical, en kukuya.

En ce qui concerne le troisième point, enfin, on remarquera que dans les exemples 2. et 3. le préfixe *mù-* de classe 1 est représenté par *ɱ*, c'est-à-dire que la voyelle *u* n'est pas représentée directement mais seulement par la modification du *m* ; la consonne *ɱ* étant impossible en kukuya devant *u*, il se pourrait que le préfixe de classe 1. soit représenté par *mb* devant une voyelle radicale *u*.

On aurait bien alors : | *mù-ùntù* | > *mbhùùtù*, où le morphophonème *nt* de l'intervocalique aurait les mêmes effets que le *Y* de l'initiale dont il a été question plus haut, mais garderait une représentation directe *t*.

On trouve encore en classe 1 deux termes présentant un amalgame initial, dont l'un alterne avec la classe 8 et l'autre ne présente aucune alternance :

|   |                |                           |                  |
|---|----------------|---------------------------|------------------|
| { | <i>mhíipì</i>  | "voleur" cl.1             | <i>mù-ʼYíṙì</i>  |
|   | <i>bvhíipì</i> | "voleurs" cl.8            | <i>bì-ʼYíṙì</i>  |
|   | <i>mhéelè</i>  | "lumière de la lune" cl.1 | <i>mù-ʼYéìlè</i> |

La représentation de *Y* ne pose pas de problème particulier ; quant à celle du préfixe, il semble qu'elle soit *m* devant voyelle étirée, alors qu'elle était *ɱ* devant *a*.

Signalons que *mhíipì* alterne chez certains informateurs avec *bàà.mhíipì* c'est-à-dire qu'il est intégré au genre 1a/2a, préfixe  $\emptyset$  au singulier, *bàà-* au pluriel, ce qui est le couplage normal pour un nominal de classe 1 (l'alternance cl.1 / cl.8 que l'on a dans *mhíipì* / *bvhíipì* n'a été rencontrée que pour ce seul terme) ; dans ce cas *mhíipì* serait |  $\emptyset$ -*mhíipì* |

Quant à *mhéelè* il peut, lui aussi, être interprété comme étant |  $\emptyset$ -*mhéelè* | puisque le préfixe de classe 1 est presque toujours  $\emptyset$ .

#### 4. Classe 7 / Classe 4

Ce couplage 7/4 n'a été rencontré que pour deux termes qui présentent tous deux une alternance du radical :

|    |   |               |                      |
|----|---|---------------|----------------------|
| 1. | { | <i>khùulú</i> | "pied, jambe" cl.7   |
|    |   | <i>mhíilí</i> | "pieds, jambes" cl.4 |
| 2. | { | <i>khóokò</i> | "main, bras" cl.7    |
|    |   | <i>myáakà</i> | "mains, bras" cl.4   |

Nous n'avons aucune interprétation à proposer pour ces deux couples de termes. La marque des consonnes initiales et le redoublement des voyelles ra-

dicales permettent de poser un morphophonème Y, mais quelle voyelle restituer ? Nous verrons, en traitant des accords, que le i des préfixes kì- et m̀- lorsque ceux-ci sont devant voyelle d'arrière, est représenté, dans les amalgames, par la réalisation antérieure de ces voyelles, et que de plus mi- est représenté par ŋ :

Ex. : ké |kì-ó| "il, elle, lui, le" cl.7  
 ŋé |m̀-ó| "ils, elles, eux, les" cl.4

Les formes que l'on s'attendrait à trouver seraient :

\*kh̀ilf / \*mh̀ilf "pied(s), jambe(s)"  
 \*khéekè / \*mhéekè "bras, main(s)"

Même si l'on suppose que les règles ne sont pas les mêmes pour les nominaux et pour les référents, il semble difficile de rendre compte des quatre formes attestées. On pourrait, par exemple, supposer que dans les nominaux le i du préfixe k̀- n'est pas représenté devant voyelle d'arrière et l'on aurait bien :

kh̀ulú |k̀-<sup>1</sup>Ỳulú|  
 khóokò |k̀-<sup>1</sup>Ỳókò|

Mais les deux formes de classe 4 demeurent, à nos yeux tout au moins, inexplicables ; ce sont d'ailleurs les seuls cas d'amalgame dans cette classe.

##### 5. Classe 5 / Classe 6

1. { dzf̀i "oeil" cl.5  
 ŋi "yeux" cl.6  
 2. { dzhf̀iǹi "dent" cl.5  
 mh̀fiǹi "dents" cl.6

a) Dans l'exemple 2., la marque de la consonne initiale et le redoublement de la voyelle radicale permettent de poser un radical

| -<sup>1</sup>Yfǹi |

- ceci suffit à justifier la forme mh̀iǹi qui apparaît en classe 6 (on se souvient que le préfixe |m̀-| de classe 6 est représenté par m dans les amalgames) ;

- la forme dzhf̀iǹi de la classe 5 est plus difficile à expliquer : le préfixe de cette classe est en effet représenté par l dans tous les autres cas d'amalgames que nous avons recensés, nous le verrons en traitant des accords ; on s'attendrait donc ici à avoir \*lh̀iǹi. Pour rendre compte de la forme effec-

tivement attestée, il nous faut poser une variante | dî- | du préfixe qui n'apparaîtrait que dans ces deux seuls termes : "oeil" et "dent". En effet d n'admet pas la marque h, nous l'avons vu en phonologie, et on peut considérer qu'avec celle-ci il y a neutralisation de l'opposition d/dz ; la présence du morphophonème Y (redoublement de la voyelle et marque) aboutit donc à la représentation par dz du préfixe | dî- |

b) En ce qui concerne l'exemple 1., nous n'avons aucune interprétation à proposer pour la forme mîî : un radical | -î | donnerait mî en classe 6 (forme que nous avons rencontrée en traitant des amalgames en classe 6 mà-) et en aucun cas mîî.

En classe 5, en revanche, le dz initial pourrait être la représentation de | dî- | devant i, comme nous avons | bî- | devant i représenté par bv en classe 8 (bvîî, "pipes" | bî-îî | ).

L'ensemble des formes amalgamées que nous venons d'examiner représente moins de 0,7 % des nominaux de la langue.

### III. Les genres

La définition "langue à classes nominales" ne rend que très imparfaitement compte du fonctionnement du système nominal du kukuya. Celui-ci est en effet caractérisé, non seulement par l'existence des classes d'accord, mais surtout par celle d'une série d'oppositions binaires complémentaires (oppositions singulier/pluriel) constituant un certain nombre de genres où s'insère l'ensemble des nominaux de la langue.

Nous avons déjà eu recours à ces oppositions en traitant des préfixes nominaux ; en effet, il existe parfois, pour une même classe d'accord, deux variantes du préfixe nominal affectant chacune un groupe différent de nominaux, variantes qu'on ne peut définir par des règles phonologiques, mais seulement par rapport à la classe avec laquelle chacune commute. Ainsi la classe 5, variante Ø, commute avec la classe 6, préfixe mà-, tandis que la classe 5, variante lî-, commute avec la classe 10, préfixe |N|. Il est probable qu'il y a eu ici coalescence entre une ancienne classe 5 (lî- en bantou commun) qui, dans les langues bantou, alterne souvent avec la classe 6, et une ancienne classe 11 (lù- en bantou commun) qui aurait formé un genre à classe unique mais alterne parfois (en lingala, par exemple) avec la classe 10.

Nous allons voir maintenant comment, en kukuya, les classes s'opposent pour former des genres. Ceux-ci seront donnés par ordre d'importance décroissante et nous essayerons, dans la mesure du possible, d'indiquer la dominante sémantique de chaque genre sans vouloir prétendre par là "donner un sens" à ceux-ci.

#### A. LES GENRES A DEUX CLASSES

##### Genre I : Classe 3 / Classe 4

Ce genre regroupe les nominaux qui sont affectés au singulier du préfixe de la classe 3, *mù-*, et au pluriel du préfixe de la classe 4, *mì-*. C'est le mieux représenté de tous les genres de la langue : 21,6% des nominaux en font partie.

On a dit, en commençant ce chapitre, qu'il était impossible d'accorder une valeur sémantique précise aux genres ; dans certains d'entre eux, pourtant, on trouve une proportion relativement importante de termes appartenant à une catégorie sémantique donnée. C'est le cas du genre I, où l'on compte 32,7 % de noms de plantes, mais aussi 12,8 % de mots désignant des insectes ou de petits animaux ; le reste du vocabulaire peut, en grande partie, être considéré comme appartenant au domaine végétal : termes se rapportant aux végétaux, au tissage, au temps, désignant des types de sol ou des façons culturelles, des objets d'origine végétale, des plats cuisinés, mais aussi des parties du corps.

|       |                   |               |                  |                                    |
|-------|-------------------|---------------|------------------|------------------------------------|
| Ex. : | <i>mù.bìlí</i>    | "colatier"    | <i>mù.mvítí</i>  | "brume"                            |
|       | <i>mì. "</i>      |               | <i>mì. "</i>     |                                    |
|       | <i>mù.dzà</i>     | "racine"      | <i>mù.tápì</i>   | "petitealebasse"                   |
|       | <i>mì. "</i>      |               | <i>mì. "</i>     |                                    |
|       | <i>mù.tshùùmù</i> | "navette"     | <i>mù.sákí</i>   | "sauce à base d'huile<br>de palme" |
|       | <i>mì. "</i>      |               | <i>mì. "</i>     |                                    |
|       | <i>mù.lùmá</i>    | "semaine"     | <i>mù.mbúmí</i>  | "libellule"                        |
|       | <i>mì. "</i>      |               | <i>mì. "</i>     |                                    |
|       | <i>mù.sónì</i>    | "terre rouge" | <i>mù.tsúná</i>  | "musaraigne"                       |
|       | <i>mì. "</i>      |               | <i>mì. "</i>     |                                    |
|       | <i>mù.kàlà</i>    | "billon"      | <i>mù.whfínf</i> | "mollet"                           |
|       | <i>mì. "</i>      |               | <i>mì. "</i>     |                                    |

##### Genre II : Classe 7 / Classe 8

Ce genre regroupe les nominaux qui sont affectés au singulier du préfixe *kì-* de la classe 7, et au pluriel du préfixe *bì-* de la classe 8. Il est

presque aussi important numériquement que le précédent puisque 20,6% des nominaux en font partie.

Il ne semble pas y avoir, dans ce genre, de dominante sémantique : on y trouve en effet 17,2 % d'animaux - insectes et surtout oiseaux - 14,3 % d'objets, 10,4 % de plantes, des parties du corps, des humains.

|       |  |                                    |
|-------|--|------------------------------------|
| Ex. : | kì.mbúlì.ntààlì "chenille<br>bì. " (non comestible)" | kì.lòlò "Annona arenaria"<br>bì. " |
|       | kì.pú.pápá "tourterelle<br>bì. " " (Turtur afer)"    | kì.whúú "Urena lobata"<br>bì. "    |
|       | kì.mphèèpè "gobe-mouches"<br>bì. "                   | kì.bèlè "cuisse"<br>bì. "          |
|       | kì.dàkà "piège à collet"<br>bì. "                    | kì.mí "vessie"<br>bì. "            |
|       | kì.búkù "mortier"<br>bì. "                           | kì.sáanì "orphelin"<br>bì. "       |

### Genre III : Classe 1 / Classe 2

Ce genre regroupe les nominaux qui gouvernent au singulier les accords de la classe 1, et au pluriel ceux de la classe 2.

Les nominaux affectés de la variante  $\emptyset$  du préfixe de la classe 1 au singulier ont tous la variante bàà- du préfixe de la classe 2 au pluriel ; ceux qui sont affectés de la variante mù- au singulier ont la variante bà- au pluriel. Il y a cependant deux exceptions :

|                         |                         |
|-------------------------|-------------------------|
| tì.tè "boule de manioc" | tìtíkì "astrild à joues |
| bà. "                   | bà. " orange"           |

On peut considérer que le genre III présente deux subdivisions, celles-ci ayant une existence à la fois sur le plan formel (préfixes de classe) et sur le plan sémantique. En effet :

- le sous-genre mù-/bà- comporte exclusivement des termes désignant des êtres humains (avec une exception, en apparence tout au moins : mù-pfú/bà-pfú "esprit(s) maléfique(s)"). Dans 82,3 % des cas on a affaire à des dérivés, principalement de verbaux, mais qui sont en liste fermée, le procédé de dérivation n'étant plus vivant :

|       |                                     |                     |
|-------|-------------------------------------|---------------------|
| Ex. : | mù.tsúlì "forgeron"                 | (kì.tsúlà "forger") |
|       | bà. "                               |                     |
|       | mù.dzî "gros mangeur"               | (kì.dzâ "manger")   |
|       | bà. "                               |                     |
|       | mù.bòlì "paresseux<br>bà. " (nom.)" | (bù.bòlì "paresse") |

Les 17,7 % restant sont constitués par des termes de parenté :

|           |   |
|-----------|---|
| mù.téléké | "petit-fils"                                  |
| bà. "     | "   |
| mù.nzàlf  | "parent par alliance (de la même génération)" |
| bà. "     | "   |

- le sous-genre Ø / bàà- est beaucoup moins uniforme sur le plan sémantique, mais il comprend tout de même 49,3 % de noms d'animaux (ce qui représente un pourcentage très important) ; le reste du vocabulaire qui s'y trouve rangé se répartit en 14,6 % de termes désignant des humains, 13,9 % de noms de plantes et 22,2 % de termes divers :

|              |        |                |              |   |
|--------------|--------|----------------|--------------|---|
| Ex :         | mpúkú  | "rat"          | nkélé        | "frère ou soeur"                              |
|              | bà. "  | "              | bà. "        | "   |
|              | mbáamí | "varan"        | mìnà.mì.kílá | " <i>Spilanthès acmella</i> "                 |
|              | bà. "  | "              | bàà. " " "   | "   |
|              | ngò    | "panthère"     | sàmà.sámí    | " <i>Cymbopogon densi-</i><br><i>florus</i> " |
|              | bà. "  | "              | bàà. " "     | "   |
|              | mfúmú  | "seigneur"     |              |   |
|              | bà. "  | "              |              |   |
| mais aussi : | mhèèmè | "médicament"   | nzálí        | "rivière"                                     |
|              | bàà. " | "              | bà. "        | "   |
|              | mvúlà  | "pluie, année" |              |   |
|              | bà. "  | "              |              |   |

Le genre III regroupe 17 % des nominaux ; 84,2 % d'entre eux appartiennent au sous-genre Ø / bàà- et 15,4 % au sous-genre mù-/bà- ; deux termes apparaissent en Ø / bàà-.

#### Genre IV : Classe 5 / Classe 6

Ce genre regroupe les nominaux qui apparaissent en classe 5, préfixe Ø, au singulier, et en classe 6 au pluriel.

Il ne présente guère d'unité sur le plan sémantique ; on y trouve 21 % de noms de plantes, 11,4 % de noms d'animaux, et des termes correspondant à des notions apparemment très diverses.

|       |         |  |          |                      |
|-------|---------|--|----------|----------------------|
| Ex. : | píkí    | "palmier raphia"                             | bòkó     | "blessure"           |
|       | mà.     | "  | mà.      | "                    |
|       | bónáàbò | " <i>Palisota</i><br><i>schweinfurthii</i> " | tààpì    | "flaque d'eau"       |
|       | mà.     | "  | mà.      | "                    |
|       | bèémé   | "pigeon"                                     | làá      | "molaire"            |
|       | mà.     | "  | mà.      | "                    |
|       | báká    | "couteau"                                    | lì.nsákì | "battement de mains" |
|       | mà.     | "  | mà.      | "                    |

12 % des nominaux appartiennent au genre IV classe 5 / classe 6. Les variantes du préfixe de classe 5 y sont phonologiquement conditionnées : on trouve  $\emptyset$  devant les initiales en consonne non nasale (89,5 % des cas) et *lì-* devant les initiales en mi-nasale (10,5 % des cas).

*Genre V : Classe 9 / Classe 6*

Ce genre regroupe les nominaux qui apparaissent en classe 9, préfixe |N|, au singulier, et en classe 6, préfixe *mà-* au pluriel.

Sur le plan sémantique, on ne peut le définir que négativement : il ne comporte pas du tout de noms d'animaux et pratiquement pas de noms de plantes (six termes dont deux sont employés par métaphore) ; on n'y a pas non plus relevé de termes désignant des êtres humains ; en revanche, on voit apparaître des notions abstraites, généralement à coloration magique :

|              |                 |                      |
|--------------|-----------------|----------------------|
| Ex. :        | <i>mphìlìní</i> | "puissance magique"  |
|              | <i>mà. "</i>    |                      |
|              | <i>mbíkfí</i>   | "présage"            |
|              | <i>mà. "</i>    |                      |
|              | <i>ndòkò</i>    | "malchance, malheur" |
|              | <i>mà. "</i>    |                      |
| mais aussi : |                 |                      |
|              | <i>mbàtà</i>    | "siège traditionnel" |
|              | <i>mà. "</i>    |                      |
|              | <i>nzáátá</i>   | "champ de manioc"    |
|              | <i>mà. "</i>    |                      |
|              | <i>ngwàalí</i>  | "matin"              |
|              | <i>mà. "</i>    |                      |

8 % des nominaux apparaissent dans le genre V.

*Genre VI : Classe 5 / Classe 10*

Ce genre regroupe les nominaux qui apparaissent en classe 5 au singulier, avec la variante *lì-* du préfixe nominal de cette classe, et en classe 10 au pluriel, préfixe |N|.

Le contenu sémantique apparent de ce genre est à la fois plus précis et plus abstrait que celui des genres précédents ; on y trouve en effet :

- tous les fruits ronds ou allongés (poussant en nombre) :

|       |                    |  |
|-------|--------------------|--|
| Ex. : | lì.túunú<br>ntúunú | "fruit de <i>Aframomum melegueta</i> " |
|       | lì.sákí<br>nsákí   | "safou ( <i>Dacryodes edulis</i> )"    |
|       | lì.sàá<br>nsàá     | "graine, perle"                        |
|       | lì.yũ<br>nzũ       | "graine d'arachide"                    |

- tout ce qui se présente en couche mince :

|       |                       |                                |
|-------|-----------------------|--------------------------------|
| Ex. : | lì.pèé<br>mpèé        | "écaille, épiluchure"          |
|       | lì.púpí<br>mpúpí      | "peau de la graine d'arachide" |
|       | lì.yálà<br>nzálà      | "ongle"                        |
|       | lì.bvhììní<br>mvhììní | "couche de crasse"             |
|       | lì.fà<br>mfà          | "couche d'humus"               |

- tout ce qui est long et mince (de section généralement plus ou moins circulaire) :

|       |                        |                  |
|-------|------------------------|------------------|
| Ex. : | lì.pààpì<br>mpààpì     | "ver intestinal" |
|       | lì.báí<br>mbáí         | "latte, flèche"  |
|       | lì.fú<br>mfú           | "cheveu"         |
|       | lì.sí.sálá<br>nsí.sálá | "cil"            |
|       | lì.sèé<br>nsèé         | "fil de fer"     |

70 % des nominaux appartenant au genre VI répondent à l'une des définitions précédentes, et il faut y ajouter divers noms de plantes qui, par leur forme (lianes par exemple) ou leurs fruits, pourraient s'y rattacher.

Le genre VI ne comprend que 4,3 % des nominaux de la langue.

*Oppositions marginales*

L'ensemble des nominaux appartenant aux genres que nous venons d'énumérer représente 83,5 % des lexèmes ou synthèmes nominaux du kukuya. D'autres oppositions singulier/pluriel sont possibles, mais elles ne sont représentées que par très peu de termes. Nous en donnons ici la liste complète.

## - Classe 14 / Classe 6

C'est la plus importante des oppositions marginales, une sorte de genre faible ; on y trouve seize termes, dont sept noms de champignons, et les items suivants :

|                 |                             |          |              |
|-----------------|-----------------------------|----------|--------------|
| bù.bútù         | "lien de parenté"           | bù.túlù  | "poitrine"   |
| mà. "           |                             | mà. "    |              |
| bù.mpàlá        | "adultère"                  | bù.ntúmá | "commission" |
| mà. "           |                             | mà. "    |              |
| bù.tí           | "fétiche"                   | bù.lá    | "village"    |
| mà. "           |                             | mà. "    |              |
| bù.tá           | "arbalète"                  | bù.sú    | "visage"     |
| mà. "           |                             | mà. "    |              |
| bù.tá.búú.tàatá | "insecte"                   |          |              |
| mà. " máá. "    | (composé à partir de bù.tá) |          |              |

Pour certains de ces termes, la forme en mà- est plus une sorte d'intensif qu'un pluriel au sens habituel du terme.

## - Classe 14 / Classe 2

On y trouve un terme :

bù.kó / bà.kó "parent par alliance à qui on doit le respect"

et sept composés qui ont ce terme pour premier élément et désignent des plantes.

## - Classe 7 / Classe 4

On y trouve deux termes :

khóokò "bras, main" et khùulú "jambe, pied"  
myáakà mhìilí

Les paires suivantes ne comportent chacune qu'un seul terme :

## - Classe 1 / Classe 8

mhíipì cl.1 "voleur"  
bvhíipì cl.8

- Classe 5 / Classe 2

bàlàkà "homme (*vir*)"  
bà. "

- Classe 10 / Classe 6

núù "corps"  
mà. "

Ce terme est le seul à apparaître en classe 10 au singulier.

#### B. DES GENRES A UNE CLASSE ?

On rencontre, en kukuya, un certain nombre de nominaux qui ne participent à aucune opposition de nombre. Dans notre corpus nous en avons recensé 15,4 % ; un supplément d'enquête auprès de locuteurs âgés ou de "spécialistes" en diminuerait probablement le nombre (termes vieillis et peu usités, vocabulaire concernant les plantes, la filiation, la magie), sans pour cela en supprimer l'existence.

Dans la mesure où on trouve des termes de ce type dans n'importe laquelle des onze classes de la langue, et où, comme le montrent les associations singulier/pluriel, si une classe correspond à la notion de singulier dans un genre, elle conserve cette valeur quel que soit le genre binaire où elle apparaît, nous serions tentée de ne pas postuler de "genres à classe unique", mais de considérer que chaque genre (binaire) comprend un certain nombre de termes qui ne présentent qu'une seule forme.

Ce qui nous semble important dans le système nominal du kukuya est davantage le fait que le stock lexical se divise en un certain nombre de strates complémentaires, les genres, que le phénomène d'accord qui caractérise une classe. La formation des dérivés confirme cette façon de voir : ce n'est pas la classe qui a valeur dérivative mais le genre. Rappelons aussi que la classe 5, définie par ses accords, présentait :

- une variante  $\emptyset$  du préfixe nominal dans tous les termes qui participent à l'opposition 5/6 (genre IV) ;
- une variante l̩- dans tous ceux qui entrent dans une opposition 5/10 (genre VI).

Or il existe 4,2 % de nominaux qui ne peuvent être affectés que du préfixe de classe 5 ; 47,3 % d'entre eux ont  $\emptyset$ , et 52,7 % ont l̩- comme préfixe nominal. Il semble logique de considérer que les premiers appartiennent au genre IV et les seconds au genre VI, puisque seul le genre explique la forme du préfixe pour ceux qui admettent l'opposition de nombre.

Disons enfin qu'il est parfois possible de former un "pluriel" à sens intensif au péjoratif avec le préfixe *mà-* de classe 6 à partir de nominaux qui n'apparaissent d'habitude, les uns qu'en classe 5, les autres qu'en classe 9, c'est-à-dire qu'on les intègre alors aux genres existants, 5/6 pour les premiers et 9/6 pour les seconds. C'est ce que nous proposons de faire, même pour ceux qui ne présentent pas cette forme particulière de pluriel.

Nous présenterons ici les classes où apparaissent les plus forts pourcentages de nominaux ne participant pas à une opposition de nombre.

CLASSE 5 - On y trouve 4,2 % de nominaux ne participant à aucune opposition de nombre ;

- 47,3 % d'entre eux sont affectés de la variante  $\emptyset$  du préfixe de classe et correspondent presque toujours à des abstraits, mais on relève aussi quelques noms de plantes :

|       |       |              |            |                                    |
|-------|-------|--------------|------------|------------------------------------|
| Ex. : | bĩ    | "égoïsme"    | pfhúulá    | " <i>Whitfieldia laterita</i> "    |
|       | tsàlà | "discorde"   | tswá.mpátì | " <i>Ageratum conyzoides</i> "     |
|       | yìkà  | "profondeur" | kònáàkò    | " <i>Palisota schweinfurthii</i> " |

- 52,7 % ont la variante *lì-* et correspondent à des notions très diverses :

|       |         |                                       |         |                               |
|-------|---------|---------------------------------------|---------|-------------------------------|
| Ex. : | lì.pétè | "désir de séduire"                    | lì.fùkí | "odeur d'un animal"           |
|       | lì.bèè  | "jeu d'ossetlets ( <i>sorte de</i> )" | lì.kyà  | "classe d'âge"                |
|       | lì.bá   | "lèpre"                               | lì.kátà | "position assise en tailleur" |

CLASSE 9 - On y trouve 1,9 % de nominaux n'entrant dans aucune opposition de nombre ; en dehors de trois noms de plantes, ils correspondent tous à des abstraits (comportant une connotation magique).

|       |       |                      |      |              |                                 |
|-------|-------|----------------------|------|--------------|---------------------------------|
| Ex. : | mpítì | "l'invisible"        | mais | mpólì.lhèémé | " <i>Brillantaisia patula</i> " |
|       | mfúná | "envie" <sup>1</sup> |      | mbàà.nzàámí  | "orchidée"                      |
|       | nsìlì | "malédiction"        |      | mpòó         | "plante ( <i>non dét.</i> )"    |

CLASSE 6 - On y trouve 1,7 % de nominaux n'entrant dans aucune opposition de nombre ; ils ont tous une initiale en consonne pon nasale. On relève quelques termes désignant des liquides (mais en proportion moindre que dans beaucoup d'autres langues bantou) :

---

<sup>1</sup> sentiment qui vous pousse à détruire le bien d'autrui.

|       |         |          |           |        |
|-------|---------|----------|-----------|--------|
| Ex. : | màlì    | "vin"    | mà.lhìimá | "glu"  |
|       | màalí   | "huile"  | mà.dzá    | "eau"  |
|       | mà.lìpí | "sperme" | mà.kílá   | "sang" |

En revanche, "salive" et "larme" appartiennent au genre IV (classe 5/classe 6), "sueur" est du genre VI (classe 5/classe 10), et "pleur" du genre II (classe 7/classe 8).

Les autres nominaux qui n'apparaissent qu'avec le préfixe mà- ne semblent guère présenter d'unité sur le plan sémantique :

|       |          |                        |          |           |
|-------|----------|------------------------|----------|-----------|
| Ex. : | mà.mvànì | "lieu de<br>rencontre" | mà.dzìlá | "attente" |
|       | mà.tàamá | "oreillons"            | mà.kínì  | "danse",  |

On trouve encore des termes ne présentant pas d'opposition de nombre dans les classe 10, 3, 7, 2, 8 et 1, mais en nombre beaucoup moins important puisque l'ensemble ne représente que 5,4 %. Ces termes seront intégrés aux genres où apparaît la classe qui les caractérise, mais il existe en kukuya une classe qui ne participe habituellement à aucune opposition de nombre, c'est la classe 14 ; nous considérons donc qu'elle constitue un genre à classe unique que nous allons maintenant examiner.

*Genre bù- : Classe 14*

Il regroupe 2,2 % des lexèmes ou synthèmes nominaux et comprend presque uniquement des abstraits (sans connotation magique)

|       |            |                     |
|-------|------------|---------------------|
| Ex. : | bù.bí      | "laideur"           |
|       | bù.pfútù   | "honte"             |
|       | bù.ndúkù   | "amitié"            |
|       | bù.ɲì.ɲàmà | "absence de liens", |

Auxquels il faut ajouter :

- quelques termes se rapportant au découpage temporel :

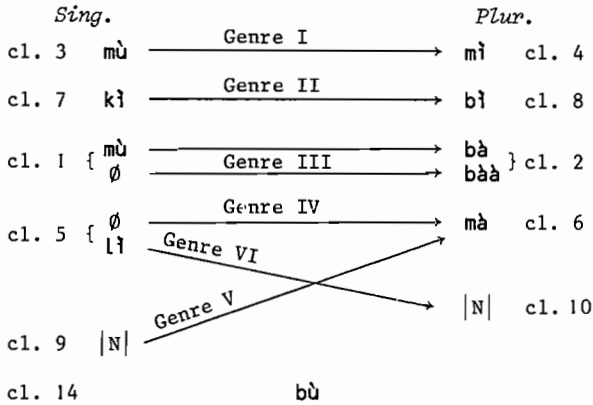
|           |                         |
|-----------|-------------------------|
| bù.tsúkù  | "la nuit"               |
| bù.kòlò   | "ce soir"               |
| bù.kyá    | "demain"                |
| bù.dzúkà  | } "jours de la semaine" |
| bù.khòobí |                         |

- et les trois termes suivants :

|          |   |
|----------|---|
| bù.sáamá | "crinière"                                  |
| bù.sókì  | "moëlle des os"                             |
| bù.kà    | "manioc cuit dans des feuilles de bananier" |

## C. TABLEAU DES OPPOSITIONS DE CLASSES - FREQUENCES.

La façon dont, en kukuya, les classes s'associent pour former des genres, apparaît dans le tableau suivant :



## FREQUENCE DES CLASSES

Celle-ci est calculée non par rapport aux nominaux mais par rapport aux syntagmes nécessaires (p.n. + nominal) puisque la plupart des nominaux apparaissent dans deux classes distinctes :

|                   |                  |
|-------------------|------------------|
| Classe 3 : 12,3 % | Classe 5 : 11 %  |
| Classe 6 : 12,2 % | Classe 2 : 9,8 % |
| Classe 4 : 12 %   | Classe 1 : 9,4 % |
| Classe 7 : 11,7 % | Classe 9 : 5,3 % |
| Classe 8 : 11,6 % | Classe 10 : 3 %  |
| Classe 14 : 1,7 % |                  |

Comme on le voit, les nominaux sont très inégalement répartis entre les classes ; les trois dernières, 9, 10, et surtout 14, sont beaucoup moins bien représentées que les autres.

## FREQUENCE DES GENRES

En traitant de chaque genre, nous avons indiqué sa fréquence, mais celle-ci était calculée en ne tenant compte que des nominaux présentant une opposition de nombre. Nous donnons ici les chiffres obtenus en intégrant à chaque genre, en fonction de leurs accords et de la forme de leur préfixe, les nominaux qui ne présentent pas cette opposition.

|           |            |          |
|-----------|------------|----------|
| Genre I   | c1.3/c1.4  | : 22,7 % |
| Genre II  | c1.7/c1.8  | : 22,5 % |
| Genre III | c1.1/c1.2  | : 18,1 % |
| Genre IV  | c1.5/c1.6  | : 15,8 % |
| Genre V   | c1.9/c1.6  | : 9,9 %  |
| Genre VI  | c1.5/c1.10 | : 7,7 %  |
| Genre VII | c1.14      | : 2,2 %  |
| Marginaux |            | : 1,1 %  |

## COMMENTAIRE

Du tableau des oppositions de classe et de l'examen des fréquences des genres, il ressort que :

- les onze classes nominales de la langue permettent la formation de sept genres :

- . six sont à deux classes ;
- . le septième ne comporte qu'une classe et celle-ci n'est utilisée dans aucun des genres à deux classes

- quand une classe a une valeur de singulier (ou une valeur de pluriel) dans un genre donné, elle garde cette valeur lorsqu'elle apparaît dans un autre genre binaire :

- . la classe 5 correspond à un singulier dans le genre IV comme dans le genre VI ;
- . la classe 6 correspond à un pluriel dans le genre IV comme dans le genre V ;
- . ceci reste vrai dans le cas des oppositions singulier / pluriel qui ne figurent pas dans ce tableau en raison de leur rareté et que nous avons signalées sous la rubrique "oppositions marginales" (avec toutefois l'exception déjà notée de *nútù* "corps") ;

- trois des genres binaires sont numériquement importants (ils représentent 63,3 % des nominaux) et utilisent des modalités qui leur sont propres, ce sont les trois premiers ;

- les trois autres en revanche sont moins bien représentés (33,4 %) et ne font appel qu'à quatre modalités distinctes pour eux trois, deux d'entre elles étant utilisées chacune dans deux genres différents. Ceci nous semble confirmer le fait que la classe n'est qu'un élément utilisé au niveau du genre mais sans valeur propre :

- . la classe 6 apparaît dans le genre IV où l'on compte 21 % de noms de plantes et 11,4 % de noms d'animaux, mais aussi dans le genre V où l'on ne trouve ni les uns ni les autres ;
- . la classe 5 figure dans le genre IV qui groupe des notions apparemment diverses, et dans le genre VI qui semble au contraire correspondre à des notions assez limitées et précises.

Nous verrons dans la section suivante comment les genres sont utilisés au niveau de la dérivation.

#### IV. La dérivation générique

Nous envisagerons ici, dans la mesure où ils font appel au système des genres, les processus, actuellement productifs ou non, de formation des unités lexicales de type nominal.

##### A. DERIVES EN LISTE FERMEE

##### 1. Dérivés nominaux issus de nominaux

Les oppositions de nombre ne sont pas les seules utilisées par la langue : il existe aussi des oppositions telles qu'un même nominal peut être affecté des modalités d'accord de deux genres différents mais, contrairement aux premières, ces oppositions ne concernent qu'un nombre réduit des nominaux de la langue.

Le genre peut être ici considéré comme ayant une valeur dérivative, cependant il faut noter qu'il s'agit là d'un procédé de dérivation non productif. Exemples :

|          | <i>Sing.</i>           | <i>Plur.</i>            | <i>Sing.</i>                        | <i>Plur.</i>                          |
|----------|------------------------|-------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------|
| GENRE I  | mù.sákí<br>"safoutier" | mì.sákí<br>"safoutiers" | mù.bónomó<br>"aubergine<br>plante " | mì.bónomó<br>"aubergines<br>plantes " |
| GENRE VI | lì.sákí<br>"safou"     | nsákí<br>"safous"       | lì.bónomó<br>"aubergine<br>(fruit)" | mbónomó<br>"aubergines<br>(fruits)"   |

|           | <i>Sing.</i>                  | <i>Plur.</i>                   | <i>Sing.</i>                         | <i>Plur.</i>                         |
|-----------|-------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| GENRE III | mù.wélé<br>"pauvre<br>(nom.)" | bà.wélé<br>"pauvres<br>(nom.)" | mù.bòlì<br>"paresseux<br>(nom. sg.)" | bà.bòlì<br>"paresseux<br>(nom. pl.)" |
| GENRE VII | bù.wélé<br>"pauvreté"         |                                | bù.bòlì<br>"paresse"                 |                                      |

Rappelons que lorsqu'un préfixe nominal a valeur dérivative, sa voyelle est redoublée s'il commute avec un préfixe  $\emptyset$  de classe 1. Exemple :

|           | <i>Sing.</i>                                      | <i>Plur.</i>  |
|-----------|---|---|
| GENRE III | tàatá<br>"père"                                   | bàà.tàatá<br>"pères"                                |
| GENRE II  | kìì.tàatá<br>"forêt pa-<br>ternelle" <sup>1</sup> | bìì.tàatá<br>"forêts pa-<br>ternelles" <sup>1</sup> |

Il en est de même lorsque le préfixe sert à former des dérivés à partir d'idéophones (bien que ceux-ci n'appartiennent pas à la catégorie des nominaux).

Ex. : *idéophone* bvàkà... "sans tenue"  
Genre VII bùù.bvàkà.."absence de tenue"

#### Remarque

Si nous n'avons pas, au niveau morphophonologique, présenté cette deuxième voyelle du préfixe comme faisant partie du radical ( $|kì-Vt\grave{a}at\grave{a}|$ ) c'est, d'une part en raison de la place de l'accent d'intensité, d'autre part parce que ce redoublement de la voyelle du préfixe à valeur dérivative se retrouve dans un autre type de dérivés, les diminutifs, quand ceux-ci sont formés à partir de nominaux du genre IV qui ont un préfixe  $\emptyset$  au singulier, mais un préfixe mà-, et non màà, au pluriel : le radical ne peut donc comporter une voyelle potentielle devant son initiale.

<sup>1</sup> Chaque lignage est représenté par une forêt.

## 2. Dérivés nominaux issus de verbaux

Nous avons déjà signalé, en présentant les préfixes nominaux, que la variante mù-/bà- du genre III comprenait essentiellement des dérivés de verbaux ; l'existence des genres permet donc d'intégrer des radicaux verbaux (accompagnés d'un suffixe) dans le paradigme des nominaux.

Les dérivés de ce type sont en liste fermée ; on en trouve dans tous les genres de la langue mais en proportion moins importante que dans le genre III ; on pourrait donc à la limite parler, pour celui-ci, de genre dérivatif ; nous avons expliqué plus haut pourquoi nous ne le faisons pas (nominaux non dérivés appartenant au même genre, procédé non productif).

|               |           |                                     |
|---------------|-----------|-------------------------------------|
| Ex. : Genre I | mù.bòlì   | "coeur pourri du tronc de bananier" |
|               | mì. "     |                                     |
|               | kì.bòlò   | "pourrir"                           |
| Genre II      | kì.bhóolì | "animal que l'on vous a confié"     |
|               | bì. "     |                                     |
|               | kì.bhóolò | "garder un animal"                  |
| Genre III     | mù.tsúlì  | "forgeron"                          |
|               | bà. "     |                                     |
|               | kì.tsúlà  | "forger"                            |
| Genre IV      | kúà       | "parole médisante"                  |
|               | mà. "     |                                     |
|               | kì.kúà    | "médire"                            |
| Genre V       | mpópì     | "jugement"                          |
|               | mà. "     |                                     |
|               | kì.wópò   | "juger"                             |
| Genre VI      | lì.bútù   | "fruit, graine"                     |
|               | mbútù     |                                     |
|               | kì.bútà   | "engendrer"                         |

## 3. Les infinitifs

Tous les radicaux verbaux, accompagnés d'un suffixe, peuvent apparaître avec un préfixe kì- formellement identique à celui de la classe 7 ; on obtient ainsi la "forme de citation" du verbe ; nous l'appelons infinitif car elle continue à exprimer l'action (bien qu'elle ne puisse admettre ni les marques de personne, ni celles de temps) et son complément se construit comme celui d'un verbal à un mode personnel. L'infinitif est nettement distinct des

verbo-nominaux qui, eux, sont en liste ouverte et n'admettent que des déterminants de type nominal avec accord de classe ; il peut cependant lui aussi gouverner certains accords de classe (classe 7) et assumer des fonctions réservées aux constituants nominaux. Nous en ferons un genre particulier : le genre VIII, préfixe *kì-*. Ce genre représente à lui seul un quart des entrées du lexique.

|       |                     |                   |                     |
|-------|---------------------|-------------------|---------------------|
| Ex. : | <i>kì.tsúlà</i>     |                   | "forger"            |
|       | <i>kì.tsúla</i>     | <i>má.témè</i>    |                     |
|       | <i>cl.7.forger</i>  | <i>cl.6.houes</i> | "forger des houes"  |
|       | <i>ndé kà.tsúla</i> | <i>má.témè</i>    |                     |
|       | <i>il cl.1+gn.</i>  | <i>cl.6</i>       | "il forge des houes |
|       | <i>.forger</i>      | <i>.houes</i>     | <i>(gnomique)"</i>  |

Remarquons que, pour une vingtaine de verbaux qui indiquent un état et non une action, et qui présentent une conjugaison particulière, la forme en *kì-* correspond à un véritable "syntagme nominal nécessaire".

|       |                  |              |                    |                           |
|-------|------------------|--------------|--------------------|---------------------------|
| Ex. : | <i>kì.lèmè</i>   |              |                    | "être, devenir lourd"     |
|       | <i>cl.7.être</i> | lourd        |                    |                           |
|       | <i>kì.lèmè</i>   | <i>kíf</i>   | <i>témè</i>        |                           |
|       | <i>cl.7</i>      | <i>cl.7</i>  | <i>cl.5</i>        | "le poids de la houe"     |
|       | <i>.être</i>     | lourd        | + de + houe        |                           |
|       | <i>témè</i>      | <i>lì</i>    | <i>lì.lèmè</i>     |                           |
|       | <i>cl.5</i>      | <i>cl.5+</i> | <i>cl.5+qual.</i>  | "la houe est, était, sera |
|       | + houe           | cette        | <i>.être</i> lourd | lourde"                   |

#### B. DERIVES EN LISTE OUVERTE

Nous mentionnerons ici, sans toutefois entrer dans les détails, les procédés de dérivation actuellement productifs qui permettent d'obtenir des "syntagmes nominaux nécessaires", soit à partir de nominaux, soit à partir de verbaux, en utilisant le système des genres.

##### 1. Les diminutifs

Des préfixes formellement identiques à ceux du genre II (classe 7/classe 8) servent à former des diminutifs à partir de n'importe quel nominal dont le sens le permet. Ces préfixes se substituent à ceux du nominal qui apparaît sous une forme partiellement redoublée.

## PHONEMES :

La première syllabe est répétée, mais avec certaines modifications du timbre de la voyelle :

i, e > i  
 u, o > u  
 a >  $\begin{matrix} i \\ u \end{matrix}$  selon C

Ex. :

|   |         |                     |             |                     |
|---|---------|---------------------|-------------|---------------------|
| { | mù.bìlí | "colatier"          | kì.bí.bìlí  | "petit colatier"    |
|   | kì.péé  | "morceau de canari" | kì.pí.pèè   | "petit morceau...." |
|   | mù.sákà | "calebasse"         | kì.sí.sàkà  | "petite calebasse"  |
| { | mù.lúmì | "mari"              | kì.lú.lùmì  | "petit mari"        |
|   | nzó     | "maison"            | kì.nzù.nzò  | "petite maison"     |
|   | mbàà    | "feu"               | kì.mbù.mbàà | "petit feu"         |

## SCHEME TONAL :

|           |                          |         |          |             |
|-----------|--------------------------|---------|----------|-------------|
| B (B) (B) | B. B (B) (B)             | nàmà    | "animal" | kìì.nì.nàmà |
| B (B) H   | BH. B (B) H              | bŷ      | "oeuf"   | kìì.bŷ.bŷ   |
| H H (H)   | H. H H (H)               | lì.báf  | "latte"  | kì.bú.báf   |
| H B (B)   | HB. <sup>1</sup> B B (B) | mù.lúmì | "mari"   | kì.lú.lùmì  |
| H         | HB. <sup>1</sup> B       | mù.tí   | "arbre"  | kì.tí.tì    |

Lorsque le préfixe du diminutif se substitue à un préfixe zéro, sa voyelle est redoublée :

|        |       |          |           |                 |
|--------|-------|----------|-----------|-----------------|
| Ex. :  | bŷ    | "oeuf"   | kìì.bŷ.bŷ | "petit oeuf"    |
|        | kò    | "banane" | kìì.kù.kò | "petite banane" |
| mais : | kì.kò | "pagne"  | kì.kù.kò  | "petit pagne"   |

Lorsque préfixe nominal et nominal sont amalgamés, c'est l'accentogène préfixe + nominal qui voit sa première syllabe redoublée, et là encore la voyelle du préfixe du diminutif est redoublée. Exemples :

|           |   |                       |               |                     |
|-----------|---|-----------------------|---------------|---------------------|
| Genre III | { | máanà c1.1 "enfant"   | kìì.mú.màanà  | "petit enfant"      |
|           |   | báanà c1.2 "enfants"  | bìì.bù.bàanà  | "petits enfants"    |
| Genre VI  | { | lì.yŷ c1.5 "arachide" | kì.yŷ.yŷ      | "petite arachide"   |
|           |   | nzŷ c1.10 "arachides" | bì.nzŷ.nzŷ    | "petites arachides" |
|           |   |                       | [bì:ndzŷndzŷ] |                     |

<sup>1</sup> HB ou H qui, dans ce contexte, se réalise modulé (cf. "Système tonal").

Sur le plan sémantique, le dérivé diminutif n'est pas toujours l'équivalent exact d'un syntagme épithétique comportant le terme "petit" :

Ex. :

|                            |   |                               |   |
|----------------------------|---|-------------------------------|---|
| <i>dérision</i>            | { | mpútù "colère"                | kì.mpù.mpútù "colère sans effet"            |
|                            |   | mù.káamì "poutre"             | kì.kì.kàamì "poutre branlante"              |
|                            |   | ṁàanà "enfant"                | kìì.mù.ṁàanà "enfant laid ou insupportable" |
| <i>un peu de</i>           | { | mù.ngwà "sel"                 | kì.ngù.ngwà "un peu de sel"                 |
|                            |   | bìlí "noix de cola"           | kìì.bí.bìlí "un morceau de noix de cola"    |
|                            |   | lì.sòkó "tubercule de manioc" | kì.sù.sòkó "un peu de manioc"               |
| <i>nuance appréciative</i> | { | nkwíftí "médicament"          | kì.nkwí.nkwíftí "médicament efficace"       |
|                            |   | kì.sè "goût agréable"         | kì.sì.sè "goût très agréable"               |
|                            |   | mbàà "feu"                    | kì.mbù.mbàà "feu qui brûle bien"            |

Le genre II (classe 7/classe 8) a donc un rôle double :

- d'une part il caractérise un certain nombre d'unités lexicales en liste fermée, comme nous l'avons vu plus haut ;
- d'autre part il sert à former des dérivés en liste ouverte et peut être alors défini comme un genre ouvert à valeur diminutive, ce terme étant pris dans un sens très général.

## 2. Les verbo-nominaux

Nous les examinerons très rapidement car ils sont d'un emploi exceptionnel et seule leur intégration au paradigme nominal nous intéresse ici.

Les verbo-nominaux peuvent théoriquement être obtenus à partir de n'importe quel verbal exprimant une action ; chaque verbal peut donner naissance à quatre dérivés verbo-nominaux distincts :

a) fait de

Forme : |mù-N-Rv-á| Rv désignant le radical verbal avec son ton propre.

Ex. : kì.báka kí.bákà bù.bìlà.nkèlè mù.nkwáatá  
*cl.7 act. + cl.7 cl.14 act. + cl.3*  
 .avoir .avoir .question .fait de tenir  
 "obtenir est une chose, conserver en est une autre"

mù.nkwáatá cl.3 de kì.kwáatà "tenir, garder"

La modalité de classe 3 permet d'obtenir des nominaux issus de verbaux qui constituent un genre ouvert à une seule classe ayant valeur dérivative.

b) manière d'accomplir l'action

Forme :  $|N-C_1V_1'-N-C_1V_1C(VC)-á|$   $C_1V_1C(VC)-$  étant le radical verbal.

Le timbre  $V_1'$  obéit aux mêmes règles que la voyelle redoublée des diminutifs. Le schème tonal de  $NC_1V_1'$  reproduit celui de  $|N-C_1V_1C(VC)-á|$ , dans lequel le radical verbal garde son ton de base.

Ex. : mfú.mfúkáá                      nzó    yíf                      ndé  
*cl.10 + façon de*                      *cl.9 + cl.10 + ce*                      *lui (cl.1)*  
 couvrir + *cl.10 + de*                      maison + *cl.10 + de*  
 "sa façon de couvrir les maisons"

mfú.mfúká *cl.10* de kî.fúkà "couvrir une maison"

La classe 10 forme un genre ouvert à classe unique ayant valeur dérivative.

c) action accomplie

Forme :  $|Rv-à|$  /  $|N-Rv-à|$

Ce verbo-nominal est le seul à entrer dans une opposition de nombre.

Ex. : kî.sá                      sá                      lî.mó  
*cl.7.*                      *cl.5 + ac-*                      *cl.5.une*                      "faire une fois"  
 .faire                      tion de faire

mè    màâ.ndàkà                      wè    yó                      ndàkà                      yhóolò  
 je    déjà + *tps.3.*                      toi    *cl.9 +*                      *cl.10 + ac-*                      *cl.10 +*  
       *lère pers. + dire*                      elle                      tion de dire                      deux

"Je te l'ai déjà dit deux fois"

sâ    *cl.5* de kî.sâ                      "faire"

ndàkà *cl.10* de kî.làkà                      "dire"

Nous avons ici une variante du genre VI, classe 5/classe 10, avec  $\emptyset$  et non lî- pour le préfixe de classe 5 ; ce sous-genre, à valeur exclusivement dérivative, est ouvert.

d) action mal faite

Forme :  $|mà-Rv-áà-Rv'-à|$  Rv représente le radical verbal  
 Rv' la répétition de sa forme affectée d'un ton bas

Ex. : kî.làka má.làkàà.làkà                      "parler n'importe comment"  
       kî.fúka má.fúkàà.fúkà                      "couvrir n'importe comment"

mà.làkàà.làkà *cl.6* de kî.làkà                      "dire"

mà.fúkàà.fúkà *cl.6* de kî.fúkà                      "couvrir une maison"

La classe 6 sert à former un genre à classe unique, ouvert, ayant valeur dérivative.

Signalons que les verbo-nominaux 3. et 4. ne peuvent s'employer que comme expansion du verbal dont ils sont dérivés, que celui-ci soit à un mode personnel ou à l'infinitif.

Les exemples ont montré que les dérivés 2. et 3. gouvernaient bien les accords de leur classe et fonctionnaient donc comme des constituants nominaux ordinaires.

En revanche, les dérivés 1. et 4. n'admettent pas de déterminants ; leur caractère nominal apparaît cependant dans le fait qu'ils sont affectés d'un préfixe (respectivement *mù-* et *mà-*) qui n'est dû à aucun phénomène d'accord : il s'agit donc bien du préfixe nominal et non d'un référent. Le type de fonction qu'ils remplissent amènerait aussi à les ranger parmi les constituants nominaux (prédicat et expansion primaire d'un verbal).

Tous les procédés de formation des constituants de type nominal se ramènent à la nécessité d'intégrer les lexèmes au système des genres multiples, base du fonctionnement de la langue.

## LES ACCORDS

Dans la première partie de ce chapitre sur les classes nominales, nous avons présenté les préfixes nominaux, c'est-à-dire la forme prise par la modalité de classe en combinaison avec le nominal. Il nous faut maintenant, puisque cette modalité est discontinuée, examiner les formes d'accord ou "référents" qu'elle prend en combinaison avec les autres catégories syntaxiques de la langue.

Le système de classe est tel en effet que, dans l'énoncé, la modalité qui affecte le nominal est reprise devant chaque terme qui se trouve lié à ce dernier par une relation syntaxique ; ceci donne à la phrase une structure allitérative très caractéristique :

Ex. : kì.kò kíf mè kì kì.bvé kì kíf.bààkì  
*cl.7 cl.7 moi cl.7 cl.7 cl.7 cl.7 + tps 2.se*  
 .pagne + de + ce .beau + ce déchirer + nar.  
 "ce beau pagne qui est à moi s'est déchiré"

bì.kò bíf mè bvìì.bvé bvì bíf.bààkì  
*cl.8 cl.8 moi cl.8 + ce cl.8 cl.8 + tps 2.se*  
 .pagne + de + cl.8.beau + ce déchirer + nar.

"ces beaux pagnes qui sont à moi se sont déchirés"

Du point de vue formel on distingue, en kukuya, deux types de référents, selon qu'ils se combinent

- . avec un dépendant
- . avec une autre catégorie syntaxique.

*Remarque*

Dans certaines classes, la représentation de la modalité est la même, quel que soit le constituant avec lequel elle se combine ; tel est le cas en classe 7, comme le montre l'exemple donné plus haut.

## I. Le référent et le dépendant

On appelle "dépendants" la catégorie de lexèmes non verbaux qui se combinent avec l'ensemble des modalités de classe ; celle dont ils sont affectés dans un énoncé est celle du nominal qu'ils déterminent.

A. *DEPENDANTS DE TYPE CV(CV)(CV)**Classe 1.*

Le référent est identique à la variante *mù-* du préfixe nominal.

|       |                                      |  |                     |
|-------|--------------------------------------|--|---------------------|
| Ex. : | <i>máana</i><br><i>cl.1 + enfant</i> | <i>mù.kimà</i><br><i>cl.1.autre</i>      | "un autre enfant"   |
|       | <i>máana</i><br><i>cl.1 + enfant</i> | <i>mú.bvé</i><br><i>act. + cl.1.beau</i> | "l'enfant est beau" |

*Classe 2.*

Le référent est identique à la variante *bà-* du préfixe nominal.

|       |                                      |  |                          |
|-------|--------------------------------------|--|--------------------------|
| Ex. : | <i>báana</i><br><i>cl.2 + enfant</i> | <i>bà.kimà</i><br><i>cl.2.autre</i>      | "d'autres enfants"       |
|       | <i>báana</i><br><i>cl.2 + enfant</i> | <i>bá.bvé</i><br><i>act. + cl.2.beau</i> | "les enfants sont beaux" |

*Classe 3.*

Le référent est identique au préfixe nominal *mù-*

|       |                                   |  |                    |
|-------|-----------------------------------|--|--------------------|
| Ex. : | <i>mù.tí</i><br><i>cl.3.arbre</i> | <i>mù.kimà</i><br><i>cl.3.autre</i>      | "un autre arbre"   |
|       | <i>mù.tí</i><br><i>cl.3.arbre</i> | <i>mú.bvé</i><br><i>act. + cl.3.beau</i> | "l'arbre est beau" |

*Classe 4.*

Le référent est identique au préfixe nominal *mì-*

|       |                                   |  |                         |
|-------|-----------------------------------|--|-------------------------|
| Ex. : | <i>mì.tí</i><br><i>cl.4.arbre</i> | <i>mì.kimà</i><br><i>cl.4.autre</i>      | "d'autres arbres"       |
|       | <i>mì.tí</i><br><i>cl.4.arbre</i> | <i>mí.bvé</i><br><i>act. + cl.4.beau</i> | "les arbres sont beaux" |

*Classe 5.*

Le référent est identique à la variante *lì-* du préfixe nominal.

|       |                                   |  |                     |
|-------|-----------------------------------|--|---------------------|
| Ex. : | <i>téme</i><br><i>cl.5 + houe</i> | <i>lì.kimà</i><br><i>cl.5.autre</i>      | "une autre houe"    |
|       | <i>téme</i><br><i>cl.5 + houe</i> | <i>lí.bvé</i><br><i>act. + cl.5.beau</i> | "la houe est belle" |

*Classe 6.*

Le référent est identique au préfixe nominal *mà-*

|       |                                    |  |                         |
|-------|------------------------------------|--|-------------------------|
| Ex. : | <i>mà.téme</i><br><i>cl.6.houe</i> | <i>mà.kimà</i><br><i>cl.6.autre</i>      | "d'autres houes"        |
|       | <i>mà.téme</i><br><i>cl.6.houe</i> | <i>má.bvé</i><br><i>act. + cl.6.beau</i> | "les houes sont belles" |

*Classe 7.*

Le référent est identique au préfixe nominal *ki-*

|       |                                   |  |                     |
|-------|-----------------------------------|--|---------------------|
| Ex. : | <i>ki.kò</i><br><i>cl.7.pagne</i> | <i>ki.kimà</i><br><i>cl.7.autre</i>      | "un autre pagne"    |
|       | <i>ki.kò</i><br><i>cl.7.pagne</i> | <i>ki.bvé</i><br><i>act. + cl.7.beau</i> | "le pagne est beau" |

*Classe 8.*

Le référent est identique au préfixe nominal *bi-*

|       |                                   |  |                         |
|-------|-----------------------------------|--|-------------------------|
| Ex. : | <i>bi.kò</i><br><i>cl.8.pagne</i> | <i>bi.kimà</i><br><i>cl.8.autre</i>      | "d'autres pagnes"       |
|       | <i>bi.kò</i><br><i>cl.8.pagne</i> | <i>bi.bvé</i><br><i>act. + cl.8.beau</i> | "les pagnes sont beaux" |

*Classe 9.*

Pour cette classe, on posera un référent |N| représenté par l'alternance de la consonne initiale du dépendant si celle-ci est orale, et par  $\emptyset$  si elle est nasale.

|       |                                    |                                       |                       |
|-------|------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------|
| Ex. : | <i>nzó</i><br><i>cl.9 + maison</i> | <i>nkimà</i><br><i>cl.9 + autre</i>   | "une autre maison"    |
|       | <i>nzó</i><br><i>cl.9 + maison</i> | <i>mvé</i><br><i>act. cl.9 + beau</i> | "la maison est belle" |

*Classe 10.*

Comme pour la classe 9, on posera un référent |N| représenté par l'alternance de la consonne initiale du dépendant.

|     |  |                                      |                      |
|-----|--|--------------------------------------|----------------------|
| Ex. | <i>nzů</i><br><i>cl.10 +</i><br>arachide | <i>nkimà</i><br><i>cl.10 + autre</i> | "d'autres arachides" |
|-----|--|--------------------------------------|----------------------|

|          |      |       |                             |
|----------|------|-------|-----------------------------|
| nzǔ      | '    | mvé   |                             |
| cl.10 +  | act. | cl.10 | "les arachides sont belles" |
| arachide | +    | beau  |                             |

*Classe 14.*

Le référent est identique au préfixe nominal *bù-*

|       |               |                   |                       |
|-------|---------------|-------------------|-----------------------|
| Ex. : | bù.lá         | bù.kimà           | "un autre village"    |
|       | cl.14.village | cl.14.autre       |                       |
|       | bù.lá         | bú.bvé            | "le village est beau" |
|       | cl.14.village | act. + cl.14.beau |                       |

Des exemples qui ont été donnés ci-dessus, il ressort que la modabilité de classe est représentée de la même façon devant le nominal et devant le dépendant de type CV(CV)(CV) ; en classe 1 et 5, toutefois, le référent est toujours de forme CV-, il ne peut être  $\emptyset$  ; notons aussi qu'il ne présente jamais de redoublement de la voyelle.

*Remarque*

Les numéraux de 1 à 6 compris font partie des dépendants, mais en classe 10 leur marque d'accord est  $\emptyset$  et non |N|.

|       |                 |           |                 |
|-------|-----------------|-----------|-----------------|
| Ex. : | nzǔ             | sénemè    | "six arachides" |
|       | cl.10.arachides |           |                 |
| mais  | báana           | bà.sénemè | "six enfants"   |
|       | cl.2 + enfant   |           |                 |
|       | mì.tí           | mì.sénemè | "six arbres"    |
|       | cl.4.arbre      |           |                 |

*B. DEPENDANTS AMALGAMÉS*

Un certain nombre de dépendants ne peuvent apparaître à l'état libre, ils sont nécessairement amalgamés à une modalité. Ce sont :

*1. Les démonstratifs*

a) déictique proche : "ce...ci ~ celui-ci (*que je montre*)"

Il est très difficile, en kukuya, de choisir une forme structurale pour représenter le déictique ; nous proposons, à titre d'hypothèse, pour le radical, une voyelle indéterminée à ton bas | $\check{V}$ |. Celle-ci prendrait le timbre de la voyelle du préfixe.

|             |     |         |   |       |   |           |
|-------------|-----|---------|---|-------|---|-----------|
| Cl. 1 et 3  | wù  | mù-ṽ    | > | mù-ù  | > | wù        |
| Cl. 2       | bà  | bà-ṽ    | > | bà-à  | > | bà        |
| Cl. 4       | ṃì  | ṃì-ṽ    | > | ṃì-ì  | > | ṃì        |
| Cl. 5       | lì  | lì-ṽ    | > | lì-ì  | > | lì        |
| Cl. 6       | mà  | mà-ṽ    | > | mà-à  | > | mà        |
| Cl. 7       | kì  | kì-ṽ    | > | kì-ì  | > | kì        |
| Cl. 8       | bvì | bvì-ṽ   | > | bvì-ì | > | bvì       |
| Cl. 9 et 10 | yì  | yì-ṽ    | > | yì-ì  | > | yì        |
|             |     | ou  N-ṽ | > | yì-ṽ  | > | yì-ì > yì |
| Cl. 14      | bà  | ?       |   |       |   |           |
| Cl. 16      | ṇà  | ṇà-ṽ    | > | ṇà-à  | > | ṇà        |
| Cl. 17      | kù  | kù-ṽ    | > | kù-ù  | > | kù        |
| Cl. 18      | mù  | mù-ṽ    | > | mù-ù  | > | mù        |

- Dans les huit premières classes, on retrouve la même forme du préfixe que devant les dépendants en consonne.

- En classe 9 et 10, on peut poser une variante |yì-| de la modalité qui n'apparaîtrait que dans les amalgames, mais ceci semble peu économique et il nous paraît préférable de garder |N|.

On se souvient qu'en traitant des nominaux, nous avons posé un morphophonème |N| devant une consonne initiale de nominal, qui n'était représenté que par le redoublement de la voyelle du préfixe ; on ne s'étonnera donc pas de voir un morphophonème nasal représenté par une articulation de type vocalique.

On remarquera par ailleurs le parallèle :

$$\begin{aligned} |mù-ṽ| &> wù && (\text{cl.1 et 3}) \\ |N-ṽ| &> yì && (\text{cl.9 et 10}) \end{aligned}$$

En supposant que le morphophonème N soit une nasale centrale, on aura alors :

- . en classe 1 et 3, le morphophonème |m| est représenté devant voyelle par la continue du même ordre w ;
- . en classe 9 et 10 le morphophonème |N| est représenté devant voyelle par la continue du même ordre y.

- La classe 14 pose un problème pour lequel nous n'avons pas trouvé de solution ; les nominaux de cette classe sont peu nombreux et le démonstratif est sémantiquement peu compatible avec la plupart d'entre eux (abstrait) ; ceux qui l'admettent sont souvent ceux qui forment leur pluriel en classe 6 **mà-** ; le démonstratif de classe 14 pourrait être une formation analogique uti-

lisant le b du préfixe nominal mais le timbre du démonstratif du pluriel.

- Les règles de représentation sont les suivantes :

- . le radical  $|\text{-}\acute{v}|$  prend le timbre de la voyelle du préfixe ;
- . la voyelle et le ton du préfixe ne sont pas représentés ;
- . la consonne du préfixe est représentée soit par le phonème correspondant (classes 2, 5, 6, 7, 16, 17, 18), soit par un autre :

|            |       |                    |        |
|------------|-------|--------------------|--------|
| cl.1 et 3  | $ m $ | est représenté par | w      |
| cl.9 et 10 | $ N $ | est représenté par | y      |
| cl.4       | $ m $ | est représenté par | $\eta$ |
| cl.8       | $ b $ | est représenté par | bw     |

- . l'ensemble préfixe + radical porte un accent d'intensité sur l'initiale.

*Remarque*

La forme proposée pour la classe 18 n'est pas satisfaisante puisque le morphophonème  $|m|$  s'y trouve dans le même contexte qu'en classe 1 et 3 et n'est cependant pas représenté de la même façon.

Les "classes locatives" étant limitées aux quatre démonstratifs, il est difficile de savoir quelle peut être la forme de leur préfixe.

b) déictique lointain : "ce...là ~ celui-là (*que je montre*)"

La forme structurelle du radical pourrait être :

$|\text{-}\acute{v}\acute{v}\acute{t}\grave{a}|$

Les règles de représentation sont les mêmes que ci-dessus :

|       |            |                               |  |      |
|-------|------------|-------------------------------|--|------|
| Ex. : | Cl.1 et 3  | wùú\grave{t}\grave{a}         | $ m\grave{u}\text{-}\acute{v}\acute{v}\acute{t}\grave{a} $ |      |
|       | Cl.9 et 10 | yìí\grave{t}\grave{a}         | $ N\text{-}\acute{v}\acute{v}\acute{t}\grave{a} $          |      |
|       | Cl. 2      | bà\grave{a}\grave{t}\grave{a} | $ b\grave{a}\text{-}\acute{v}\acute{v}\acute{t}\grave{a} $ | etc. |

c) anaphorique : "ce ~ celui en question"

Nous proposons pour le radical :  $|\text{-}\acute{v}\grave{a}|$

Les règles de représentation données pour le déictique s'appliquent ici aussi, mais il faut en ajouter une autre : la succession  $|\text{-}\acute{v}\grave{a}|$ , lorsque la voyelle du préfixe est de premier degré, entraîne la marque h de la consonne initiale si celle-ci n'est pas une continue (rappelons que l n'est pas défini comme continu en kukuya).

|             |             |  |   |                               |   |             |
|-------------|-------------|--|---|-------------------------------|---|-------------|
| cl.1, cl.3  | wú\grave{a} | $ m\grave{u}\text{-}\acute{v}\grave{a} $ | > | mù-\grave{u}\grave{a}         | > | wú\grave{a} |
| cl.2, cl.14 | bá\grave{a} | $ b\grave{a}\text{-}\acute{v}\grave{a} $ | > | b\grave{a}-\acute{a}\grave{a} | > | bá\grave{a} |

|             |       |       |   |       |   |      |   |       |
|-------------|-------|-------|---|-------|---|------|---|-------|
| c1.4        | ɠhfà  | mì-ṽà | > | mì-fà | > | ɠfà  | > | ɠhfà  |
| c1.5        | lhfà  | lì-ṽà | > | lì-fà | > | lfà  | > | lhfà  |
| c1.6        | máà   | mà-ṽà | > | mà-áà | > | máà  |   |       |
| c1.7        | khfà  | kì-ṽà | > | kì-fà | > | kfà  | > | khfà  |
| c1.8        | bvhfà | bì-ṽà | > | bì-fà | > | bvfà | > | bvhfà |
| c1.9, c1.10 | yfà   | N-ṽà  | > | yì-fà | > | yfà  |   |       |
| c1.16       | ɠáà   | ɠà-ṽà | > | ɠà-áà | > | ɠáà  |   |       |
| c1.12       | khúà  | kù-ṽà | > | kù-úà | > | kúà  | > | khúà  |
| c1.18       | mhúà  | mù-ṽà | > | mù-úà | > | múà  | > | mhúà  |

d) interrogatif : "lequel"

Nous proposons | $\text{-}\dot{\text{v}}\text{n}\acute{\text{i}}$ | pour son radical.

Ex. : wùú                    shìimí    wě            wùnì ?  
*cl.1* + ce + attraper    toi    *cl.1* + quel    (conte n° 22)  
*2e p.* + *tps 2* + *nar.*    + *act.* + *inter.*

"celui que tu as attrapé, c'est lequel ?"

wùnì se réfère ici à *pàmà*, c1.1, "animal" ; il interroge sur l'individu à désigner parmi d'autres ; c'est pourquoi nous le rangeons parmi les démonstratifs.

Si nous proposons un radical en voyelle, c'est en raison de la place de l'accent d'intensité avec pour corollaire la réalisation non gémignée du n et le ton commutable du i (un ton radical est toujours fixe).

Les règles de représentation sont celles qui ont été énoncées pour le déictique.

## 2. Autres amalgames

a) "l'autre"

La forme structurelle du radical serait : | $\text{-}\dot{\text{v}}\text{n}\acute{\text{a}}$ |

Ici, comme pour l'interrogatif, c'est la place de l'accent d'intensité qui oblige à proposer un radical en voyelle.

Les règles de représentation sont les mêmes que précédemment.

b) "tout"

Son radical pourrait être | $\text{-}^{\text{l}}\text{y}\dot{\text{o}}\text{f}$ |. On aurait alors :

|            |      |                      |
|------------|------|----------------------|
| c1.1, c1.3 | whòf | mù- <sup>l</sup> yòf |
| c1.2       | bhòf | bà- <sup>l</sup> yòf |
| c1.4       | ɠhèf | mì- <sup>l</sup> yòf |
| c1.5       | lhòf | lì- <sup>l</sup> yòf |
| c1.6       | mhòf | mà- <sup>l</sup> yòf |

|             |       |  |
|-------------|-------|--|
| c1.7        | khèf  | kì- <sup>1</sup> Yòf                             |
| c1.8        | bvhèf | bì- <sup>1</sup> Yòf                             |
| c1.9, c1.10 | yhòf  | N- <sup>1</sup> Yòf                              |
| c1.14       | bhòf  | bù- <sup>1</sup> Yòf  ?  bà- <sup>1</sup> Yòf  ? |

Les règles de représentation sont les suivantes :

- le morphophonème |Y| n'est pas représenté directement mais seulement par la marque h de la consonne initiale (règle déjà donnée à propos des amalgames nominaux) ;

- la consonne des préfixes est représentée comme dans les démonstratifs ;

- la voyelle des préfixes n'est pas représentée directement, mais le |i| des classes 4, 7 et 8 l'est indirectement par le caractère antérieur de la réalisation de la voyelle postérieure du radical.

c) "deux"

Nous proposons un radical de forme |<sup>1</sup>Yólò| qui ne peut évidemment apparaître qu'en combinaison avec des marques de classes ayant une valeur de pluriel.

|       |         |                       |
|-------|---------|-----------------------|
| c1.2  | bhóolò  | bà- <sup>1</sup> Yólò |
| c1.4  | mhéelè  | mì- <sup>1</sup> Yólò |
| c1.6  | mhóolò  | mà- <sup>1</sup> Yólò |
| c1.8  | bvhéelè | bì- <sup>1</sup> Yólò |
| c1.10 | yhóolò  | N- <sup>1</sup> Yólò  |

Les règles données pour la représentation de "tout" jouent aussi ici ; la marque h de la consonne initiale ne pouvant apparaître que devant une succession de deux voyelles, celle du radical est redoublée ; nous avons vu le même phénomène dans les amalgames nominaux.

## 3. Tableau des dépendants amalgamés

| Cl. | Dém. 1 | Dém. 2  | Anaph. | Inter. | "l'autre" | "tout" | "deux"  |
|-----|--------|---------|--------|--------|-----------|--------|---------|
| 1.  | wù     | wùútà   | wúà    | wùní   | wúná      | whòí   | -       |
| 2.  | bà     | bàátà   | báà    | bàní   | bàná      | bhòí   | bhóólò  |
| 3.  | wù     | wùútà   | wúà    | wùní   | wúná      | whòí   | -       |
| 4.  | ɲì     | ɲìftà   | ɲhíà   | ɲìní   | ɲìná      | ɲhèí   | ɲhéelè  |
| 5.  | lì     | lìftà   | lhíà   | lìní   | lìná      | lhòí   | -       |
| 6.  | mà     | màátà   | máà    | màní   | màná      | mhòí   | mhóólò  |
| 7.  | kì     | kìftà   | khíà   | kìní   | kìná      | khèí   | -       |
| 8.  | bvì    | bvìftà  | bvhíà  | bvìní  | bvìná     | bvhèí  | bvhéelè |
| 9.  | yì     | yìftà   | yíà    | yìní   | yìná      | yhòí   | -       |
| 10. | yì     | yìftà   | yíà    | yìní   | yìná      | yhòí   | yhóólò  |
| 14. | (bà)   | (bàátà) | (báà)  | (bàní) | (bàná)    | bhòí   | -       |
| 16. | ɲà     | ɲàátà   | ɲáà    | -      |           |        |         |
| 17. | kù     | kùútà   | khúà   | kùní   |           |        |         |
| 18. | mù     | mùútà   | mhúà   | mùní   |           |        |         |

## 4. Règles de représentation

Les règles suivantes permettent de rendre compte de tous les cas d'amalgame entre référent et dépendant.

1) Quand la forme structurelle du radical d'un dépendant commence par une voyelle indéterminée |V| ou par le morphophonème |Y|, il y a amalgame entre le préfixe et le radical.

2) La voyelle indéterminée |V| est représentée par une voyelle dont le timbre est celui de la voyelle du référent.

3) La voyelle du préfixe des classes 1, 2, 3, 5, 6, 9, 10, 16, 17 et 18 n'est pas représentée, mais celle du préfixe des classes 4, 7 et 8 l'est par la réalisation antérieure de la voyelle du radical lorsque celle-ci était postérieure.

4) La consonne du préfixe des classes 2, 5, 6, 7, 14, 16, 17, 18 est représentée par le phonème correspondant ; dans les classes 1, 3, 4, 8, 9 et 10, elle l'est par un autre phonème (du même ordre).

|             |   |   |    |
|-------------|---|---|----|
| c1.1, c1.3  | m | > | w  |
| c1.4        | m | > | ɱ  |
| c1.8        | b | > | bv |
| c1.9, c1.10 | N | > | ɣ  |

Cette représentation par un autre phonème n'ayant lieu que dans le cadre d'un préfixe donné (le |m| de c1.1 et 3 et celui de c1.4 ne sont pas représentés de la même façon), on pourrait l'imputer à la voyelle du préfixe, ce qui amènerait à modifier la formulation de la règle de représentation de cette voyelle.

5) Le ton du préfixe n'est jamais représenté.

6) le morphophonème |Y| est représenté par la marque h de la consonne initiale de l'accentogène résultant de l'amalgame ; cette marque s'accompagne du redoublement de la voyelle radicale si celle-ci se présentait seule ; si la voyelle radicale est |a|, le redoublement apparaît sans la marque.

7) La succession |-vâ| entraîne la marque h de la consonne initiale si la voyelle du référent est de premier degré et si la consonne du référent n'est pas représentée par une continue.

8) Le signifiant résultant de l'amalgame du référent et du dépendant constitue toujours une unité minimale accentuelle.

On remarquera que certaines de ces règles s'appliquent aussi aux amalgames nominaux :

- . non représentation du ton du préfixe ;
- . représentation du morphophonème Y ;
- . amalgame aboutissant à un accentogène ;
- . non représentation de la voyelle du préfixe dans certaines classes ;
- . représentation par bv du |b| du préfixe de classe 8.

On notera également que la forme structurelle du référent est identique à celle du préfixe nominal chaque fois que celui-ci est autre que  $\emptyset$  ; on peut donc considérer que la modalité de classe prend la même forme devant le nominal et devant le dépendant.

##### 5. *Le substitut du nominal*

Nous le citons ici, car les référents qui sont utilisés pour le former ont la même structure que ceux des dépendants, et les règles de représenta-

tion qui rendent compte de l'ensemble | préfixe + radical | sont identiques dans les deux cas. En classes 1 et 3 cependant, nous ne pouvons justifier la forme phonologique du substitut.

|             |     |          |          |
|-------------|-----|----------|----------|
| c1.1, c1.3  | ndé | ?        |          |
| c1.2        | bó  | bà-ó     |          |
| c1.4        | ɲé  | mî-ó     |          |
| c1.5        | ló  | lî-ó     |          |
| c1.6        | mó  | mà-ó     |          |
| c1.7        | ké  | kî-ó     |          |
| c1.8        | bvé | bì-ó     |          |
| c1.9, c1.10 | yó  | N-ó      |          |
| c1.14       | bó  | bà-ó   ? | bù-ó   ? |

Le passage de o à e dans certaines classes est dû à l'application de la règle 3. donnée plus haut.

## II. Le deuxième type de référent

Les formes d'accord des modalités de classe ne se manifestent pas seulement en combinaison avec les dépendants, elles apparaissent aussi, d'une part avec le "joncteur"<sup>1</sup> qui sert à former les syntagmes complétifs, d'autre part devant le verbal.

### A. LE REFERENT ET LE JONCTEUR

Quand l'expansion du nominal était un dépendant, la formule du syntagme épithétique ainsi obtenu était : déterminé + déterminant. Il n'y avait pas de marque de détermination et le déterminant prenait les marques d'accord.

Ici, la formule est : complété + joncteur + complétant, et c'est le joncteur qui prend les marques d'accord car le complétant est soit un nominal (ou le substitut d'un nominal) avec son préfixe propre, soit un pronom personnel.

---

<sup>1</sup> Le "joncteur", bien qu'il soit lui aussi un indicateur de fonction, n'appartient pas à la même catégorie syntaxique que les fonctionnels qui, eux, sont accentogènes, ne prennent pas les marques d'accord et peuvent introduire des expansions primaires.

On peut représenter le joncteur par  $|-aa+( )|$  ; son ton est indéterminé, et il comporte un ton successif, également indéterminé.

Le référent est amalgamé au joncteur, mais les règles établies pour le dépendant ne sont pas applicables ici : le joncteur n'est pas un lexème, et l'unité résultant de l'amalgame n'est pas un accentogène.

*Classes 1 et 9.*

|       |  |                |                         |
|-------|--|----------------|-------------------------|
| Ex. : | $\left\{ \begin{array}{l} \text{máanàà} \\ \text{cl.1 + enfant} \\ \text{+ cl.1 + de} \end{array} \right.$ | mè             | "mon enfant"            |
|       |  | moi            | (máanà "enfant")        |
| cl. 1 | $\left\{ \begin{array}{l} \text{mù.lúmàà} \\ \text{cl.1.mari} \\ \text{+ cl.1 + de} \end{array} \right.$   | mù.káì         | "le mari de la femme"   |
|       |  | cl.1<br>.femme | (mù.lúmì "mari")        |
| cl. 9 | $\left\{ \begin{array}{l} \text{nzóò} \\ \text{cl.9 + maison} \\ \text{+ cl.9 + de} \end{array} \right.$   | mè             | "ma maison"             |
|       |  | moi            | (nzó "maison")          |
|       | $\left\{ \begin{array}{l} \text{nzóò} \\ \text{cl.9 + maison} \\ \text{+ cl.9 + de} \end{array} \right.$   | mù.káì         | "la maison de la femme" |
|       |  | cl.1<br>.femme | (nzó "maison")          |

Le référent est  $\emptyset$ , le joncteur prend alors le ton non marqué, c'est-à-dire bas ; le ton successif, bas lui aussi, n'est pas réalisé.

*Classes 3 et 10.*

|        |  |                |                             |
|--------|--|----------------|-----------------------------|
| Ex. :  | $\left\{ \begin{array}{l} \text{mù.tíf} \\ \text{cl.3.arbre} \\ \text{+ cl.3 + de} \end{array} \right.$    | mè             | "mon arbre"                 |
|        |  | moi            | (mù.tí "arbre")             |
| cl. 3  | $\left\{ \begin{array}{l} \text{mù.tíf} \\ \text{cl.3.arbre} \\ \text{+ cl.3 + de} \end{array} \right.$    | mú.káì         | "l'arbre de la femme"       |
|        |  | cl.1<br>.femme | (mù.káì "femme")            |
| cl. 10 | $\left\{ \begin{array}{l} \text{nzùú} \\ \text{cl.10+arachide} \\ \text{+ cl.10 + de} \end{array} \right.$ | mè             | "mes arachides"             |
|        |  | moi            | (nzù "arachides")           |
|        | $\left\{ \begin{array}{l} \text{nzùú} \\ \text{cl.10+arachide} \\ \text{+ cl.10 + de} \end{array} \right.$ | mú.káì         | "les arachides de la femme" |
|        |  | cl.1<br>.femme | (mù.káì "femme")            |

Le référent est un ton haut, le ton du joncteur et son ton successif sont alors hauts ; le ton successif se réalise sur la modalité de classe du déterminant si elle a une forme segmentable, et n'est pas réalisé dans le cas contraire ou si le déterminant est un personnel.

## Classe 2.

|       |   |                                   |                                       |   |
|-------|---|-----------------------------------|---------------------------------------|---|
| Ex. : | <b>báana</b><br><i>cl.2</i><br>+ enfant | <b>báá</b><br><i>cl.2</i><br>+ de | <b>mè</b><br>moi                      | "mes enfants"<br>( <b>báana</b> "enfants")            |
|       | <b>báana</b><br><i>cl.2</i><br>+ enfant | <b>báá</b><br><i>cl.2</i><br>+ de | <b>mú.káì</b><br><i>cl.1</i><br>femme | "les enfants de la femme"<br>( <b>mù.káì</b> "femme") |

Le référent est |bá-| ; ton du joncteur et ton successif sont hauts :  
|bá-(aa)<sup>( )</sup>+ ( )| > báá + '.

## Classe 4.

|       |                                       |                                    |  |  |
|-------|---------------------------------------|------------------------------------|--|--|
| Ex. : | <b>mì.tí</b><br><i>cl.4</i><br>.arbre | <b>mífí</b><br><i>cl.4</i><br>+ de | <b>mè</b><br>moi                       | "mes arbres"   |
|       | <b>mì.tí</b><br><i>cl.4</i><br>.arbre | <b>mífí</b><br><i>cl.4</i><br>+ de | <b>mú.káì</b><br><i>cl.1</i><br>.femme | "les arbres de la femme"<br>( <b>mù.káì</b> "femme") |

Le référent est |mí-| ; ton du joncteur et ton successif sont hauts :  
|mí-(aa)<sup>( )</sup>+ ( )| > mífí + '. Dans tous les cas où le référent est de type CV<sup>h</sup>-, la voyelle du joncteur est dominée.

## Classe 5.

Le référent est |lí-| et on a |lí-(aa)<sup>( )</sup>+ ( )| > lífí + '.

|                                      |                                    |  |                                    |
|--------------------------------------|------------------------------------|--|------------------------------------|
| <b>téme</b><br><i>cl.5</i><br>+ houe | <b>lífí</b><br><i>cl.5</i><br>+ de | <b>mè</b><br>moi                       | "ma houe"<br>( <b>témè</b> "houe") |
| <b>téme</b><br><i>cl.5</i><br>+ houe | <b>lífí</b><br><i>cl.5</i><br>+ de | <b>mú.káì</b><br><i>cl.1</i><br>.femme | "la houe de la femme"              |

## Classe 6.

Le référent est |má-| et l'on a |má-(aa)<sup>( )</sup>+ ( )| > máá + '.

|  |                                   |  |                         |
|--|-----------------------------------|--|-------------------------|
| <b>mà.téme</b><br><i>cl.6</i><br>.houe | <b>máá</b><br><i>cl.6</i><br>+ de | <b>mè</b><br>moi                       | "mes houes"             |
| <b>mà.téme</b><br><i>cl.6</i><br>.houe | <b>máá</b><br><i>cl.6</i><br>+ de | <b>mú.káì</b><br><i>cl.1</i><br>.femme | "les houes de la femme" |

## Classe 7.

Le référent est |kí-| et l'on a |kí-(aa)+( )| > kíí+ '

|        |      |     |             |
|--------|------|-----|-------------|
| kì.kò  | kíí  | mè  | "mon pagne" |
| cl.7   | cl.7 | moi |             |
| .pagne | + de |     |             |

|        |      |        |                        |
|--------|------|--------|------------------------|
| kì.kò  | kíí  | mú.káì | "le pagne de la femme" |
| cl.7   | cl.7 | cl.1   |                        |
| .pagne | + de | .femme |                        |

## Classe 8.

Le référent est |bí-| et l'on a |bí-(aa)+( )| > bíí+ '

|        |      |     |              |
|--------|------|-----|--------------|
| bì.kò  | bíí  | mè  | "mes pagnes" |
| cl.8   | cl.8 | moi |              |
| .pagne | + de |     |              |

|        |      |        |                          |
|--------|------|--------|--------------------------|
| bì.kò  | bíí  | mú.káì | "les pagnes de la femme" |
| cl.8   | cl.8 | cl.1   |                          |
| .pagne | + de | .femme |                          |

## Classe 14.

Le référent est |bú-| et l'on a |bú-(aa)+( )| > búú+ '

|           |       |     |                |
|-----------|-------|-----|----------------|
| bù.tá     | búú   | mè  | "mon arbalète" |
| cl.14     | cl.14 | moi |                |
| .arbalète | + de  |     |                |

|           |       |           |                          |
|-----------|-------|-----------|--------------------------|
| bù.tá     | búú   | mú.tsúlì  | "l'arbalète du forgeron" |
| cl.14     | cl.14 | cl.1      |                          |
| .arbalète | + de  | .forgeron |                          |

On remarquera que, dans le cas du joncteur comme dans celui des dépendants à initiale vocalique, c'est le timbre de la voyelle de la modalité, quand elle existe, qui détermine le timbre de l'unité résultant de l'amalgame; quand le ton du référent est haut, c'est-à-dire marqué, il est toujours représenté.

## B. LE PRÉFIXE VERBAL

Le référent qui apparaît en combinaison avec le verbal est formellement identique à celui qui se combine avec le joncteur; il n'est jamais amalgamé au radical du verbal (qui commence d'ailleurs toujours par une consonne) mais à la modalité de temps, qui peut être  $\emptyset$ ; ceci explique pourquoi les règles de représentation sont les mêmes que dans le cas du joncteur.

|        |         |                |                      |    |                        |
|--------|---------|----------------|----------------------|----|------------------------|
| On a : | cl.2    | ba             | cl.7                 | ki |                        |
|        | cl.4    | mi             | cl.8                 | bi |                        |
|        | cl.5    | li             | cl.14                | bu |                        |
|        | cl.6    | ma             | (cl.1, 3, 9, 10 : ∅) |    |                        |
| Ex.:   | téme    | líí.bvì        |                      |    |                        |
| cl. 5  | cl.5    | cl.5 + tps 2   |                      |    | "la houe tomba"        |
|        | + houe  | .tomber + nar. |                      |    |                        |
| cl. 5  | téme    | líì.bvĩ        |                      |    |                        |
|        | cl.5    | cl.5 + tps 3   |                      |    | "la houe était tombée" |
| cl. 6  | mà.téme | máá.bvì        |                      |    |                        |
|        | cl.6    | cl.6 + tps 2   |                      |    | "les houes tombèrent"  |
| cl. 6  | .houe   | .tomber + nar. |                      |    |                        |
|        | mà.téme | má.bvĩ         |                      |    |                        |
| cl. 6  | cl.6    | cl.6 + tps 1   |                      |    | "les houes tombent"    |
|        | .houe   | .tomber + nar. |                      |    |                        |

Pour présenter l'ensemble des formes possibles des préfixes verbaux, il faudrait faire un exposé détaillé du syntagme verbal, ce qui n'est pas notre propos ; nous n'en dirons donc pas davantage à ce sujet mais voulions faire ressortir la parenté évidente entre modalité de classe en combinaison avec le joncteur et modalité de classe en combinaison avec le syntagme verbal.

Il n'existe pas d'autres manifestations formelles de l'accord de classe que celles que nous avons présentées ici : tout type de syntagme nominal fait appel, soit à l'ordre des éléments (nous avons vu les formes d'accord des déterminants), soit au joncteur, soit au déictique (syntagme relatif, par exemple), soit au déictique et au joncteur ; quant à la relation sujet - verbe, nous venons de voir comment l'accord de classe s'y manifestait.



## III. Tableau général des modalités de classe

|        | p N      | p D  |     | Dém. | Sub. | p V | Jonct. |
|--------|----------|------|-----|------|------|-----|--------|
|        |          | - C  | - V |      |      |     |        |
| cl. 1  | ∅, mù-   | mù-  | mù- | wù   | ndé  | ∅   | àà+'`  |
| cl. 2  | bàà, bà- | bà-  | bà- | bà   | bó   | bá  | báá+'` |
| cl. 3  | mù-      | mù-  | mù- | wù   | ndé  | ∅   | áá+'`  |
| cl. 4  | mì-      | mì-  | mì- | ɲì   | ɲé   | mí  | míí+'` |
| cl. 5  | ∅, lì-   | lì-  | lì- | lì   | ló   | lí  | líí+'` |
| cl. 6  | mà-      | mà-  | mà- | mà   | mó   | má  | máá+'` |
| cl. 7  | kì-      | kì-  | kì- | kì   | ké   | kí  | kíí+'` |
| cl. 8  | bì-      | bì-  | bì- | bvì  | bvé  | bí  | bíí+'` |
| cl. 9  | ∅ (NC)   | alt. | N-  | yì   | yó   | ∅   | àà+'`  |
| cl. 10 | alt.     | alt. | N-  | yì   | yó   | ∅   | áá+'`  |
| cl. 14 | bù-      | bù-  | ?   | bà   | bó   | bú  | búú+'` |
| cl. 16 |          |      |     | ɲà   |      |     |        |
| cl. 17 |          |      |     | kù   |      |     |        |
| cl. 18 |          |      |     | mù   |      |     |        |

p N : préfixe nominal

p D : préfixe du dépendant

- C : dépendant en consonne

- V : dépendant amalgamé ; ici la modalité est donnée sous sa forme structurelle

Dém. : déictique proche avec modalité amalgamée de type p D

Sub. : substitut avec modalité amalgamée de type p D

p V : préfixe verbal tel qu'il apparaît au narratif temps I

Jonct. : joncteur et modalité amalgamée de type p V

∅ (NC) : préfixe ∅ devant une consonne obligatoirement mi-nasale

alt. : alternance en mi-nasale de la consonne du radical.



## BIBLIOGRAPHIE

### Etudes récentes sur la région :

BONNAFE, P., 1969, "Un aspect de l'idéologie lignagère : le nkira des Kukuya du Congo", *Cahiers des Religions Africaines*, Vol. 3, pp. 209-297.

1973, "Une grande fête de la vie et de la mort : le miyali, cérémonie funéraire d'un seigneur du ciel kukuya", *L'Homme*, XIII, 1-2, pp. 97-167.

1973, *Une cérémonie de découverte du sorcier : Le mutere (Kukuya du Congo-Brazzaville)*, *Etude du procès juridique et politique de la sorcellerie*, thèse de 3ème Cycle, non publiée.

1975, "Les formes d'asservissement chez les Kukuya d'Afrique Centrale" in *Livre collectif sur l'esclavage en Afrique pré-coloniale* (17 études présentées par Cl. MEILLASSOUX), Paris, Maspéro, pp. 529-555.

En préparation, *La formation sociale kukuya : économie, rapports sociaux et pouvoir*.

GUILLOT, B., 1967, "Réflexions sur des problèmes démographiques à propos du plateau koukouya", *Cahiers des Sciences Humaines*, ORSTOM, IV, 1, pp. 53-63.

1972, "Les terrains orientés du Congo-Brazzaville : essai d'interprétation", *Cahiers d'Etudes Africaines*, Vol. XII, 47, 3ème cahier, pp. 442-457, fig., planche photogr. hors-texte.

1973, *La terre Enkou : recherches sur les structures agraires du plateau koukouya*, Atlas des structures agraires au sud du Sahara, n° 8, Paris/La Haye, Mouton, 126 p., cartes, fig.

SAUTTER, G., 1960, "Le plateau congolais de Mbé", *Cahiers d'Etudes Africaines*, I, 2, pp. 5-48.

1966, *De l'Atlantique au fleuve Congo : une géographie du sous-peuplement (République du Congo, République Gabonaise)*, Paris/La Haye, Mouton, 2 vol., 1103 p.

VENNETIER, P., 1964 *Les hommes et leurs activités dans le nord du Congo-Brazzaville*, Brazzaville, ORSTOM, 297 p.

VANSINA, J., 1965, *Les anciens royaumes de la savane*, Léopoldville, IRES (Etudes Sociales I), 250 p.

## Méthodologie - Bantu (ouvrages récents) :

- ALEXANDRE, P., 1967, *Langues et langage en Afrique noire*, Paris, Bibliothèque Scientifique Payot, 170 p.
- 1968, "Le bantu et ses limites", *Le langage* (ouvrage collectif publié sous la direction d'A. MARTINET), Encyclopédie de la Pléiade, XV, Paris, Gallimard, pp. 1389-1411.
- BOUQUIAUX, L., 1970, *La langue birom (Nigéria septentrional)*, *Phonologie, Morphologie, Syntaxe*, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et de lettres de l'Université de Liège, Fasc. CLXXXI, Paris, Les Belles Lettres, 498 p., 3 cartes.
- E.R. 74 du C.N.R.S., 1971, *Enquête et description des langues à tradition orale*, Paris, SELAF, 763 p.
- GUTHRIE, M., 1948, *The Classification of the Bantu Languages*, Londres/New-York/Toronto, Published for the International African Institute by the Oxford University Press.
- 1959, *The Bantu Languages of Western Equatorial Africa*, Handbook of African Languages, Oxford University Press for the International African Institute.
- 1967-1970, *Comparative Bantu : an Introduction to the Comparative Linguistics and Prehistory of the Bantu Languages*, Farnborough, Gregg Press, 4 Vol.
- HOUIS, M., 1967, *Aperçu sur les structures grammaticales des langues négro-africaines*, Lyon., Fac. de Théologie, 311 p. + XLIII.
- KADIMA, M., 1969, *Le système des classes en bantu*, Leuven, Vander, 201 p.
- MEEUSSEN, A.E., 1967, *Bantu Grammatical Reconstructions*, *Africana Linguistica* III, *Annales des Sciences de l'Homme*, n° 61, Tervuren, pp. 79-121.
- THOMAS, J.M.C., 1963, *Le parler Ngbaka de Bokanga*, *Phonologie, Morphologie, Syntaxe*, Le Monde d'Outre-Mer, Passé et Présent, 1ère série, Etudes XXII, E.P.H.E., Paris/La Haye, Mouton, 307 p.

## Langues du Congo :

ADAM, J., 1954, "Dialectes du Gabon. La famille des langues teke", *Bulletin I.E.C.*, nouvelle série 7-8, pp. 33-107.

CALLOCH, (R.P.), 1905, *Manuel de Conversation de la langue iteke parlée dans la région de Brazzaville*, Paris.

1911, *Vocabulaire français-ifumu, précédé d'éléments de grammaire*, Paris, Geuthner, 346 p.

GUTHRIE, M., 1960, "Teke radical structure and common Bantu", *African Languages Studies*, 1, 1-15.

JACQUOT, A., 1962, "Notes sur la phonologie du beembe (Congo)", *Journal of African Languages*, Tome I, n° 3, pp. 232-242.

1965, "Précisions sur l'inventaire des langues teke du Congo", *Cahiers d'Etudes Africaines*, V, 18, pp. 335-340, 1 fig.

1967, "La classification nominale comme système de dérivation en laadi (Congo)", in *La classification nominale dans les langues négro-africaines* (Aix-en-Provence, 3-7 juillet), Colloque International du C.N.R.S., Sciences Humaines, Ed. du C.N.R.S., Paris, pp. 117-132.

1971, *Etude descriptive de la langue laadi*, ORSTOM, Paris, 306 p. multigraph., 1 carte hors-texte, 2 index.

LUMWAMU, F. 1969, *Morphologie de la langue Kongo*, Thèse de Troisième Cycle, dactylographiée.

1973, *Essai de morpho-syntaxe systématique des parlers Kongo*, Langues et Littérature de l'Afrique Noire, X, Paris, Klincksieck.

MAKOUTA-MBOUKOU, J.P., 1969, *Vocabulaire fumu-français*, polycopié du C.E.S.B. Brazzaville.

1973, *Réinterprétation morpho-phonique des emprunts français en langue teke de Manianga*, Thèse de Troisième cycle, dactylographiée, Paris.

PRAT, J., 1904, *Manuel de langue tege, Haut-Alima, Congo français*, Brazzaville.



## Table des matières

|     |   |         |
|-----|---|---------|
|     | AVANT-PROPOS                                  | page 13 |
| I.  | INTRODUCTION                                  | 15      |
|     | Localisation                                  | 15      |
|     | Population et occupation du sol               | 16      |
|     | Agriculture                                   | 18      |
|     | Autres activités                              | 21      |
|     | Situation linguistique                        | 22      |
|     | Enquête et corpus                             | 26      |
| II. | PHONOLOGIE                                    | 29      |
|     | PRELIMINAIRES                                 | 29      |
|     | CONSONNES INITIALES                           | 32      |
| I.  | Articulations simples                         | 32      |
|     | A. Inventaire des consonnes en C <sub>1</sub> | 32      |
|     | B. Discussion                                 | 54      |
|     | 1. Les phonèmes /w/ et /y/                    | 54      |
|     | 2. Les affriquées /pf/, /bv/, /ts/, /dz/      | 54      |
|     | 3. Les nasales /ŋ/ et /ɲ/                     | 56      |
|     | 4. Un système consonantique réduit ?          | 58      |
|     | 5. Les mi-nasales                             | 60      |
|     | C. Définition et classement - Fréquence       | 64      |
|     | 1. Définition                                 | 64      |
|     | 2. Classement                                 | 67      |
|     | 3. Fréquence                                  | 73      |
| II. | Articulations marquées                        | 75      |
|     | A. Les faits                                  | 75      |
|     | 1. Généralités                                | 75      |
|     | 2. Réalisations phonétiques                   | 77      |
|     | 3. Fréquence                                  | 81      |
|     | B. Discussion                                 | 81      |
|     | 1. Qu'est-ce que h ?                          | 81      |
|     | 2. Une autre interprétation ?                 | 83      |

|  |         |
|--|---------|
| CONSONNES INTERVOCALIQUES                                    | 85      |
| I. Les structures de type CVCV                               | 85      |
| A. Inventaire des consonnes en C2                            | 85      |
| B. Définition et classement - Fréquence                      | 87      |
| 1. Définition  | 87      |
| 2. Classement  | 87      |
| 3. Fréquence   | 89      |
| II. Les structures de type CVCVCV                            | 90      |
| A. Combinaisons  | 90      |
| B. Fréquence des différentes combinaisons                    | 93      |
| C. Incompatibilités entre C1 et C2-C3                        | 94      |
| III. Système initial et système intervocalique               | 95      |
| A. Comparaison entre les deux systèmes                       | 95      |
| 1. Neutralisation de l'opposition<br>voisé/non-voisé         | 95      |
| 2. Neutralisation de l'opposition<br>entre ordres apparentés | 97      |
| 3. Autres neutralisations                                    | 98      |
| B. Tableau général des phonèmes consonantiques               | 100     |
| <br>SYSTEME VOCALIQUE  | <br>101 |
| I. Les phonèmes vocaliques                                   | 101     |
| A. Inventaire des voyelles                                   | 101     |
| B. Définition et classement                                  | 103     |
| 1. Définition  | 103     |
| 2. Classement  | 103     |
| II. Combinaisons en CVCV et CVCVCV                           | 104     |
| A. CVCV  | 104     |
| B. CVCVCV  | 106     |
| 1. V1-V3   | 106     |
| 2. V2  | 106     |
| III. Successions vocaliques en CVV et CVVVCV                 | 108     |
| A. CVV   | 108     |
| B. CVVVCV  | 110     |
| C. Des voyelles longues ?                                    | 111     |
| IV. Les "semi-voyelles"                                      | 114     |
| A. /w/ et /y/ ne sont pas des consonnes                      | 115     |
| B. /w/ et /y/ ne sont pas des voyelles                       | 115     |
| C. Labialisation et palatalisation ?                         | 116     |
| D. Des diphtongues ?   | 116     |
| V. Fréquence   | 119     |
| A. Fréquence des voyelles                                    | 119     |
| 1. En CV   | 119     |
| 2. En première position                                      | 119     |
| 3. En position finale  | 119     |
| B. Fréquence des combinaisons                                | 120     |
| <br>SYSTEME TONAL  | <br>121 |
| I. Les faits   | 121     |
| A. Les structures de type CV                                 | 121     |
| B. Les structures de type CVCV                               | 122     |
| C. Les structures de type CVCVCV                             | 123     |
| II. L'hypothèse de départ                                    | 124     |

|   |     |
|---|-----|
| III. Les schèmes tonals                               | 125 |
| A. La notion de schème                                | 125 |
| B. Les problèmes et leur solution                     | 126 |
| 1. Voyelles modulées                                  | 126 |
| 2. Combinaisons non attestées                         | 126 |
| 3. Réalisations CVC̄(CV̄)                             | 128 |
| 4. Le cinquième schème et les oppositions [BH] / [BM] | 128 |
| IV. Réalisations                                      | 130 |
| A. Réalisations en finale                             | 130 |
| B. Dans la chaîne                                     | 132 |
| 1. L'unité suivante porte un accent d'intensité       | 132 |
| 2. L'unité suivante n'est pas accentuée               | 133 |
| V. Fréquence des différents schèmes                   | 134 |
| VI. Le ton haut sans support                          | 137 |
| VII. Conclusion                                       | 138 |
| <br>  |     |
| ACCENT  | 139 |
| I. Place de l'accent et unités accentuelles           | 139 |
| A. Le mot et l'accent                                 | 139 |
| B. Accent et accentogène                              | 140 |
| C. Unités accentuelles                                | 141 |
| II. L'accent dans l'unité minimale accentuelle        | 142 |
| A. Nature de l'accent                                 | 142 |
| B. Autres manifestations                              | 142 |
| III. L'accent dans l'unité accentuelle complexe       | 144 |
| A. Procédés accentuels déjà rencontrés                | 144 |
| B. Nouvelles manifestations de l'accent               | 145 |
| 1. Voyelles en contact                                | 145 |
| 2. Modifications tonales                              | 147 |
| IV. Structure des accentogènes                        | 149 |
| V. Les non-accentogènes                               | 150 |
| <br>  |     |
| III. LES CLASSES NOMINALES                            | 155 |
| <br>  |     |
| LE PRÉFIXE NOMINAL ET LE NOMINAL                      | 156 |
| I. Préfixes nominaux                                  | 156 |
| II. Amalgames   | 170 |
| III. Les genres                                       | 177 |
| A. Les genres à deux classes                          | 178 |
| B. Des genres à une classe ?                          | 184 |
| C. Tableau des oppositions de classes - Fréquences    | 187 |
| IV. La dérivation générique                           | 189 |
| A. Dérivés en liste fermée                            | 189 |
| 1. Dérivés nominaux issus de nominaux                 | 189 |
| 2. Dérivés nominaux issus de verbaux                  | 191 |
| 3. Les infinitifs                                     | 191 |
| B. Dérivés en liste ouverte                           | 192 |
| 1. Les diminutifs                                     | 192 |
| 2. Les verbo-nominaux                                 | 194 |
| <br>  |     |
| LES ACCORDS   | 197 |
| I. Le référent et le dépendant                        | 197 |
| A. Dépendants de type CV(CV)(CV)                      | 198 |

|  |         |
|--|---------|
| B. Dépendants amalgamés                      | 200     |
| 1. Les démonstratifs                         | 200     |
| 2. Autres amalgames                          | 203     |
| 3. Tableau des dépendants amalgamés          | 205     |
| 4. Règles de représentation                  | 205     |
| 5. Le substitut du nominal                   | 206     |
| II. Le deuxième type de référent             | 207     |
| A. Le référent et le joncteur                | 207     |
| B. Le préfixe verbal                         | 210     |
| III. Tableau général des modalités de classe | 213     |
| <br>BIBLIOGRAPHIE                            | <br>215 |
| <br>TABLE DES MATIERES                       | <br>219 |

**PUBLICATIONS DE LA SELAF**



## PUBLICATIONS DE LA SELAF

### Bibliothèque de la SELAF

*Les Années 1967 et 1968 sont parues  
sous le titre "Bulletin de la SELAF".*

#### Année 1967

1. Gladys GUARISMA  
*Esquisse phonologique du bafia* (langue bantoue du Cameroun méridional) - 2<sup>e</sup> édition
2. Marcel GROSS  
*Essai pour une phonologie du baule* (langue kwa de Côte d'Ivoire) - 2<sup>e</sup> édition.
3. France CLOAREC-HEISS  
*Essai de phonologie du parler banda-linda de Ippy* (langue du sous-groupe Oriental du groupe Adamawa-Oriental, famille Niger-Congo, parlée en République Centrafricaine) - 2<sup>e</sup> édition.
4. Nicole TERSIS  
*Essai pour une phonologie du gurma. Lexique gurma-français* (langue gur du Nord-Togo) - 2<sup>e</sup> édition.

#### Année 1968

5. Claude HAGEGE  
*Description phonologique du mbum* (langue du groupe Adamawa, famille Niger-Congo, parlée au Cameroun centre-ouest) - 2<sup>e</sup> édition.
6. Suzanne PLATIEL  
*Esquisse d'une étude du musey* (langue des confins tchado-camerounais, famille Tchado-hamitique) - 2<sup>e</sup> édition.
7. Marie-Paule FERRY  
*Deux langues tenda du Sénégal, basari et bedik* (groupe de l'Ouest-Atlantique, famille Niger-Congo) - 2<sup>e</sup> édition.

8. Jean-Pierre CAPRILE

*Essai de phonologie du mbay. Emprunts arabes en mbay* (langue sara, groupe Soudanais-Central, famille Nilo-Saharienne, parlée aux confins du Tchad et de la République Centrafricaine) - 2<sup>e</sup> édition.

9. Paulette ROULON

*Essai d'une phonologie du tyembara (dialecte sénoufo)* - (langue gur de Côte d'Ivoire) - 2<sup>e</sup> édition.

10. Nicole TERSIS

*Le parler dendi : phonologie, lexicque, emprunts* (langue véhiculaire nilo-saharienne du groupe songhai, parlée aux confins du Niger, du Dahomey et du Nigéria) - 2<sup>e</sup> édition.

*Depuis 1969, nos publications portent le titre "Bibliothèque de la SELAF", sous lequel sont déjà parus :*

Année 1969

11. Claude HAGEGE

*Esquisse linguistique du tikar (Cameroun)* - ( famille Niger-Congo , groupe Bénoué-Congo, sous-groupe Bantoïde).

12 - 13. Gabriel MANESSY

*Les langues gurunsi. Essai d'application de la méthode comparative à un groupe de langues voltaïques.*

14. France CLOAREC-HEISS

*I. Banda-linda de Ippy. Phonologie. Dérivation et composition - II. Les modalités personnelles dans quelques langues oubanguiennes (discours direct - discours indirect) - (banda, manza, ngbaka et gbandili du sous-groupe Oriental d'Adamawa Oriental, famille Niger-Congo).*

15. Gladys GUARISMA

*Etudes bafia : Phonologie. Classes d'accord. Lexique bafia-français* (langue bantoue du Cameroun).

16. Geneviève CALAME-GRIAULE (éditeur)

*Le thème de l'arbre dans les contes africains, I. - 2<sup>e</sup> édition.*

*Introduction, par Geneviève CALAME-GRIAULE*

*I. L'arbre au trésor, par Geneviève CALAME-GRIAULE*

*II. L'arbre oven, par Louis MALLART-GUIMERA*

*III. Dialectique de la vie et de la mort autour de l'arbre dans les contes haïtiens, par Laënnec HURBON*

Année 1970

17. Geneviève N'DIAYE-CORREARD

*Etudes fca ou balante (dialecte ganja). Système des classes nominales. Lexique fca-français. Textes : I. Travaux et coutumes. II. Histoire.* (langue du groupe Atlantique Occidental de la famille Niger-Congo).

18 - 19. Claude HAGEGE

*Le mbum de Nganha (Cameroun). Phonologie. Grammaire.* (langue du sous-groupe Adamawa, groupe Adamawa-Oriental, famille Niger-Congo).

20. Geneviève CALAME-GRIAULE (éditeur)

*Le thème de l'arbre dans les contes africains, II.*

*Introduction*, par Geneviève CALAME-GRIAULE

*I. L'arbre justicier*, par Veronika GÖRÖG-KARADY

*II. L'arbre et le mariage*, par Assia POPOVA

*III. L'arbre ancestral*, par John D. STUDDILL

21 - 22. Simha AROM

*Conte et chantefables ngbaka-ma'bo (République Centrafricaine) - I. Textes, II. Disques* (8 textes avec traduction mot à mot et traduction intelligible, notes linguistiques et ethnographiques, commentaires, transcription musicale des chants de chantefables et enregistrement intégral des textes et chants).

Année 1971

23 - 24. Marcel VAN SPAANDONCK

*L'analyse morphotonologique dans les langues bantoues (Identification des morphotonèmes et description de leurs représentations tonologiques)*, traduit du néerlandais et préfacé par Luc BOUQUIAUX.

25. ETUDES BANTOUES

*I. Devinettes laadi annotées (République du Congo-Brazzaville)*, par André JACQUOT

*II. Esquisse phonologique du duala (République Fédérale du Cameroun)*, par Christiane PAULIAN

*III. Notes linguistiques gbaya* (langue Adamawa-Oriental, famille Niger-Congo) :

- *Rapport sur la phonologie d'un dialecte gbaya : le gbaya-'bodoé du groupe kaka*, par Paulette ROULON

- *Note sur la phonologie d'un dialecte gbaya de Berbérati*, par Yves MONINO

- *Esquisse d'une dialectologie gbaya*, par Yves MONINO

*IV. Comptes rendus et résumés d'ouvrages et d'articles adressés à la SELAF en 1971.*

26. Jean-Pierre CAPRILE

*La dénomination des couleurs chez les Mbay de Moissala (une ethnie sara du sud du Tchad).*

Notes linguistiques

*Littérature orale* (Activités d'un groupe d'études de l'ERA 246 du CNRS, Responsable P.F. LACROIX).

*Langages et cultures* (Activités d'un groupe d'études de l'ERA 246 du CNRS, Responsable P.F. LACROIX).

*Problèmes théoriques et méthodologiques en description* (Activités du groupe d'études de l'ER 74 du CNRS, pendant l'année universitaire 1969-70, Responsable Jacqueline M.C. THOMAS).

*Tons, catégories grammaticales et syntagmatique* (Activités du groupe d'études de l'ER 74 du CNRS, pendant l'année universitaire 1970-71, Responsable Jacqueline M.C. THOMAS).

27 - 28. Gisèle DUCOS

*Structure du badjaranke de Guinée et du Sénégal (Phonologie, Syntaxe) - (langue du groupe Atlantique Occidental, famille Niger-Congo).*

Année 1972

29. Pierre-Francis LACROIX

*L'expression du temps dans quelques langues de l'Ouest africain. Etudes lexicales.*

I. *L'expression du temps en dogon de Sanga, par Geneviève CALAME-GRIAULE.*

II. *L'expression du temps chez les Bedik et les Basari du Sénégal oriental, par Marie-Paule FERRY.*

III. *Eléments d'analyse de la notion de temps dans la langue des Peuls du Niger, par Christiane SEYDOU.*

IV. *La division du temps chez les Peuls de l'Adamawa, par Pierre-Francis LACROIX.*

V. *Schéma d'analyse socio-linguistique de la notion de temps chez les Tyokossi, par Diana REY-HULMAN.*

VI. *L'expression du temps en samo, par Suzanne PLATIEL.*

30. Anne RETEL-LAURENTIN et S. HORVATH

*Les noms de naissance. Indicateurs de la situation familiale en Afrique Noire.*

31. Yves MONINO et Paulette ROULON

*Phonologie du gbaya-kara 'bodoé de Ndongue-Bongowen (Région de Bouar, R.C.A.) - (langue oubanguienne)*

32. Johannes ITTMANN

*Esquisse de la langue de l'association culturelle des Nymphes au bord du Mont Cameroun. Notes linguistiques + Comptes rendus.*

33-34. Nicole TERSIS

*Le zarma (République du Niger). Etude du parler djerma de Dosso - Phonologie, syntématique et syntagme nominal.*

Année 1973

35-36-37. Gladys GUARISMA

*Le nom en bafia (langue bantoue du Cameroun).*

38. Pascal BOYELDIEU, Luc BOUQUIAUX, Xavier GUINET, Judith HEDGER

*Problèmes de phonologie (yakoma, rundi, sungor, wolof).*

39-40. Suzanne RUELLAND

*La fille sans mains. Analyse de dix-neuf versions africaines du conte.*

Année 1974

41. André JACQUOT

*Les noms personnels laadi (Kongo), répertoire onomastique.*

- 42-43. Geneviève CALAME-GRIAULE (éditeur)  
*Le thème de l'arbre dans les contes. III.*
- 44-45. Simha AROM et Jacqueline M.C. THOMAS  
*Les Mimbo, génies du piégeage et le monde surnaturel des Ngbaka--Ma'bo (R.C.A.).*
46. Bernard SURUGUE  
*Etudes gulfance : phonologie, classes nominales, lexicque (langue voltaïque).*

Année 1975

- 47-48. René LETOUZEY  
*Contribution de la botanique au problème d'une éventuelle langue pygmée.*
49. Pascal BOYELDIEU  
*Dérivation et composition en yakoma (langue oubangienne de RCA).*
50. Luc BOUQUIAUX (éditeur)  
*Théories et méthodes en linguistique africaine (Communications au XIe Congrès de la S.L.A.O.).*
51. Gladys GUARISMA  
*Phonologie du vute (langue bantoïde du Cameroun).*
52. Raymond BOYD  
*Phonologies comparées de dix langues lakka (Adamawa. Cameroun).*

## Numéros Spéciaux

### 1. ER 74 du CNRS

#### *ENQUETE ET DESCRIPTION DES LANGUES A TRADITION ORALE :*

I. Introduction à l'enquête de terrain, par Luc BOUQUIAUX et Jacqueline M.C. THOMAS (contributions de Simha AROM et Jean-Claude RIVIERRE).

II. Notions d'analyse grammaticale pour la description, par Luc BOUQUIAUX et Jacqueline M.C. THOMAS.

III. Questionnaires d'enquête, guides d'analyse et de description, par Simha AROM, Luc BOUQUIAUX, Jean-Pierre CAPRILE, France CLOAREC-HEISS, Geneviève DOURNON-TAURELLE, Gladys GUARISMA, Claude HAGEGE, Françoise LEDUC, Charlotte LEVANTAL, Yves MONINO, Aurore MONOD, Suzanne PLATIEL, Jean-Claude RIVIERRE, Nicole TERSIS, Jacqueline M. C. THOMAS, Corinne VENOT.

Paris, SELAF, 1971, 5 fasc. en 1 coffret (21x27), 750 p., fig.

Prix : 75 F. (individuels); 90 F. (collectivités).

### 2. Denise FRANCOIS

*Français parlé. Analyse des unités phoniques et significatives d'un corpus recueilli dans la région parisiennne.*

*Préface de André MARTINET.*

Paris, SELAF, 1974, 2 vol., 900 p., 2 cartes.

Prix : 250 F.

### 3. COLLOQUES INTERNATIONAUX DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

*LES LANGUES SANS TRADITION ECRITE : METHODES D'ENQUETE ET DE DESCRIPTION (Nice 28 Juin - 2 Juillet 1971).*

Préface,

I. Préliminaires à l'enquête. Elaboration des questionnaires, par Z. JUNKOVIC, A.N. TUCKER, A. PROST, P-F. LACROIX, J.H. HOLLYMAN

II. Techniques d'information, par M. HOUIS, C. PAINTER, W.J. SAMARIN, G. CALAME-GRIAULE, G. ROUGET, R. FERRELL

III. Problèmes de comparaison généalogique, par G. MANESSY, H. JUNG-RAITHMAYR, A. G. HAUDRICOURT

IV. Constitution des corpus et méthodes de description, par J. DONEUX, B. POTTIER, H. OUNALLI et H. SKIK, J-P. ANGENOT, L. BOUQUIAUX, Simha AROM, J.L. DONEUX, M. HOUIS, J.T. BENDOR-SAMUEL

V. Organisation et fonctionnement des équipes de recherche. Programmes et travaux en cours, par P-F. LACROIX, P. ALEXANDRE, A. DIOP, M-J. CALVET, J.L. DONEUX, P-F. LACROIX et S. PLATIEL, J-P. CAPRILE, L. BOUQUIAUX

VI. Communications non discutées en séances, par S. SAUVAGEOT, J. GILL, Y. PLAM, J. LE SAOUT et L. DUPONCHEL, J. GORGONIEV, E. GREGERSEN, H.A. GLEASON.

Paris, SELAF, 1975.

## Collection

### "LANGUES ET CIVILISATIONS A TRADITION ORALE"

1. André G. HAUDRICOURT - Problèmes de phonologie diachronique (réédition d'une série d'articles parus dans différentes revues françaises et étrangères).  
*I. Introduction II. Principes théoriques III. Applications à l'histoire du français IV. Premières applications en Indochine V. Applications au karen VI. Applications au vietnamien et au chinois VII. Application au miao-yao et au thai VIII. Conclusions pour l'Indochine IX. Applications en Océanie.*  
Paris, SELAF, 1972, 392 p., cartes, Prix : 59 F.
2. Gabriel V. SEVY - Terre ngbaka : Etude de l'évolution de la culture matérielle d'une population forestière de République Centrafricaine. Préface de Gilles SAUTTER.  
*I. Esquisse ethno-historique II. Aspects de la culture matérielle III. Perspectives d'une économie nouvelle.*  
Paris, SELAF, 1972, 416 p. 52 pl. phot., Prix : 62 F.
3. France CLOAREC-HEISS - Le syntagme verbal banda (République Centrafricaine)  
Paris, SELAF, 1972, 142 p., 2 cartes, Prix : 27 F.
4. Martine MAZAUDON - Phonologie du tamang (langue tibéto-birmane, parlée au Népal).  
Paris, SELAF, 1972, 192 p., 2 cartes, Prix : 38 F.
5. Jean-Claude RIVIERRE - Phonologie comparée des dialectes de l'extrême-sud de la Nouvelle-Calédonie.  
Paris, SELAF, 1973, 214 p., 3 cartes, Prix : 32 F.
6. Roger LABATUT - Le parler d'un groupe de Peuls nomades du Nord-Cameroun  
Paris, SELAF, 1973, 280 p., 2 cartes, Prix : 49 F.
7. Petites Soeurs de Jésus (Agadès) - Contes touaregs de l'Aïr. Introduction de Lionel GALAND. Commentaires de Geneviève CALAME-GRIAULE.  
Paris, SELAF, 1974, 350 p., Prix : 65 F.
8. Catherine PARIS - La princesse Kahraman. Contes d'Anatolie en dialecte chapsough (Tcherkesse occidental).  
Paris, SELAF, 1974, 302 p., Prix : 75 F.
9. Marie-José et Jean DERIVE, Jacqueline M.C. THOMAS - La crotte tenace et autres contes ngbaka-ma'bo (R.C.A.).  
Paris, SELAF / CETO-ORSTOM, 250 p., 2 disques 17 cm. 33 t. (réalisation Bernard SURUGUE).
10. Gérald TAYLOR - Le parler quechua d'Olto, Amazonas (Pérou) : phonologie, esquisse grammaticale, textes.  
Paris, SELAF, 1974, 175 p., 2 cartes.

11. Aurore MONOD-BECQUELIN - La pratique linguistique des Indiens trumai (Haut Xingu, Mato Grosso Brésil).  
Paris, SELAF, 1974, 375 p.
  12. Aurore MONOD - Mythes trumai (Haut Xingu, Mato Grosso, Brésil).  
Paris, SELAF, 1974, 260 p.
  13. Idelette DUGAST - Contes, proverbes et devinettes des Banen du Cameroun.  
Paris, SELAF, 1974, 900 p. (2 vol.)
  14. Gabriel MANESSY - Les langues oti-volta.  
Paris, SELAF, 1975, 350 p., 1 carte.
  15. Jacqueline de LA FONTINELLE - La langue de Houailou (Nouvelle-Calédonie).  
Paris, SELAF, 1975, 380 p.
  16. Jean-Pierre CAPRILE - Dictionnaire mbay-français et lexique français-mbay (langue sara du sud du Tchad).  
Paris, SELAF, 1975, 550 p.
  17. Jean DERIVE - Les problèmes de traduction en langue écrite de la littérature orale vue à partir d'un exemple négro-africain : les contes ngbaka-ma'bo (R.C.A.).  
Paris, SELAF, 1975, 310 p., dessins.
  18. Bernard SCHEBECK - Phonologie des langues australiennes.  
Paris, SELAF, 1975, 850 p. (2 vol.)
  19. Nicole TERSIS - La mare de la vérité. Contes et musiques zarma. Niger.  
Paris, SELAF / CETO-ORSTOM, 1975, 150 p., 2 disques 33 t. 17 cm (réalisation Bernard SURUGUE).
- Françoise OZANNE-RIVIERRE - Le iaai (langue mélanésienne d'Ouvéa).  
Paris, SELAF, 275 p., 2 cartes.
- Henri CAMPAGNOLO - La langue des Fataluku de Loréhe (Timor).  
Paris, SELAF, 250 p., 3 cartes.
- France CLOAREC-HEISS, Jacqueline M.C. THOMAS et Simha AROM - L'aka, langue bantoue des Pygmées de Mongoumba (R.C.A.).  
Paris, SELAF / CETO-ORSTOM, 750 p., 3 cartes, 5 pl. photos, 1 disque 33 t. 17 cm. (réalisation Bernard SURUGUE).

NB : Les membres de la SELAF bénéficient d'une remise de 10% sur le prix des ouvrages de la Collection.

*TOUTE CORRESPONDANCE CONCERNANT LES PUBLICATIONS DOIT ETRE ADRESSEE A :*

SELAF, 5 rue de Marseille, 75010 PARIS (France) - Tél. 208.47-66

*Les adhésions à la "Société d'Etudes Linguistiques et Anthropologiques de France" ainsi que les renouvellements d'adhésion sont à envoyer à cette même adresse.*

*Le règlement des cotisations est à effectuer de préférence par virement postal ou bancaire :*

- soit au compte de la Société :  
SELAF, n° 40527 C, Crédit Lyonnais, Agence XK 418  
30 Bd. de Magenta, 75010 PARIS.
- soit au CCP du Crédit Lyonnais :  
Crédit Lyonnais, Agence XK 418, CCP 947 PARIS.  
en précisant sur le volet de correspondance :  
"Pour le compte n° 40527 C de la SELAF"

*Le taux de la cotisation annuelle, qui comprend la réception de la "Bibliothèque de la SELAF", est fixé comme suit, pour l'année 1975 :*

- membres individuels :
  - France et Marché Commun 50 FF.
  - Ailleurs 60 FF.
- bibliothèques, instituts et collectivités : 100 FF.

*Les abonnés qui désireraient obtenir le droit de vote lors de l'Assemblée Générale Ordinaire sont tenus d'acquitter une cotisation dont le montant est fixé pour l'année à : 5 FF.*

*Pour l'achat de numéros isolés ou de collections de la "Bibliothèque de la SELAF", s'adresser directement au siège de la SELAF, à l'adresse ci-dessus ou aux librairies spécialisées.*

- Prix du numéro simple : 20 FF.
- du numéro double : 40 FF.
- du numéro triple : 60 FF.

*Les commandes de "Numéros spéciaux" ou de volumes de la "Collection LANGUES ET CIVILISATIONS A TRADITION ORALE" doivent également être adressées au siège de la SELAF.*

\*  
\* \*

*Les manuscrits proposés pour la publication sont à envoyer au Comité de Rédaction à l'adresse de la SELAF ci-dessus. Ils doivent être entièrement dactylographiés en double interligne. Le mode de présentation, la mise en page et les caractères employés étant fonction du procédé de reproduction sont soumis aux décisions de la Rédaction concernant les normes de la Revue ou de la Collection. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus. Le contenu des publications (ouvrages, illustrations, disques) n'engage que la seule responsabilité de leurs auteurs.*

*Une publication dans la Revue ou dans la Collection de la SELAF ne donne lieu à aucun droits d'auteur. Celui-ci recevra dix exemplaires de son ouvrage ou dix tirés à part de son article dans la Revue. Il pourra se procurer une quinzaine d'exemplaires supplémentaires à tarif réduit.*

*Comptes rendus : Les auteurs désirant faire paraître un compte rendu de leurs publications dans la SELAF sont priés d'en adresser un exemplaire à l'adresse ci-dessus.*

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS POUR LA REMISE D'UN MANUSCRIT A LA SELAF

(Bibliothèque ou Collection)

---

1. Le NOM et les PRENOMS de l'auteur, son ADRESSE, éventuellement son numéro de TELEPHONE.
2. Le TITRE de l'ouvrage (aussi concis que possible) et un sous-titre (indiquant lorsqu'il s'agit d'une langue, son groupe linguistique et le pays où elle est parlée.)
3. Un SOMMAIRE (têtes de chapitres et grandes subdivisions de chaque chapitre.)
4. Un RESUME de l'ouvrage en 10/15 lignes (maximum)
5. Toutes les illustrations de l'ouvrage (cartes, dessins, schémas, photos) sur papier blanc ou sur calque à part du texte (même si elles doivent figurer dans le texte) avec indication de la localisation souhaitée dans l'ouvrage.
6. Un/des INDEX (sauf pour quelques ouvrages où cela ne s'impose pas) renvoyant aux paragraphes codés (voir plus loin en 9) du texte et non pas aux pages du manuscrit.
7. Une BIBLIOGRAPHIE (complète des ouvrages cités dans le texte) respectant les normes bibliographiques rappelées dans la notice ci-après. Dans le texte et les notes, les références aux ouvrages seront faites de la façon suivante:  
Nom de l'auteur, date, page - Ex: (ABRAHAM, 1962, 78)
8. Une TABLE DES MATIERES détaillée renvoyant aux paragraphes codés (voir ci-dessous en 9) du texte et non aux pages du manuscrit.
9. Un PARAGRAPHAGE CODE du texte, c'est-à-dire une division en paragraphes absolument arbitraire: chaque page du texte doit comporter au moins un numéro de paragraphe, au plus trois. Le numérotage se fait en attribuant à chaque chapitre (y compris Avant-propos, Introduction) un N° de 1 à X et en subdivisant en paragraphes allant de 1 à X à l'intérieur de chaque chapitre. Ex: 1.1, 1.2, 1.3, 1.4, ... 1.12, 1.13, 1.14, ... 1.101, 1.102, 1.103...; 2.1, 2.2, 2.3, ... 2.20, 2.21, 2.23... (cf. N° 27-28, 29, 31 de la Bibliothèque de la SELAF - N° 1 et 3 de la Collection Tradition Orale)
10. Le cas échéant, un ENREGISTREMENT sur bandes magnétiques en 9,5 cm/s ou mieux 19 cm/s de bonne qualité (la Rédaction se réserve le droit de décider, après examen technique, de l'opportunité de la publication sonore)
11. Indication du nombre de TIRES A PART supplémentaires (payants) désiré: l'auteur reçoit gratuitement 10 tirés à part de son ouvrage ou article et peut indiquer à la SELAF 10 noms de personnalités (susceptibles de faire un compte rendu) auxquelles il désire voir adresser l'ouvrage.

## INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Les auteurs dont les contributions sont destinées à paraître dans la Bibliothèque de la SELAF ou dans la Collection "Langues et Civilisations à Tradition Orale" sont priés de se conformer aux règles ci-dessous quand ils citent des ouvrages et des articles ou quand ils rédigent leur bibliographie.

### I. OUVRAGES

- 1) 1)
- 1) Nom de l'auteur en capitales suivi de l'initiale du ou des prénoms, éventuellement entre parenthèses. Virgule;
- 2) Date d'édition; s'il s'agit d'une réédition, on le signale en notant explicitement, par exemple: 3<sup>e</sup> édition, qu'en mettant en exposant après la date le numéro de l'édition, ainsi 1963<sup>3</sup>. Virgule;
- 3) Titre de l'ouvrage souligné. Virgule;
- 4) Si l'ouvrage fait partie d'une collection, on cite le titre de la collection, éventuellement entre parenthèses, ainsi que le numéro de l'ouvrage dans la collection. Virgule;
- 5) Lieu d'édition. Virgule;
- 6) Nom de l'éditeur. Virgule;
- 7) Nombre de pages (vérifier s'il n'y a pas de pagination différente en chiffres romains pour la préface). Point.

### Exemples

ABRAHAM R.C., 1962, 2<sup>e</sup> édit., Dictionary of the Hausa Language, Londres, University of London Press, 992 p.  
ou ABRAHAM R.C., 1962<sup>2</sup>, Dictionary.....

WESTERMANN (D.) - BRYAN (M.A.), 1952, The Languages of West Africa, (Handbook of African Languages, Part III), Londres, New-York, Toronto, Published for the International African Institute by the Oxford University Press, 215 p., 1 carte hors-texte.

### II. ARTICLES

- 1) Idem que pour les ouvrages;
- 2) Idem que pour les ouvrages;
- 3) Titre de l'article non souligné. Virgule;
- 4) Lieu d'édition et nom de l'éditeur entre parenthèses. Virgule;
- 5) Titre de la revue d'où l'article est extrait, souligné. Virgule;
- 6) Tome. Virgule;
- 7) Pagination de l'article. Point.

### Exemples

SASSOON H., 1964, A Burial among the Birom, (Londres), Man, vol. LXIV, 1, p. 8-10.

CARTER H., 1964, Some Problems of Double Prefix Distribution in Northern Rhodesian Tonga, (Londres, Macmillan), Journal of African Languages, vol. 3, 3, p. 241-251.

Lorsqu'un auteur a publié la même année plusieurs ouvrages ou articles, on les cite successivement par ordre alphabétique (sans tenir compte des articles définis ou indéfinis ni des prépositions), en faisant suivre la date de a, b, c, d, .... Cette façon de procéder permet dans le corps de l'ouvrage de se référer à un ouvrage ou à un article sans en mentionner chaque fois le titre. Si j'ai présenté ma bibliographie comme dans les exemples ci-dessous, je pourrai dire, par exemple: "Le problème a été examiné par MARTINET (1965 b p. 42) plutôt que "MARTINET, 1965, Le mot, Diogène, LI, p. 42."

#### Exemples

MARTINET A., 1960, Eléments de linguistique générale, Coll. A. Colin, n° 349, 224 p.

- 1965 a, La linguistique synchronique, Paris, P.U.F., 248 p.

- 1965 b, Le mot, (Paris), Diogène, LI, p. 39-53.

- 1966 c, L'autonomie syntaxique, (Paris), Méthodes de la grammaire, Tradition et Nouveauté, p. 49-59.

Lorsqu'un article ou un ouvrage est publié sans date, on remplace celle-ci par la mention: s.a. (sine anno) ou s.d. (sine die). Si le lieu de l'édition n'est pas indiqué, on le signale par la mention s.l. (sine loco).

### III. COMPTES RENDUS

Le titre de l'ouvrage ou de l'article qu'on recense est suivi suivant les mêmes conventions que ci-dessus, mais la date suit le nom de l'éditeur. Après l'indication de la pagination, on fait figurer, si on la connaît, la mention du prix.

#### Exemple

Paul HELMLINGER, Dictionnaire duala-français suivi d'un lexique français-duala, Coll. Langues et Littératures de l'Afrique Noire, IX, Paris, Klincksieck, 1972, XXI-665 p. Prix: 140 F.

COLLOQUES INTERNATIONAUX  
DU  
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

---

*Sciences humaines*

LA CLASSIFICATION  
NOMINALE  
DANS LES LANGUES  
NÉGRO - AFRICAINES

AIX-EN-PROVENCE

3-7 juillet 1967

Ouvrage in -8° raisin, 400 pages, relié

Prix : 62 F

ÉDITIONS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
15, quai Anatole France — PARIS VII<sup>e</sup>

C.C.P. 9061-11

Tel.: 555-26-70

EDITIONS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

15, quai Anatole France 75700 Paris

C.C.P. 906111 Paris

Téléphone 555 26 70



LEXIQUE  
DES PARLERS ARABES TCHADO-SOUDANAIS

préparé par

Arlette ROTH-LALY

IV

Lettres K à Y

( Dernier fascicule de la collection )

AN ARABIC-ENGLISH-FRENCH LEXICON

of the dialects spoken in the Chad-Sudan area

compiled by

Arlette ROTH-LALY



Ouvrage in 4<sup>o</sup> coquille, 148 pages, broché.

PRIX : 35,50 F

## INFORMATION

### Archives de la littérature orale africaine

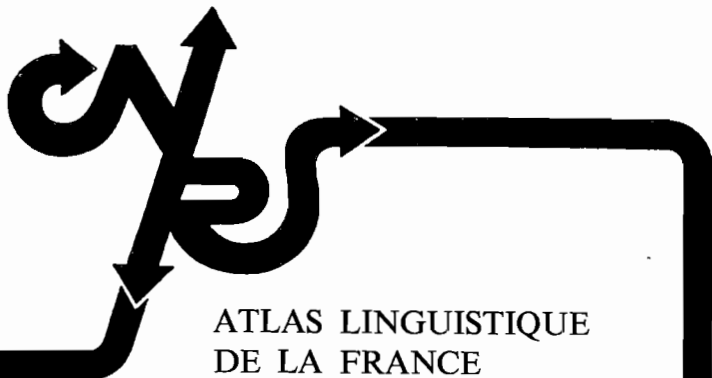
La littérature orale africaine suscite aujourd'hui un intérêt de plus en plus vif, non seulement chez les folkloristes, linguistes et ethnologues, mais aussi chez les historiens et les sociologues qui y trouvent des documents indispensables à leur recherche. Mais ces documents sont dispersés et leur consultation souvent difficile. La création, dans le cadre de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales d'*Archives de la littérature orale africaine* entend répondre à un premier besoin : mettre à la disposition des chercheurs l'ensemble des textes inventoriés, en priorité les articles de revues anciennes, dispersés et souvent peu connus. Tous les genres sont représentés : prose et poésie, mythes, légendes, récits historiques, contes, devinettes, proverbes, chants de louange, etc. ... Le choix des textes s'appuiera au départ sur la bibliographie analytique à laquelle travaille depuis plusieurs années Veronika GÖRÖG-KARADY, qui doit être prochainement publiée en volume par les soins de la SELAF. Chaque texte sera reproduit sur une feuille séparée ou plusieurs, avec les références nécessaires concernant son origine. Il recevra une cote permettant son identification selon un double classement, alphabétique et géographique.

Par la suite, nous envisageons, notamment pour les contes, l'établissement d'une grille d'analyse aboutissant à un codage thématique, qui permettrait aux chercheurs de repérer les textes selon leur contenu.

Nous faisons appel à tous les africanistes et remercions à l'avance ceux d'entre eux qui voudront bien déposer aux *Archives* un exemplaire de leurs tirés à part. Nous serions également reconnaissants à ceux qui, ayant noté au cours de leurs enquêtes de terrain des textes qu'ils n'ont pas eu l'occasion de publier, voudront bien en autoriser la photocopie. Ces textes inédits ne pourront, bien entendu, être cités ou utilisés par un tiers sans l'accord préalable du déposant.

Toute correspondance doit être adressée à Mme Veronika GÖRÖG-KARADY, Centre d'Etudes africaines, 20 rue de la Baume, 75008 PARIS.

D. P.



ATLAS LINGUISTIQUE  
DE LA FRANCE  
PAR RÉGION

ATLAS LINGUISTIQUE DE LA GASCOGNE  
vol. 6

par JEAN SEGUY

Ce 6<sup>e</sup> et dernier volume (territoire compris entre Garonne, Atlantique et Pyrénées) constitue l'aboutissement d'un long effort : plus d'un quart de siècle de recherches et un point de départ : de la réflexion sur ses travaux naquit la dialectométrie ou mesure mathématique des variations du langage dans l'espace.

Ce volume marque une étape importante dans le développement de la science du langage.

34 x 51 / 180 pages / relié

ISBN 2-222-01616-9

158,90 F.

**Editions du CNRS**  
15 quai Anatole France. 75700 Paris

CCP. Paris 9061-11 - Tel. 555-92-25

M. \_\_\_\_\_  
profession \_\_\_\_\_  
adresse \_\_\_\_\_  
achète le livre \_\_\_\_\_

chez son libraire   
à défaut aux Éditions du CNRS (chèque joint)   
et demande votre documentation  
 Sciences humaines  
 Sciences exactes et naturelles  
 Trésor de la langue Française  
 Revue de l'Art

INDUSTRIE SERVICE